

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13310 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 14 NOVEMBRE 1987

Pretoria se découvre en Angola

En claironnant pour la première fois le soutien opérationnel apporté par son armée aux rebelles « anti-marxistes » de l'UNITA dans le Sud angolais, sans faire valoir l'habituel prétexte de « droit de poursuite » contre les nationalistes namibiens de la SWAPO basés dans cette région, Pretoria ne cherche pas simplement, comme feint de le croire Jonas Savimbi, le chef de la rébellion angolaise, à tirer la couverture de la victoire sur ses soldats. L'armée sud-africaine, tous les experts militaires le savent depuis des lustres, est la plus puissante au sud du Sahara, et la victoire « sans précédent » apparemment remportée ces derniers jours par l'UNITA sur les forces gouvernementales de Luanda n'ajoute rien à la réputation de l'« armée des Blancs ». Ni dans leur pays ni à l'extérieur.

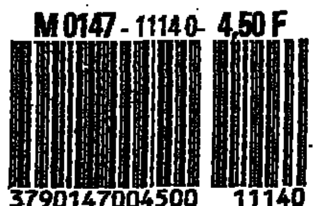
On ne saura sans doute jamais si des « unités soviétiques » ont effectivement participé, sur le terrain, à la plus vaste offensive jamais lancée contre les bastions rebelles du Sud par les forces gouvernementales angolaises. « Les spécialistes militaires soviétiques, a déclaré Moscou, ne participent pas à l'action. Ils se limitent à apporter une assistance dans l'utilisation du matériel fourni aux Angolais. »

Pretoria, qui n'a jamais fait mystère de son aide logistique à l'UNITA, affirme que ses troupes ont été engagées ces derniers jours dans des combats contre des forces « russo-cubaines ». Luanda dément et Jonas Savimbi jure que non seulement « aucun soldat sud-africain n'a combattu aux côtés » de ses troupes, mais que c'est « le soutien des Etats-Unis » (fournitures de missiles anti-aériens, Stinger essentiellement) qui fut « vital » et « décisif » dans sa victoire.

L'Afrique du Sud a-t-elle pressenti une volonté américaine de l'écarter d'un éventuel règlement global du conflit austral ? Le département d'Etat américain n'a-t-il pas fait savoir jeudi que les négociations avec Luanda sur le retrait des troupes cubaines d'Angola seraient, elles, entrées dans « une phase plus active » ?

Un tel retrait priverait évidemment Pretoria du prétexte avancé depuis douze ans par sa propre diplomatie pour justifier l'occupation de la Namibie. Le coup de clairon sonné par les chefs militaires sud-africains à propos de leur implication dans les derniers combats du Sud angolais risque, bien sûr, de compromettre les chances d'un règlement négocié. Il permet aussi au gouvernement sud-africain de rappeler à son opinion publique et au reste du monde que « l'objectif ultime de l'agression soviétique en Afrique australe » reste le bastion blanc et ses richesses minières. Et, au passage, Pretoria prépare éventuellement l'opinion sud-africaine à l'annonce de pertes humaines plus élevées que les douze soldats blancs officiellement tués en Angola depuis le début du mois. « La victoire a cent pères, mais la défaite est orpheline », avait dit John Kennedy après la débâcle de la baie des Cochons, à Cuba. M. Savimbi a repris jeudi cette formule, mais en l'inversant, dans son maquis. Il ne croyait sans doute pas si bien dire.

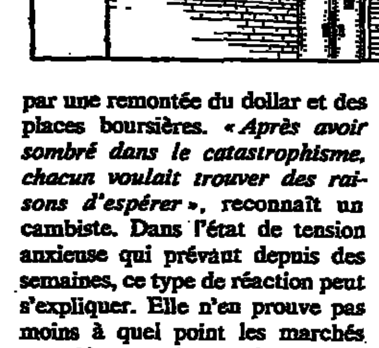
(Lire nos informations page 6.)


M 0147 - 1114 0- 4,50 F
3790147004500 11140

L'accalmie sur les marchés financiers

• Le dollar s'est sensiblement redressé • La Bourse de Paris est hésitante

L'annonce d'une diminution de près de 10 % du déficit commercial des Etats-Unis pour septembre a accéléré, le 13 novembre, le redressement du dollar et des marchés financiers. A Paris, toutefois, la tendance en milieu de journée était orientée à la baisse. Les opérateurs restent sceptiques sur la réduction du déficit budgétaire américain.



Un mois après avoir ébranlé les marchés boursiers et monétaires, les résultats du commerce extérieur américain ont contribué à leur – provisoire – apaisement. Curieux excès : l'annonce d'un déficit de 15,7 milliards de dollars en août, le 14 octobre dernier, avait été le détonateur de la crise et du *« lundi noir »* de Wall Street. La publication, le jeudi 12 novembre, d'un solde négatif encore fort élevé de 14,08 milliards pour septembre, est saluée par une remontée du dollar et des places boursières. *« Après avoir sombré dans le catastrophisme, chacun voulait trouver des raisons d'espérer »*, reconnaît un cambiste. Dans l'état de tension anxieuse qui prévaut depuis des semaines, ce type de réaction peut s'expliquer. Elle n'en prouve pas moins à quel point les marchés sont déconnectés des réalités profondes d'une économie dont l'évolution ne saurait être appréciée à la lecture réductrice d'indices mensuels.

L'intérêt quasi obsessionnel pour le commerce extérieur des Etats-Unis est compréhensible. Voilà plus de deux ans que les gouvernements des principaux pays industriels et les organismes multilatéraux en ont fait l'un des symboles des grands déséquilibres qui empoisonnent l'économie internationale.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 26.)

Fin de la mutinerie de Saint-Maur (Indre)

Les détenus se sont révoltés contre l'isolement et l'oubli

La mutinerie qui avait éclaté, le 12 novembre, à la centrale de Saint-Maur, près de Châteauroux (Indre), s'est terminée vendredi 13, peu après midi. Au terme de négociations conduites par M. Pandraud, le directeur de la prison et les onze autres otages pris par les détenus en révolte contre l'isolement et l'oubli avaient été libérés.

Si les révoltes dans les prisons de l'été dernier avaient pour raisons principales le surpeuplement des maisons d'arrêt, celle qui vient de se produire à la centrale de Saint-Maur est d'une nature différente. Elle remet en mémoire les mutineries des années 70 qui secouèrent les établissements où se purgent les plus lourdes condamnations. Ceux qui les subissent n'ont plus à récriminer contre la lenteur des instructions ou la promiscuité. Mais si les conditions matérielles de vie dans une centrale peuvent paraître de ce point de vue supportables, les condamnés définitifs à de longues peines – plus de quatre-vingts des détenus de Saint-Maur, dont Georges Ibrahim Abdallah, subissent des peines perpétuelles – vivent dans l'espérance de la mesure qui réduira leur temps de prison. La politique de sécurité a ramené le nombre de ces mesures à la portion congrue. Si ce n'est pas la seule raison de la révolte, c'est sans doute la principale.

(Lire nos informations page 10.)

M. Gorbatchev vu par les communistes français

Pas de « perestroïka » pour le PCF

Le Parti communiste français soutient, sans états d'âme, la « perestroïka » soviétique. Les dirigeants du PCF ne cessent de le répéter à chaque fois que l'occasion leur est donnée de s'exprimer sur cette « restructuration » accompagnée de « transparence » (« glasnost ») qu'impulse M. Mikhaïl Gorbatchev. Honneur donc à *« la révolution dans la révolution »*, selon le slogan-programme du numéro un soviétique, popularisé, à la mesure de ses moyens, par l'organe central du PCF, *l'Humanité*.

Le quotidien communiste lui a ainsi consacré un supplément spécial, le 6 novembre, au titre évocateur : « Aurore, acte II ». *« Il y a soixante-dix ans, un croiseur tirait sur le palais des tsars,* expliquait *l'Humanité, aujourd'hui, en URSS, c'est la révolution dans la révolution. »* Quatre jours après, le même journal a réservé cinq pages entières à la présentation et à des extraits, tous bien dosés, du *« livre qui ébranle le monde »* – allusion aux *Dix jours qui ébranlèrent le monde* du journaliste américain John Reed sur la révolution de 1917. Il s'agit, on l'aura compris, de l'ouvrage de M. Gorbatchev. Ces deux exemples ne sont que les plus récents d'une production quotidienne élogieuse à l'égard du gorbatchevisme, qui trouve, depuis de nombreux mois, une bonne place dans les colonnes de *l'Humanité*.

Celui qui ferait remarquer cruellement que le soutien du PCF à M. Gorbatchev et à sa « perestroïka » est aussi aveugle qu'il le fut pour Joseph Staline et sa politique intérieure commettrait probablement une belle erreur. Non pas que les dirigeants communistes français n'ont pas soutenu, sans faille aucune, « le Petit Père des peuples » et reconnu, avec vingt ans de retard, l'authenticité du rapport *« attribué au camarade Khrouchtchev »* en 1956, mais il est légitime de se demander si ceux d'aujourd'hui n'appuient pas le père de la « perestroïka » que du bout de la déclaration.

Procès d'intention ? Quand M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central et « ministre des affaires étrangères du PCF », revient d'URSS pour déclarer : *« Notre apport essentiel à la « perestroïka », c'est le développement de notre propre politique, le socialisme à la française »*, on est en droit de s'interroger sur *« le soutien total »* au socialisme soviétique new-look évoqué, par ailleurs, par M. André Lajoinie. Il est vrai que, pour le candidat du PCF à l'élection présidentielle, ce soutien prend certainement en retour la dimension d'un encouragement personnel.

OLIVIER BIFFAUD.

(Lire la suite page 7.)

Lire page 3

L'autocritique de M. Eltsine

Le financement des partis et des campagnes électorales

L'argent et la politique

par Michel Aurillac
ministre de la coopération
président du Club 89

Les rapports entre l'argent et la politique ont été longtemps perçus comme des relations occultes entre de mystérieuses puissances financières de la banque et de l'industrie et les hommes au pouvoir ou susceptibles d'y parvenir.

Dans le luxe des salons de la haute bourgeoisie, dans les bureaux lambrissés des ministres et des administrateurs délégués, dans les boudoirs et les alcôves des femmes d'influence, les décisions se prenaient loin du bon peuple qui pouvait toujours voter sans réellement agir sur les coulisses du grand théâtre du pouvoir. Jean Gabin dans un rôle de composition s'inspirant de Poincaré, de Léon Blum et de Clemenceau, Bernard Blier en gendre de la haute banque et Louis Seigner en gouverneur de la Banque de France ont bien restitué cet archétype dans le film d'Henri Verneuil *le Président*.

Les élections elles-mêmes, depuis la IIIe République, à part quelques cas isolés de corruption, se déroulaient sans que l'argent y eût une part essentielle. Certes bien des candidats provenaient de milieux aisés, mais c'était leur fortune personnelle qu'ils engageaient, et cela n'empêchait pas l'émergence d'élus sans fortune soutenus par des partis qui trouvaient l'essentiel de leurs ressources dans les cotisations de leurs membres ou les dons légitimes de bienfaiteurs avérés.

La situation a bien changé, d'abord progressivement, puis par le franchissement d'un palier.

Aujourd'hui, on n'a plus besoin de rencontres occultes pour noter les convergences et les divergences entre les groupes de pression et le gouvernement. L'opinion publique est mieux informée, elle demande à l'être encore davantage. Le débat politique devient public au sens médiatique du terme. Ce qui est librement discuté à la télévision ne peut pas demeurer le secret d'un petit nombre.

(Lire la suite page 2.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Politique familiale, « sagesse » et conservatisme

On ne peut donner plus aux riches qu'en prenant sur la part des autres

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

L'ASSURANCE-chômage verse 46,5 F par jour à un chômeur de longue durée. Et encore ce chômeur, pris en considération – si j'ose dire – par notre système de protection sociale est-il privilégié par rapport à une foule immense d'exclus de toute sorte. Le système renvoie ces personnes en détresse à une structure familiale hypothétique ou se résigne à leur clochardisation : en clair, cela signifie qu'il capitule.

Le rapport du comité des « sages » sur la Sécurité sociale est très fouillé ; et cependant, sur cette faillite, sur ses causes, sur les moyens d'y remédier, rien, pas une ligne. « La question ne sera pas posée... » Le problème d'un revenu minimal garanti, passionnément débattu à droite comme à gauche, n'est pas abordé. Au lieu de se demander si le système est adapté aux nouveaux défis, on cherche seulement – de façon souvent très intéressante – à le rafistoler pour en permettre la survie. La démarche, profondément conservatrice au sens exact du mot, conduit même les auteurs du rapport à émettre des propositions passéistes susceptibles d'aggraver encore la situation des plus déshérités. Par exemple en matière de prestations familiales.

Le contexte étant ce qu'il est, le bon sens voudrait que l'on refuse le moindre gaspillage et que l'on concentre ces prestations sur les foyers qui en ont besoin. Le montant des allocations familiales pour deux enfants est de 544,06 F par mois, pour notre chômeur à 46,5 F par jour, comme pour l'heureux propriétaire de cent appartements parisiens. Or, chaque fois que l'on verse ces 544,06 F à des foyers qui pourraient parfaitement s'en passer, on se prive de la possibilité de donner un peu d'oxygène supplémentaire à ceux qui en ont le besoin le plus urgent. Au nom de ces vieilles lunes égalitaires sous lesquelles savent si bien se dissimuler, parfois, le cynisme et la mystification. Qu'on le veuille ou non, il y a des priorités, des urgences incontournables ; et leur négation, ou leur ignorance, conduit à l'inconséquence.

Egalité de façade

Dieu merci, même si elle a été légèrement diminuée par la réforme Barzach, une bonne part (46 %) de l'enveloppe prestations familiales est encore réservée aux familles pauvres ou modestes. Mais les « sages » voudraient supprimer entièrement cette part, supprimer toutes conditions de ressources pour toutes les prestations familiales (p. 24). Ont-ils bien saisi les conséquences d'un vœu aussi général sur l'allocation de parent isolé, sur les allocations de logement ? Il n'y a pas de miracle : à enveloppe globale constante – et personne n'envisage de l'élargir – on ne peut donner davantage aux riches qu'en prenant sur le lot des autres.

A l'appui de leur thèse, les tenants de cette égalité de façade en matière familiale ont toujours eu recours à un bon vieux serpent de mer apprivoisé : le revoilà ! Les mêmes prestations seraient versées aux plus fortunés et aux plus démunis, mais elles seraient intégrées dans l'assiette de l'impôt sur le revenu. Ainsi un taux marginal d'imposition de 58 % ramènerait de 544 F à 299 F les allocations fami les prestations. Ainsi, d'un côté, on nous assure que l'avenir du pays suppose la politique familiale la plus *« ambitieuse »* ; mais aussitôt après, on admet qu'une partie non négligeable des recettes pourra être affectée à d'autres dépenses... Que tout cela est bizarre !

Certes, on peut imaginer que, pour maintenir au même niveau le volume des sommes affectées aux dépenses familiales des *« ménages »*, les prélèvements fiscaux sur leurs prestations soient compensés par une augmentation des recettes de la branche... Je sais bien que les prélèvements obligatoires ne suscitent plus les mêmes fulminations et qu'au sein même du gouvernement certains ont changé de religion à leur endroit ! Tout de même, il paraît bien douteux que l'on s'engage dans la voie d'une augmentation des contributions imposées au titre de la politique familiale. Dans leurs développements sur le financement de cette politique, les « sages » ne suggèrent rien de tel, loin de là.

Sur le plan du financement de la même branche, dont les modalités actuelles – cotisations patronales de 9 % sur des salaires plafonnés – sont unanimement tenues pour incohérentes, les « sages » se sont montrés plus sérieux.

Un étrange argument

Ils ont repris à leur compte un scénario de choc élaboré dans le cadre de la préparation du neuvième Plan (1) et dont l'application avait été annoncée, en 1982, par M. Pierre Mauroy : ces cotisations patronales, analysées comme une retenue à la source sur les salaires, seraient progressivement restituées aux salariés et, parallèlement, remplacées par une imposition proportionnelle sur tous les revenus. Incontestable progrès. Deux observations cependant :

– les « sages » ajoutent à ce scénario une étape insolite : avant sa restitution aux salariés, la cotisation patronale devrait être déplafonnée (pp. 57-58). Ce déplafonnement alourdira, de façon éventuellement considérable, les charges salariales des entreprises occupant surtout des collaborateurs hautement rémunérés : elles ne seront pas toutes en mesure de le supporter. On s'interroge sur le propos exact de cette opération, qui comme telle paraît à première vue inutile et malsaine ;

– d'autre part, et surtout, on regrettera que la solidarité dans le financement de la politique de l'enfance ne s'exprime pas par une imposition progressive. Faut-il le rappeler ? Une démagogie galopante a ramené le poids de notre impôt sur le revenu (rapporté au PIB) à un niveau trois fois inférieur à la moyenne des vingt-quatre pays de l'OCDE (4 % contre 12 %). Excusez du peu. Or si les « sages » renoncent à faire appel à cet impôt, c'est, nous disent-ils, *« faute pour celui-ci de peser sur un nombre suffisant de citoyens »* (p. 61). Etrange argument ! Que n'est-il proposé d'élargir ce nombre !

(1) V. Lescure et Strauss-Kahn, *Pour une réforme du prélèvement social*, Droit social, février 1983. Le gouvernement socialiste a finalement reculé devant des difficultés techniques redoutables.

L'argent et la politique

(Suite de la première page.)

Dans le même temps on a vu monter en puissance le coût des campagnes électorales. Le vieux principe républicain toujours en vigueur du remboursement des dépenses du candidat qui a obtenu 5 % des suffrages était vidé de son contenu. Rembourser les bulletins de vote, les circulaires et l'affichage officiel a-t-il encore un sens si une débauche de communication et de publicité vient multiplier par dix ou par cent le coût officiellement reconnu et remboursé par l'Etat. C'est un phénomène relativement récent en France, avec l'élection présidentielle de 1981 et les législatives de 1986.

Préfet de l'Essonne ou des Bouches-du-Rhône, j'avais eu à connaître certaines affaires dont les épilogues judiciaires sont encore présents dans bien des mémoires.

Député, j'ai conduit en 1980 une mission parlementaire (1) aux Etats-Unis. Son objet était d'y étudier les conditions de financement des partis politiques et des campagnes électorales. Le rapport que j'ai ramené de ce voyage montre comment, après plusieurs scandales et l'affaire du Watergate, les Américains ont réussi à mettre sur pied un système juridictionnel de contrôle de la collecte et de l'emploi de fonds à des fins politiques et électorales.

Les parlementaires en mission ne purent s'entendre pour signer ensemble les conclusions de ce rapport que socialistes et communistes, une fois au pouvoir, s'empressèrent d'oublier, et je le regrette.

Connaître les donateurs

Je voudrais, m'appuyant sur l'expérience de cette mission, rajeunir les conclusions que j'avais proposées (2).

1. – *Il faut éviter la débauche de dépenses à l'occasion des campagnes électorales* non seulement en interdisant l'affichage publicitaire pendant les campagnes, mais en allongeant en amont de la campagne la période d'interdiction.

Les médias audiovisuels devraient tous s'orienter, comme c'est déjà le cas, lors des présidentielles, pour les chaînes publiques et la radio, vers un style personnalisé, gratuit et égalitaire : un temps égal de parole au premier tour des législatives pour tous les candidats et, au second, un véritable débat entre les candidats restants. Le développement des stations locales pourrait faciliter cette personnalisation.

2. – *Il faut réglementer et contrôler le financement des campagnes et des partis politiques.* La France a tout intérêt à se préserver contre l'invasion de l'argent en obligeant les candidats à déclarer ce qu'ils reçoivent et ce qu'ils dépensent et en contraignant ceux qui les soutiennent à déclarer ce qu'ils donnent au-dessus d'un certain plancher, 500 francs par exemple, et au-dessous d'un plafond pour une année de l'ordre de 5 000 francs.

En contrepartie, les donateurs devraient pouvoir déduire les sommes versées de leurs revenus imposables aux mêmes conditions que pour les contributions aux œuvres d'intérêt général.

Les déclarations des candidats devraient être faites devant une commission de type quasi juridictionnel composée de personnalités indépendantes et non pas de représentants des partis ; ce système concevable avec les deux partis aux Etats-Unis ne le serait pas en France. Des magistrats de la Cour des comptes, assistés de magistrats des tribunaux judiciaires ou administratifs, pourraient être investis de cette mission.

Faut-il aller en France jusqu'à la publicité intégrale des déclarations ? Ce serait certes un moyen radical de faire participer l'opinion publique au contrôle de la moralité des campagnes électorales. Mais n'y aurait-il pas un danger pour les électeurs de subir des pressions si leur engagement politique financier était révélé publiquement ? C'est pourquoi, dans une première étape, on peut imaginer une sorte de quitus donné par la commission de contrôle, qui publierait uniquement le montant total des fonds collectés et des dépenses effectuées par le candidat.

3. – *Les financements publics doivent être augmentés au moins pour les campagnes électorales sinon pour les partis politiques.*

Pour éviter que l'argent privé des particuliers, des groupes de pression socioprofessionnels ou économiques ne s'engouffre dans les campagnes électorales, il faut accroître la prise en charge par l'Etat et plafonner simultanément le coût des campagnes, au moins pour les présidentielles et les législatives. Pour fixer un plafond et l'indexer correctement, il faudra procéder à des études de budgets types et les publier. Il faut enfin que le gouvernement, seul maître de l'initiative budgétaire, accepte de traduire en propositions de dépenses un changement d'échelle de la participation de l'Etat au coût des campagnes électorales.

L'opinion publique, bien que peu soucieuse de voir augmenter le coût des dépenses budgétaires, serait sensible à une action de l'Etat qui mettrait plus d'équité et de clarté dans le jeu politique à un niveau où la participation des citoyens est, en droit, universelle, et, en fait, aux alentours de 80 %. Bien qu'il s'agisse d'un gadget publicitaire, on pourrait imaginer une participation volontaire des contribuables au coût des campagnes électorales prises en charge par l'Etat, sous la forme du franc symbolique précompté sur l'impôt sur le revenu. Il resterait à justifier que seuls les citoyens imposables à l'impôt sur le revenu pourraient ainsi manifester leur intérêt pour la vie politique.

Les miasmes du soupçon

Dernière variante du financement public, celui des partis politiques. Il ne saurait venir avant le financement des campagnes électorales, qui est la première nécessité. Restera-t-il de l'argent public à dépenser en faveur des partis politiques, c'est douteux, et, au surplus, difficile à justifier, car si le fait électoral est universel, le militantisme politique est nécessairement le choix d'une minorité de volontaires dévoués. La grande masse des citoyens et des contribuables qui votent sans militer n'ont aucune appétence à financer des partis pour lesquels ils ont souvent une méfiance innée. Le financement des partis, loin d'être une école de démocratie, pourrait se retourner contre les intentions de ses inventeurs.

4. – *Enfin, il faut contrôler la fortune des hommes politiques* quand ils parviennent à des postes de responsabilités, président de la République, premier ministre, ministres, députés et sénateurs, avec un bilan d'entrée et un bilan de sortie de la composition et de la valeur du patrimoine.

Sous ces quatre conditions, la vie politique en France sera débarrassée des miasmes du soupçon provoqué par les « affaires ». On ne pourra jeter le discrédit sur la grande masse des élus qui vivent honnêtement sans s'enrichir et méritent la confiance des citoyens.

MICHEL AURILLAC.

(1) Michel Aurillac, Emmanuel Aubert (RPR), Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), François Massot (MRG), Jean Poperen (PS), Lucien Villa (PC).

(2) *Le Monde* des 22 et 23 octobre 1980.

Au Courrier du Monde

Le choix de l'homme Mitterrand

Dans les supputations incessantes sur l'éventuelle candidature de François Mitterrand à un second mandat de sept longues années, les spéculateurs ne tiennent compte que des aspects politiques de la question. Or Mitterrand est plus complexe que Janus. Il présente une triple face : homme politique certes, mais également grand-père et écrivain. Ces deux dernières composantes de sa riche personnalité sont passées sous silence dans les prévisions pour 1988, alors qu'elles prévaudront sans aucun doute quand le président de la République prendra sa décision. La charge de la plus haute magistrature ne laisse guère de temps pour s'occuper de ses petits-enfants, d'autant plus qu'en cas de deuxième mandat un reclassement politique au centre mettrait fin à la cohabitation et alourdirait sa tâche.

Actuellement, le temps ne doit pas lui manquer pour écrire ses Mémoires ou d'autres ouvrages. Mais a-t-il assez de recul sur un monde politique chaque jour un peu plus nauséabond ?

Si, à soixante et onze ans, il prenait sa retraite, François Mitterrand pourrait, avec l'expérience de ses sept années à l'Elysée et de ses quarante ans de vie politique, écrire une somme sur le pouvoir, accomplissement de son œuvre littéraire. Dans ce but, il doit prendre de l'altitude, dominer de dix mille pieds le monde des politiciens et leurs luttes mesquines, renoncer au pouvoir.

Rares sont les hommes qui, dans le passé, l'ont abandonné quand rien ne les y forçait. Charles Quint se retira à Yuste sans avoir résolu les problèmes de son temps qu'il légua à son fils, Philippe II. Le général de Gaulle organisa un référendum politiquement suicidaire après le traumatisme que fut pour lui mai 1968.

M. Mitterrand pourrait trouver plus mauvaise compagnie dans l'histoire. Peu de dirigeants ont su quitter la scène politique au bon moment, tranquillement, avant le déclin de leurs forces.

XAVIER REMIS,
professeur d'histoire
(Nancy).

SURDOSE

Prospectus à tout faire

Pendant un an, j'ai gardé un certain nombre de papiers qui sont arrivés dans ma boîte aux lettres. Je ne parle pas des prospectus distribués anonymement chaque jour, mais des envois faits à mon nom et à mon adresse par des gens à qui je n'ai rien demandé.

En un an j'ai donc reçu :

3,150 kg de publicité pour des livres et des revues ;

0,330 kg d'appels pour des œuvres humanitaires (ce qui représente 23 demandes d'argent) ;

0,400 kg de relances de grandes maisons de vente par correspondance ;

0,200 kg de *« grands concours »* où j'ai *« gagné un prix formidable »* ;

0,060 kg de propositions de stages ;

0,060 kg de propositions de maisons individuelles ;

et 0,030 kg de propositions diverses (vins, assurances, etc.).

Ce qui fait un total de 4,230 kg de papiers dont je me serais bien passé, et ma factrice également. Et je ne suis qu'un Français « moyen »... Je suppose donc que, pour beaucoup d'autres, c'est pire ! Pour ma part, je suis décidé à changer d'adresse, histoire d'être tranquille pendant quelques semaines.

PASCAL SOMZOGMI
(Instituteur, Alès.)

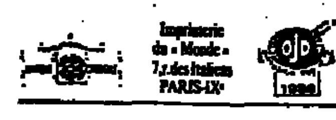
Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27

Télex MONDPAR 650 572 F

Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437

ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

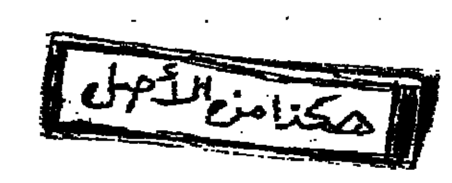
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45 45 39th Street, LIC, NY 11104.



Après le sommet d'Amman

La Syrie réprouve la condamnation de l'Iran et affirme que sa position envers Téhéran reste « inchangée »

Le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk El Chareh, a déclaré, le jeudi 12 novembre, que son pays réprouvait la condamnation de l'Iran par le sommet arabe d'Amman, affirmant que la position de la Syrie envers Téhéran demeurait *« inchangée »*. Dans une conférence de presse à Damas, M. El Chareh a indiqué que le communiqué final du sommet avait été *« distribué durant la séance de clôture mercredi alors qu'il aurait du l'être plus tôt pour être discuté »*, en omettant de rappeler qu'il avait participé à la rédaction de ce document.

M. El Chareh a ajouté que la Syrie continuerait à soutenir la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU qui appelle à un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, mais, a-t-il dit, *« nous avons des doutes sur la possibilité de la mettre en œuvre en raison du rôle que joue l'Amérique dans cette guerre »*. *« La Syrie*, a-t-il ajouté, *est contre la condamnation de l'Iran parce que ce pays n'a pas commencé la guerre. »* Il a précisé, à ce propos, que son pays *« avait rejeté un projet présenté au sommet pour rompre les relations avec l'Iran, car cela aurait signifié une proclamation de guerre contre Téhéran »*.

Après avoir affirmé que toutes les tentatives visant à brouiller les relations syrio-iraniennes seraient vouées à l'échec, il a souligné que la Syrie poursuivra ses contacts *« pour juguler l'extension de la guerre »*. *« Notre appui à nos frères du Golfe est total, parce qu'ils n'ont pas déclenché la guerre. L'Iran a été agressé et n'est pas l'ennemi des Arabes »*, a-t-il souligné.

Le chef de la diplomatie syrienne a, par ailleurs, minimisé l'importance des rencontres à Amman entre le président Assad et le chef de l'Etat irakien Saddam Hussein. *« Nous sommes arabes*, a-t-il dit, *et les salutations sont dans nos mœurs. Mais les relations syro-irakiennes, qui ont été dangereusement ébranlées, ne peuvent être normalisées par des poignées de main. »* Evoquant les relations de la Syrie avec l'OLP, M. El Chareh a confirmé l'amorce d'un dialogue qui, a-t-il dit, *« n'est encore qu'à ses débuts »*. *« Pour l'instant, il est difficile de porter un jugement. »*

A Téhéran, le ministère iranien des affaires étrangères a condamné le sommet d'Amman, sans faire d'allusion au rapprochement intervenu entre l'Irak et la Syrie. *« La République islamique est décidée à continuer sa guerre défensive jusqu'à la punition de l'agresseur et l'obtention de ses justes droits. » « C'est une honte pour les pays arabes d'oublier les objectifs de la lutte et le combat antisioniste du peuple palestinien afin de hisser le drapeau de guerre contre l'Iran et le mouvement islamique de la région »*, ajoute le ministère iranien, qui condamne, par ailleurs, le rapprochement intervenu avec Le Caire. *« Nous sommes convaincus*, affirme-t-il, *que, tout comme Anouar El Sadate, les dirigeants arabes réactionnaires seront punis. »*

Pour mieux marquer sa volonté de *« punir l'agresseur irakien »*, l'imam Khomeiny a donné jeudi son accord pour une nouvelle mobilisation afin de *« porter un coup fatal »* à l'Irak. En réponse à une lettre que lui a adressée le Conseil supérieur de soutien à la guerre, un organe présidé par le chef de l'Etat et qui regroupe les dirigeants de toutes les institutions étatiques ou para-étatiques, l'imam Khomeiny souligne la priorité absolue que représente la guerre. *« Nous demandons à tous les responsables, oulémas, imams de la prière du vendredi et à toutes les couches de la nation de participer à cette mobilisation »*, déclare le guide de la révolution iranienne.

De son côté, l'Irak est déterminé à poursuivre ses combats dans le Golfe. L'aviation de Bagdad a, selon un communiqué officiel, attaqué et *« détruit »* quatre *« objectifs navals »*, dans la nuit de jeudi à vendredi, près des côtes iraniennes. Selon ce texte, deux des quatre *« objectifs navals »* — termes désignant des pétroliers dans les communiqués irakiens — étaient *« très importants »*. — *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL

Les services de sécurité à nouveau mis en cause

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un nouveau scandale agite le Shin Beth, les services de sécurité intérieure israéliens. A peine dix jours après qu'une commission gouvernementale eut mis en cause ce service, trois de ses membres viennent d'être suspendus à la suite de la mort d'un Palestinien au cours d'un interrogatoire, dans des conditions peu claires. Le conseiller juridique du gouvernement, qui fait office de ministre de la justice, M. Yosef Harish, a ordonné une enquête approfondie, le jeudi 12 novembre, apparemment à la demande du premier ministre.

Les faits remontent au 19 juillet. Un Palestinien des territoires occupés, Awad Hamdan, âgé de vingt-trois ans, originaire d'un village de Cisjordanie près de Tulkarem, est appréhendé par le Shin Beth. Celui-ci soupçonne Awad Hamdan, qui revient d'un séjour à l'université en Jordanie, d'appartenir à une organisation interdite. Le jeune homme décédera au cours d'un interrogatoire, quarante-huit heures après son arrestation.

Un rapport d'autopsie affirme qu'il est mort d'une crise cardiaque. Les médecins assurent que le corps ne portait pas de traces de violence, mais la famille soupçonne qu'il a pu être torturé ; elle fait appel à la Cour suprême et la direction du Shin Beth mène alors sa propre enquête. C'est au cours de cette dernière que la direction du service réalise que les trois agents concernés ont menti lorsqu'ils ont été interrogés sur la mort du jeune homme. Une nouvelle autopsie est ordonnée qui, cette fois, fait état d'une mort par pneumonie. Enfin, lorsque l'affaire est révélée, au début de la semaine, par le quotidien israélien *Yedioth Aharonot*, le conseiller juridique du gouvernement ordonne une nouvelle enquête.

De nombreux éditorialistes s'en prennent vivement au Shin Beth, assurant que certains de ses membres n'ont rien appris du récent rapport d'une commission gouvernementale, la commission Landau (*le Monde* du 7 novembre), qui dénonçait la pratique du faux témoignage systématique au sein de ce service et, parfois, ses méthodes d'interrogatoire. Pour le quotidien *Maariv*, *« ce qui est en question, c'est la qualité morale de certaines des personnes qui continuent à occuper de hautes fonctions au sein du Shin Beth »*.

A. FR.

LIBAN

L'ingénieur français blessé au cours d'un attentat est « dans un état désespéré »

Beyrouth *(AFP)*. — L'ingénieur français Richard Gimpel blessé mercredi près de Beyrouth se trouve dans le coma, *« dans un état désespéré »*, après avoir été atteint de trois balles de 9 mm, dont deux dans la nuque et une dans la joue gauche, selon le rapport médical cité le vendredi 13 novembre de source proche de l'enquête.

Selon le rapport médical, les balles qui ont blessé M. Gimpel ont été tirées à moins de 60 centimètres de distance. De source policière, on indique par ailleurs que la vicitime, qui vit au Liban depuis dix ans et travaillait dans une distillerie proche du lieu de l'attentat, était muni d'un pistolet qu'il a utilisé contre ses agresseurs.

L'arme de M. Gimpel s'est enrayée après un premier coup de feu, selon une source proche de l'enquête. Après avoir heurté et immobilisé la jeep Suzuki de M. Gimpel, ses poursuivants sont descendus de leur voiture et l'ont abattu, a-t-on ajouté de même source.

Selon des sources judiciaires à Beyrouth, l'enquête n'a pas pu établir que M. Gimpel ait été victime d'une tentative d'assassinat *« à caractère crapuleux »*. De son côté, l'ambassadeur de France au Liban, M. Paul Blanc, a affirmé, jeudi, à l'AFP que rien ne permettait de dire que cette agression avait *« un caractère politique antifrançais »*.

La milice des Forces libanaises (FL), qui contrôle le « pays chrétien », a accusé, jeudi, *« les pays et les organisations »* hostiles à l'Occident d'être responsables de cet attentat et a demandé aux étrangers vivant à Beyrouth-Est de *« redoubler de précautions et de rester en état d'alerte »*.

URSS : un compte rendu de l'agence Tass

Comment Boris Eltsine a été convaincu de ses torts

L'agence Tass a publié dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 novembre un compte rendu détaillé de la réunion du comité du parti (gorkom) pour la ville de Moscou, qui s'est tenue le mercredi 11 novembre (*le Monde* du 13 novembre) et au cours de laquelle M. Boris Eltsine a été démis de ses fonctions de premier secrétaire.

Il est sans précédent qu'une semblable publicité soit donnée à des débats internes à une organisation du PC soviétique. On peut y voir une extension de la politique de « transparence » préconisée par M. Gorbatchev. Le procédé a également l'avantage de faire porter à M. Eltsine l'intégralité des torts dans la crise que vient de traverser la direction soviétique et de faire apparaître le secrétaire général du PCUS comme bénéficiant du soutien entier de tous ses collègues au sein du bureau politique comme du secrétariat du comité central.



A en juger par le compte rendu de l'agence Tass, c'est M. Gorbatchev qui a ouvert la réunion, rappelant d'abord la discussion qui avait eu lieu lors de la session plénière du comité central le 21 octobre dernier. Cité au style indirect, le secrétaire général du PC soviétique a indiqué que M. Boris Eltsine *« a voulu aborder plusieurs questions qu'il se posait depuis son entrée au bureau politique »* (non inscrites à l'ordre du jour du plénum).

« Cette intervention, poursuit M. Gorbatchev, *a été politiquement immature, extrêmement embrouillée et contradictoire. Eltsine a en fait essayé de mettre en doute l'effort de restructuration entrepris par le PCUS (...) et est allé jusqu'à prétendre que celle-ci n'apportait pratiquement rien aux gens. Les tentatives de Boris Eltsine de donner une image déformée du travail et de l'atmosphère au sein du bureau politique, en premier lieu quant aux questions relevant du principe de collégialité, ont provoqué une réaction particulièrement négative des membres du comité central. »*

M. Gorbatchev poursuit en expliquant qu'il n'y a rien d'*« extraordinaire »* dans le fait que des critiques soient adressées aux organes dirigeants du parti, car *« il ne doit pas y avoir de zones taboues »*. Mais, dit-il, il s'est agi *« en l'occurrence de tout autre chose »*, car Boris Eltsine a *« tenté de détourner les travaux du plénum »*. Vingt-six membres du comité central ont alors participé à un *« échange de vues »* au cours duquel l'intervention du patron de Moscou a été unanimement jugée *« politiquement erronée »*. *« Aucun de ceux qui ont pris la parole*, affirme le chef du Kremlin, *n'a soutenu Boris Eltsine. »*

Le secrétaire général du PCUS dresse alors un rapide inventaire des progrès accomplis depuis deux ans et demi et reproche à Boris Eltsine d'avoir *« placé ses propres ambitions au-dessus des intérêts du parti »*. *« Le bureau politique*, ajoute-t-il, *lui a fait des remarques à ce sujet, et il avait promis d'en tirer les leçons. Mais il n'en fit rien. »* M. Gorbatchev a encore *« expliqué que, dès avant la session plénière du comité central, il savait que Boris Eltsine avait l'intention de démissionner »* et que, à son retour de vacances, il était convenu avec lui qu'*« il n'était pas opportun de débattre cette question à la veille des festivités d'Octobre »*. Ce qui n'a pas empêché le premier secrétaire du gorkom de Moscou de soulever l'affaire en pleine session du comité central.

Le secrétaire général juge *« absurde »* que Boris Eltsine puisse se plaindre d'un *« manque de soutien de la part du secrétariat du comité central »*. Certes, poursuit-il, les *« déclarations énergiques »* de Boris Eltsine ont bénéficié *« dans un premier temps »* du soutien des travailleurs, et des *« changements pour le mieux »* ont été enregistrés dans la capitale. Mais le chef du parti à Moscou a ensuite fait preuve d'*« autoritarisme administratif »*, allant même jusqu'à procéder à *« un second remaniement des cadres contre lequel il avait été mis en garde »*.

L'intervention de M. Gorbatchev a été suivie d'un « débat », au cours duquel M. Eltsine s'est notamment entendu reprocher son *« aventurisme politique »*, son *« manque de tact et de respect envers les cadres »*, sa *« méfiance envers ses collègues »*, ses *« déclarations gauchistes et ultra-radicales »*. On l'accuse d'avoir porté *« un coup dans le dos du parti »* et d'avoir tenté *« de scinder le bureau politique »*. *« Boris Eltsine*, résume Tass, *a acquis ce même syndrome d'autoritarisme contre lequel il s'était lui-même prononcé avec indignation au congrès du parti. Vite, il a cru en son infaillibilité. »*

Il restait à l'intéressé à faire son autocritique. Boris Eltsine s'y livre sur le ton le plus humble. Après avoir affirmé son attachement à *« la ligne du parti »* et sa *« confiance dans la restructuration »*, il explique que *« depuis le début de cette année, il a commencé à se rendre compte qu'il travaillait mal »*. *« L'ambition*, dit-il, *qui est un des principaux traits de mon caractère, s'est manifestée ces derniers temps (...). J'ai essayé de lutter contre elle mais, malheureusement, en vain. » « Moi, communiste*, poursuit-il, *j'ai perdu mon image politique de responsable. Je me sens fort coupable envers l'organisation du parti (...) et certainement je me sens très coupable envers Mikhaïl Gorbatchev qui bénéficie d'un si grand prestige au sein de notre organisation et dans le monde entier. »*

M. Gorbatchev reprend alors la parole pour conclure la réunion. *« Cette leçon*, dit-il, *ne doit pas être oubliée. Cela a été aussi une leçon pour le comité central. »* Sans nier les *« aspects positifs »* de son travail, il estime que Boris Eltsine *« n'a pas été à la hauteur et qu'il n'était pas en mesure de diriger une organisation du parti comme celle de la ville de Moscou »*.

A la suite de quoi, M. Eltsine a été *« libéré de ses fonctions »* pour *« carences graves »*. M. Lev Zaïkov a été *« élu à l'unanimité »* pour lui succéder à la tête du gorkom de la capitale.

Le bureau politique s'est réuni, comme chaque semaine, le jeudi 12 novembre. Le communiqué publié à cette occasion ne fait aucune allusion directe au cas Eltsine et ne donne aucune indication sur l'avenir de ce dernier, qui occupe toujours théoriquement en son sein un poste de « membre suppléant ».

GRANDE-BRETAGNE

Démission surprise de M. Scargill président du syndicat des mineurs

LONDRES
de notre correspondant

M. Arthur Scargill, le fougueux président du syndicat des mineurs, a pris tous ses adversaires à contrepied en annonçant à l'improviste, le jeudi 12 novembre, qu'il démissionnait de ses fonctions. Les quatre-vingt-dix mille adhérents du National Union of mineworkers (NUM) sont donc appelés aux urnes sur leur lieu de travail, le 22 janvier prochain, pour élire un nouveau président. Celui-ci pourrait bien être... M. Scargill lui-même, qui est candidat à sa propre succession.

Le leader des mineurs a créé la surprise, ce qui est bien dans son caractère. A quarante-neuf ans, M. Scargill est un personnage à la fois flamboyant et contesté. Il a mené avec passion l'interminable grève des mineurs, de 1984-1985, qui s'est soldée par un échec. Marxiste convaincu, il refuse l'évolution évidente de la classe ouvrière britannique. Face aux revers successifs, il s'est radicalisé en adoptant des positions *« de rupture »*. Il est probablement le plus anticapitaliste des responsables syndicaux du Royaume-Uni.

Extrémisme verbal et méthodes abruptes

M. Scargill s'est mal remis de ce qui a été perçu, non sans raison, comme sa défaite personnelle dans un duel avec Mme Thatcher, lorsque les mineurs sont redescendus dans les puits en mars 1985 sans avoir rien obtenu et après avoir perdu un an de salaire. Il n'est plus le même depuis cet épisode désastreux qui a symbolisé le déclin du syndicalisme en Grande-Bretagne. Le leader syndical avait à l'évidence besoin de redorer son blason en retrouvant la confiance de la base.

Lorsque M. Scargill avait été élu président en 1981, son syndicat comptait plus de deux cent mille membres. Il en a moins de la moitié aujourd'hui. La faute n'en revient pas seulement à la « désindustrialisation » et aux fermetures de puits. M. Scargill, par son extrémisme verbal et ses méthodes abruptes, est partiellement responsable de cette chute libre. Le fiasco de la grève de 1984-1985 est à l'origine de l'apparition d'un syndicat « jaune » qui n'a cessé de gagner du terrain depuis deux ans.

M. Scargill a pourtant de fortes chances d'être réélu en janvier. Il a en effet laissé très peu de temps à ses adversaires pour s'organiser. Les candidatures doivent être déposées d'ici au 14 décembre. De l'avis général, le président sortant ne peut être battu que par une personnalité qui rallierait à la fois les modérés et ceux qui, à gauche, sont brouillés avec lui. Si ses adversaires se présentent en ordre dispersé, il est assuré d'être reconduit. Or les modérés auront du mal à se regrouper avec des gauchistes hostiles non pas aux idées, mais au style personnel de M. Scargill.

M. Scargill a également été habile face au gouvernement. Il risquait, à terme, de tomber sous le coup d'une loi édictée par Mme Thatcher, qui fait obligation aux dirigeants syndicaux de se représenter périodiquement devant leurs adhérents. Le président sortant affirme que rien, légalement, ne le contraignait à remettre son mandat en jeu. La pression était devenue sinon juridique, du moins morale.

En 1981, l'intéressé avait été élu par 70 % des mineurs syndiqués face à trois adversaires « de droite ». Un des thèmes de la campagne qui a commencé vendredi est la « semaine de six jours ». Les syndicalistes modérés sont prêts à accepter de travailler, à l'occasion, six jours par semaine, et, en tout cas, à accepter des horaires « souples » en fonction des besoins de la production. M. Scargill s'y oppose au nom des grands principes et du combat contre le chômage.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Assassinat de deux membres de la communauté sikh

Londres *(AFP, AP)*. — Deux personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées, mercredi soir 11 novembre à Londres, par deux hommes d'origine indienne qui ont ouvert le feu au cours d'une réunion de la communauté sikh.

La cible principale de l'attentat était apparemment un religieux sikh modéré, M. Darschan Das Vasdev, qui est mort au cours de son transfert à l'hôpital. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un réglement de comptes entre modérés et extrémistes de l'importante communauté sikh de Londres. Le religieux tué était connu pour ses prises de position hostiles à la revendication d'indépendance des mouvements sikhs extrémistes.

Le quatrième sommet ibérique

Le Portugal n'envisage pas d'accueillir les appareils américains qui quitteraient l'Espagne

Le quatrième sommet ibérique, qui a réuni, le mercredi 11 et le jeudi 12 novembre à Madrid, les chefs des gouvernements espagnol et portugais, MM. Felipe Gonzalez et Anibal Cavaco Silva, s'est conclu par un vigoureux plaidoyer pour *« une Europe équilibrée »*. *« Nous voulons éviter le développement d'une Europe à deux vitesses, et lutter pour le développement d'une Europe équilibrée »*, sont convenus les deux dirigeants.

Les questions communautaires ont constitué la toile de fond des deux séries d'entretiens entre MM. Gonzalez et Cavaco Silva. Les deux chefs de gouvernement ont souligné leurs *« convergences »* sur la réforme communautaire, notamment sur celle du budget de la CEE. Ils ont souhaité que les dépenses communautaires soient résolument orientées vers une plus grande cohésion de la CEE, avant la réalisation du marché unique en 1992.

Concernant l'éventuelle adhésion des deux pays à l'UEO, celui-ci a affirmé que *« l'Espagne n'est pas pressée »*, et que les deux pays adhéreront à cette organisation *« le moment venu »*.

Les entretiens ont également porté sur la question des bases aériennes dont les Etats-Unis disposent sur le territoire espagnol et dont le sort est actuellement en cours de négociation entre Washington et Madrid.

Le premier ministre portugais a affirmé, à ce propos, que *« jamais n'avait été envisagé un éventuel transfert au Portugal »* des soixante-douze chasseurs américains F-16, actuellement basés près de Madrid, à Torrejon-de-Ardoz, et dont l'Espagne exige le départ. Cette question est le principal point d'achoppement des négociations hispano-américaines sur la réduction des forces américaines stationnées sur quatre bases en territoire espagnol, soit 12 500 hommes. — *(AFP.)*

Diplomatie

Le projet d'accord sur les missiles intermédiaires

Des difficultés demeurent dans le domaine de la vérification

Washington, *(AFP)*. – Le gouvernement américain a reconnu, le jeudi 12 novembre, qu'un nouveau problème, dû à la similitude de deux missiles soviétiques, avait surgi dans la mise au point du traité sur les missiles intermédiaires (FNI), mais il s'est efforcé d'en minimiser l'importance.

Estimant qu'il ne s'agissait pas d'un *« obstacle majeur »*, M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que les Etats-Unis continuaient à *« être confiants »* que le traité pourrait être achevé avant le 7 décembre, date de la rencontre au cours de laquelle le président Reagan et le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, doivent le signer.

Notant que les négociateurs ont résolu certains problèmes, M. Redman a cependant ajouté que, *« dans certains domaines, les progrès n'ont pas été aussi rapides »* que Washington l'aurait souhaité.

Le nouveau problème tient aux similitudes entre le missile intercontinental mobile soviétique SS-25 et les SS-20, à portée intermédiaire, qui doivent être éliminés par le traité.

En conséquence, les Etats-Unis ont demandé, dans le cadre de la vérification de l'accord, le droit d'étendre leurs inspections aux SS-25.

Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, avait rejeté sur les Etats-Unis, plus tôt dans la journée à Moscou, la responsabilité des difficultés rencontrées à Genève.

Le porte-parole soviétique avait déclaré que ces difficultés ont été provoquées par des *« propositions présentées à la dernière minute par la partie américaine, qui souhaite inclure les missiles balistiques intercontinentaux soviétiques (ICBM) dans les dispositions de vérification »* du traité sur les FNI.

M. Redman a répliqué que le problème avait surgi lorsque les négociateurs soviétiques ont finalement donné à leurs homologues américains des renseignements sur les missiles soviétiques qu'ils réclamaient depuis longtemps. C'est alors, selon M. Redman, que les Etats-Unis se sont aperçus que les SS-25 et les SS-20 avaient un premier étage identique, ce qui, a-t-il dit, *« a soulevé un nouveau problème de vérification »*.

Avec l'approche de la date du sommet, le principal négociateur américain, M. Max Kampelman, se rend à Genève pour s'y entretenir dimanche soir et lundi avec le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Youli Vorontsov, afin de tenter de faire avancer les négociations. Américains et Soviétiques ont également évoqué la possibilité d'une nouvelle rencontre des chefs de la diplomatie des deux pays, MM. George Shultz et Edouard Chevardnadze. M. Redman a déclaré jeudi qu'il n'y avait pas actuellement de projets dans ce sens.

Le sommet franco-allemand de Karlsruhe

Union sacrée sur les questions monétaires

La France et la RFA ont décidé de créer avant le 22 janvier 1988 un « comité économique et financier franco-allemand », qui sera une instance de concertation et de coordination des politiques économiques et monétaires, a-t-on annoncé, le vendredi 13 novembre, au sommet franco-allemand de Karlsruhe.

KARLSRUHE
de nos envoyés spéciaux

La réévaluation du mark n'est pas à l'ordre du jour du sommet franco-allemand de Karlsruhe. C'est le premier message contenu dans le communiqué commun publié, dès le jeudi 12 novembre, au premier soir de la rencontre, par les ministres des finances des deux pays, MM. Balladur et Stoltenberg.

Les deux ministres ont tenu à réaffirmer la détermination sans faille de leurs pays à maintenir dans ses marges actuelles la parité du franc et du mark au sein du système monétaire européen. C'était parer au plus pressé. La perspective de cette rencontre franco-allemande, dans les circonstances actuelles, avait, en effet, alimenté les rumeurs sur un réajustement des parités monétaires.

C'est avec un soulagement non dissimulé que les responsables des deux pays ont constaté au moment de se rencontrer une certaine stabilisation des taux de change, un arrêt de la chute du dollar et l'annonce d'un déficit du commerce extérieur américain pour le mois dernier moins catastrophique que prévu (14,08 milliards de dollars).

Ce répit a permis aux Français et aux Allemands de mettre en valeur à Karlsruhe l'accord qui règne entre eux sur l'analyse des causes de la crise actuelle : les premiers ont passé sous silence les reproches qu'ils font aux seconds pour leur rigidité, en matière de gestion des taux d'intérêt notamment, et l'on a, d'une même voix, renvoyé la balle dans le camp américain, en insistant sur l'intérêt bénéfique et stabilisateur des mesures prises de concert la semaine dernière par la Banque de France et la Bundesbank (baisse de certains taux d'intérêt à Bonn et augmentation à Paris).

Durement éprouvé par la baisse du dollar, le système monétaire européen entend se défendre bec et ongles. Une sorte d'union sacrée, surmontant les divergences politiques, tant françaises qu'allemandes, a été proclamée à Karlsruhe, où les deux ministres des finances se sont engagés, dès que les Américains auront pris les décisions qu'on attend d'eux, à adopter les mesures *« de nature à assurer un développement plus stable des marchés financiers et des marchés des changes »*. L'appel aux Etats-Unis est clair : stoppez la chute du dollar car *« une baisse supplémentaire aggraverait les difficultés de l'économie internationale et des Etats-Unis eux-mêmes »*, dit le communiqué commun.

Brigade et hélicoptère

Ces précisions étaient nécessaires pour permettre au cinquantième sommet franco-allemand de se consacrer à son véritable ordre du jour, c'est-à-dire la présentation aux opinions publiques des résultats de longs mois de travail commun dans les domaines de la défense de l'espace, des transports et des télécommunications. Selon les porte-parole des ministères de la défense des deux pays, la brigade franco-allemande, enfant chéri du chancelier Kohl, devrait voir le jour. Un texte déterminant sa composition, son degré d'intégration et son lieu de stationnement (Böblingen, près de Stuttgart, en Bade-Wurtemberg) devait être présenté à l'issue de ce sommet. Resteront à définir les missions de cette brigade, une tâche qui pourrait être achevée par les experts en janvier, pour le vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée, à moins que l'on n'en charge le futur conseil de défense franco-allemand lui-même, dont la conception est en cours.

MM. Giraud et Wörner ont d'autre part signé vendredi un accord donnant le feu vert à la construction de l'hélicoptère de combat franco-allemand, les derniers obstacles à sa réalisation ayant été levés : cet appareil sera pourvu d'un système de vision nocturne à infrarouges européen, alors que, jusque-là, les Allemands penchaient plutôt pour l'adoption d'un système américain.

M. Douffiagues, ministre des transports, est du voyage et s'est entretenu, jeudi, avec son homologue de la question du TGV Nord, sur laquelle des blocages semblent aussi avoir cédé : on envisage d'associer des industriels français au système allemand ICE et des industriels allemands au système du TGV.

D'autre part, les Allemands vont bientôt pouvoir goûter aux joies des messageries, leurs dirigeants ayant abandonné leur opposition à l'introduction du minitel en RFA. Dans un premier temps, les firmes françaises travaillant en Allemagne pourront bénéficier des services du minitel, les Allemands étant invités ensuite à élaborer des serveurs adaptés à leur marché. Une première brèche est ainsi ouverte dans le système désuet des postes et télécommunications ouest-allemandes, qui débouche sur d'autres perspectives : le développement du téléphone numérique, des cartes à mémoire et des fibres optiques.

Avant Copenhague

La deuxième priorité du sommet de Karlsruhe était d'aplanir les divergences franco-allemandes concernant la politique communautaire, avant le conseil européen de Copenhague des 4 et 5 décembre. Avant même la réunion des ministres concernés, essentiellement ceux de l'agriculture et des finances, on avait déjà déblayé le terrain sur des sujets aussi importants que le financement du budget communautaire et les prix agricoles. *« Les deux pays auront une position commune à Copenhague »*, disait-on jeudi dans l'entourage de M. Jacques Chirac. C'est sans doute vrai sur la réforme des fonds structurels européens et la négociation agricole, mais cela l'est moins sûrement sur l'attitude à adopter à propos de la contribution britannique au budget de la CEE : les Allemands semblent prêts, en effet, à l'épreuve de force avec Mme Thatcher, alors que les Français seraient plus tentés par la recherche d'un compromis.

En tout état de cause, l'intérêt des Allemands était de régler ici, à Karlsruhe, le maximum de questions en suspens, car ils sont bien conscients que leur présidence de la Communauté, qui commencera en janvier, pourrait être gravement obérée par une cacophonie franco-allemande.

On aura peu parlé jeudi des rapports Est-Ouest et des perspectives ouvertes par le sommet Reagan-Gorbatchev, le 7 décembre à Washington. Un quotidien ouest-allemand, le *General Anzeiger*, réputé proche de M. Genscher, avait pourtant semé le trouble dans la délégation française en annonçant, jeudi matin, à grand fracas, que le ministre des affaires étrangères ouest-allemand était sur le point de proposer une conférence internationale sur les armes nucléaires à très courte portée. Un démenti immédiat du ministère des affaires étrangères et un jugement sans appel du porte-parole du chancelier *(« Une totale ineptie »)* ont provisoirement clos le débat sur cette fameuse troisième « option zéro » qui inquiète tant Paris. Ces questions devaient être abordées, sinon éclaircies, lors de l'entretien à trois de MM. Kohl, Mitterrand et Chirac, vendredi matin.

LUC ROSENZWEIG et CLAIRE TRÉAN.

Quand Matignon dispute à l'Elysée le « rôle moteur »

KARLSRUHE
de notre envoyée spéciale

La coopération franco-allemande est décidément bien entrée dans le débat de politique intérieure française. On s'arrachait, le jeudi 12 novembre à Karlsruhe, entre les services du premier ministre et ceux du président de la République, les mérites des progrès accomplis dans le rapprochement avec la République fédérale.

On a assisté plus exactement à une offensive appuyée de Matignon qui tente de combler – mais bien tardivement – l'incontestable avance prise en ce domaine par l'Elysée. Jeudi matin, les services du premier ministre soulignaient à Paris le *« rôle moteur »* joué par le gouvernement dans l'aboutissement du projet de l'hélicoptère de combat franco-allemand. Narquois et serein, l'entourage du président de la République, après un rappel de la chronologie de la coopération militaire avec les Allemands, exprimait sa satisfaction de voir le premier ministre mettre sa légendaire énergie au service d'une aussi juste cause.

Dans la soirée, un représentant de Matignon insistait pesamment sur le fait que M. Balladur était venu à Karlsruhe dans l'avion de M. Jacques Chirac et non dans celui du président Mitterrand comme les autres ministres. Autrement dit, c'est avec Jacques Chirac qu'on prépare les entretiens sur les sujets les plus graves du moment, en l'occurrence les questions budgétaires.

Même si l'Elysée est incontestablement l'interlocuteur privilégié de la chancellerie fédérale, ces escarmouches cohabitationnistes obligent les Allemands de l'Ouest à des précautions et à des acrobaties diplomatiques dont certains se passeraient volontiers.

C. T.

Minitel : la fin d'un différend

La vente du minitel français est désormais autorisée en Allemagne fédérale, grâce à l'accord d'agrément signé par les ministres français et allemand des postes et télécommunications, MM. Gérard Longuet et Christian Schwarz-Schilling.

Cet accord, à l'occasion du sommet franco-allemand de Karlsruhe, met fin à un différend de plusieurs mois, né des particularismes propres aux deux administrations.

L'existence dans le minitel d'un « modem » (modulateur démodulateur) totalement intégré à l'électronique de l'appareil était contestée par la Bundespost, qui exige des appareils de communication de ce type qu'ils possèdent un « modem » externe pour être homologués.

En décembre dernier, la France avait déposé une plainte devant la Commission européenne, en vertu de l'article 30 du traité de Rome sur les obstacles non tarifaires aux échanges commerciaux entre les pays de la CEE.

A TRAVERS LE MONDE

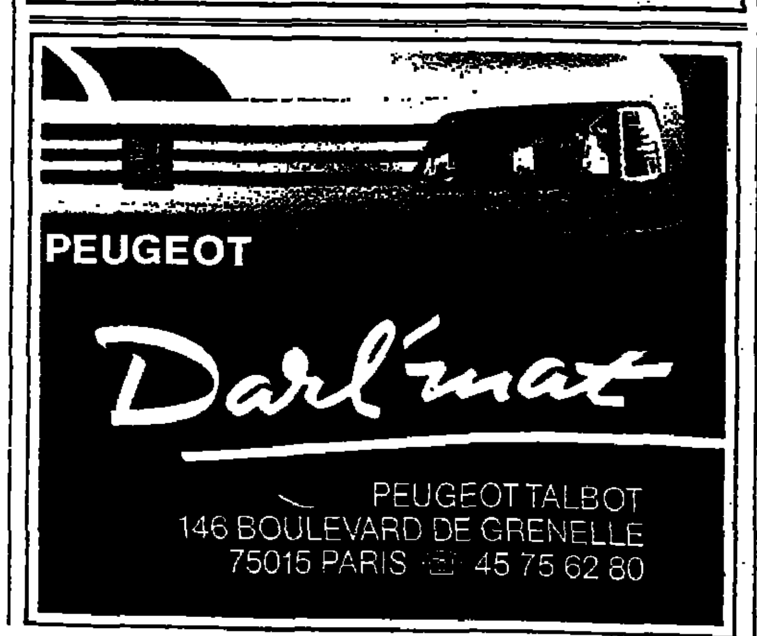
El Salvador

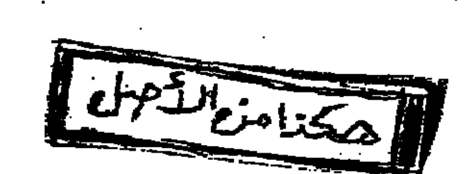
Un employé de l'ambassade américaine assassiné

Un employé de l'ambassade américaine au Salvador et un policier ont été tués, jeudi 12 novembre, en pleine rue, lors de deux incidents séparés. Selon la police, l'employé de l'ambassade, Billy Mejico Quinteros Martinez, trente-trois ans, était garde du corps d'un colonel américain du bureau de l'attaché militaire et occupait les fonctions de chauffeur. Auparavant, un policier avait été abattu dans le quartier de San-Jacinto, peu après que la radio clandestine du Front Farabundo Marti de libération nationale, Radio-Venceremos, a appelé ses unités urbaines à intensifier leurs actions en réponse aux offensives militaires du gouvernement contre la guérilla.

D'autre part, le médecin français Dominique Servais, qui avait disparu au Salvador le 21 octobre dernier, devrait arriver à Paris ce vendredi 13 novembre. Selon le Quai d'Orsay, Mme Servais, membre du Secours populaire, a été recueillie le 11 novembre à San-Salvador par l'ambassadeur de France. – *(AFP, Reuter.)*

● **Trois Libyens expulsés de Suisse.** – Trois Libyens vivant en Suisse, soupçonnés de vouloir assassiner des opposants au régime du colonel Kadhafi, ont été arrêtés, le mercredi 11 novembre, à Genève et expulsés le jour même vers la Libye sur ordre du ministère public helvétique, a annoncé, jeudi, son porte-parole. L'un d'entre eux est connu comme étant un officier des services de renseignements libyens. Il était porteur d'un passeport diplomatique. Un autre a été trouvé en possession, outre de son passeport libyen, de deux passeports vénézuéliens vraisemblablement falsifiés. D'après la police suisse, qui se fonde aussi sur *« des informations provenant de l'étranger »*, ces trois Libyens voulaient également *« attenter à la vie d'autres étrangers vivant en Suisse »*. – *(AFP.)*





ANGOLA : la guerre civile

L'UNITA a repoussé la plus importante offensive gouvernementale depuis douze ans

JAMBA (sud-est de l'Angola)
de notre envoyé spécial

Après douze ans de guerre civile, la plus grande offensive jamais lancée par les forces gouvernementales angolaises contre les rebelles de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) a échoué. Selon Jonas Savimbi, président du mouvement insurrectionnel, des combats se déroulent encore à proximité de Cuito-Cuanavale, mais la bataille est pratiquement terminée.

Une fois encore, le verrou de Mavinga, dernier obstacle avant Jamba – capitale provisoire de l'UNITA à 200 kilomètres au sud-est – a tenu bon. L'offensive lancée il y a quatre mois par dix-huit mille soldats, des FAPLA (Forces armées populaires de libération de l'Angola) épaulés par les Cubains et les Soviétiques, a été définitivement stoppée le 3 octobre sur la rivière Lomba, à proximité de Mavinga.

Aucun détail n'a été donné sur le déroulement des combats et l'intensité de l'engagement. D'après l'UNITA, ces combats, les plus importants jamais menés par les rebelles nationalistes, ont entraîné depuis le début de l'attaque la mort de 1 984 soldats angolais, de 27 Soviétiques et de 21 Cubains, et fait plus de 5000 blessés, alors que l'UNITA, pour sa part, fait état de 155 tués et de 662 blessés.

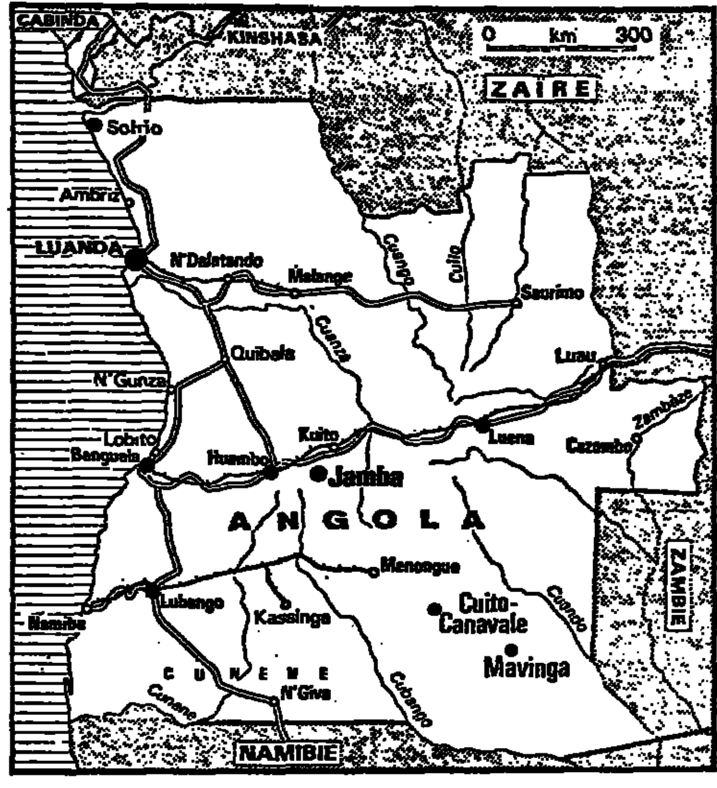
Pour Jonas Savimbi, les pertes infligées mettent le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) dans l'impossibilité de tenter une nouvelle offensive en 1988, lors de la prochaine saison sèche, qui, seule, permet le déploiement de forces tactiques. D'autant, estime-t-il, que, désormais, les troupes gouvernementales sont privées de leur supériorité aérienne et dans l'incapacité d'utiliser massivement les blindés. Et cela, selon le général Savimbi, grâce à l'acquisition de missiles antichars *« les plus performants à l'heure actuelle »* et de missiles antiaériens.

Le chef rebelle s'est refusé, au cours d'une conférence de presse, à donner les noms de ces engins, dont son armée est dotée pour la première fois. Il les aurait prétendument oubliés. Mais il ne fait plus de doute que l'UNITA est maintenant en possession des fameux Stinger (antiaériens), TOW (antitanks) et vraisemblablement des missiles de fabrication française Milan. Jonas Savimbi n'a pas voulu confirmer la livraison de ces derniers, se bornant à déclarer qu'il avait *« des amis en France, en Afrique et dans les pays arabes »*.

Prisonniers cubains

Mercredi 11 novembre, au cours d'un impressionnant défilé militaire à l'occasion du douzième anniversaire de l'indépendance nationale, une importante quantité de matériels récupérés sur l'ennemi a été présentée (tanks et transporteurs de troupes soviétiques, camions brésiliens, batteries de lance-missiles) ainsi qu'un peu plus de deux cents prisonniers angolais, pour la plupart très jeunes, certains ayant à peine quinze ans.

Deux prisonniers de choix, deux Cubains, le lieutenant-colonel Manuel Roca Garcia et le capitaine Ramos Cacadas, ont assisté à ce défilé, symbole de leur déroute. Leur Mig-21 a été abattu, le 28 octobre, sans doute par un missile Stinger. Une prise qui, pour le général Savimbi, devrait amener Fidel Castro à réfléchir, car, selon lui, après une présence de douze années des troupes cubaines en Angola, actuellement estimées à trente-sept mille hommes, celle-ci *« ne leur a pas permis d'obtenir quoi que ce soit »*.



L'UNITA contrôle toujours un tiers du territoire et tient plus que jamais tête aux forces régulières, en dépit de l'ampleur et de l'envergure de la dernière offensive de Luanda. Mais ce succès a-t-il été acquis uniquement par les forces de l'UNITA ? Les Sud-Africains sont-ils intervenus pour faire pencher la balance ? Le président a réfuté catégoriquement la présence de troupes de Pretoria aux côtés de ses hommes dans les combats et l'intervention des appareils sud-africains, affirmant qu'aucun avion n'avait été abattu contrairement à ce qu'a annoncé Luanda. Enfin, il a démenti le soutien de l'artillerie de ceux qu'il appelle *« ses alliés »* et plus particulièrement des fameux canons G-5, un obusier performant de l'armée de Pretoria.

S'il reconnaît que le régime du président Botha lui a prêté aide et assistance, c'est uniquement sous la forme de fourniture de munitions ou d'argent pour s'en procurer, sans autre précision. Comme les Américains d'ailleurs, son autre *« allié »*.

Par un hasard qui est loin d'être fortuit, l'état-major de l'armée à Pretoria a publié, mercredi, à la veille de la conférence de presse de Jonas Savimbi, un communiqué dans lequel il fait état pour la première fois dans l'histoire de ce long conflit d'une intervention directe de ses forces, lundi 9 novembre, dans la province Cuando-Cubango. Une participation aux combats, dont l'endroit n'est pas précisé, et qui se serait soldée par un affrontement avec les troupes cubaines et soviétiques, selon Pretoria. Quatre soldats seulement ont officiellement péri au cours de cet engagement, qui se poursuit toujours.

Une déclaration qui a « surpris » Jonas Savimbi, lequel se demande qu'elle est la raison d'être de ce communiqué pour le moins inhabituel, alors que, pour lui, *« la bataille est terminée »*. Une manière de l'embarrasser ? Une façon de dévaluer sa victoire ? Jonas Savimbi n'en continue pas moins de contester ouvertement l'intervention et explique l'attitude de Pretoria par la volonté de partager les fruits du succès militaire. *« La défaite est orpheline,* dit-il, *la victoire a beaucoup de pères. »*

Il reste que, désormais, l'Afrique du Sud revendique sa participation au combat en Angola en soutien à l'UNITA et qu'elle n'hésite plus à rompre la loi du silence, quitte à gêner considérablement son protégé. Et cela dans le but d'apparaître comme le rempart du monde libre contre l'« agression soviéto-cubaine » dans la région. Un changement de stratégie dont Pretoria n'a, semble-t-il, pas pris la peine d'informer l'ardent nationaliste Savimbi, et qui l'a même piégé à dessein, en annonçant la nouvelle juste avant qu'il crie victoire devant la presse internationale.

Le chef de l'UNITA ne s'est pas pour autant départi de sa belle assurance et de sa conviction que, un jour ou l'autre, le MPLA s'assoira en face de lui à la table des négociations. Il a renouvelé son offre de pourparlers de paix en vue de la réconciliation nationale, demandant au président Arap Moi, du Kenya, de reprendre son ancien rôle d'intermédiaire. Il a demandé à un autre chef d'Etat, le général Ibrahim Babangida, du Nigéria, d'intervenir également *« pour prendre la situation en main avant qu'elle n'échappe à l'influence africaine »*. Jonas Savimbi entend profiter de ces succès militaire, même altérés par les déclarations sud-africaines intempestives, pour faire comprendre à Luanda et à ses alliés qu'il n'y a pas d'issue militaire et que la solution de ce conflit meurtrier doit passer par la table des négociations.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ETHIOPIE

Menace d'une nouvelle famine
selon la Croix-Rouge

BERNE
de notre correspondant

Une nouvelle famine menace l'Ethiopie si rien n'est entrepris dans les plus brefs délais. Ce cri d'alarme a été lancé jeudi 12 novembre à Genève par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). L'appel s'adresse autant à la communauté internationale, invitée à assister les organisations humanitaires, qu'à toutes les forces en présence pressées de faciliter l'acheminement des secours aux populations menacées par la sécheresse.

Se référant aux informations recueillies sur place par les experts unanimes, le CICR prévoit que *« des millions de personnes vivant dans les zones de conflit du nord de l'Ethiopie n'auront plus rien à manger d'ici un ou deux mois »*.

Afin de prévenir la répétition d'un drame analogue – ou peut-être plus grave encore – que la famine de 1984-1985, l'organisation humanitaire a décidé de prendre les devants avant qu'il ne soit trop tard. D'où cette campagne de sensibilisation : *« Ouvrir les routes de la survie. »*

Comme l'a expliqué M. Cornelio Sommaruga, le nouveau président du CICR, cette initiative poursuit un double objectif : permettre aux organisations de secours de transporter des vivres en toute sécurité jusque dans les villages des zones de conflit touchées par la sécheresse, et, dans la mesure du possible, aider les habitants sur place afin d'éviter des exodes massifs de population.

Si les moyens ne manquent pas, le problème est d'atteindre les Ethiopiens dans le besoin. En raison de l'insécurité qui règne sur les routes, le CICR et la plupart des autres organisations humanitaires sont pratiquement empêchés d'accomplir leur mission.

Le 23 octobre, un convoi des Nations unies transportant 450 tonnes de secours avait été entièrement détruit par une attaque revendiquée par les mouvements de libération érythréen et tigréen. Pourtant, selon le CICR, le temps presse. *« Dans les provinces septentrionales »*, a déclaré M. Sommaruga, *« certaines régions ont perdu plus de 80 % de leurs récoltes. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **SOUDAN : l'ALPS annonce la prise d'une ville de garnison.** – L'Armée de libération du peuple soudanais (ALPS) a annoncé, le jeudi 12 novembre, avoir pris le contrôle de Kurmuk, ville de garnison située dans le nord du Soudan. La radio de l'ALPS, captée à Nairobi, rapporte que le mouvement rebelle contrôle la ville de garnison située à la frontière éthiopienne, ainsi que des villages avoisinants. – *(Reuter.)*

Un échec pour N'Djamena

L'ONU n'examinera pas le conflit tchadien

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

Présenté par le gouvernement tchadien, le dossier intitulé « L'agression et l'occupation du Tchad par la Libye » ne sera pas examiné par l'Assemblée générale des Nations unies. Celle-ci a, en effet, repoussé, le jeudi 12 novembre, la proposition tchadienne par une majorité de soixante-sept voix. Cinquante-deux délégations se sont prononcées pour l'inscription, alors que vingt et un pays se sont abstenus.

Ce vote très serré est l'aboutissement d'un curieux processus. Contré par une violente offensive diplomatique libyenne, le projet s'est heurté à deux obstacles : le groupe africain d'abord, dont les ténors tenaient à empêcher les Nations unies de mettre le pied dans un conflit considéré comme régional, l'aspect idéologique du sujet ensuite.

Dans son discours prononcé le mois dernier au nom de l'OUA, dont il assure actuellement la présidence, le chef de l'Etat zambien, M. Kenneth Kaunda, avait demandé que le processus de médiation engagé par l'OUA ne soit pas perturbé par un débat aux Nations unies. Bien que ces initiatives – notamment la réunion du comité *ad hoc* à la fin du mois de septembre à Lusaka – n'aient pas apporté de résultats tangibles, la Zambie a maintenu sa position ; l'Assemblée a sans doute été sensible, lors de son vote de jeudi, à l'argument de M. Kaunda, car le respect des volontés des groupes géographiques demeure sacré.

A cela s'ajoutait l'aspect idéologique : étant donné le soutien accordé au Tchad par la France et les Etats-Unis, la Libye a trouvé, grâce au jeu éternel des vases communicants, des appuis quasi automatiques auprès du bloc soviétique.

Ch. L.

Afrique

TUNISIE

Le procès de cinq dirigeants islamistes est reporté au 23 novembre

Le nouveau chef de l'Etat tunisien, M. Zine El Abidine Ben Ali, a présidé, jeudi 12 novembre, le premier conseil des ministres depuis son accession à la magistrature suprême. Il a demandé à son gouvernement de *« s'atteler à un travail sérieux dans la cohésion »*. En dépit des assurances données par le nouveau premier ministre, M. Baccouche, certains journalistes français ont rencontré ces jours derniers quelques difficultés dans leur travail. Selon les autorités, ces désagréments ne devraient toutefois pas se reproduire. D'autre part, M. Mahmoud Mestiri, nouveau ministre tunisien des affaires étrangères, devait être reçu vendredi à Paris par M. Jean-Bernard Raimond.

TUNIS
de notre correspondant

La Cour de sûreté de l'Etat a renvoyé, le jeudi 12 novembre, au 23 novembre la poursuite de l'examen des cas des cinq dirigeants islamistes qu'elle avait condamnés par contumace en septembre et qui furent arrêtés par la suite.

Dès leur arrestation, les condamnés avaient fait opposition à l'arrêt rendu par la Cour, et celle-ci avait un délai d'un mois pour se prononcer sur la recevabilité de leurs démarches, qui ont été acceptées.

Le président de la Cour, M. Hachemi Zamel, a rappelé les chefs d'accusation retenus contre chacun d'entre eux : tentative de modifier la forme du gouvernement, incitation des citoyens à s'armer les uns contre les autres et à porter le désordre, le pillage et le meurtre sur le territoire, en intelligence avec une puissance étrangère – l'Iran, – constitution de dépôts d'armes, etc.

Il a ensuite appelé un à un les cinq condamnés qui n'avaient pas été entendus par le juge d'instruction pour procéder à leur interrogatoire : MM. Ali Laaridh (condamné à mort), Fadhel Beldi (travaux forcés à perpétuité), Mohamed Trabelsi (vingt ans de travaux forcés), Salah Boughanmi et Abdelmajid Zar (tous deux dix ans de travaux forcés).

Tous ont reconnu qu'ils appartenaient au Mouvement de la tendance islamique, affirmant que celui-ci ne cherchait pas à renverser le régime. Ils ont nié toute responsabilité dans les actes de violence, les condamnant même, et se sont inscrits en faux contre l'accusation de collusion avec l'Iran.

Somme toute, ils n'ont fait que répéter ce qu'avaient déjà dit leurs cinquante camarades qui avaient comparu en état d'arrestation lors du procès de septembre. Six autres islamistes condamnés eux aussi par contumace et arrêtés plus récemment devraient comparaître ultérieurement devant la Cour.

MICHEL DEURÉ.

● **MADAGASCAR : une visite de M. Foccart.** — M. Jacques Foccart, conseiller spécial de M. Chirac pour les affaires africaines, effectue, depuis le 11 novembre, une visite de cinq jours à Madagascar dans le cadre d'une tournée dans l'océan Indien. M. Foccart, qui devait être reçu par le président Ratsiraka, s'était rendu auparavant à Djibouti et aux Seychelles et il se rendra ensuite à l'île Maurice, aux Comores et au Mozambique. M. Foccart est accompagné du général Bernard-Marie Norlain, principal conseiller militaire de M. Chirac. — *(Reuter.)*

● **NIGER : les obsèques du président Kountché.** — M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, M. Jacques Boyon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, et le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des forces armées, devaient représenter, vendredi 13 novembre, le gouvernement français aux obsèques du chef de l'Etat nigérien, le général Seyni Kountché. Le président de la République devait être représenté par M. Jean-Christophe Mitterrand, son conseiller pour les affaires africaines.

Asie

BANGLADESH : la poursuite des manifestations

La police reçoit l'ordre de tirer à vue

DACCA
de notre envoyé spécial

Dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 novembre, la police et les forces paramilitaires ont reçu l'ordre de tirer à vue sur tout individu en train de commettre des violences. Si les téléspectateurs sont toujours privés de la moindre image montrant des affrontements, le pouvoir a cependant renoncé à entretenir l'illusion d'un pays au travail, d'un échec de la mobilisation populaire et de la désunion de l'opposition et parle maintenant de la nécessité de mettre fin à l'*« anarchie »*. En dépit ou à cause de l'arrestation de ses deux principaux chefs de file *(le Monde* du 13 novembre), l'opposition est déterminée à aller jusqu'au bout, à savoir forcer le président à se démettre.

L'escalade de la violence va sans doute s'intensifier : les dirigeants de l'opposition savent qu'ils ne pourront pas rééditer avant quelque temps cette mobilisation, ne serait-ce que parce que les couches les plus défavorisées de la population consentent des sacrifices importants en suivant le mot d'ordre du Hartal, qui interdit toute activité. Cette logique comporte cependant d'autres inconnues : la journée de jeudi a été marquée par des affrontements d'un type nouveau, mettant aux prises des militants du parti au pouvoir, le Jatiya, à ceux des deux principales formations de l'opposition, la Ligue Awami et le BNP, au cours de véritables combats de rue.

Risques de débordement

Même si la situation est encore, dans l'ensemble, contrôlée par les forces de l'ordre et si le nombre des victimes reste limité – trois morts et probablement plus de deux cents blessés dans la journée de jeudi, – le risque d'un débordement des dirigeants de l'opposition par la base commence à se profiler. Des milliers de jeunes désœuvrés n'obéissent à aucun mot d'ordre politique et veulent seulement en découdre avec les forces de l'ordre. Les actes de vandalisme pur et simple commencent à se multiplier : véhicules brûlés, bâtiments partiellement incendiés et déprédations de toutes sortes.

La décision des autorités de vider le campus universitaire de ses occupants n'a pas, d'autre part, suffi à stopper la fabrication de bombes artisanales. Jeudi, dans le quartier de Rampura, où sont situés les bureaux de la télévision, une bombe a été lancée, à partir des toits, sur un camion rempli de policiers. L'un d'entre eux a été tué sur le coup et un autre grièvement blessé. Enfin, avec l'assignation à résidence des dirigeants de la Ligue Awami et du BNP, un problème de direction de l'opposition va se poser à terme. D'autant que ces deux mouvements sont beaucoup moins structurés que le Jammat-E-Islami (le parti islamique) et le Parti communiste du Bangladesh, deux formations plus radicales.

La journée de vendredi devait être en principe consacrée au *« gayebana zanaja »* (la prière des morts), en hommage aux dix victimes tombées depuis mardi dernier. Mais différentes manifestations étaient également prévues. Samedi et dimanche, le Hartal reprendra dans tout le pays.

LAURENT ZECCHINI.

SRI-LANKA : le statut de la minorité tamoule

Le Parlement a adopté le projet de loi sur l'autonomie du Nord et de l'Est

Colombo *(AFP)*. – Le Parlement sri-lankais a adopté, jeudi 12 novembre, le projet de loi accordant une autonomie limitée à la minorité tamoule alors que des hélicoptères larguaient des bombes lacrymogènes dans le nord-est de l'île sur des manifestants opposés à ce projet. Le texte, qui prévoit la création de conseils provinciaux dans le nord et l'est du Sri-Lanka, où vit la majorité des deux millions de Tamouls du pays, a été approuvé par 136 voix contre 11. Ce projet de loi entre dans le cadre de l'accord de paix signé entre New-Delhi et Colombo, le 29 juillet, pour mettre fin au conflit ethnique entre la majorité cinghalaise (treize millions et demi de personnes) et la minorité tamoule (deux millions) – en lutte pour la création d'un Etat séparé – qui a fait plus de six mille morts depuis 1983.

Alors que le vote avait lieu, les autorités locales ont rapporté que des hélicoptères avaient largué des bombes lacrymogènes sur des milliers d'étudiants et d'opposants cinghalais au projet de loi, dans la localité de Polonnaruwa, à quelque 120 kilomètres au nord-est de Colombo.

Entre-temps, au moins vingt-cinq personnes ont été tuées, jeudi, lorsqu'une mine a explosé au passage de leur autocar sur une route à Cheddikulam, dans le district de Mannar (nord-ouest de l'île), a-t-on appris de source militaire à Colombo. Les autorités soupçonnent des membres de la principale organisation séparatiste, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), d'avoir posé la mine, a-t-on indiqué de sources officielles à Colombo. Il s'agirait, selon ces sources, d'une manœuvre de diversion des Tigres, qui ont subi de lourdes pertes dans les récents affrontements avec les troupes indiennes. Tous les passagers de l'autocar morts dans l'explosion étaient des Tamouls, a-t-on précisé de même source.

D'autre part, les troupes d'intervention indienne ont tué treize rebelles tamouls dans la péninsule de Jaffna, dans le nord, lors d'opérations au cours des dernières vingt-quatre heures, a indiqué un porte-parole du gouvernement à New-Delhi. Les Tigres, de leur côté, ont tué et blessé au moins dix soldats indiens depuis mercredi, a-t-il ajouté.

Selon la police, des individus ont mis le feu, jeudi, à un centre de télécommunications à Kandy (centre) à peine vingt-quatre heures après qu'une antenne de télécommunication voisine eut été endommagée par une bombe. Plusieurs autres actes de sabotage avaient marqué, mardi, le début des débats au Parlement : voies ferrées et pylônes électriques endommagés par des explosions, troncs d'arbres couchés en travers de la chaussée, en particulier dans le sud de l'île. La direction des chemins de fer a indiqué, jeudi, que le trafic ferroviaire était redevenu normal après deux jours de perturbation dus à des actes de sabotage. Mardi, un train avait déraillé au sud de Colombo. La police a déclaré avoir arrêté quatre-vingt-dix-huit personnes en relation avec ces incidents au cours des trois derniers jours.

CORÉE DU NORD

Pyongyang pourrait, à certaines conditions, participer aux Jeux olympiques de Séoul

TOKYO
de notre correspondant

Le jour-même, jeudi 12 novembre, où M. Kim Dae Jung a été nommé candidat à la présidence par le Parti pour la paix et la démocratie qu'il vient tout juste de former, la radio de la Corée du Nord a annoncé que Pyongyang était prêt à participer aux Jeux olympiques de Séoul, soit en formant une équipe conjointe avec le Sud, soit séparément, si une *« force démocratique »* accédait au pouvoir dans le Sud à l'issue de l'élection présidentielle du 16 décembre.

Cette déclaration, dénoncée par Séoul comme une ingérence dans ses affaires intérieures, intervient à un moment où les négociations sur la participation de Pyongyang aux Jeux ont été suspendues par les Coréens du Nord. Ceux-ci affirment attendre le résultat de l'élection présidentielle pour les reprendre. Elle fait suite, en outre, à une *« mise en garde »* de la Chine à la Corée populaire qu'auraient transmise les autorités chinoises au premier ministre nord-coréen, M. Li Gun Mo, arrivé à Pékin lundi.

Les Chinois, avance la presse japonaise, auraient notamment fait part à leurs interlocuteurs du contenu des entretiens qu'ils ont eus la semaine passée avec M. Armacost, sous-secrétaire d'Etat américain. Ce dernier aurait insisté sur son souci de voir les Jeux de Séoul se dérouler de manière paisible et précisé que Washington pourrait dépêcher, au moment où ils se tiendront, deux porte-avions au large des côtes sud-coréennes.

Ph. P.

AFGHANISTAN

Renforcement de l'aide américaine à la résistance

Le président Ronald Reagan a annoncé, jeudi 12 novembre, que le soutien américain à la résistance afghane serait *« renforcé »*, et a lancé un nouvel appel au retrait des forces soviétiques, estimant que cette présence constituait un important obstacle à l'amélioration des relations entre Washington et Moscou.

Recevant des dirigeants de la résistance à la Maison Blanche, dont le président de l'Union islamique des Moudjahidins d'Afghanistan, Cheikh Maulavi Yunis Khalis, M. Reagan a estimé que *« la résistance avait fait un grand pas en avant vers l'unité en choisissant un président pour la première fois »*.

Entre-temps, Radio-Kaboul a annoncé, jeudi, que l'armée afghane avait acheté dix missiles américains Stinger et des roquettes britanniques Blowpipe à des résistants ralliés. Ces derniers ont posé comme condition à leur reddition que les armes, qu'ils avaient achetées eux-mêmes, leur soient payées, a précisé la radio d'Etat afghane.

Enfin, à Paris, le ministère des affaires étrangères a convoqué, jeudi, le chargé d'affaires afghan, M. Chafi Zafar, pour lui remettre un message demandant la *« libération rapide »* du journaliste Alain Guillo, incarcéré à Kaboul, et exigeant, *« dans l'immédiat »*, le droit de visite, a indiqué le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Didier Bariani. Au cours de la séance de questions orales à l'Assemblée nationale, M. Bariani a précisé qu'une démarche similaire avait été faite par le chargé d'affaires français à Kaboul.

● **PHILIPPINES : un officier tué à Manille.** — Quatre hommes armés ont tué, vendredi 13 novembre, un lieutenant-colonel, alors qu'il était au volant de sa voiture à Manille. D'autre part, deux ingénieurs sud-coréens, enlevés mardi par la guérilla communiste, dans le Nord, ont fait savoir, peu après leur rapt, qu'ils étaient sains et saufs, et leurs ravisseurs n'ont formulé jusqu'à présent aucune demande de rançon, selon un porte-parole de la compagnie Hanil Development, pour laquelle ils travaillent. — *(AFP, AP.)*

Amériques

HAITI : malgré la multiplication des attentats

La campagne électorale bat son plein

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Le Conseil électoral provisoire (CEP), le service chargé d'organiser les élections générales à Haïti, a lancé, le mardi 10 novembre, un nouvel appel au gouvernement provisoire afin qu'il garantisse le bon déroulement de la consultation du 29 novembre. Dans cet appel *« presque désespéré »*, selon ses propres termes, le CEP souligne que le Conseil national de gouvernement (CNG) a, jusqu'à présent, *« répondu par le silence »* à ses demandes réitérées de protection face à l'escalade de la violence déclenchée par les *« macoutes duvaliéristes »*. Les neuf membres du CEP demandent au CNG une *« déclaration catégorique »* condamnant les attentats ainsi que l'adoption immédiate de mesures de sécurité pour assurer la protection des bureaux électoraux et du personnel du CEP.

Ils exigent également qu'une commission indépendante soit créée afin d'enquêter sur l'attentat qui a détruit le siège du CEP il y a huit jours. Ils réclament enfin au gouvernement les moyens logistiques nécessaires pour organiser *« des élections vraiment démocratiques »*. Le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), M. Joao Clemente Beana Soares, vient d'adresser une lettre au président du CNG, le général Henri Namphy, pour lui exprimer sa préoccupation face aux *« lamentables événements »* survenus ces derniers jours à Haïti.

Les agressions armées contre les bureaux électoraux et les partis politiques se sont poursuivies au cours des derniers jours. Mardi, un homme non identifié armé d'un revolver a été tué par un policier alors qu'il tentait de pénétrer dans le bureau électoral du département de l'Ouest situé à Port-au-Prince. La nuit précédente, la résidence d'Yves Volel, le candidat à la présidence, assassiné le 13 octobre dernier devant le quartier général de la police, a été mitraillé par un commando circulant dans une jeep sans plaque d'immatriculation.

La peur est telle que passé 10 heures du soir les rues de la capitale sont désertées. Les taxis rentrent chez eux et les vendeurs à la sauvette se hâtent de replier leurs étalages. Toutes les nuits, des rafales et des coups de feu déchirent le silence. Un jeune artiste peintre de vingt et un ans a été tué à bout portant de deux balles de revolver, mardi à l'aube, en plein centre de Port-au-Prince. Son seul tort : circuler avant la levée du couvre-feu de fait. On ne voit pratiquement plus de touristes sur les plages ou dans la capitale. L'hôtel Oloffson, rendu célèbre par l'écrivain Graham Greene, reste désespérément vide : il vient pourtant de rouvrir ses portes après plus d'un an de travaux de rénovation.

Le « noirisme »

Candidats et électeurs s'interrogent : jusqu'où iront les duvaliéristes pour bloquer la machine électorale ? *« A mesure qu'approche l'échéance, les macoutes vont intensifier leur campagne. Ils feront tout pour empêcher les élections »*, prévoit M. René Théodore, secrétaire général et candidat à la présidence du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH). Les agressions et le chantage à la guerre civile sont accompagnés de la résurgence des vieux thèmes que François Duvalier avait habilement maniés. Le « noirisme » refait surface dans certains journaux où l'on accuse le CEP d'être dominé par les mulâtres. Comme le défunt dictateur, les duvaliéristes jouent la carte nationaliste, accusant avec virulence les Etats-Unis d'intervenir dans les affaires haïtiennes, tout en amplifiant la menace communiste, convaincus que Washington finira, comme dans le passé, par rallier leur cause.

Malgré la peur, la campagne électorale bat son plein. Les candidats sillonnent le pays et inondent les radios et les télévisions de spots publicitaires sur fond de « méringue », la musique populaire haïtienne. Les plus riches, comme M. Marc Bazin, mènent une campagne à l'américaine. M. Leslie Manigat a, pour sa part, fait larguer des dizaines de milliers de tracts par avion au-dessus des zones reculées du pays.

D'après les premières estimations du CEP, le nombre d'électeurs inscrits se rapproche des deux millions, soit les deux tiers de l'électorat potentiel et nettement plus que lors du référendum sur la Constitution en mars dernier, pour lequel un million deux cent mille Haïtiens seulement avaient voté.

Même si les élections ont lieu comme prévu le 29 novembre, la crise qui mine Haïti depuis de longs mois ne prendra pas fin du jour au lendemain, et compte tenu de l'abondance de candidats à la présidence (vingt-trois déclarés), il est fort peu probable qu'un vainqueur s'impose au premier tour. Les électeurs seront à nouveau convoqués à la mi-décembre pour le deuxième tour du scrutin présidentiel et un peu plus tard pour les élections locales. Le nom du futur président ne devrait être connu que peu de temps avant Noël. Une longue période d'incertitude au cours de laquelle la violence pourrait redoubler.

Dirigeant du CONACOM, la principale formation se réclamant du socialisme démocratique, M. Michel Soukar est pessimiste pour les prochains mois. *« Tout est prêt pour le coup d'Etat militaire,* dit-il. *La stratégie du secteur dur de l'armée est claire : quel que soit le futur président élu, il ne pourra pas gouverner. Le désordre sera tel que les militaires se poseront en sauveurs, faisant valoir aux Américains que le pays n'est pas mûr pour la démocratie. »*

JEAN-MICHEL CAROIT.

Pas de « perestroïka » pour le PCF

(Suite de la première page.)

La contradiction dialectique est l'arme suprême du marxisme. Elle peut, quelquefois, subir d'étranges perversions. Moins de dix ans après avoir encensé *« le bilan globalement positif »* des pays socialistes, les dirigeants du PCF affirment, sans ciller, que, *« sans démocratie profonde, toutes les potentialités nées de soixante-dix ans de socialisme ne peuvent se libérer et s'épanouir »*. Le terme *« potentialité »* n'étant ici qu'un euphémisme ! Et les mêmes laudateurs de l'ère Brejnev en vitupérant *« les mensonges de la presse bourgeoise »* sur les manquements en tous genres du brejnévisme dénoncent aujourd'hui, sans l'ombre d'une autocritique, ce qui est qualifié pudiquement d'années de *« stagnation »*.

Brejnévien sous Brejnev, gorbatchévien sous Gorbatchev ? La formule ne recouvre qu'une certaine réalité. Et sûrement pas celle qui irait de la base au sommet du parti. N'est-ce pas M. Roland Leroy, membre du bureau politique et directeur de *l'Humanité*, qui écrivait dernièrement dans un éditorial, pour s'y opposer mollement, à propos des bouleversements moscovites : *« Il arrive encore d'entendre dire : Ce n'est qu'une tentative, il n'est pas sûr qu'elle réussisse. »* Avec le talent qui est le sien, ce dirigeant de l'association France-URSS qui, le 29 octobre à Moscou, s'était fait voler la vedette par l'ancien premier ministre socialiste, M. Pierre Mauroy, avec la complicité objective de M. Gorbatchev, n'exprimait-il pas ainsi, par la supposée remarque d'un tiers, le fond de sa propre pensée ?

M. Leroy rappelle que les communistes français, tout en appréciant *« positivement le bilan du socialisme »*, ont *« en même temps donné sans fard leur opinion critique sur les retards et les défauts, condamné sans appel le stalinisme, souligné l'existence de divergences sur la question de la démocratie »*. Le problème est que M. Gorbatchev ne parle ni de *« retards »* ni de *« défauts »*, deux termes flous chers au PCF, mais d'erreurs. Parfois tragiques.

De même, « l'héritier de Lénine » ne condamne pas *« sans appel le stalinisme »*, mais il précise son jugement critique, en le faisant porter sur les années 30. Contrairement aux dirigeants du PCF et à leur projet de résolution pour le vingt-sixième congrès, M. Gorbatchev « déglobalise » en quelque sorte le stalinisme : sa condamnation est datée. La direction française estime sans doute qu'une démarche identique de sa part pourrait amoindrir sa condamnation du stalinisme. En revanche, elle aurait l'avantage de la rendre plus crédible en la détaillant. Seul M. Lajoinie a eu l'occasion, devant les journalistes, d'esquisser publiquement le même type d'approche que M. Gorbatchev en jugeant *« impardonnable »* la liquidation physique des chefs de l'armée rouge en 1937.

Ce soutien réservé plutôt que sans réserve a, finalement, une explication assez simple, qui plonge ses racines dans la situation du PCF. S'impliquer trop avant dans la dynamique gorbatchévienne pourrait avoir, pour l'équipe de M. Marchais, des effets désastreux. C'est pourquoi le secrétaire général, que les dirigeants communistes prennent toujours soin de citer dans leurs déclarations sur la « perestroïka », a élaboré un dyptique parfaitement blindé qui le met, apparemment, à l'abri des coups de tabac. Sa conclusion est logique : pas de « perestroïka » pour le PCF !

Stalinisme à la carte

D'un côté, il souligne que le PCF a abandonné la référence au *« modèle »* de socialisme et celle du *« parti-guide »*, en l'occurrence le PC soviétique. De l'autre, il se prévaut de l'antériorité du PCF en matière d'exigence démocratique. Dans un cas, M. Gremetz ne dit rien d'autre quand il évoque *« l'apport essentiel du socialisme à la française »* et, dans l'autre cas, M. Leroy dit la même chose quand il rappelle les *« divergences sur la question de la démocratie »* entre les deux partis, mises en évidence au vingt-deuxième congrès du PCF en 1976. Par un curieux raccourci historique, le directeur de *l'Humanité* place cette critique à la même époque — *« en même temps*, écrit-il, *que le bilan globalement positif »*, alors que cette dernière analyse, très en retrait sur la précédente, est intervenue trois ans plus tard, au vingt-troisième congrès. La rupture de l'union de la gauche était bien achevée.

Cette attitude, qui apparaît pour certains comme étant celle de *« donneurs de leçon »* de démocratie, non concernés par la tentative de « restructuration » soviétique, permet aux dirigeants français, et au premier d'entre eux, d'évacuer habilement, par un raisonnement sans aspérités, toutes questions sur le PCF lui-même. *Exit* le fonctionnement du centralisme démocratique. *Exit* la « glasnost » dans le système de prise des décisions. *Exit* les interrogations sur la crise sans précédent que traverse le parti. Aucun lien analogique ne doit exister, pour la direction, entre le PCUS et le PCF. Ici, tout est nickel. *« Le parti n'a jamais été aussi fort et aussi uni »*, peut affirmer le secrétaire à l'organisation, M. Jean-Claude Gayssot, souvent présenté comme le dauphin de M. Marchais et surnommé l'*« Iglesias français »* (1) par ses détracteurs.

Plus que tout, le secrétaire général actuel du PCF redoute un vent de renouveau venant de Moscou dans lequel certains dirigeants en exercice voient la solution future d'*« une partie de nos problèmes internes »*. La raison est double. Il apparaît indéniable que l'irruption d'idées nouvelles, tant au Parti communiste soviétique qu'au Parti communiste chinois, s'est réalisée grâce aux changements de personnes à la tête de ces deux partis. Il est compréhensible que cette perspective ne rassure pas le numéro un français. Ironie de l'histoire, M. Gorbatchev, né en 1931, est de onze ans plus jeune que M. Marchais et de une année seulement le cadet de M. Juquin.

La seconde raison tient plus profondément à la politique extérieure actuellement en vogue à Moscou. Selon M. Gorbatchev, la résolution de certains problèmes mondiaux comme la paix, le désarmement ou la performance économique n'est pas marquée par le déterminisme de la lutte de classes, mais passe d'abord par les rapports d'Etat à Etat ou la compétition entre deux systèmes, qui fera émerger le plus apte à gagner les défis du siècle à venir. Dans cette perspective, certains dirigeants du PCF redoutent que le rôle du parti ne soit réduit à celui d'un *lobby* pacifiste.

Cette approche néo-réaliste conduit une partie du pouvoir soviétique restructuré (ou reconstruit) à pratiquer, là où cela se justifie, un appel du pied en direction des partis sociaux-démocrates. Au pouvoir ou non. Les efforts déployés par *l'Humanité* pour présenter M. Marchais comme un interlocuteur — sinon l'interlocuteur — étranger privilégié de M. Gorbatchev lors du forum international organisé à Moscou pour l'anniversaire de la révolution avaient un caractère illusoire, alors même que l'événement était la présence de nombreuses délégations non communistes.

La différence entre le traitement réservé à M. Mauroy et celui accordé à M. Leroy montre que le premier est, dans l'esprit du secrétaire général, un dirigeant potentiel — lui ou son parti — de la France, alors que le second ne l'est certainement plus. Même si le PCF est le fils aîné de la révolution bolchevique depuis le congrès de Tours de 1920, il ne pèse plus d'un grand poids. Coupé de tous les partis communistes européens, dont le plus fort, le PC italien, avec lequel il n'a aucune relation, le PCF intéresse probablement beaucoup moins Moscou que par le passé.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) M. Gerardo Iglesias a succédé à M. Santiago Carrillo, secrétaire général du Parti communiste espagnol (PCE) de 1960 à 1982, dont il a été exclu le 19 avril 1985. Après deux scissions, le PCE, qui avait obtenu 3,9 % des suffrages exprimés aux élections législatives de 1982 (quatre sièges), a réalisé une coalition dite Gauche unie pour les législatives du 22 juin 1986, et atteint 4,6 % des voix (sept sièges).

Reprise en main de la fédération de Meurthe-et-Moselle

Le joueur de mandoline

L'opération de reprise en main de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle par la direction nationale du PCF a commencé, le mercredi 11 novembre, à l'occasion de la conférence de section de la ville de Nancy.

Les contestataires, qui étaient majoritaires à la direction de cette section, ont été mis en minorité et aucun des amendements au projet de résolution du congrès n'a été retenu. Les orthodoxes, conduits par M. Claude Billard, membre du bureau politique chargé de « suivre » cette fédération, et M. René Pommier, secrétaire régional CGT des PTT, ont utilisé quelques « ficelles » peu discrètes pour parvenir à leurs fins.

Dans les semaines qui ont précédé cette conférence de section, M. Billard s'est « parachuté » sans prévenir dans une réunion de cellule des PTT. Le jeune secrétaire de l'Union des étudiants communistes (UEC) a *« fait des adhésions »* à tour de bras, et une véritable bataille fractionnelle a été organisée par les permanents de la CGT dans diverses entreprises publiques. Pour assurer leur prédominance à la conférence, les orthodoxes ont même fait venir cinq invités, dont la fille d'un membre du comité central, M. Roland Favaro, inscrite dans une autre section. Ils ont obtenu, par vote, qu'ils soient mandatés.

Le comité de section sortant ayant refusé auparavant la présence de M. Billard à la conférence, ce dernier a patienté à l'extérieur de la salle de réunion en attendant qu'on veuille bien statuer sur son sort. Finalement introduit, le dirigeant national a dû batailler pour obtenir un vote de l'assemblée en faveur de sa présence. Au bout du compte, par vingt-sept voix pour, vingt et un refus de vote et deux abstentions, M. Billard a remporté la victoire.

Les dix amendements importants (analyse critique du passé, force de frappe, organisation et fonctionnement du parti) défendus par les contestataires ont tous été rejetés. Sur chacun d'entre eux, M. Billard est intervenu pour dire... ce qu'il ferait s'il avait à voter. Un militant, citant le fin *Octobre*, a indiqué que, pour ridiculiser un député menchevik, le réalisateur Eisenstein avait fait couvrir sa voix par un joueur de mandoline. *« Tu es un joueur de mandoline*, a dit ce militant à M. Billard. *Tout ce que tu dis, c'est du vent. »* L'ambiance était des plus tendue.

Le projet de texte du congrès a été adopté sans changement, par vingt-six voix pour, quatorze contre et trois abstentions. Le rapport du secrétaire sortant a été repoussé dans les mêmes conditions. Le comité de section, composé de vingt et un membres, a été profondément remanié, ne laissant subsister qu'une minorité contestatrice dans laquelle figure M. Jean-Pierre Mougel, premier secrétaire de la fédération, dont l'élection n'a jamais été ratifiée par le comité central. M. Billard a très explicitement indiqué qu'il fallait élire quelques non-conformistes *« pour éviter une campagne de presse »* autour du thème de la purge.

Le nouveau comité de section de vingt et un membres regroupe quatorze dirigeants de la CGT, dont sept permanents, parmi lesquels deux secrétaires de l'union départementale. S'y ajoutent trois dirigeants de l'UEC et de l'UNEF-SE. Selon un participant, *« il s'agit d'un véritable conseil syndical »*. Le premier secrétaire de section a été remplacé par M. Eskill Adenot, ingénieur à EDF et responsable local de l'UGICT-CGT.

O. B.

A « Questions à domicile »

M. Delors se verrait bien premier ministre de M. Barre, de M. Rocard ou de M. Mitterrand

M. Jacques Delors, ancien ministre socialiste de l'économie et des finances et président de la Commission des communautés européennes, était, le jeudi 12 novembre, l'invité de l'émission « Questions à domicile » de TF 1. M. Delors, dans son bureau de Bruxelles, a, notamment, dialogué avec, à Madrid, M. Felipe Gonzales, premier ministre espagnol, et à Paris, M. Alain Madelin, ministre UDF-PR de l'insdustrie.

Interrogé sur le fait de savoir s'il accepterait d'être le premier ministre de M. Raymond Barre, M. Delors a répondu : *« Cela dépend dans quel contexte il se placerait... S'il s'agit de rassembler 65 % à 70 % des Français dans une nouvelle constellation, pour une période même courte, de façon à aller à l'essentiel pour la France, c'est-à-dire nous réconcilier sur les problèmes de société, être présent et dynamique en matière économique et poursuivre l'harmonie sociale dans ce pays, pourquoi pas ? »* M. Delors, en revanche, *« ne croit pas »* qu'il ferait la même réponse pour M. Jacques Chirac, bien qu'il trouve le premier ministre *« très sympathique humainement »*, mais c'est une question d'*« affinités sur le plan des idées »*.

L'ancien ministre, qui juge qu'il pourrait être également le premier ministre de M. Michel Rocard, a dressé un portrait-robot du bon présidentiable socialiste. *« Le candidat à la candidature*, a-t-il dit, *doit être bien placé dans les sondages (...). Il doit avoir exercé des responsabilités nationales et internationales... — à vous de juger — et (...). il doit être présenté par son parti... C'est à vous d'apprécier ! »* M. Delors n'a pas souhaité être ce présidentiable parce qu'il a *« compris »* que le PS *« souhaitait que François Mitterrand se représente et qu'il ne fallait pas qu'il y ait de facteur de trouble. »*

A propos de la politique économique, M. Delors a dit : *« Si l'on met à part les privatisations, je ferais comme M. Edouard Balladur. »* En cas de victoire de M. Mitterrand, il souhaite que le président, plutôt que de dissoudre, *« explore toutes les possibilités avec cette Assemblée »*.

Cartes brouillées

« UNE rose sauvage dans le parti de la rose » : son parfum et sa couleur — rose très, très pâle — ont peut-être replongé une partie des Français dans leur vieux rêve unanimiste. Militants et dirigeants socialistes ont dû en sentir surtout les épines, tant M. Jacques Delors, le jeudi 12 novembre, lors de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, a été... sauvagement consensuel.

M. Delors l'est naturellement. Mais, cette fois, il a poussé le bouchon très loin. Impossible, ou presque, de tirer de lui une remarque un rien critique sur MM. Jacques Chirac, Raymond Barre ou Edouard Balladur. Il ne rejette pas *a priori* l'idée de prendre, dans un gouvernement qu'il dirigerait, M. Alain Madelin (invité « surprise » de l'émission), ancien militant de choc de l'extrême droite, « bête noire » de nombreux socialistes, qui le considèrant à peu près comme le fossoyeur de l'industrie française.

Le seul homme politique cité qui échappe à ces émouvantes effusions est... M. Pierre Bérégovoy, pour ses réformes tous azimuts des marchés financiers (il est vrai que M. Delors se retrouve d'accord avec des hommes aussi différents, au PS, que MM. Dominique Strauss-Kahn ou Jean-Pierre Chevènement, pour déplorer la fièvre libérale qui a saisi M. Bérégovoy lors de son séjour rue de Rivoli).

Quant à M. Barre, il dispose désormais d'un postulant supplémentaire pour être son premier ministre, en 1988, à condition — quand même — que 65 % des Français soient d'accord. La communication fonctionne bien entre Paris et Bruxelles : samedi, à *RTL*, M. Barre, se déclare prêt à accueillir tout socialiste venu à résipiscence. « Bien reçu », a répondu M. Delors.

Les militants du PS doivent regarder passer les balles en se demandant à quoi on joue, qui marque les buts, et qui est hors jeu. Leur premier secrétaire, qui se verrait bien premier ministre de M. Mitterrand, et leur demande de ne pas ménager M. Barre — en qui certains socialistes voient un maréchal Pétain au petit pied ? Ou bien leur ancien ministre des finances qui, lui aussi, aimerait être premier ministre de M. Mitterrand, mais ne dédaignerait pas à défaut M. Barre ?

Bref, M. Delors brouille les pistes — au risque de désorienter une partie de l'électorat de gauche — afin, peut-être, de préparer les Français et, par chocs successifs, les socialistes, à des lendemains d'élection présidentielle plus consensuels qu'orthodoxes, si M. Mitterrand est réélu et qu'il renonce à dissoudre l'Assemblée nationale.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Politique

Un entretien avec M. Hervé de Charette

L'administration doit mieux gérer ses ressources humaines

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, indique dans un entretien au *Monde* que l'administration doit mieux gérer ses ressources humaines.

« Un des objectifs de la majorité en 1986 était de réaliser *« moins d'Etat mais mieux d'Etat »*. On n'a pas l'impression que vous y soyez parvenu.

– Nous sommes une société centralisée et étatique, c'est-à-dire en retard par rapport aux autres pays. Jusque dans les années 70, l'administration a été l'instrument de la modernisation du pays. C'est de l'Etat que sont alors venues les grandes impulsions. Aujourd'hui, l'Etat doit se moderniser de l'intérieur et trouver une réponse qualitative à ses missions.

– Mais vous n'avez pas atteint vos objectifs de réduction du nombre des fonctionnaires ?

– Depuis 1986, nous avons supprimé cinquante mille postes. C'est peut-être modeste, mais c'est la première fois, et c'est le début d'une orientation à long terme.

– Mais vous avez aussi créé des postes.

– Nous en avons effectivement créé quatorze mille, notamment pour l'enseignement, la justice et la police, où il y a de grands besoins.

– Cela atténue votre objectif.

– Non, il faut, sur le long terme, passer d'une politique de quantité à une politique de qualité. L'Etat, comme l'entreprise, doit et peut être efficace au moindre coût. On défend mieux le service public en obtenant des gains de productivité qu'en engageant des effectifs supplémentaires. C'est, de plus, le seul moyen de rendre aux fonctionnaires confiance en eux-mêmes.

– Vous voulez que l'administration se gère comme une entreprise.

– L'administration a trop souvent été gérée comme une entreprise de main-d'œuvre, or c'est une entreprise de services, où tout est dans la qualité des hommes. Il faut donc enrichir leurs tâches.

– Quelles méthodes allez-vous utiliser pour cette transformation ?

– Il faut concevoir cette gestion nouvelle comme une analyse permanente, ministère par ministère, des missions de service public et de l'organisation du travail. La direction du budget et la direction générale de la fonction publique doivent en devenir le lieu central de réflexion.

– Cela implique leur réforme.

– La direction générale de la fonction publique doit véritablement devenir une direction des ressources humaines de la holding-Etat. Elle doit donc changer de vocation pour penser la fonction publique de demain et ne plus se contenter de gérer celle d'aujourd'hui.

– Avec quelles modifications ?

– Il n'est pas utile pour cela d'engager un débat sur le statut général des fonctionnaires, dont je ne suis ni un admirateur ni un contempteur. Autant nous sommes raffinés en matière de statut, autant nous sommes insuffisants pour analyser et connaître les métiers de l'administration.

– Concrètement, que cela signifie-t-il ?

– Le principal chantier sera celui de la révision et de la modernisation de la grille. Les quatre catégories (A, B, C, D) ont été créées par référence aux diplômes plus qu'aux tâches à remplir. J'ai confié une étude préalable sur les « métiers » de l'administration à une mission de la CEGOS (Commission d'étude générale d'organisation scientifique) dirigée par M. Canac. Ses résultats, courant 1988, seront rendus publics et remis aux syndicats. Son objectif est de faciliter une fusion des corps et de redéfinir les métiers d'aujourd'hui.

» Ainsi, pour la catégorie D, on constate qu'elle est en voie de disparition alors que la catégorie A est devenue un fourre-tout. De même, les « corps », au nombre de treize cents environ, sont trop diversifiés. Par exemple, il y en a plusieurs pour les « conservateurs » qui dépendent du ministère de la culture.

» Il y a même un corps créé tout récemment qui n'a qu'un seul agent : l'interprète personnel du président de la République. L'objectif idéal serait de ramener le nombre des statuts de treize cents à environ deux cents.

Un « observatoire de la qualité »

– Il s'agit là d'un objectif à long terme. Que pouvez-vous faire dans l'immédiat ?

– Nous développons déjà une politique de la « qualité totale » qui s'appuie sur tous les fonctionnaires, aussi bien ceux de la hiérarchie que ceux de l'exécution. Ils sont l'outil principal de la modernisation de l'Etat. Il existe déjà quinze cents cercles de qualité qui permettent à l'entreprise-administration de faire des progrès. Cela est très sensible pour les services qui sont en contact avec le public, comme les télécommunications, l'équipement ou les finances. Les cadres y sont très intéressés, comme je m'en rends compte dans les visites régionales que j'effectue systématiquement et où je réunis chaque fois plusieurs centaines de fonctionnaires de l'Etat. L'encadrement doit entraîner le personnel d'exécution dans une plus grande agressivité commerciale.

– Comment pouvez-vous mesurer cela ?

– Je vais installer auprès de la direction de la fonction publique un « observatoire de la qualité et de l'innovation », qui devra notamment adapter à la culture administrative le savoir-faire du privé. Il disposera de crédits pour soutenir les initiatives et sera chargé de les faire connaître. Je vais même organiser au Zénith un « grand forum de la qualité dans l'administration » pour montrer qu'elle n'est pas ringarde.

– Beaucoup de ministères redoutent une pénurie de cadres supérieurs. Comment y remédier ?

– La réforme de l'Ecole nationale d'administration a réduit ses promotions de moitié. En 1989, quatre-vingts élèves sortiront donc de l'école. Une commission présidée par M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, étudiera leur répartition dans les corps. Cette réduction imposera à certains ministères un recrutement spécialisé comme pour la diplomatie, les tribunaux administratifs, les cours régionales des comptes, le corps préfectoral, etc. Il faut aussi réduire la part des administrations centrales au bénéfice des services extérieurs de l'Etat. Enfin, dans le sens de la « mission Fauroux », il faut développer la formation permanente des hauts fonctionnaires, avec notamment un an de recyclage avant d'accéder aux fonctions de direction.

» Au total, toute l'action du gouvernement dans ce domaine n'a qu'un objectif : avoir des fonctionnaires de meilleure qualité et mieux payés pour que l'administration soit plus efficace. C'est pour cela notamment qu'il faut développer les gains de productivité qui se traduiront par l'intéressement. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

● **Un Lexique politique.** – Deux mille cinq cents citations, de quatre cent cinquante personnalités, ont été réunies par Serge-Alain Rozenblum dans son *Lexique politique* (édité par la *Revue politique et parlementaire,* diffusé par les PUF). L'ouvrage recense, outre les déclarations des divers acteurs de la vie politique, leurs positions et propositions sur chaque sujet d'actualité.

Au Sénat

La lutte contre la drogue

Les trois textes adoptés par le Sénat, le jeudi 12 novembre, concernent la lutte contre la drogue, les fusions et scissions de sociétés commerciales et les incompatibilités parlementaires.

● **Lutte contre la drogue.**

Examiné en première lecture avant l'été par le Sénat, ce projet avait donné lieu à l'Assemblée nationale à une série d'incidents provoqués par les élus du Front national (*le Monde* des 11 juin, 10 octobre et daté 11-12 octobre).

La seconde lecture au Palais du Luxembourg a été plus calme, même si elle a été marquée par un incident mineur. Le président de séance a, en effet, ordonné l'expulsion d'un homme qui, des tribunes réservées au public, a crié que le Sénat se déshonorait après que le rapporteur de la commission des lois, M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), eut retiré un amendement supprimant la référence *« à la discrimination ou à la haine raciale »* dans la liste des faits pouvant être édictés par le ministre de l'intérieur pour interdire, dans le cadre de la protection de la jeunesse, une publication.

La commission des lois proposait non seulement cette suppression mais aussi celle incluant dans la liste des crimes dont l'apologie est réprimée par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse les *« crimes contre l'humanité »*. M. Girault, qui a finalement retiré ces deux amendements, n'en estimait pas moins que ces sujets ne pouvaient être abordé, de façon *« adventice »*, être traités dans un texte consacré à la lutte contre les trafiquants de drogue.

La commission des lois a rétabli le principe de la création d'un institut de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur la toxicomanie. Adoptée en première lecture à l'unanimité par le Sénat, cette disposition avait été supprimée à l'Assemblée nationale. Au Sénat, socialistes et communistes ont soutenu l'initiative de M. Girault, que seule Mme Hélène Missoffe (RPR, Val-d'Oise), abondant ainsi dans le sens du garde des sceaux, ne jugeait pas utile.

● **Fusions et scissions de sociétés commerciales.**

Rapporteur de la commission des lois, M. Etienne Dailly (gauche dém., Seine-et-Marne) a fait adopter sans que le ministre de la justice s'y oppose bon nombre d'amendements améliorant et précisant la rédaction d'un projet dont l'objectif est de mettre le droit français des sociétés en conformité avec les dispositions des troisième et sixième directives du Conseil des Communautés européennes. Par la même occasion, le texte met en œuvre une modernisation et une simplification du droit français, particulièrement complexe en matière de fusions et de scissions des sociétés.

La seule pierre d'achoppement entre la commission des lois et le gouvernement touchait au rétablissement de la déclaration notariée de souscription et de versement lors de la constitution de nouvelles sociétés en faveur duquel le Sénat s'était déjà prononcé à trois reprises dans le passé. Le Sénat a suivi le gouvernement, qui plaidait pour que les créations de sociétés soient les plus faciles et les moins onéreuses possible. Les communistes ont été les seuls à voter contre le projet modifié, les socialistes s'abstenant.

● **Incompatibilités parlementaires.**

Les membres du bureau du Sénat, tous groupes confondus, ont rédigé une proposition de loi organique destinée à régler le problème des parlementaires désignés au sein des organes de direction ou d'administration des entreprises ou établissements publics nationaux en leur qualité d'élus locaux. Il s'agit en fait de mettre un terme au paradoxe qui veut qu'un parlementaire peut siéger dans un conseil d'administration s'il a été désigné par son assemblée mais non en qualité de maire.

Le texte a été voté à l'unanimité. Deux sénateurs étaient directement concernés : d'une part M. Maurice Arreckx (RI, Var), quand il était maire de Toulon, présidait de droit la Caisse de crédit municipal de sa ville. A ce titre, il avait été désigné président de l'Union centrale des caisses de crédit municipal, qui est un établissement public national. D'autre part, M. Roger Quilliot (PS, Puy-de-Dôme), maire de Clermont-Ferrand, est membre du conseil d'administration de la Caisse de garantie du logement social, dont il est le président.

A. Ch.



En Nouvelle-Calédonie

Barrages anti-indépendantistes près de Nouméa

NOUMÉA
de notre correspondant

Deux barrages routiers ont été érigés par des militants anti-indépendantistes, le vendredi 13 novembre, aux abords de la tribu de Saint-Louis dans la commune du Mont-Dore, située à la périphérie de Nouméa, provoquant des embouteillages dans ce secteur pendant plusieurs heures. Quelques dizaines de membres du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) avaient décidé, au lever du jour, de bloquer la route territoriale N 2 qui borde la tribu de Saint-Louis – théâtre des graves incidents du 6 au 9 novembre – afin de protester contre les représailles dont ont été victimes certains Mélanésiens pro-français après la mort du jeune Léopold Dawano, tué par un gendarme. Le RPCR avait déjà effectué plusieurs démarches auprès du haut commissaire, M. Jean Montpezat, pour exiger des autorités *« l'arrestation des fauteurs de troubles et la saisie des armes »*. Les chefs coutumiers Emmanuel Tein et Rock Wamytan avaient été longuement entendus, à cette fin, par la gendarmerie et le procureur de la République. Mais ces contacts sont pour l'instant restés sans effet, provoquant l'impatience du RPCR qui a donc décidé d'intervenir d'une manière plus spectaculaire.

Sur les lieux des barrages – où flottait un drapeau tricolore – le grand chef Moyatéa, un notable coutumier proche du RPCR, a indiqué que les manifestants laissaient un délai de vingt-quatre heures à la gendarmerie pour que soient arrêtés les auteurs de diverses exactions. La circulation a finalement été rétablie en fin de matinée.

Pure coïncidence ou opération calculée ? M. Jean-Marie Tjibaou ainsi que de nombreux dirigeants indépendantistes se sont trouvés bloqués dans les embouteillages alors qu'ils se rendaient à Yaté dans le sud de l'île, où se tient le congrès annuel de l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS. Irrité par cette manifestation du RPCR, le chef de file du mouvement indépendantiste a placé son propre véhicule en travers de la route, avertissant qu'il ne bougerait pas de là tant que *« les autres »* n'auraient pas levé leurs propres barrages. M. Tjibaou a également lancé : *« Pourquoi arrêterait-on les jeunes de Saint-Louis alors que les assassins de Léopold Dawano et des gens de Hienghène sont toujuours en liberté. »*

FRÉDÉRIC BOBIN.

Le PS s'en tient à un « programme lourd »

La commission du PS, chargée de continuer l'élaboration des propositions pour 1988, a décidé, le jeudi 12 novembre, qu'il n'y aurait pas, dans l'immédiat, de « version courte » de ce programme, contrairement à ce qui avait été envisagé.

C'est donc sur l'épais document – le « programme lourd » – discuté et amendé dans les sections socialistes que se penchera le comité directeur du 21 et du 22 novembre. Le texte fera un nouvel aller et retour avec la base avant d'être définitivement approuvé par une convention nationale, le 16 janvier prochain. Un document public court, présenté de façon attrayante, sans doute illustré, sera ensuite diffusé.

M. Lionel Jospin et les dirigeants du courant AB (mitterrando-mauroyiste) ont fait valoir qu'il est plus logique de continuer la discussion sur le texte qu'ont étudié les militants. En revanche, les membres de Socialisme et République (ex-CERES) se sont montrés surpris de ce changement d'attitude. L'un des négociateurs du courant de M. Jean-Pierre Chevènement y voit une volonté de la direction du parti de limiter le débat, car il est plus facile, juge-t-il, de noyer les oppositions dans un texte long que dans un texte court, où une *« analyse stratégique »* apparaît plus clairement.

Lors du bureau exécutif qui s'est réuni le même jour, les amis de M. Chevènement ont rappelé leurs fortes réserves sur ce texte, dont le principal rédacteur est M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études. Il leur reste à déterminer s'ils se contenteront d'amendements à ce texte ou s'ils le contesteront de façon plus globale.



Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

M. Cabana souhaite accélérer l'indemnisation des rapatriés

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 12 novembre, le budget des charges communes. D'un montant de 322 908,3 millions de francs (26,85 % des dépenses de l'Etat), il regroupe le financement de la dette, le coût des dégrèvements fiscaux et des crédits divers qui ne peuvent être rattachés à aucun ministère particulier, comme ceux consacrés aux rapatriés. Les députés RPR et UDF l'ont approuvé. PS, PC et FN ont voté contre. L'ensemble des comptes spéciaux du Trésor a été aussi voté. La perception des multiples taxes parafiscales a aussi été autorisée.

Budget essentiel, car c'est le plus important par la masse des crédits et car la gestion de la dette a des conséquences déterminantes sur l'évolution économique. Budget, pourtant, traditionnellement débattu dans la plus totale indifférence, au point que, jeudi, le ministre concerné, **M. Alain Juppé**, n'a même pas participé à la totalité de la discussion.

L'analyse des comptes spéciaux utilisés pour les recettes des privatisations aurait pu cette année donner un peu de relief à ce débat, mais seul le rapporteur, **M. Alain Griotteray** (UDF, Val-de-Marne) a traité du sujet. Il en a profité pour faire approuver un amendement (avec les voix de l'UDF et du FN contre celles du RPR, du PS et du PC) imposant au gouvernement de présenter un rapport au Parlement détaillant les affectations des produits des privatisations utilisés pour aider les entreprises industrielles du secteur de l'armement. Il s'agissait notamment de rappeler que Dassault avait besoin de l'aide de l'Etat...

La crise boursière va avoir des conséquences fâcheuses sur la gestion de la dette. **M. Christian Pierret** (PS, Vosges) l'a rappelé : *« Vos prévisions ne pourront pas être réalisées ; un demi-point supplémentaire de taux d'intérêt coûte 5 milliards de francs supplémentaires de charges de la dette. Or vous avez prévu un taux de 8 % du marché obligataire, ce qui est très en deçà des réalités. »* Rapporteur de la commission des finances, **M. Edmond Alphandery** (UDF, Maine-et-Loire) est lui aussi inquiet devant la hausse des taux d'intérêt. S'il se félicite que le gouvernement cherche à limiter le volume des émissions d'emprunts à moyens et à long terme, il se demande si cela ne va pas conduire *« à un financement monétaire de la dette publique qui serait contraire à l'objectif de lutte contre l'inflation »*.

D'autant que M. Alphandéry fait remarquer qu'en 1987, ce sont les produits des privatisations qui ont permis de l'éviter ; il redoute donc qu'un ralentissement de celles-ci en 1988 n'oblige à y avoir recours. M. Juppé s'est efforcé de le rassurer en affirmant que le dosage entre les divers modes de financement de la dette sera *« ajusté de façon à éviter toute tendance inflationniste »*...

L'approche des élections rend à nouveau sensible le dossier des rapatriés. MM. **Willi Dimeglio** (UDF, Hérault), **Claude Barate** (RPR, Pyrénées-Orientales), **Jean-Paul Seguela** (RPR, Haute-Garonne) ont supplié le gouvernement de faire un geste supplémentaire en améliorant déjà la loi d'indemnisation de juillet 1987 et en accélérant son application, même si les deux députés RPR ont lourdement insisté sur *« l'engagement personnel de Jacques Chirac qui avait permis sa mise au point »*.

En revanche, **M. Gérard Bapt** (PS, Haute-Garonne) a affirmé que cette loi *« tirait des chèques sans provision »* et a fait remarquer qu'en *« deux ans les crédits de l'indemnisation auront été diminués des deux tiers »*. Et **M. Pierre Descaves** (FN, Oise) s'est étonné que *« des crédits votés sous la gestion socialiste permettent à la nouvelle majorité de réduire les dépenses pour les rapatriés »*...

En effet, **M. Camille Cabana**, ministre délégué aux rapatriés, a expliqué que si les crédits diminuaient c'est parce qu'ils n'avaient pas été utilisés les années passées et que donc il y avait des reports. *« En inscrivant moins de crédits que vous, nous indemniseront mieux que vous »*, a-t-il dit aux socialistes. Il a toutefois annoncé qu'il espérait obtenir dans le collectif budgétaire pour 1987 des crédits permettant de verser au début de 1988 et non en 1989 l'indemnisation des rapatriés les plus âgés et la troisième tranche de celle des harkis. Juste avant les élections, bien entendu...

Ph. B.

Commerce extérieur : en petite forme

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 12 novembre, les crédits du ministère de l'économie, des finances et de la privatisation concernant les services financiers, le commerce extérieur (ce département n'a pas de budget propre), la consommation et la concurrence, les monnaies et médailles et l'imprimerie nationale. Les services financiers représentent 34,8 milliards de francs (+ 2,75 %), soit 2,9 % du budget (la majorité a voté pour, les oppositions contre). Les monnaies et médailles, avec 754 millions de francs, progressent de 2,72 %, tandis que les crédits de l'Imprimerie nationale, avec 1 668 millions de francs, régressent de 3,75 % par rapport à 1987.

Les députés ont ausculté, jeudi, le commerce extérieur français. Quelles que soient les nuances apportées au diagnostic par les rapporteurs issus de l'opposition ou de la majorité, le bilan de santé qu'ils ont esquissé a été sensiblement le même : ce n'est pas la grande forme.

M. Claude Germon (PS, Essonne) a rappelé *« l'optimisme raisonnable »* dont le ministre du commerce extérieur, M. Michel Noir, avait cru pouvoir se prévaloir l'année dernière. Un rappel essentiellement destiné à mettre en valeur le fossé qui séparerait les apparences d'hier des réalités d'aujourd'hui.

« Les chiffres sont terriblement accusateurs pour votre politique », a affirmé le rapporteur spécial de la commission des finances qui a accusé le gouvernement d'avoir *« dilapidé »* les 90 milliards de francs issus de la baisse en 1986 de la facture énergétique. *« Nous n'avons d'excédents commerciaux qu'avec les pays en voie de développement*, a regretté M. Germon. *Cette tendance s'est aggravée cette année »*. Pour le député socialiste, l'une des raisons de l'atonie du commerce extérieur réside dans la faiblesse des moyens affectés aux aides à l'exportation.

Si **M. Aymeri de Montesquiou** (UDF, Gers), rapporteur pour avis a estimé pour sa part que la France tirait *« honorablement »* son épingle du jeu en exportant le quart de son produit national, il n'a pas caché son inquiétude devant les faiblesses structurelles de la capacité exportatrice française. Il a notamment fait remarquer que les deux tiers des exportations françaises étaient le fait de seulement 1 500 entreprises. *« Notre plate-forme de proximité, l'Afrique, est vigoureusement attaquée par les Etats-Unis, la RFA et le Japon. Nous sommes quasiment absents de l'Extrême-Orient, le premier pôle économique mondial en gestation. »*

Le député UDF a demandé avec insistance au ministre de mettre en place un système d'incitation fiscale privilégiant les PME qui exportent. Il a également rappelé que le libéralisme n'excluait pas *« le rôle de promotion et d'impulsion du ministère du commerce extérieur, en particulier dans une situation légitimement qualifiée d'alarmante (...). Oublions les dogmes et choisissons le pragmatisme »*.

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a répondu que bien que le celui-ci enregistre effectivement un déficit de l'ordre de 10 milliards de francs, le redressement en tendance est sensible sur les trois derniers mois. *« Cette amélioration est due au redressement du solde industriel et à la progression des exportations agro-alimentaires (...). Ce redressement est presque exclusivement imputable au redressement des exportations, les importations restant à un niveau élevé. Vous auriez pu souligner, Messieurs les rapporteurs, que depuis cinq mois nos exportations industrielles ont progressé de 2,5 % par mois, tandis que la croissance des importations se ralentit et dépasse à peine 1 % par mois. »*

Bourrasque et méthode Coué

Pour sa part, **M. Jean-Pierre Destrade** (PS, Pyrénées-Atlantiques) a reproché au ministre de pratiquer la méthode Coué face à la *« bourrasque »* : *« Insensiblement, la France est en train de perdre sa substance industrielle »*. *« Quand on a une formation d'entreprise*, a répliqué M. Noir, *on ne s'en remet pas à la méthode Coué. On ne se fie pas aux résultats à court terme, mais aux tendances. »*

Enfin, s'agissant des services financiers, le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Philippe Auberger (RPR, Yonne) a estimé que la cure d'amaigrissement à laquelle a été soumise l'administration des finances était de nature à améliorer son efficacité. Le ministre chargé du budget, **M. Juppé** l'a approuvé.

Diminution des effectifs, resserrement des structures, action soutenue de formation : tels sont les faits qui traduisent selon lui *« l'effort de modernisation et d'adaptation des structures et des moyens de cette grande maison »*.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Gloire au « placard »

Tout le monde connaît dans son entourage quelqu'un qui fut ou qui est au « placard ». Beaucoup de ceux-là s'en plaignent. A supposer qu'ils soient sincères : quelle erreur !... Car, à y bien réfléchir, la situation de « placardisé » est une aubaine pour son bénéficiaire, et même un privilège. Mais pour atteindre à cette *« privilégiature méconnue »*, que d'obstacles à franchir ! Le placard en réalité ne s'obtient qu'au mérite.

Tel est le thème paradoxal, savoureux et parfois courtelinesque choisi par les auteurs du *Guide du placard*, Pierre Zimmer, *« licencié d'histoire et de quelques entreprises »*, et Jean-Pierre Lourson, *« universitaire surchargé de missions aspirant au placard »*.

L'origine du placard moderne peut se situer sous la IVe République, lorsque les changements rapides de gouvernements entraînaient la mise à l'écart (provisoire) de journalistes qui cessaient (temporairement) de plaire. Peu à peu la placardisation s'est accompagnée de l'octroi d'un titre prestigieux mais sans contenu comme « conseiller du président, délégué, contrôleur » etc., souvent assorti du qualificatif « général ». L'essentiel est de demeurer dans le cadre de son administration, de conserver son traitement, ses augmentations indiciaires et ses primes, et accessoirement un bureau, une secrétaire, un téléphone et une voiture.

Car la pratique du « placard » s'est naturellement étendue à tous les organismes assez vastes pour ressembler de près ou de loin à une administration. Mais à lire les recettes délivrées par nos auteurs, il faut, pour accéder au placard, une compétence, un talent, une intelligence hors du commun. Seuls les sujets d'élite les plus imaginatifs y parviennent. Et nos administrations ne manquent pas de sujets ainsi doués et persévérants qui savent se rendre insupportables aux plus nombreux, c'est-à-dire aux médiocres sans imagination qui, eux, n'ont pas l'ambition du placard et ne pensent — les pauvres — qu'à « faire carrière ».

Cet ouvrage à la fois drôle et amer s'agrémente d'un lexique où la carrière de plusieurs « placardisés » est retracée, et d'un « jeu de l'oie » tout à fait distrayant et édifiant.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Le Guide du placard*, par Pierre Zimmer et Jean-Pierre Lourson. Ed. du Seuil, 221 pages. 85 francs.



Société

La mutinerie à la prison de Saint-Maur (Indre)

Seize heures d'angoisse et de négociations

Les douze otages, dont le directeur, M. Jean-Charles Toulouze, neuf surveillants et deux enseignants, retenus par les mutins de la prison de Saint-Maur près de Châteauroux (Indre) depuis le jeudi 12 novembre à 17 h 30 ont été libérés sains et saufs, vendredi matin vers 9 heures.

A 12 h 30, la totalité des détenus s'étaient rendus, et la plupart d'entre eux ont été transférés dans d'autres établissements.

CHATEAUROUX
de notre envoyé spécial

Durant toute la nuit, dans une odeur âcre de fumée, il a régné un étrange silence. Aucun cri n'a franchi les hauts murs. La centrale n'a guère livré que des bribes du quitte ou double insensé des mutins. L'aumônier de la prison, le pasteur Bernard Stehr, prié de quitter l'enceinte de la centrale par les autorités, expliquait vers 21 heures : « *Les gars veulent parler. Dire pourquoi et comment les conditions de détention sont oppressantes.* » Un ancien détenu ajoutait : « *Une mutinerie n'est pas forcément préméditée. Il suffit d'un quart d'heure de parloir supprimé.* »

En début d'après-midi, jeudi, le procureur de la République de Châteauroux, M. Robert Baffert et son substitut s'étaient rendus aux portes de la centrale pour procéder à la reconstitution de l'évasion de Jacques Hyver, ravisseur de l'ancien vice-président du CNPF, M. Maury-Laribière. Jacques Hyver, ainsi que deux complices, Roland Pettegola – qui devait être repris dans la nuit à Paris – et Farid Boularas, avaient réussi quarante-huit heures plus tôt à défoncer les portes de la prison au moyen d'une benne à ordures stationnant dans le quartier des cuisines.

La rumeur de la reconstitution entreprise par les autorités judiciaires a-t-elle mis le feu aux poudres ? Vers 17 h 30, un petit groupe de détenus du bloc C 31 neutralisait un gardien, près des locaux socio-éducatifs, et lui ôtait ses clés. Le directeur de l'établissement, M. Jean-Charles Toulouze, intervenait et était à son tour pris en otage, ainsi que huit autres surveillants et deux enseignants qui se trouvaient à ce moment-là dans la prison.

M. Pandraud sur place

La mutinerie s'étendait alors à l'ensemble des prisonniers, après que toutes les cellules, ou pratiquement, eurent été ouvertes, notamment celles du quartier de sécurité, où se trouvait Georges Ibrahim Abdallah.

Des foyers étaient allumés d'abord dans les cellules, ensuite dans les ateliers et les cuisines, où certains des mutins se livrèrent à un pillage en règle de la cantine et des boissons qui y étaient entreposées.

Arrivé à 19 h 30 à Châteauroux, M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, se rendait quelques instants dans l'enceinte de la prison avant d'établir un QG à la préfecture de Châteauroux et, en premier lieu, entamer des négociations. Le secrétaire général de la préfecture de l'Indre indiquait effectivement, vers 23 h 30, que des contacts avaient été établis entre les détenus qui semblaient avoir pris la tête du mouvement, notamment des détenus considérés comme des délinquants proches du FLNC, et les autorités.

Vers minuit, alors que les sapeurs-pompiers réussissaient à maîtriser les incendies provoqués par les mutins et que les familles des surveillants habitant à proximité de la maison centrale avaient été regroupées par mesure de sécurité à la mairie de Saint-Maur, trois détenus étaient évacués sur des civières. Les policiers présents confiaient qu'il s'agissait de prisonniers ayant refusé de participer au mouvement et agressés par les autres détenus. Une heure plus tard, quatre autres prisonniers quittaient l'enceinte de la prison protégés par un cordon de policiers.

Les forces de police, au fil des heures, n'avaient cessé de converger vers la centrale, CRS, gardes mobiles et les hommes du GIGN venus de Paris pour une éventuelle intervention.

La tension devait atteindre son point culminant vers 3 heures du matin, alors que la maison centrale, privée d'électricité, se trouvait plongée dans l'obscurité et que les douze otages avaient été dispersés par les détenus afin de rendre pratiquement impossible toute intervention de la police dans le noir. Une rumeur, non confirmée, fit croire à ce moment-là que deux détenus refusant de se solidariser avec le mouvement avaient été égorgés.

En fait, dans la matinée, on dénombrait cinq ou six blessés parmi les détenus, dont un, condamné pour viol, a été émasculé. Le préfet de l'Indre a précisé, au cours d'une conférence de presse, que les blessures résultent « *de règlements de comptes et de rixes, qui ont éclaté entre détenus dans le courant de la nuit* ».

Dans les heures qui suivirent, cette tension extrême devait retomber peu à peu. Au lever du jour, alors qu'on prêtait aux autorités l'intention de faire intervenir les forces de police, les négociations engagées, sans qu'on en connaisse précisément la teneur, aboutissaient, étape par étape, à la libération des douze otages, tous sains et saufs, et à la reddition de la totalité des mutins. Les prisonniers, dont Georges Ibrahim Abdallah, qui se sont rendus vers 9 h 15, sont sortis sans incident de la prison et ont été aussitôt emmenés à bord de fourgons cellulaires vers d'autres établissements pénitentiaires, notamment à la pris.n de Lisieux.

REGIS GUYOTAT.

Georges Ibrahim Abdallah un condamné sous haute surveillance

Des quatre-vingt-sept condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité détenus à la maison centrale de Saint-Maur, Georges Ibrahim Abdallah est assurément celui dont le nom est le plus connu du public.

Son procès, achevé le 28 février dernier devant la cour d'assises de Paris siégeant sans jurés, avait connu un retentissement particulier en raison des mesures de sécurité exceptionnelles qui avaient été prises alors, mais aussi de la personnalité d'un homme tenu pour le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) et accusé de complicité d'assassinat et tentative d'assassinat commis sur le territoire français.

C'est après avoir été condamné d'abord le 3 juillet 1986 par le tribunal correctionnel de Lyon à quatre ans de prison pour association de malfaiteurs qu'Abdallah devait finalement être renvoyé devant les assises de Paris pour des faits de terrorisme tels qu'ils sont définis par la loi du 9 septembre 1986.

Il fut déclaré coupable de complicité dans les assassinats de Robert-Charles Ray, attaché militaire de l'ambassade des Etats-Unis (18 janvier 1982) et de Yacov Barjimentov, diplomate israélien à Paris (3 avril 1982), ainsi que de complicité dans une tentative d'assassinat contre le consul général des Etats-Unis à Strasbourg (28 mars 1984).

Le procès avait été marqué par la décision d'Abdallah de ne plus y paraître après qu'il eut lu une déclaration menaçante pour la France, par la déposition du commissaire Raymond Nart, de la DST, exprimant des doutes sur la culpabilité de l'accusé et enfin par le réquisitoire de M. Pierre Baechlin suppliant les juges de prononcer une peine qui ne soit pas supérieure à dix ans. Les magistrats de la cour d'assises, loin de suivre cette voie, prononcèrent le maximum prévu par la loi.

Depuis son arrestation à Lyon le 25 octobre 1984, Georges Ibrahim Abdallah a constamment changé de prison pour des raisons de sécurité. Il est un de ceux dont le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) réclamait la libération dans ses revendications des attentats terroristes de l'automne 1986.

M. Chalandon : « Des détenus favorisés »

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a indiqué, vendredi 13 novembre, à Bersée, près de Lille (Nord), que les détenus de Saint-Maur « *ne sont pas victimes d'une inégalité de traitement* » par rapport aux autres détenus français, en matière de remise de peine, de mise en liberté conditionnelle et de permission de sortie. « *La politique pénitentiaire conduite par le gouvernement est la même pour tout le monde* », a poursuivi le ministre, ajoutant que les détenus de Saint-Maur « *étaient particulièrement favorisés* » par rapport à ceux des autres prisons françaises et qu'ils n'avaient, par conséquent, « *aucune espèce de raison de demander à négocier* ».

Aux Baumettes

Fin de la grève des gardiens

Les gardiens de la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, en grève depuis mardi, pour réclamer notamment un renforcement de leurs effectifs, ont décidé, le jeudi soir 12 novembre, de suspendre leur mouvement en raison de la prise d'otages à la maison centrale de Saint-Maur. Ils ne s'opposent plus à l'entrée et à la libération des détenus ni aux parloirs des avocats et des visiteurs de prison, mais vont continuer leur action revendicative.

D'autre part, dans l'après-midi de jeudi, à l'Assemblée nationale, M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, avait affirmé que la prison disposera, « *dès janvier 1988, de 72 nouvelles places et de 470 autres en novembre 1988* ».

En réponse à une question de M. Jean-Claude Gaudin (UDF), le ministre a confirmé également que « *16 postes de surveillants supplémentaires* » seront affectés à cet établissement, « *en décembre 1987, à la sortie de la promotion de l'Ecole de l'administration pénitentiaire* ». En outre, « *tous les surveillants mutés dans d'autres établissements seront remplacés* ». M. Rossinot a aussi indiqué qu'« *une mission sera envoyée aux Baumettes pour étudier, dans le cadre de l'ouverture des nouveaux bâtiments en 1988, le nombre de surveillants qu'il conviendra d'y placer* ».

La révolte des « sans-espoir »

« *A Saint-Maur, ce ne sont pas des enfants de chœur. Ils ont la vie dure, et ce sont des durs.* » Ce constat clinique, presque froid, d'un haut responsable de la chancellerie, au terme d'une nuit de folie, a des allures d'évidence. Avec Clairvaux et Moulins, la centrale de Saint-Maur est l'un des établissements les plus difficiles de France. Il abrite des condamnés à de longues peines (quatre-vingt-sept condamnés à perpétuité, parmi lesquels Georges Ibrahim Abdallah) où, quelles que soient les mesures de sécurité et les précautions prises, tout peut à tout moment arriver. Il suffit d'un tout petit incident pour que cela dégénère. Quel fut ici le détonateur ? On se rappelle que le 2 novembre un détenu, Jean-Marie Cazé, avait réussi, depuis la cour de promenade, à escalader la façade et, du haut d'une corniche pendant toute une journée, puis toute une nuit, avait réclamé la confusion de ses peines. Une lance à incendie avait fini, au petit matin, par le déloger. Un autre détenu, récemment, escalada un arbre, qu'il fallut couper. Un autre chercha à gagner le toit. Soubresauts avant-coureurs de la mutinerie ? Peut-être. Le directeur de l'établissement – habituelle précaution – avait fait transférer certains détenus vers d'autres prisons.

Lettres de détenus

On dit même qu'il y a quelques jours il s'était rendu place Vendôme pour annoncer le retour au calme. Et puis il y eut l'évasion de Jacques Hyver et cette reconstitution ordonnée par le juge d'instruction, peut-être trop rapide, qui précéda la mutinerie de quelques heures. Des détenus avaient écrit au garde des sceaux et à plusieurs rédactions pour se plaindre de leurs conditions de détention et, point clé de cette révolte, du nombre peu élevé de libérations anticipées et de permissions de sortie. Une alerte ? Ce n'est pas ainsi qu'on l'a compris à la chancellerie où ce type de courrier est fréquent. « *Ce n'est pas particulier à Saint-Maur. On ne peut dire qu'on a été prévenu et qu'on n'a rien fait. Ce n'est pas agréable d'être en prison. Et on cherche toujours un moyen d'en sortir, à Saint-Maur comme ailleurs.* » Il reste que les lettres des détenus – cent cinquante lettres individuelles selon la commission prison-répression – étaient fort argumentées. On y lisait notamment : « *La politique de Saint-Maur est de bénéficier seulement de dix jours de remise de peine la première année, vingt jours la deuxième pour arriver à trente jours la troisième année de l'arrivée dans l'établissement* (...). *Aucune explication n'est fournie sur les différences qui existaient entre les différents établissements pour longues peines tels Moulins, Clairvaux et Nîmes.* »

Car ici, contrairement aux Baumettes, où les mutineries de l'été n'ont, semble-t-il, jamais atteint la violence de celle de Saint-Maur, ce sont moins les conditions mêmes de détention qui sont en cause que la politique pénitentiaire.

« Etablissement modèle », construit à partir de 1969, Saint-Maur, qui accueille un peu plus de quatre cents détenus condamnés à des peines supérieures à trois ans, n'est pas surpeuplé. Les prisonniers ont les moyens d'y travailler et d'y suivre des cours. Il y a un gymnase, une chapelle, des salles de jeu. Là encore, contrairement aux Baumettes, le personnel de surveillance – cent quatre-vingt-dix-sept gardiens – n'est pas en sous-effectif. Le problème est bien ailleurs. Et les revendications des détenus, lorsqu'elles ont filtré, l'expriment bien. Elles ont paru – dans ce climat d'extrême tension – « dérisoires » à certains. Que voulaient-ils donc, ces mutins ? Parler devant les caméras de FR 3 et mettre en cause le contentieux de leurs peines.

Cette révolte des longues peines est en effet la « *révolte des sans-espoir* ». Pour les condamnés à plus de trois ans, dont la libération dépend du garde des Sceaux, une « conditionnelle » est la seule perspective. C'est grâce à elle qu'ils tiennent. C'est à cause d'elle qu'ils se plient à une discipline très dure. Où depuis 1986 le nombre des libérations conditionnelles a brusquement chuté pour tomber à quatre cent cinquante-trois, plus bas encore qu'en 1980, date à laquelle M. Alain Peyrefitte avait lui aussi décidé d'inverser la tendance (les chiffres sont de 591 en 1984 et 712 en 1985). Les condamnés à perpétuité, eux, comptent sur la commutation de peine : ce système permet au cours de leur détention de commuer leur peine en vingt années de réclusion, qui s'ajoutent à celles déjà passées en prison. Ils ont alors l'espoir de sortir un jour, au bout de quinze ans, en général. M. Robert Badinter accordait une quarantaine de commutations par an. Depuis mars 1986, il n'y en a plus. Sans même parler des disparités criantes entre les catégories de détenus, soumis à des régimes de sûreté différents selon la date à laquelle ils ont été condamnés et les aléas de la politique et qui, bien sûr, conditionnent les suspensions de peine, les permissions de sortir, etc.

C'est cela sans doute qu'ont voulu dire ces détenus en révolte. En cassant tout, en se battant entre eux, en faisant naître la peur, c'est leur propre peur qu'ils jetaient à la face des autres.

AGATHE LOGEART.

● **Arrestation d'un des trois évadés de la centrale de Saint-Maur.** – Après s'être évadé, mardi, de la maison centrale de Saint-Maur (Indre), en compagnie de Jacques Hyver et d'un autre détenu (*le Monde* du 12 novembre), Roland Pettegola, vingt-trois ans, a été arrêté à Paris, dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 novembre au cours d'un contrôle de la sécurité publique alors qu'il circulait à moto, vers 3 h 30 rue de Tolbiac (13e arrondissement). Il a été placé en garde à vue à la Brigade de répression du banditisme.

Les précédents des années 70

Il faut remonter aux années 70 pour trouver des précédents aux événements graves de la maison centrale de Saint-Maur combinant mutinerie et prise d'otages.

● **8 février 1971.** – Deux détenus de la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence blessent un gardien et prennent une infirmière et une assistante sociale en otages. Ils s'emparent d'armes à feu et sont tués au moment où ils s'apprêtent à quitter la prison.

● **21 et 22 septembre 1971.** – Deux détenus de la maison centrale de Clairvaux, Claude Buffet et Roger Bontemps, prennent en otages une infirmière, Nicole Comte, et un surveillant, Guy Girardot, que l'on retrouvera égorgés. Condamnés à mort, ils seront exécutés le 28 novembre 1972.

● **14 octobre 1971.** – A la maison d'arrêt des Baumettes, un détenu qui tentait de s'évader après avoir pris une infirmière en otage est tué par un surveillant.

● **5-13 décembre 1971.** – Insurrection à la maison centrale de Toul.

● **15 janvier 1972.** – Mutinerie à la prison Charles-III de Nancy.

● **8 mai 1973.** – Mutinerie à la maison d'arrêt Saint-Paul de Lyon.

● **19 juillet - 5 août 1974.** – Les prisons s'embrasent. Quatre-vingt-neuf mouvements collectifs sont déclenchés par des détenus en colère, dont neuf mutineries. Six prisonniers trouveront la mort. Onze établissements sont partiellement ou totalement dévastés. Il y aura pour plus de 200 millions de francs de dégâts.

● **28 janvier 1978.** – Un sous-directeur et deux gardiens de la prison de Clairvaux sont pris en otages par deux prisonniers, qui sont tués par des tireurs d'élite.

Sur plainte de M. Jacques Chirac

Un journaliste de l'AFP est condamné pour diffusion de fausses nouvelles et diffamation envers le maire de Paris

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris présidée, par Mme Marie-Claude Duvernier, a suivi l'essentiel des réquisitions du parquet en rendant, le jeudi 12 novembre, deux jugements qui retiennent la seule responsabilité de M. Pierre Feuilly, chef du service des informations générales de l'Agence France Presse (AFP), dans la diffusion d'une dépêche consacrée aux manifestations étudiantes le 7 décembre 1986.

Le dernier paragraphe de cette dépêche affirmait : « *Un journaliste de l'AFP a personnellement vu samedi soir devant l'hôtel de ville, peu avant le déclenchement des incidents, un groupe de jeunes gens casqués sortir de la mairie pour aller rejoindre la manifestation, sans être le moins du monde inquiétés par les cordons de CRS et gendarmes mobiles qui entouraient étroitement le bâtiment...* »

Le journaliste, M. Michel Bon, alors accrédité à la préfecture de police, avait téléphoné l'information à son chef de service en indiquant qu'il avait vu des jeunes gens casqués « *devant* » la mairie, alors que la dépêche les présentait comme venant d'en « *sortir* ». Aussi, M. Jacques Chirac avait-il engagé des poursuites en tant que maire de Paris pour diffusion de fausses nouvelles et diffamation.

A l'audience du 23 octobre (*le Monde* daté 25-26 octobre), M. Feuilly avait comparu sous la prévention de « *complicité* », tout comme M. Bon, alors que M. Henri Pigeat, président directeur général de l'AFP au moment des faits, était poursuivi comme auteur principal, comme il est de règle quand il s'agit de directeurs de journaux. Mais les jugements condamnent M. Feuilly comme « *auteur principal* », l'un à 15 000 F d'amende, pour « *diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique* », l'autre à 10 000 F d'amende pour « *diffamation envers un citoyen chargé d'un mandat public* », M. Jacques Chirac, qui obtient le franc symbolique de dommages et intérêts.

Si le tribunal relaxe M. Bon, en considérant que le journaliste n'est pas l'auteur de la dépêche, il relaxe également l'ancien PDG de l'AFP, nommé depuis à la présidence de la filiale française de Burson-Marsteller, l'importante firme américaine de la communication, en s'appuyant sur les arguments de droit soulevés à l'audience par le parquet. Selon les juges, l'AFP n'est pas une « *publication* » relevant de la loi sur la presse, et « *aucune disposition de ses statuts ne permet l'assimilation pénale de son président directeur général à un directeur de la publication* ». Ainsi, les journalistes de l'AFP et leurs chefs de service supportent entièrement les conséquences des dépêches diffusées, sans bénéficier des dispositions applicables à leurs confrères travaillant dans un journal dont le directeur de la publication partage la responsabilité pénale des articles publiés et assument entièrement la responsabilité civile.

Les jugements estiment que M. Feuilly « *doit être considéré comme l'auteur et le responsable de la diffusion de la dépêche* », et notent à ce propos : « *Une telle altération de la vérité fut le fait d'un journaliste professionnel depuis vingt ans, particulièrement à même de vérifier ou de filtrer les renseignements fournis, et en conséquence moins susceptible d'être induit en erreur ou d'ignorer l'impact que pouvait avoir une simple divulgation sur l'ordre public alors particulièrement compromis.* »

M. Feuilly a immédiatement interjeté appel des deux jugements.

MAURICE PEYROT.

Protestations syndicales

A la suite du jugement, les quatre syndicats (CFDT, FO, CGT et SNJ) de journalistes de l'AFP dénoncent, dans un communiqué, l'argumentation du tribunal selon laquelle « *l'AFP n'était plus une publication de presse telle que définie dans la loi de 1986 et que ses journalistes relevaient purement et simplement du droit commun et non plus de la loi de 1881 sur la liberté de la presse* ».

L'intersyndicale ajoute que « *cette décision constitue un précédent extrêmement grave qui remet en cause le statut de l'agence (article 9 du statut de 1957) et même de toute la profession* ».

« *Dorénavant,* ajoute le communiqué, *ce sont les journalistes eux-mêmes qui assumeraient – seuls et individuellement – la responsabilité non seulement de leurs dépêches, mais aussi de leur diffusion, alors que le PDG de l'AFP, considéré jusqu'alors comme directeur de la publication, se verrait dégagé de toute responsabilité. Les journalistes de l'AFP ne seraient plus ainsi des journalistes comme les autres.* »

Les syndicats de journalistes de l'AFP « *appellent les confrères à réagir avec force à cette entrave grâce au libre exercice et à l'indépendance de la profession* ».

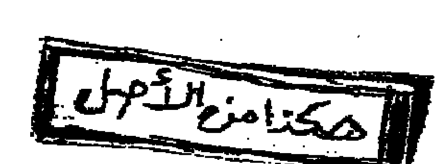
D'autre part, la Société des journalistes de l'AFP, qui déclare avoir pris connaissance « *avec stupéfaction* » du jugement, estime que cette « *interprétation, qui pourrait faire jurisprudence, est sans précédent* ».

La société « *espère que la direction de l'AFP voudra bien s'exprimer dans les meilleurs délais pour préciser si oui ou non l'agence doit être assimilée à une publication de presse telle que définie par la loi de 1986* ».

L'Opéra de Francfort en partie détruit par un incendie

L'Opéra de Francfort, l'un des plus importants d'Allemagne fédérale, a été en partie détruit jeudi 12 novembre par un incendie d'origine criminelle. Le pyromane, dont on ignore les motifs, a été arrêté. Il s'agit d'un réfugié est-allemand.

L'incendie a totalement détruit la scène, et seule la présence du rideau de fer a empêché les flammes de ravager la salle, qui compte mille quatre cents places. Les responsables de la ville estiment à deux ou trois ans la durée des travaux de reconstruction. – (*Reuter.*)



Société

A la Cour de cassation

L'affaire Luchaire sera instruite à Paris

M. Michel Legrand, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, pourra continuer ses investigations dans l'information ouverte pour *« infraction à la législation sur les armes, faux et usage de faux »*, après la plainte déposée le 13 mars 1986 par M. Paul Quilès, alors ministre de la défense, contre la société Luchaire, qui a livré des armes à l'Iran.

Le rapport établi par M. Jean-François Barba, contrôleur général des armées, mettait en cause M. Jean-François Dubos, ancien conseiller technique de M. Charles Hernu, ministre de la défense au moment des faits, et le cabinet du ministère, soupçonné d'avoir couvert les exportations.

M. Dubos étant actuellement maître des requêtes au Conseil d'Etat et l'ancien chef de cabinet de M. Hernu, M. François Bernard, ayant la qualité de conseiller d'Etat, le procureur de la République de Paris a soumis le dossier à la Cour de cassation afin qu'elle désigne une juridiction d'instruction, selon une procédure nécessaire chaque fois que des magistrats et certains fonctionnaires sont *« susceptibles d'être inculpés »*.

Dans un arrêt rendu le jeudi 12 novembre, la chambre criminelle de la Cour de cassation s'est prononcée sur le seul cas de M. Dubos, en désignant *« le juge d'instruction de Paris »* selon la formule juridique habituelle. En revanche, les autres magistrats ont estimé qu'il résulte *« des termes mêmes de la requête »* qu'aucune autre personne n'est, *« en l'état »*, susceptible de faire l'objet de cette procédure.

Elle a donc considéré qu'il n'y avait pas lieu de désigner une juridiction d'instruction pour M. Bernard. — M. P.

« J'accuse » au prétoire

A qui appartient « J'accuse » ? A quatre-vingt-dix ans d'intervalle, le manuscrit de ce que Jules Guesde considérait comme *« le plus grand acte révolutionnaire du siècle »* va se trouver de nouveau devant la justice. Il s'agit cette fois d'un conflit familial, qui oppose, parmi les descendants d'Emile Zola, partisans et adversaires de la vente aux enchères, prévue le 8 décembre, à Monaco, de documents autographes de l'écrivain.

Arrière petite-fille de l'auteur de *Germinal*, Mme Brigitte Place a mis en vente, par l'intermédiaire de la société Sotheby's, plus de mille feuillets écrits de la plume — ou du crayon — de l'écrivain : notes prises au cours de son procès, en 1898, lettres (*le Monde* du 14 octobre).

L'annonce de la vente, parmi ces documents, du manuscrit de l'article intitulé « J'accuse » dans *l'Aurore*, de Georges Clemenceau, avait ému le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, qui avait décidé d'empêcher par une procédure de classement toute fuite éventuelle du « J'accuse » — estimé entre 3 millions et 5 millions de francs — à l'étranger.

Aujourd'hui, les petits-fils de Zola se liguent contre cette mise aux enchères qu'ils considèrent comme une trahison. Dans son testament, le fils de l'écrivain avait demandé que ces manuscrits ne soient jamais vendus. M. François-Emile Zola, médecin à la retraite, a donc assigné sa fille, Mme Place, en référé pour obtenir la suspension de la vente, estimant que ces manuscrits ne lui appartiennent pas. Les deux autres petits-fils de l'écrivain se sont associés à sa démarche.

Comment Mme Place est-elle entrée en possession de ces écrits ? Ni son avocat, Me Raoul Castelain ni celui de son père, Me Henri Noguères ou des autres petits-fils, Me Dominique de Leusse, ne souhaitent aborder cette question avant l'audience, le lundi 16 novembre. — C.L.

ÉDUCATION

Un an après les grandes manifestations

Les deux UNEF mobilisent les étudiants

Novembre est en passe de remplacer le mois de mai dans le calendrier et la mythologie des étudiants. Un an après la tornade contre la loi Devaquet, qui avait réussi à déstabiliser le gouvernement, les organisations étudiantes dressent le tableau de la rentrée universitaire, qui fait référence avec insistance aux espoirs de changement nés à l'automne dernier. Et elles se sont fixé pour les semaines qui viennent des rendez-vous qui coïncident avec les temps forts du mouvement contre le projet Devaquet.

C'est en termes pratiquement identiques que les responsables des deux UNEF viennent d'établir le bilan de la rentrée. Pour Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID (indépendante et démocratique), cette rentrée est *« l'une des pires, sinon la pire, jamais connues depuis dix ans »*. *« Ce ne sont pas des mesures particulières qui aggravent les choses,* ajoute-t-il, *mais il y a une telle accumulation de problèmes ponctuels, université par université, que le point critique est dépassé. »* Xavier Aknine, président de l'autre UNEF (Solidarité étudiante), n'est pas moins sévère en estimant que la rentrée est cette année *« plus dure encore que l'an dernier »* et en soulignant que *« l'Université française s'enfonce dans la crise »*.

D'Aix à Toulouse, de Paris à Bordeaux, de Rennes à Saint-Etienne, de Montpellier à Lille, les griefs sont les mêmes : vétusté et exiguïté des locaux universitaires, cours et travaux pratiques surchargés, manque d'enseignants titulaires, bricolage des heures complémentaires, discrète augmentation ici ou là des droits d'inscription, sélection introduite à tel ou tel moment du cursus dans de nombreuses disciplines, refus de renouvellement de bourses, tracasseries administratives à l'encontre des étudiants étrangers, contraints de faire la queue des journées entières à Paris pour obtenir le renouvellement de leur titre de séjour.

Sans oublier les étudiants en éducation physique qui ont manifesté, le 10 novembre à Paris, pour dénoncer la diminution catastrophique du nombre de postes ouverts au concours de recrutement (355 postes en 1988 contre 1 600 en 1982).

La litanie des petites misères de la rentrée trace les contours de la grande misère des universités. *« Tout cela est lié,* estime l'UNEF-SE, *il n'y a pas d'argent pour le supérieur. Si le budget 1988 augmente de 5,2 %, il est insuffisant et reste, avec moins de 0,5 % du PNB, un des plus pauvres d'Europe. »* Quant à l'UNEF-ID, elle vient de diffuser un questionnaire auprès de 50 000 étudiants pour connaître leur vision de l'Université : 71 % d'entre eux citent la pénurie comme le problème majeur.

Une grève d'avertissement

Le constat est malheureusement banal. Mais il est établi cette année par une génération d'étudiants qui a découvert sa force il y a un an et qui a confusément espéré que sa victoire contre le projet Devaquet entraînerait une meilleure prise en compte de l'enseignement supérieur dans les priorités nationales. Sévère désillusion. *« Il y a antinomie complète entre le discours qui, depuis un an, nous promet monts et merveilles et la situation réelle,* souligne Philippe Darriulat, qui vient de demander à rencontrer d'urgence M. Jacques Valade, ministre de l'enseignement supérieur. *Il devient évident qu'il n'y a aucune volonté politique du gouvernement d'améliorer le fonctionnement des universités, encore moins d'œuvrer pour augmenter le nombre d'étudiants. On se moque de nous. »* *« Au vu de ce qui se passe actuellement,* ajoute Xavier Aknine, *l'objectif des deux millions d'étudiants en l'an 2000 n'est pas crédible, c'est de la démagogie. »*

Cette exaspération n'est encore que latente et localisée. Mais elle risque de devenir rapidement plus explicite et coordonnée. Un assez grand nombre d'étudiants réunis en assemblée générale viennent de décider, à Dijon, une grève d'avertissement, le 19 novembre, pour dénoncer les conditions de la rentrée. On n'exclut pas, à l'UNEF-ID, que d'autres universités où les problèmes sont particulièrement sensibles appellent également à la grève ce jour-là. D'autre part, un comité national de liaison des facs, soutenu par l'UNEF-SE, doit se tenir le 14 novembre à Paris (Censier), afin de *« décider des actions nécessaires pour obtenir une révision en hausse du budget 1988 »*.

Enfin, les semaines à venir seront ponctuées par plusieurs échéances susceptibles de cristalliser et d'élargir ce mécontentement. L'UNEF-SE tient son soixante-douzième congrès à Saint-Etienne du 19 au 22 novembre. Le 29 novembre, l'UNEF-ID et SOS-Racisme appellent à une grande manifestation nationale à Paris contre le racisme. Déjà soutenus par de nombreuses personnalités (universitaires, médecins, artistes, avocats, écrivains), ainsi que par des organisations politiques et syndicales (PS, PCF, FEN, CFDT, etc.), ils espèrent rassembler au moins cent mille manifestants ce jour-là.

Enfin, le 5 décembre, le comité de solidarité avec les familles des victimes des violences policières de décembre 1986 organise une manifestation nationale à Paris à la mémoire de Malik Oussékine, l'étudiant tué lors des manifestations de l'an dernier. Autant d'occasions de rappeler au gouvernement que les étudiants et les lycéens l'avaient fait trembler il y a un an.

GÉRARD COURTOIS.

● **1 milliard de francs pour les lycées.** — M. Alain Juppé, ministre du budget, a indiqué, jeudi 12 novembre, à l'Assemblée nationale, que le conseil des ministres serait saisi *« dans quelques jours »* du problème financier posé aux régions par la construction et l'entretien des lycées. *« Une dotation exceptionnelle devrait être inscrite dans la loi de finances rectificative. La somme ne sera pas inférieure au milliard, et une fraction en sera immédiatement distribuée aux régions »*, a-t-il précisé.

RELIGIONS

Selon un expert des relations judéo-chrétiennes

Mère Myriam n'est pas « condamnée » par l'Eglise

A la suite des informations parues sur Mère Myriam et la communauté des Petites Sœurs d'Israël (*le Monde* daté 25-26 octobre), qui a fait l'objet d'une enquête de l'Officialité (tribunal ecclésiastique) de la région du Centre-Est, le Père Bernard Dupuy, ancien secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, a publié le 12 novembre une mise au point.

Consulté par les autorités diocésaines de Lyon, il souligne que *« le jugement de l'Officialité n'a pas de caractère pénal »* et que Mère Myriam, qui souhaite placer sa communauté sous le signe d'une double appartenance juive et chrétienne, n'a pas été *« condamnée »* par l'Eglise : *« Les juges n'avaient à débattre que du bien ou du mal-fondé des plaintes déposées par les parents »*.

La sentence ecclésiastique, qui invite les parents et Mère Myriam à s'entendre, a été interjetée en appel. *« On peut se demander,* ajoute le Père Dupuy, *si, dans cette affaire, il n'y a pas eu, avoués ou non, des facteurs d'incompréhension ou de rejet touchant à l'identité juive retrouvée de Mère Myriam. Ce fait mérite respect et attention. »*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

DANS les dîners en ville, quand lambinent par trop des plats tièdes et prétentieux, la peine de mort, inépuisable sujet de conversation des gens qui n'ont rien à dire ni à se dire, s'est enfin trouvé un remplaçant : l'économie, sous toutes les formes qu'elle revêt.

A propos de la peine capitale, les divisions sont connues : « pour », « contre » et « contre-mais » ; la pire engeance que cette dernière, soit dit par parenthèse, qui veut avoir raison sur les deux tableaux, celui de la philosophie en étant « contre », et celui des beaufs en assortissant cette opposition d'assez d'exceptions pour qu'elle soit vidée de tout contenu.

Les démonstrations n'en sont pas moins notoires, au point qu'un universitaire pourrait en tirer la matière d'une étude. Du côté des « contre » : le énième commandement (*« Tu ne tueras point »*), qui associe parfois les abolitionnistes avec les adversaires de l'avortement, l'erreur judiciaire (risques de —), la disparité des décisions d'une juridiction à une autre, le caractère irrémédiable de la sanction, l'absence d'exemplarité, enfin l'humanisme, notion vague mais laïque et pas mauvaise fille.

Du côté des « pour » : l'exemplarité, la défense de la société, la légitime vengeance individuelle, la punition, l'élimination (pour les délicats, la substitution à la guillotine d'un procédé moins dégoûtant), et, enfin, le moindre coût social d'un décapité par rapport à un détenu. L'opportune passerelle que voilà vers la nouvelle tarte à la crème des dîneurs, plus encore qu'on ne croit !

***

LORSQU'IL est question d'économie, tout peut être passé en revue. Mais comme les dîneurs ont quand même encore un vague sens des réalités, ils s'abstiennent de reprendre mot pour mot le dialecte des *golden boys*, cette génération spontanée propre à faire maudire la spontanéité. A moins que les premiers, en dépit de leur air sous-entendu, n'aient pas tout compris des seconds.

D'abord, depuis toujours, « on » savait que Reagan n'y comprenait rien, qu'il était dépassé par sa tâche, qu'il était nul et pour tout dire sénile. En revanche, échaudés par l'inflation à douze zéros de 1923, à l'époque où s'achetait un introuvable pain avec une brouette de billets de banque, les Allemands *« ne veulent rien entendre »*. D'ailleurs, ils sont les plus forts, et c'est *« structurel »*, comme ils disent, on vous l'assure.

Mais l'économie mondiale, si elle est jetée sur le tapis vert de bourgeois dodus qui rougeoient, cela taille un peu large. Aussi se rabat-on sur un sous-produit de l'économie, pas moins inépuisable, la Sécurité sociale, et ce que lui coûtent les accidents de la circulation, bizarrement dits « de la route ».

Sur ce point, le diagnostic est vite fait. Les petits blessés sont vite rétablis, et les morts, cela ne va pas chercher beaucoup plus loin que 150 000 F pièce. Résumé : *« Un cadavre, ça ne coûte rien. »*

Restent les grands infirmes, durables ou incurables. C'est vraiment ruineux. C'est cela le seul problème des accidents de la circulation et, en termes d'économie, cela incite à réfléchir. Certes. Certes. Mais à quoi ? Doit-on les éliminer, selon telle proposition récente, comme un vulgaire bébé raté, et passer cela en force de loi ? Ah, les doctes ! Ah, les sauveurs !

***

DE l'air, de l'air et qu'il souffle aussi sur ces scandales, étouffés ou pas sur fond de connivence ou de trouille mutuelle, qui ne sont divertissants qu'un moment.

Encore que... Il y a quelque chose de satisfaisant pour la piétaille à considérer ces moments durant lesquels les fiers individus qui nous gouvernent sont brutalement jetés bas de leur piédestal, dépouillés de leur morgue, laissant voir une nature moins souriante que leur masque, et guère plus reluisants sous les yeux de tous qu'une badaude piquant un pull-over et agrippée par un vigile sur un trottoir encombré. *« Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas. »* Ça doit figurer quelque part dans *Tartuffe* et dans la bouche de la servante-patronne.

Air

Ah, qu'elle en prend un coup la condescendance des hommes, et des femmes pas moins, qui voient loin dans l'avenir, jusqu'aux prochains cours de la Bourse, savent deviner les lendemains, et combien de chômeurs on comptera ce jour-là, dessinent nos destinées, de préférence sur les murs de l'ANPE.

Partir. Ne fût-ce qu'un moment. Partir.

***

SOUVENIR d'adolescence. Dissertation française. Commenter cette phrase de Victor Hugo : *« On s'en va parce qu'on a besoin de distraction (bien noter que le mot est au singulier) et l'on revient parce qu'on a besoin de bonheur. »* (Même remarque, encore que le pluriel eût été plus intéressant).

Pour n'être pas demeuré en mémoire comme l'annonce précoce d'une carrière enviable, le devoir ne valut sans doute à son auteur qu'un de ces « 9 » ou « 11 » assurément plus mortifiants qu'un « 2 » bien senti indiquant sans conteste la paresse ou l'incapacité, peut-être et très *a contrario* du talent ; en tout cas préférable à l'inaccessible « 18 » sentant, lui, la détestable odeur des prix d'excellence et des appliqués.

Avec le recul, il y a des excuses à avoir probablement été plat. Le propos de Hugo n'est pas d'une originalité à toute épreuve. C'est de l'insondable pour débutant, quand le péremptoire tient lieu de pensée.

C'est vrai qu'en dehors de la démangeaison chronique de quelques aventuriers (sous réserve que la télévision n'en ait pas exterminé l'espèce), ou de déracinés congénitaux que l'idée même de sol durable effraie, le voyage est aussi une fausse sortie, l'espoir et l'illusion que l'absence fortifiera les sentiments de ceux qui restent, que l'éloignement rénovera, parce que nous le laissons à lui-même, ce décor vite figé que nous nommons notre vie.

Partir. Loin. Pour être loin. Pour imaginer que le passé s'abolit parce qu'en disparaissent les indices : affections, objets aimés, livres dix fois lus. Pour traiter sur le même plan les rancunes et les fidélités, étrangement égales à de certains moments. Pour demander au paysage ce qu'on voudrait y lire : un recommencement.

Mais en sachant qu'il faudra revenir, pour retrouver pis que la routine, l'usure ; celle d'un monde qui se renouvelle d'autant moins que l'âge gagne et que l'être humain, s'il ne change plus, ne voit plus rien changer.

***

POURTANT, ce retour est déjà éclairé de deux espoirs de joie et de vie. Le premier, c'est le retour de Zouc à partir du 17 novembre, sur la scène du Bataclan, qui perche au 50 du boulevard Voltaire à Paris.

Les Français, si prompts à vitupérer Belges et Suisses, mais qui tirent une gloire chauvine de Le Corbusier et de Rousseau, devraient se sentir bien flattés aussi que l'Helvétique Isabelle von Allmein vienne, à Paris, sous le nom de Zouc qui la fera inoubliable, accroître l'éclat culturel de la capitale et y vivre le reste du temps.

Zouc, c'est La Bruyère monté sur le théâtre. Une pénétration sans pareille de la nature humaine, une vivisection qui ne tue pas. Zouc, dût l'éloge lui nuire ou l'agacer, ou ridiculiser par trop d'estime celui qui l'énonce, c'est un génie.

Peu de jours avant, sur sa scène de l'Odéon, la Comédie-Française donnera *le Marchand de Venise*, pièce terrible qui, écrite aujourd'hui, tomberait sous le coup des lois. En 1987, on va s'y presser. Il le faut. Miracle du temps qui a passé, de l'auteur rangé à l'abri du soupçon.

C'est encore un souvenir d'adolescence que celui de Daniel Sorano suscitant les larmes dans cette si poignante tirade (*« Si vous nous piquez, est-ce que nous ne saignons pas ? Si vous nous chatouillez, est-ce que nous ne rions pas ? Si vous nous empoisonnez, est-ce que nous ne mourons pas ? Et si vous nous outragez, est-ce que nous ne nous vengerons-pas ? »*) lorsqu'il jouait Shylock sur la scène du TNP. Jean-Luc Boutté sera bientôt Shylock pour susciter une égale admiration, méritant qu'on parle pour lui aussi d' *« un chant d'immense pitié humaine »*.

Allons, partons. Il y a quand même matière à revenir.



Société

Au vingtième congrès de l'UNAFAM

Mme Barzach définit les orientations de sa politique en psychiatrie

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a développé, le vendredi 13 novembre, au vingtième congrès de l'Union nationale des associations de familles de malades mentaux (UNAFAM), les grandes lignes de la future politique gouvernementale en matière de psychiatrie. Les objectifs définis sont ambitieux :

● **Réorganiser le dispositif public et privé de soins psychiatriques.**

Il s'agit, en particulier, de redéfinir le rôle joué par la notion de « secteur » psychiatrique. La politique de secteur, définie en 1960, consiste à diviser les départements en « secteurs » géographiques à l'intérieur desquels la même équipe médico-sociale doit assurer la continuité des soins auprès des malades mentaux à l'intérieur comme à l'extérieur de l'hôpital. Mme Barzach entend aujourd'hui développer la planification dans le domaine de la santé mentale, de manière notamment à *« remédier aux inégalités par trop criantes »* en réalisant des conversions d'emplois. Dans cette optique, Mme Barzach accorde une importance particulière à la restructuration des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, qui, *« faute de moyens »*, ont *« accumulé un retard important pour se diversifier ». « Chacun sait*, a déclaré Mme Barzach, *que l'hôpital psychiatrique public est encore largement surdimensionné et qu'il est trop souvent utilisé à des fins qui débordent le cadre de la thérapeutique. »*

Le ministre a ainsi souligné la nécessité de réduire la capacité en lits des hôpitaux psychiatriques *« tout en développant corrélativement au sein des secteurs psychiatriques des alternatives à l'hospitalisation »*. De petites unités de psychiatrie devraient aussi, *« par redéploiement des moyens existants »*, être créés dans les hôpitaux généraux.

● **Favoriser la réinsertion des malades mentaux.**

Afin de permettre aux personnes qui ont été hospitalisées durant de longues périodes d'accéder à *« une certaine qualité de vie »*, des expériences de création de *« petites unités d'accueil et de vie médicalisées »* extra-hospitalières vont être prochainement lancées.

● **Développer les actions de prévention, de diagnostic et de soins précoces.**

Cette action sera entreprise auprès des groupes exposés : *« population du quart-monde, migrants, adolescents en danger, personnes âgées ayant des difficultés psychiques, jeunes mères avec problèmes psychiatriques ou toxiques »*. Il s'agit là encore de rechercher en priorité le maintien à domicile.

● **Promouvoir la recherche en psychiatrie.**

Il s'agit notamment de développer la recherche épidémiologique (où la France a, selon Mme Barzach, *« pris un retard important »*), la recherche fondamentale et la recherche clinique, qui doit être *« encouragée, intensifiée et rationalisée »*.

Ces mesures définissant la nouvelle politique gouvernementale seront mises en œuvre en liaison avec la commission des maladies mentales, présidée par le professeur Yves Pélicier (hôpital Necker, Paris), dont Mme Barzach vient de renouveler la composition.

J.-Y. N.

Les accusations de dopage contre Jeannie Longo

Au cours d'une conférence de presse, jeudi 12 novembre à Grenoble, Jeannie Longo, championne du monde de cyclisme, a réfuté les accusations de dopage. Elle a toutefois révélé avoir eu recours, pour surmonter des problèmes circulatoires à un produit en vente libre : l'exosuline, lequel contient de l'éphédrine, interdite aux sportifs.

Entorses d'amateurs

DANS leurs domaines respectifs, rugby et cyclisme, Jérôme Gallion et Jeannie Longo sont des champions prestigieux, des monuments du sport. Fortes personnalités, ils ont des rapports tendus avec leur Fédération. Et depuis peu, ils ont un troisième point commun : ils estiment que leur honneur a été outragé et ils demandent, haut et fort, réparation.

L'amateurisme du Toulonnais a été contesté. Il est reproché à la Grenobloise de s'être dopée. Ils nient tout en bloc, demandent justice.

Mais sont-ils bien innocents ? Quand Gallion reçoit trois chèques de 15 000 F, comme dédommagement, de son club, n'a-t-il pas été payé pour jouer au plus amateur des sports ? Quand Longo utilise un produit dont elle ne peut ignorer qu'il contient de l'éphédrine — même à dose infinitésimale, — peut-elle soutenir qu'elle ne s'est pas dopée ? L'un a reçu de l'argent, l'autre a utilisé sciemment une substance interdite. Ils sont en infraction avec les lois de leur sport. Ils ne peuvent réfuter les charges qu'en jouant sur les mots.

Certes, on peut comprendre leur démarche. Professionnalisme et dopage font, dans le rugby et le cyclisme, autant de ravages que la peste dans la fable. Or, comme l'âne de ce bon La Fontaine, Gallion et Longo sont sûrement les moins coupables sinon les plus innocents.

Il y a, sur les stades, des joueurs bien plus professionnels que Jérôme Gallion. Il y a sur les vélos des cyclistes bien plus dopés que Jeannie Longo. Faut-il les absoudre parce que d'autres commettent des fautes plus graves ? Ou bien faut-il soigner le mal plutôt que les effets du mal. Les dirigeants sportifs ne peuvent soutenir qu'avec une forte dose d'hypocrisie que les rugbymen sont encore de purs amateurs, et que les cyclistes utilisent des substances stimulantes seulement quand les contrôles le prouvent. Mais cela les arrange tellement !

En l'occurrence, la faute de Gallion et Longo a été de croire que leur entorse aux règles était vénielle : 45 000 F sur le compte d'un chirurgien-dentiste, 0,75 milligramme d'éphédrine dans l'organisme d'une cycliste, ce n'est effectivement presque rien. Une goutte d'eau dans l'océan. Mais le scandale est un raz de marée que les démentis et les menaces de procès ne sauraient endiguer.

ALAIN GIRAUDO.

ENVIRONNEMENT

Des assouplissements sont proposés pour la loi sur la pêche

Avec quelques mois de retard sur le calendrier prévu, M. Pierre Lacour, sénateur (Union centriste) de Charente, a présenté, le 12 novembre, au Sénat son rapport sur l'application de la « loi pêche » de 1984, demandé par le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon (*le Monde* du 15 août 1986). Ce rapport tente de repérer les problèmes qui se posent dans l'application de la loi, notamment pour les propriétaires d'étangs et les pisciculteurs, qui, depuis trois ans, crient à la spoliation et s'indignent d'une « nationalisation » déguisée du poisson.

Ils ont déjà obtenu un moratoire qui leur donne jusqu'au 31 décembre 1989 pour déclarer leurs plans d'eau. Mais ils réclament toujours l'abrogation pure et simple de la loi. M. Lacour, naturellement, ne propose pas d'abroger une loi votée à l'unanimité (*« mais dans la précipitation »*, corrige-t-il). Il suggère néanmoins plusieurs *« mesures d'apaisement »*, dont trois ont des chances d'être retenues par le ministre de l'environnement. La première concerne le retour à la notion d'« eau close », c'est-à-dire de bassin où le poisson ne peut plus communiquer avec l'extérieur. Les propriétaires de plans d'eau ainsi « hors circulation » pourraient se soustraire à la loi, par une simple abrogation de circulaire.

Les deux autres mesures concernent les pisciculteurs. Ils pourraient eux aussi se soustraire à la loi pêche sous réserve de régulariser leur situation avec l'administration — car beaucoup de bassins d'élevage ont été créés sans autorisation. Quant au décret qui leur interdit de louer leurs bassins aux pêcheurs à la ligne, il pourrait être abrogé en échange d'une participation financière aux organes de gestion de l'eau.

« Nous nous donnons deux ans pour modifier cette loi », a conclu M. Lacour, une fois de plus pris à partie par les propriétaires d'étangs, les pêcheurs « aux engins et aux filets » et tous ceux qui ne sont pas simples pêcheurs à la ligne. M. Carignon devra arbitrer entre les défenseurs de la propriété privée, qui veulent conserver l'usage exclusif de leurs eaux et du poisson qui s'y trouve, et les fédérations de pêche, qui voient fuir leurs adhérents vers les étangs privés, d'où l'on ne revient jamais bredouille... et où l'on ne paie pas de cotisation.

R. C.

● **FOOTBALL : l'UEFA contre les hooligans.** — La commission de discipline de l'Union européenne de football a annulé le 12 novembre le résultat du match Pays-Bas-Chypre disputé le 28 octobre. Au cours de la rencontre, les joueurs néerlandais avaient marqué huit buts, mais une grenade lacrymogène lancée par un spectateur avait blessé, en début de rencontre, le gardien chypriote, qui avait dû être remplacé. L'UEFA a décidé de déclarer Chypre vainqueur de la rencontre 3-0 et d'interdire le stade de Rotterdam pour toutes les rencontres de l'équipe nationale jusqu'au 31 juillet 1990.

● **RUGBY : défections roumaines.** — Après le seconde ligne de l'équipe de Roumanie, Laurentin Constantin, qui s'est présenté à la sous-préfecture de Biarritz pour demander l'asile politique en France, le talonneur remplaçant, Victor Avram, a fait de même à Agen. La défection des deux joueurs a été constatée, le 11 novembre, à l'issue du banquet de clôture du match France-Roumanie. Pour M. Albert Ferrasse, président de la FFR, *« il s'agit d'une affaire strictement politique n'ayant rien à voir avec le sport »*.

Communication

Un entretien avec le directeur général

« RMC doit accomplir sa deuxième révolution culturelle » *nous déclare M. Pierrick Borvo*

La privatisation de Radio-Monte-Carlo n'est plus à l'ordre du jour : elle est reportée, au mieux, après l'élection présidentielle. Ebranlée par une longue période d'indécision, le départ de nombre de ses cadres, les pertes de sa filiale Télé-Monte-Carlo et la concurrence des radios FM, la société a connu ces dernières semaines un évident désarroi (*le Monde* du 16 octobre). Son directeur général, M. Pierrick Borvo, espère aujourd'hui, ainsi qu'il le déclare dans l'entretien qu'il nous a accordé, rajeunir la radio et relancer l'activité de la station de télévision monégasque.

« Quelles sont les causes de la crise qui agite RMC ?

— Je tiens d'abord à dire que RMC est un groupe prospère et sain appuyé sur une radio qui dégage des bénéfices confortables parcequ'elle reste, au sud de la France, la station « leader », le support incontournable de toute campagne de publicité. Il n'en demeure pas moins que nous devons affronter deux problèmes. D'abord, les pertes de Télé-Monte-Carlo confronté au nouveau paysage audiovisuel et à la lutte acharnée que se livrent les chaînes de télévision. Ensuite, la forte concurrence des stations FM qui touche toutes les radios périphériques.

» J'ai expliqué au personnel de cette maison qu'il fallait, dans ce nouveau contexte, modifier nos comportements, être plus souple, plus rapide, plus efficace. Je comprends que cette nouvelle donne provoque quelques inquiétudes, mais je suis sûr qu'aujourd'hui sa nécessité est comprise et acceptée par le personnel.

— On parle de sureffectifs, de licenciements...

— Je fais effectuer un audit complet de la station. Ce n'est qu'au vu des résultats que je déciderai des réformes de fonctionnement qui s'imposent. Pour le moment, je me contente de faciliter le départ de ceux qui le désirent, soit qu'ils se trouvent proches de la retraite, soit qu'ils veuillent tenter leur chance ailleurs.

— Comment comptez-vous résister à la pression des radios FM ?

— Je viens de confier à Patrice Blanc-Francard une mission d'un an pour définir la radio périphérique des années 90. Les goûts et les habitudes de consommation ont changé. Les auditeurs sont de plus en plus fugitifs, allant d'une station à l'autre, et nous avons perdu de l'audience chez les jeunes. Vingt ans après sa percée sur les ondes longues, RMC doit maintenant accomplir sa deuxième révolution culturelle.

» Patrice Blanc-Francard aura toute latitude pour proposer des modifications dans le contenu et l'habillage de la radio en partant de nos deux points forts : l'information et les émissions de compagnie du matin. Ayant fait peau neuve, RMC poursuivra son installation sur la bande FM et nous envisagerons une alliance avec une grande radio du Nord pour compléter notre présence.

« M 6, le partenaire idéal »

— Et la télévision ?

— Nous souhaitons aussi trouver rapidement une alliance pour résister à la concurrence. M 6 semble le partenaire idéal, car cette chaîne apporterait à TMC une programmation continue à base de fiction et de musique assez proche des programmes actuels de la station monégasque. TMC conserverait une fenêtre de programmation locale de 18 heures à 20 heures avec le concours d'annonceurs régionaux. M 6, pour sa part, trouvera sur le réseau de TMC trois millions de téléspectateurs prêts à recevoir techniquement ses programmes.

» L'accord pourrait entrer en vigueur dès Noël. S'il n'aboutit pas, nous nous retournerons vers d'autres partenaires pour transformer TMC en chaîne thématique, alimentant des stations locales dans le sud de la France.

— L'accord avec M 6, contrôlée par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion vous rapprochera-t-il de RTL dans vos projets d'alliance en radio ?

— C'est un premier pas qui peut avoir des suites. Mais les discussions restent ouvertes. Pour la radio, mes interlocuteurs peuvent être RTL, Europe 1 ou NRJ.

— RMC a récemment vendu ses parts dans Radio-Nostalgie, RMC audiovisuel, France-Animation, Vidéo-Duplication-Maintenance. Quel est le sens de ces désengagements successifs ?

— Le capital de Radio-Nostalgie doit s'ouvrir à de nouveaux partenaires, mais nous n'avons pas encore décidé de nous désengager. Il est vrai que je ne suis guère favorable aux prises de participation minoritaires sans répartition équilibrée des risques et des responsabilités. Pour le reste, il s'agit d'un recentrage sur nos activités traditionnelles en abandonnant des affaires trop éloignées de notre savoir-faire. Mais, une fois la relance de RMC et de TMC assurée, je n'exclus pas d'examiner d'autres opportunités. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **Un *Elle* en chinois lancé à Hongkong.** — Les éditions Hachette et le groupe Communication management Ltd, qui édite notamment le magazine *Hongkong Tatler*, viennent de lancer sous l'égide d'une nouvelle société, International Magazines Ltd (dont Hachette possède 51 %), une édition en chinois de *Elle*. Vendu 16 F et diffusé à Hong Kong mais aussi à Taiwan, à Singapour et en Malaisie, ce *Elle* chinois comprend 158 pages dont 66 de publicité. Tiré à 30 000 exemplaires, le nouvel hebdomadaire s'adresse au public féminin « actif et de haut de gamme ». Le *Elle* chinois fait suite aux éditions américaine, britannique, espagnole et italienne de l'hebdomadaire féminin lancées ces derniers mois par Hachette, toujours en partenariat avec des éditeurs étrangers.

La retransmission du Tournoi de Roland-Garros

Polémique entre TF 1 et la Fédération française de tennis

M. Francis Bouygues a très mal supporté de voir la retransmission des Internationaux 1988 de Roland-Garros échapper à TF 1 au profit d'Antenne 2 et FR 3 (*le Monde* du 10 novembre). Dans une lettre adressée le 10 novembre à la Fédération française de tennis, le PDG de TF 1 estime que les négociations entre la Fédération et la chaîne avaient abouti en juin dernier à un *« accord irrévocable »*. *« Il ne peut être question*, conclut M. Bouygues, *que, cinq mois après, vous m'annonciez une nouvelle décision contraire à nos engagements, que je vous demande donc de bien vouloir tenir. »*

De son côté, M. Patrick Le Lay, vice-président de la Une, met en cause Antenne 2 et FR 3. *« Il s'agit d'une mauvaise action de la part des chaînes publiques*, déclare-t-il dans un entretien à l'AFP, *car cette constitution de cartel fausse gravement le jeu de la concurrence. Avec l'argent du produit de la vente de TF 1 que nous avons versé, l'Etat a doté les chaînes publiques de budgets supplémentaires. Que font-elles de cet argent ? Elles l'utilisent pour nous piller. »*

Revenant sur les 20 millions de francs réclamés par la Fédération française de tennis pour la retransmission du Tournoi, M. Le Lay conclut : *« Cet argent, nous allons, nous, l'investir dans la création. Nous allons lancer une grande fiction intitulée « Le grand chelem », et qui révèle les dessous du monde du tennis professionnel. »*

Presse, messageries roses et partis politiques

Le serveur Magitel à l'origine de l'affaire

PÉRIGUEUX
de notre correspondant

Le RPR de la Dordogne, comme celui de Lot-et-Garonne et de la Gironde, proposait, jusqu'à dimanche 8 novembre, une messagerie rose sur son centre serveur minitel. Pour y accéder, il suffisait de composer le code RPR 24, RPR 47 ou RPR 33. Plusieurs propositions s'offraient alors à l'utilisateur : soit interroger le minitel sur les activités du RPR dans le département, soit entrer en contact avec d'autres « minitelistes » davantage en quête de charmes que d'informations politiques.

Les diverses fédérations RPR avaient reçu, il y a un an, les offres de services de M. Jean-Michel Pradeu, qui, depuis Agen (Lot-et-Garonne), dirigeait le centre serveur Magitel, dont les réseaux sont en voie de couvrir toute la France. M. Pradeu avait obtenu les marchés en présentant une carte du RPR et en arguant de la nécessité pour ce parti de se mettre à l'heure des nouveaux médias.

Pour rendre le service minitel plus attrayant, il avait proposé le service messagerie, ce qui lui permettait de se faire payer, car le RPR ne touchait aucun centime dans l'opération. Le RPR dit avoir été berné et a demandé la suppression de la partie messagerie. L'affaire en était là lundi, alors qu'il s'avère que M. Pradeu a aussi placé sa messagerie rose auprès de la fédération socialiste de Lot-et-Garonne et s'apprêtait à le faire auprès de celle de la Dordogne.

J.-J. B.

A la suite de notre article sur les partis politiques et les « messageries roses » (le Monde *du 7 novembre), M. Léonce Deprez, député UDF du Pas-de-Calais, nous écrit :*

Dès que la direction de *l'Avenir du Pas-de-Calais* a appris, par le journal *le Monde*, que le centre serveur de Lyon avec lequel elle avait contracté avait introduit, à son insu, une rubrique « rose » à la place d'une rubrique professionnelle, elle a immédiatement rompu le contrat avec ledit centre serveur. Pas plus que moi-même, mon hebdomadaire départemental n'a admis ce truquage opéré par le centre serveur et n'accepte que de tels procédés détournent la finalité des contrats de communication par minitel.

Les sociétés de journalistes portent plainte pour détournement de numéros de commission paritaire

La Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ), qui regroupe sous la présidence de M. Denis Périer-Daville environ 2 500 journalistes au sein d'une vingtaine de sociétés de rédacteurs (*le Monde, Sud-Ouest*, Antenne 2, *le Nouvel Observateur*, etc), a déposé, le jeudi 12 novembre, une plainte contre X... auprès du doyen des juges d'instruction à Paris. La FFSJ veut ainsi dénoncer *« une utilisation illicite des numéros de commission paritaire délivrés aux organes de presse »* par des sociétés exploitant des messageries roses télématiques.

Le fait de posséder un numéro accordé par la commission paritaire des publications et agences de presse permet de lancer un service télématique grand public (le « Kiosque », accessible par le code 36.15). Actuellement, ce code est réservé aux missions de service public et aux organes de presse titulaires d'un numéro de commission paritaire ainsi qu'aux radios locales possédant une autorisation d'émettre. Or, selon la FFSJ, *« certaines sociétés utilisent de façon illicite des agréments délivrés par cette commission paritaire »*, notamment en rachetant un numéro d'inscription à un journal ou à une radio qui ne possède pas encore de service télématique. Le service Kiosque est en effet particulièrement rentable, puisque l'entreprise éditrice du service récupère 37 francs sur les 59,20 francs que coûte une heure de consultation du minitel.

Y.-M. L.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Yves et Sabine
REICHDIENER-CHAILLAN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Audrey,

le 12 novembre 1987, à Paris.

Mariages

— Philippe JAMPIERRE
et Françoise POURRAT

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré à Libreville le 31 octobre 1987.

BP 3648 Libreville.

— Chantal PANNETIER
et Jean RAFAL

ont la joie de faire part de leur mariage.

Bordeaux, le 6 novembre 1987.

Décès

— Mme Jean Lhomme,
M. et Mme Bernard Lhomme,
Caroline et Olivier,
M. et Mme Patrick Olgiati
et leur fille Sylvie,
M. et Mme Etienne Leclere
et leur fille Marianne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LHOMME,
professeur honoraire
de l'université Paris-I Sorbonne,
directeur d'études à l'Ecole pratique
des hautes études,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée le samedi 5 décembre 1987, à 10 heures, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, place du Docteur-Félix-Lobligeois, Paris (17e).

2, square de la Dordogne,
75017 Paris.

— Mme Madeleine Blanc-Ducroquet,
Mme Marguerite Briançon,
M. et Mme Jean-Pierre Blanc
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Blanc
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Blanc
et leurs enfants,
Mlle Agnès Blanc,
Les familles Briançon, Thouillot, Brenon,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Albert BLANC,

leur époux, frère, père, beau-père, grand-père, survenu le 10 novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

54, rue Pelleport,
75020 Paris.

— On annonce la mort du contre-amiral

Jean BROUSSIGNAC,
commandeur de la Légion d'honneur,

le 25 octobre 1987.

Saint-Elix-le-Château (31).

— L'Association Redebima Int.,
Les Centres de recherche de magnothérapie,
Ses amis et confrères,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur
Dan CONSTANTINESCU,
vice-président de l'Association
et directeur des Centres de recherche,

survenu le 10 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse se déroulera dans l'intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Raymond Dallemagne,
née Marie Chatelet,
M. et Mme Paul Bezy,
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Dallemagne,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté époux, père, beau-père et grand-père,

M. Raymond DALLEMAGNE,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
officier du Mérite social,

survenu le 9 novembre 1987, à Vence (Alpes-Maritimes), dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 12 novembre en l'église de Neuville-sur-Oise (Val-d'Oise), où l'on s'est réuni dans la plus stricte intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le Val-du-Puy,
398, boulevard de Lattre,
06140 Vence.

— Mme Henri Dana,
M. et Mme André Dana,
M. et Mme Enrique Dana-Pastor,
M. et Mme Gilles Dubois-Dana,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Dana, Nataf, Naccache et Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DANA,

survenu le 9 novembre 1987, à l'âge de soixante et onze ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 novembre, à 10 h 15, au cimetière de Pantin.

5, avenue Claude-Vellefaux,
75010 Paris.

— On nous prie de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre DUPUY-DUTEMPS,
née Elise Dethomas,

survenu le 11 novembre 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 novembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine, où l'on se réunira.

De la part de,
Mme André Huguier,
M. et Mme Pierre Dethomas,
Mme Jean Dethomas,
Les familles Huguier, Dethomas et Dupuy-Dutemps.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Henri Fruchaud,
Le docteur Denys Foucault,
ses enfants,
M. Henri-Paul Fruchaud,
M. et Mme Christian Thalamy,
Laure, Pierre-Etienne et Henri-Michel,
M. et Mme Philippe d'Arvisenet
et Nicolas,
M. Denis Fruchaud,
M. Olivier Fruchaud,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jacques Malapert,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul FOUCAULT,
née Anne Malapert,

survenu le 11 novembre 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Vendeuvre-du-Poitou, le 14 novembre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Piroir,
86380 Vendeuvre-du-Poitou.

— Marianne Gajdos-Török,
son épouse,
Madeleine et Jean-Louis Bonnet,
Marc et Gabriela,
Marianne, Christophe, Nicolas
et Elizabeth,
Florence et Claude-François Boitias,
Mathilde, Julien,
Philippe et Anne Gajdos,
Benoît, Vincent, Thibault,
Daniel Lindenberg,
Judith, Hugo,
ses enfants et petits-enfants,
font part du décès du

docteur Alfred GAJDOS,

survenu le 2 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Jouy-en-Josas, où il repose à côté de sa fille

Catherine.

— Nous avons la grande douleur de faire part du décès du

docteur Socrate HELMAN.

De la part de son épouse,
De ses fils,
M. et Mme Laurent Helman,
Docteur André Helman,
De ses petites-filles,
Nathalie et Valérie,
De son beau-frère,
M. et Mme Denys Rosenbaum,
De ses neveux,
Docteur et Mme Jean Rosenbaum,
Docteur et Mme Alain Rosenbaum,
Et de toute sa famille.

Les obsèques ont eu lieu le 10 novembre 1987, au cimetière de Pantin, dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Jean Lamarche,
ses parents,
Pierre et Martine Leygues,
Bénédicte, Capucine et Victor,
Jean-Louis Lamarche,
Philippe et Anne Lamarche,
Et toute sa famille,

Alexandre Albertini,
Véra Albertini,
Eric Andrieux,
Loïk Le Floch-Prigent,
Gérard Mollard,
Et tous ses amis,

ont le profond chagrin d'annoncer que

François LAMARCHE

a été ravi à leur affection le 11 novembre 1987, à Paris, dans sa quarantième année.

*« Là où il y a les ténèbres,
Que je mette la lumière,
Là où il y a l'offense,
Que je mette le pardon,
Là où il y a la haine,
Que je mette l'amour. »*
Saint-François d'Assise.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 novembre 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-Paul - Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

64, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

— Mme Ghita LUCHAIRE,

née le 25 décembre 1904, est décédée le 24 octobre 1987.

Sa dépouille mortelle a été incinérée à Villetaneuse, le 29 octobre 1987, en présence de Mme Derobe-Jeander, qui répondra à tout courrier.

2, rue du Chapitre, Millery,
54380 Dieulouard,
Téléphone : (16) 83-24-91-56.

— André de ROBERT,
pasteur de l'Eglise réformée,

est mort le 6 novembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Un service de reconnaissance a été célébré au temple de Faugères (Hérault).

De la part de sa sœur Florence,
De sa famille,
De ses amis.

« Quelle est ton unique assurance, tant dans la vie que dans la mort ? »

Faugères,
34600 Bédarieux.

— Mme André Latrille,
son épouse,
Nafissatou, Aminata, Aïssatou, Fota, Myriam et Alioune Kamara,
ses petits-enfants,
Sadibou Kamara,
son gendre,
M. et Mme Roger Perez
et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Marchal
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Latrille
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Latrille
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Dulac
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Recourse
et leur fils,
Mme Anne-Marguerite Latrille,
ses neveux et nièces,
M. Jean Caussade
et ses enfants,
son cousin,
M. et Mme Jean Damery
et leurs enfants,
Et tous ceux qui l'ont aimé,

ont la douleur de faire part du décès de

André LATRILLE,
ancien gouverneur
de la France d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 avec palmes,
médaille militaire,
médaille de la Résistance,
médaille de la France libre,
médaille d'Anjouan,
grand officier
de l'ordre national de Côte-d'Ivoire,

survenu le 10 novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques auront lieu le samedi 14 novembre, à 11 h 30, au cimetière de Sannois, dans la plus stricte intimité.

28, rue de la Liberté,
95110 Sannois.
DTRK 01,
BP 3927 Abidjan,
République de Côte-d'Ivoire.

— L'Amicale de liaison des anciens résistants juifs (AMILAR),
a la tristesse de faire part du décès de leur camarade,

Adolphe ROZENFELD,

ancien responsable du comité lyonnais de l'UJRE.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 12 novembre 1987, au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

— Mme Tatiana Serdetchny,
Mme Wanda Bannour,
Sophie et Alain Camus, Férid Bannour,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Alexandre SERDETCHNY,
croix de Saint-Georges,
croix de guerre 1939-1944,

survenu le 11 novembre 1987.

L'inhumation aura lieu le lundi 16 novembre, à 15 h 45, au cimetière du Nord, avenue Rachel, 75018 Paris.

Anniversaires

— En ce 17 novembre, jour anniversaire de la mort de

Georges BESSE,

la direction et le personnel du Commissariat à l'énergie atomique,
de la Compagnie générale des matières nucléaires,
d'Eurodif SA, d'Eurodif Production et d'Ussi-ingénierie,
invitent tous ceux qui l'ont connu et tous ceux qui ont été frappés par sa disparition tragique, à s'associer, par la pensée, afin de rendre hommage à sa mémoire.

— Il y a dix ans disparaissait le

professeur Georges FRIEDMANN.

Son épouse et ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV. — Le samedi 14 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot. Mme Françoise Barret-Ducrocq : « Modalités de reproduction sociale et code de morale sexuelle des classes laborieuses à Londres dans la période victorienne ».

— Université Paris-IV. — Le samedi 14 novembre à 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards, escalier B, 3e étage. Mme Monique Dondin-Payre : « Les Acilii Glabriones : exercice du pouvoir et continuité gentilice du troisième siècle avant Jésus-Christ au cinquième siècle après Jésus-Christ ».



PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire article 411 du C.P.P.) rendu le 4 mai 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) pour avoir à Paris, sur un chantier 20-22, rue de Toul (12e) le 6 octobre 1986, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du code du travail en laissant travailler sept salariés sans casque – à la peine de 7 amendes de 1 000 F chacune. BARTEAU Christian, né le 20 avril 1961 à Paris (15e), P.D.-G. de la SA. COTRACOOP, demeurant 13, rue de la République à Bourg-la-Reine (92).

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Par suite du rejet par la Cour de cassation des pourvois formés à leur encontre, il résulte de deux arrêts rendus les 26 février et 12 juin 1985, par la Cour d'appel de Rennes, que MM. Jean-Marc LECH, Président directeur général de la société IFOP-ETMAR, et Jacques DEFFOREY, directeur général de la Société CARREFOUR, ont été déclarés coupables du délit de publicité mensongère à raison de la diffusion d'un tract commercial intitulé « L'indice des économies de l'IFOP » établi par la Société IFOP-ETMAR à la demande et au bénéfice de la Société CARREFOUR.

Ces deux sociétés ont été déclarées civilement responsables de MM. LECH et DEFFOREY, respectivement condamnés à une amende de 200 000 F et à une amende de 100 000 F.

Ils ont été condamnés à payer tant à l'Association des Centres distributeurs LECLERC qu'à la Société coopérative S.C. GALEC 10 000 F à titre de dommages-intérêts et, en outre, M. LECH à 5 000 F en application de l'article 475-1 C.P.P.

Pour extrait,
S.C.P. BERNHEIM LE CALVEZ ASSOCIÉS
Avocat à la Cour de Paris.

Par jugement du 20 janvier 1986, confirmé par arrêt de la cour d'appel de Versailles, du 11 juin 1986 et par arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 17 juillet 1987, la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre a condamné TERSOU Bernard, directeur technique de la société POLYMONT, 5, avenue Caroline à Saint-Cloud, à 6 000 F d'amende pour entrave à l'exercice du droit syndical ainsi qu'à des réparations civiles au profit du syndicat des travailleurs de la métallurgie du 92 CENTRE CFDT.

Pour extrait, Maître Waquet, avocat à NANTERRE.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 3 juin 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) pour avoir à Paris, le 9 juin 1986, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8-01-1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en laissant travailler à plus de 3 m de hauteur un salarié, sans protection collective et sans que la plate-forme soit munie d'un garde-corps ou de tout autre dispositif d'efficacité équivalente, le sieur COTTE Pierre Raymond, né le 30-10-1942 à SAINT-MARTIN-SUR-OUANNE (Yonne), conducteur de travaux, demeurant 122, rue Montceaux à Trilport (77), à la peine de 8 000 F d'amende.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT D'ARRET DE CONDAMNATION PAR CONTUMACE

D'un arrêt rendu par la cour d'assise de l'Aude, séant au palais de justice de CARCASSONNE, à l'audience publique du 14 septembre 1987, il résulte que le nommé ROSLEY Lucien Henri, né le 18 juin 1954 à Metz (57), sans profession, demeurant à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93), 158, rue de Paris, actuellement en fuite. CONTUMAX : déclaré coupable de VOL AVEC ARME, RECEL DE VOL AVEC ARME, a été, par application des articles 5, 18, 36, 55 du code pénal et les articles 366, alinéas 2 et 3, 634 du code de procédure pénale, condamné à la peine de la RÉCLUSION CRIMINELLE A PERPETUITE.

La Cour a en outre ordonné l'accomplissement des formalités de l'article 634 du code de procédure pénale. Pour extrait certifié conforme, LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 15 juin 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour blessures involontaires pour avoir à Paris, le 3 octobre 1985, par maladresse, imprudence, inattention, négligence, défaut de précaution, involontairement causé des blessures à M Ivan Talaja entraînant une incapacité totale de travail personnel pendant plus de 3 mois : l'échafaudage volant qu'il avait conçu et construit sur lequel évoluait la victime, et qui s'était partiellement effondré après rupture de l'étai sur lequel était amarrée la chèvre par laquelle passait la corde suspente de l'étrier droit, n'était pas conforme aux prescriptions du décret du 8 janvier 1965 puisque cet étai n'était ni approprié ni destiné à l'utilisation qui en a été faite en raison d'une résistance insuffisante aux efforts auxquels était soumis l'échafaudage, le sieur APUCIC Ante, né le 2 février 1925 à SPLIT (Yougoslavie), retraité, demeurant 39, bd Emile-Zola à Aulnay-sous-Bois (93), à la peine d'une amende de 10 000 F.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 27 mai 1987, la 31e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris, le 23.09.1986, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du Code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant travailler à plus de 3 m de hauteur quatre salariés sans avoir prévu ou mis à leur disposition, ou en place, des dispositifs de protection individuelle ou collective le sieur MARCEL Bernard, né le 7 mai 1938 à Bidart (Pyrénées-Atl.), chef de chantier demeurant 61, avenue Jules-Quentin à Nanterre (92) –, à la peine de 4 amendes de 2 500 F chacune.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 15 juin 1987, la 31e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris, sur le chantier sis 12, quai de la Rapée (12e), le 23 mai 1986, étant responsables d'un chantier soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du travail en laissant travailler deux ouvriers à une hauteur de 9 m sans aucune protection collective ou individuelle, les exposant ainsi à un risque de chute dans le vide, les 3 ceintures de sécurité présentes sur le chantier étant manifestement inadaptées et l'une d'entre elles ne comportant pas de longe,

— GUITTON épouse MERCIER Monique, Pierrette, Renée, née le 18 mai 1939 à Pantin (93), cogérante, demeurant 12, avenue des Ormes à Montfermeil (93), à la peine de 2 amendes de 3 000 F chacune ;

— PRE Bernard, Louis, Lucien, né le 26 septembre 1937 à Paris (14e), cogérant demeurant 53, rue Raoul-Lebon à Savigny-sur-Orge (91), à la peine de 2 amendes de 3 000 F chacune.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 17 juin 1987, la 31e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné, pour Publicité fausse ou de nature à induire en erreur et contraventions de congélation de denrées sans déclaration et de mise en vente de denrées alimentaires dont la date limite de consommation est expirée, pour avoir à Paris le 11 avril 1986 :

— effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles, la nature et l'existence du produit, en l'espèce du jambon de Parme,

— congelé illicitement des denrées animales ou d'origine animale sans avoir fait de déclaration préalable à l'autorité compétente (contravention connexe),

— détenu en vue de la mise en vente des denrées alimentaires dont la date limite de consommation était dépassée (contravention connexe) ;

— le sieur COLL-SANCHEZ Juan José, né le 17 septembre 1951 à Benlel (Espagne), gérant de société, demeurant 141, avenue de Paris à Villejuif (94), à la peine d'une amende de 10 000 F pour le délit, 5 000 F et 1 300 F pour les contraventions.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de NANTERRE. Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, 15e chambre en date du 28 février 1986. A la requête de M. le Procureur de la République, M. MAC SWEENEY Jean-Pierre, né le 14 juillet 1941 à Paris (18e), demeurant chez M. Simoens, 12, rue Vauréal, CERGY VILLAGE (95) a été condamné à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis, pour défaut de déclaration de revenus au titre de l'année 1979.

Le tribunal a ordonné la publication de la présente décision au *Journal Officiel*, *Le Monde*, *Le Figaro*. Affichage par extrait dans les conditions de l'article 1741 du CGI.

Pour extrait conforme délivré par le secrétaire greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.
LE SECRÉTAIRE-GREFFIER.

Par arrêt contradictoire du 6 mai 1987 devenu définitif, la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 5e chambre, a déclaré : LAURENT Serge, né le 9 janvier 1955 à Loison-sous-Lens (62), employé de magasin demeurant villa « Le Palmier », Route de Nice, 83 CUERS, coupable de contrefaçon commise courant 1982 et 1983 et en vertu des articles 425, 426, 427, 428 et 429 du code pénal – l'a condamné à la peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende. Cette juridiction a ordonné la publication du dispositif de l'arrêt dans *Var Matin*, *Nice-Matin* et *Le Monde*. *Pour extrait conforme.*
LE GREFFIER EN CHEF.

Le Monde

SPORTS

VOILE : La Mini-Transat

Les *Coco* font la loi

La sixième Mini-Transat disputée en deux étapes de Concarneau à Ténériffe, puis de Ténériffe à Fort-de-France et réservée à des monocoques de 6,50 m de longueur maximum menés par un ou deux navigateurs a été gagnée, jeudi 12 novembre, par Gilles Thiorri sur *EXA*. Ce bateau prototype de l'architecte Jean Berret avait déjà remporté l'épreuve en 1981 avec Jacques Peignon. L'exploit de la deuxième étape a été réussi par Laurent Bougnion, premier en Martinique avec plus de six heures d'avance sur un *Coco* de série baptisé *Cote de jade*.

Fort-de-France
de notre envoyé spécial

L'ÉTRAVE droite et la coque joufflue de *Cote de jade*, caractéristiques de ces unités de 6,50 m, filent à bonne allure sous un ciel couvert annonciateur d'un nouveau grain tropical. A la barre, Laurent Bougnion, torse nu et bronzé, montre d'abord ses pieds aux journalistes venus à sa rencontre. *« Cette fois, je suis intact et en pleine forme »* lance-t-il. Ce n'était pas le cas un an plus tôt où ses pieds avaient beaucoup souffert d'un contact de vingt-deux jours avec l'eau de mer à l'occasion d'une traversée de l'Atlantique en *Hobbie Cat*, entre les Canaries et la Guadeloupe.

Paradoxalement, Laurent Bourgnion avait bien failli ne pas pouvoir prendre le départ de Concarneau. Pour s'éloigner de plus de 60 milles des côtes de France, ces voiliers de 6,50 m doivent bénéficier d'une dérogation. Or la commission nationale de sécurité du ministère de la mer chargée d'étudier tous les dossiers de candidature avait hésité à donner son feu vert à cet aventurier de l'Atlantique.

En créant cette épreuve en 1977, le Britannique Bob Salmon, un concurrent des transats anglaises en solitaire de 1972 et 1976 marquées par le gigantisme des bateaux, souhaitait retrouver l'esprit des premières courses en revenant à des longueurs de voilier et donc à des budgets minima. Pour bon nombre de jeunes navigateurs comme, le regretté Daniel Gilard, vainqueur de la première édition en 1977, Stéphan Poughon, l'un de ses successeurs en 1983, ou encore Bruno et Loïc Peyron, Lionel Péan ou Halvard Mabire, la Mini-Transat a constitué leur vrai baptême de solitaire. Reprise en 1983 par l'association Voiles 6,50 créée à l'initiative du journaliste Jean-Luc Garnier, la Mini-Transat continue à assumer cette vocation, même si son succès a relancé la course aux armements. Par rapport au *Muscadet* de série aligné en 1977, les meilleurs prototypes actuels pèsent deux fois moins lourd (900 kilos) et portent près d'un tiers de voilure en plus (40 à 45 mètres carrés au près et 100 mètres carrés au portant). Olivier Hiver, le favori de l'édition 1987, a consacré près de trois mille heures à la construction de son *Vignottes Haute-Marne* dessiné par l'architecte Paul Lucas, mais il dispose des matériaux les plus performants pour un voilier de compétition : coque en tissus kevlar et carbone cuits au four, un mât en fibre de carbone, un gréement en kevlar gainé, voilure en kevlarimylar.

D'autres architectes ont rivalisé d'ingéniosité. Jean Berret a doté *Servan-Soft* d'Yves Dupasquier d'une quille composée d'un aileron terminé par un bulbe muni de volets complétant l'action du gouvernail selon les allures. Patrick Laurent a équipé *Côte-de-Bourg* de Sylvain Berthomé d'un cerf-volant, pour augmenter la surface de voile au portant et tirer un peu plus le bateau hors de l'eau. La plupart des favoris faisaient appel à des routeurs à terre. Les plus gros budgets de la Mini-Transat ont ainsi atteint 500 000 francs.

La victoire est pourtant revenue à un Coco de série. Ces bateaux dessinés par l'architecte Philippe Harlé, ancien concurrent de la Mini-Transat, sont particulièrement bien adaptés à cette épreuve, avec leur carène très performante et leur aménagement intérieur aussi ingénieux que spartiate. Sur la trentaine de Coco construits en mini-série depuis deux ans par les chantiers Archambault et adoptés par les Glénans comme bateaux d'école de croisière, seize étaient au départ à Concarneau. Leur victoire dans la deuxième étape devant les prototypes plus sophistiqués comme leurs performances dans la première étape à Ténériffe (Canaries), où ils ont pris six des dix premières places, démontrent aussi *a contrario* que la valeur des navigateurs, leur résistance et leurs options de navigation priment encore sur la qualité du matériel dans une telle épreuve.

« Echapper au regard de l'autre »

Avec plus de 3 600 milles (6 650 kilomètres) à parcourir en deux étapes sur des coquilles de noix de 6,50 m, la Mini-Transat a souvent soumis ses participants à rude épreuve. Cette année encore, la traversée très agitée du golfe de Gascogne a contraint onze des cinquante-quatre concurrents à abandonner un peu prématurément. Quatre ont déclenché leur balise de détresse (incendie, collision avec un cargo, démâtage et chavirage avec rupture de quille) mais ont pu attendre les secours sur ces bateaux insubmersibles.

Le rendez-vous manqué avec les alizés, quasiment absents pour la deuxième étape, a imposé aux rescapés une navigation harassante au près ou éprouvante pour les nerfs dans la *« calmasse »*. Redoutée des solitaires, elle est encore plus difficile à supporter à deux, dans un espace réduit à 3 ou 4 mètres carrés. Dans la dernière édition, en 1985, cette cohabitation autorisée par les règlements de la course depuis 1983 – le handicap d'être seul à bord pour la navigation est théoriquement compensé par le poids supplémentaire du second équipier en duo – avait failli tourner au drame sous l'effet combiné de la fatigue provoquée par le manque de sommeil et de la tension inhérente à la compétition.

Bernard Reverdy et Gilles Guillot, un judoka et un rugbyman, étaient les meilleurs amis du monde au départ de Concarneau. Pourtant, en plein Atlantique, le navire accompagnateur de la course avait dû récupérer le premier avec trois sales blessures au couteau, au cou, à l'abdomen et à la cuisse. *« Le plus dur, c'est de ne pas pouvoir échapper un instant au regard de l'autre pendant trois semaines »*, notait l'une des concurrentes à l'arrivée. Se référant aux expériences menées sur les rats dans un espace réduit, le responsable médical de la course expliquait : *« L'agressivité défensive s'exprime soit par la fuite, soit par la lutte. Or, sur ces bateaux, aucune espèce de fuite n'est possible. »* De tels incidents n'ont pas été rapportés aux organisateurs cette année.

Au-delà de l'exploit de Laurent Bourgnion, la Mini-Transat 1987 restera marquée par la première victoire d'étape à Ténériffe d'un équipage en double sur *Tilt*, un autre *Coco* de série, mené par les Suisses Schneiter et Firmenich, un étudiant en géologie et un avocat, âgés de vingt-cinq ans. Tous deux avaient coiffé sur la ligne l'une des quatre femmes de la course, Isabelle Autissier, sur *Ecureuil*, un ingénieur agronome de trente ans qui avait malencontreusement été privée des instructions d'arrivée.

GÉRARD ALBOUY.

TENNIS : Masters féminin

Navratilova à la poursuite de Graf



TOUTE la saison, Martina Navratilova a tiré la langue pour reprendre la première place mondiale, dont elle a été évincée par la jeune Allemande de l'Ouest Steffi Graf, après cinq années de domination sans partage. Ayant une nouvelle fois changé d'entraîneur – Tim Gullikson va remplacer l'ancienne joueuse transexuelle René Richards, – l'Américaine, âgée de trente et un ans, espère prendre sa revanche sur sa rivale à l'occasion du Masters féminin, qui va réunir, du 16 au 22 novembre à New-York, les seize premières joueuses du grand prix féminin. Le titre de championne du monde de l'année est en jeu : une victoire à New-York devrait permettre à Navratilova de conserver ce titre grâce à ses succès dans les épreuves du grand Chelem, à Wimbledon et à *Flushing Meadow*, alors que Graf, qui compte soixante et onze victoires en soixante-treize matchs, a seulement Roland Garros comme titre majeur à son palmarès.

RUGBY : salaire ou dédommagement

A quoi joue Jérôme Gallion ?

Jérôme Gallion a-t-il été payé pour jouer au RC Toulon ? Le demi de mêlée chic et choc, qui exerce la profession de chirurgien-dentiste, s'en défend avec véhémence. Le club fait bloc pour défendre le joueur qui n'a jamais été en odeur de sainteté à la Fédération française de rugby. Car Cité d'Antin, on n'aime guère que l'amateurisme puisse être battu en brèche.

TOULON
de notre correspondant

LE dernier numéro du magazine « Reportages » proposé chaque samedi à 13 h 15 par TF 1, n'a pas manqué de susciter une très vive réaction dans les milieux du rugby toulonnais. N'y présentait-on pas, entre autres, Jérôme Gallion, crédité d'un salaire mensuel de vingt mille francs par son club ? Scandale en ovalie, où – tradition british oblige – on ne plaisante pas avec l'amateurisme.

Demi de mêlée, vedette du RCT (Racing club de Toulon), Jérôme Gallion est un véritable symbole. Alliant un flegme très anglais à une vélocité et une pugnacité hors pair, ce chirurgien-dentiste extrêmement discret dans la vie est l'enfant chéri des « rouge et noir ». Trois Souliers d'or le sacrant meilleur joueur français, une autre consécration comme meilleur joueur du monde en 1985 et un essai historique contre les All Blacks à Auckland en 1979, font de celui qui a participé aux deux dernières finales du club – dont une s'est soldé par le glorieux Bouclier de Brennus – un modèle.

« Jérôme, c'est une consécration, un monument. Et çà, on ne peut pas y toucher. » Cette réaction d'un supporter de Toulon résume assez bien l'ambiance générale, à la suite d'un reportage présenté par Alain Escoubé et signé Jean Delestrade.

« Cela ne mérite que notre commisération », lance le bouillant entraîneur Daniel Herrero, qui, une fois n'est pas coutume, maîtrise sa verve torrentielle pour afficher un dédain altier, face à *« une offense qui ne tient pas la route quand elle prend pour cible le plus beau symbole de l'amateurisme dans le royaume du rugby »*.

Par contre, Jérôme Gallion aurait tendance à perdre son calme légendaire, face à *« cette manière déplorable de traiter l'information, en faisant référence à des rumeurs de comptoir. Car la saison dernière, j'ai touché trois chèques de 15 000 francs chacun et ils ne constituent pas un salaire mais des dédommagements »*.

Malaise et hypocrisie

Indigné par la manière dont on a présenté les différents joueurs et leurs *« prétendus salaires »* affichés sous leur photo, du style anthropométrique auxquels il ne manque que la mention « wanted », Jérôme souhaite *« que cette affaire soit tirée au clair »* et veut bénéficier d'un rectificatif : *« S'il le faut, j'irai jusqu'au procès. Je ne peux admettre de pareilles assertions quand chacun sait que j'ai toujours fait un clivage net entre mon boulot et le rugby. Je n'ai jamais voulu en faire une affaire financière et j'ai toujours accepté le manque à gagner inhérent aux entraînements, aux déplacements, aux matches. Pour moi, un titre de champion de France n'a pas de prix. »*

Même indignation chez Roger Vigouroux, président du RCT : *« Nos joueurs touchent une indemnité annuelle qui varie entre quarante et soixante mille francs et nos comptes sont parfaitement clairs. Pas de dessous-de-table, pas de caisse noire. Les informations données par TF 1 sont fausses et scandaleuses et je suis prêt à en débattre à l'écran. »*

Certains esprits chagrins vont même jusqu'à évoquer une possible riposte de la Fédération française de rugby, en direction de Gallion. Dans une récente interview au magazine *« Drop »*, ils parlaient de *« tyrannie »* en matière de gestion de la noble fédération. Cet argument est unanimement écarté par le président Vigouroux, l'entraîneur Herrero et Gallion lui-même.

Cette affaire est symptomatique d'un malaise et d'une incontestable hypocrisie se perpétuant dans ce monde ovale où l'on prend garde de ne pas offenser les Britanniques et où, de ce fait, on met tout le monde en porte-à-faux. L'entraîneur du RCT ne veut pas entendre parler pour autant de professionnalisme. *« Je reste farouchement ancré sur la notion de jeu. Le travail, c'est autre chose. Il ne faut pas mêler les deux, mais on peut parler clair sans pour autant céder à l'effervescence financière qui s'est emparée des autres sportifs professionnels. »*

En attendant ces états généraux, le comité directeur du club souhaite réagir. Le président Vigouroux a même proposé d' *« interdire l'accès des vestiaires et toute interview à TF 1 durant toute la saison »*.

JOSÉ LENZINI.

HOCKEY SUR GLACE : la préparation pour Calgary

« Glisse » progressive vers les Jeux

L'équipe de France de hockey sur glace a remporté les deux matches amicaux qui l'ont opposée, mardi 10 et mercredi 11 novembre, aux espoirs finlandais. Une belle performance pour les joueurs tricolores, qui ont su s'imposer (6-4 et 6-3) face à des jeunes dont bon nombre appartenaient à la formation sacrée championne du monde junior au mois de janvier. Une préparation intéressante pour l'équipe nationale, qui pour la première fois depuis vingt ans, va participer aux Jeux olympiques.

AUX deux mille spectateurs réunis, mardi 10 novembre, à la patinoire de Boulogne-Billancourt les hockeyeurs de l'équipe de France ont montré qu'ils savaient patiner vite. A l'instar des vedettes nord-américaines ou des champions soviétiques, les joueurs tricolores courbent le torse pour acquérir le plus de rapidité possible. Même si les tirs n'atteignent pas toujours les buts adverses, le rythme des actions s'est accéléré. Face aux assauts des jeunes Finlandais, les Français ont su s'imposer.

Ils méritent presque le qualificatif dont les Québécois gratifient fréquemment leurs joueurs favoris : *« Ils ont de la glisse. »* D'ailleurs ce terme n'est pas inconnu dans l'équipe de France, où la langue de la Belle Province a largement droit de cité. Michel Leblanc, auteur d'un beau tir victorieux, est là pour en témoigner. Il est franco-canadien ainsi que l'on dit pudiquement pour présenter un défenseur *« formé dans sa jeunesse dans un pays d'outre-Atlantique »*. Comme les enfants de Montréal, Benoît Laporte et Steve Woodburn l'ont été.

Symbole de ces *« kanaks »* selon l'expression affectueuse : André Peloffy, le capitaine de l'équipe. Certes il est né à Sète, il y a trente-six ans, mais, ses premiers patins, il les a chaussés à Montréal à l'âge de quatre ans. Le grand gaillard aime évoquer sa *« carrière fabuleuse »* au pays du hockey roi. Mais, lassé des déplacements incessants et conscient de la pression des jeunes qui frappent sans arrêt à la porte des clubs, le professionnel quitte la ligue pour partir à l'étranger. Un an à Tours, deux ans dans un club autrichien, puis c'est le retour en France avec un contrat au Club du Mont-Blanc.

Larsson le sage

Des années de présence qui permettent au joueur d'être sélectionnable en équipe de France, et à l'attaquant de se faire remarquer sur toutes les patinoires lors des rencontres du championnat de première division.

Aujourd'hui sociétaire du club parisien des Français-Volants, André Peloffy mesure le chemin parcouru par les joueurs français. Il note *« une évolution vers le professionnalisme »*. Capitaine de l'équipe de France depuis près de six ans, il est fier de la progression de sa formation. Heureux même depuis un fameux match de barrage contre le Japon, disputé en avril dernier, qui a permis aux Français d'arracher leurs billets pour les Jeux olympiques de Calgary. En quelques années, Peloffy et sa vingtaine de camarades ont réussi à quitter le groupe C du championnat du monde pour passer dans la division supérieure. Là ils se sont relativement bien comportés avant d'obtenir leur qualification pour les Jeux olympiques.

« Depuis 1985, nous avons gagné huit places dans la hiérarchie mondiale, explique André Ville, directeur de l'équipe, *nous sommes maintenant porteurs du dossard numéro douze. Notre objectif est de gagner la onzième place. »* La barre n'est pas placée trop haut pour les prochains Jeux de Calgary. Mais il faut, selon le directeur, *« bien figurer »* pour pouvoir continuer la progression *« de façon à terminer huitième aux Jeux olympiques d'Albertville »*.

Vingt ans après les Jeux de Grenoble, les hockeyeurs français se préparent donc à jouer de la crosse avec l'élite mondiale. Pour ce retour dans la classe des grands, ils ne doivent absolument pas décevoir. Les fiers Franco-Canadiens ne vont pas en Alberta pour faire du tourisme. Ils entendent bien montrer à leurs amis restés au pays qu'ils n'ont *« pas encore pris leur retraite »*.

Ces joueurs motivés semblent bien emmenés par un entraîneur venu du nord. Car, si nombre de joueurs sont originaires du Canada, l'entraîneur, lui, a volontairement été recruté dans un autre pays. Après de malencontreuses expériences, les responsables nationaux ont fait appel au Suédois Kjell Larsson. Un petit homme de quarante et un ans qui, après avoir poussé les équipes junior et senior de son pays sur les routes de la victoire, a accepté en 1986 d'être associé à la conduite du hockey français. *« En France, j'ai trouvé de très bons joueurs aussi bien formés en France que hors de France*, assure-t-il. *Ces deux origines différentes ne m'ont jamais posé le moindre problème, et je crois que ce contact est bénéfique au hockey français »*.

Larsson le sage a coordonné les potentialités des joueurs des Alpes et des plaines. Laissant une grande place à l'initiative personnelle, il tente d'obliger les joueurs à mieux se préparer physiquement et surtout à réfléchir avant de frapper le palet. L'ancien professeur de gymnastique pense que *« l'écoute des autres nations »* peut permettre de progresser. A la recherche du *« style français »*, il ne veut pas imposer la rigueur tactique venue de l'Est, mais plutôt la combiner avec l' *« engagement physique »* cher aux Canadiens.

« Nos joueurs ont gardé le palet plus longtemps dans leurs camps », remarquait André Ville après le match avec les Finlandais. Quelques passes et des envolées bien construites témoignaient que les efforts de l'entraîneur n'étaient pas vains. Pour affronter les géants nord-américains ou soviétiques, les hockeyeurs tricolores doivent certes patiner vite, mais ne doivent surtout pas *« oublier de se servir de leur tête »* comme le leur rappelle... en anglais leur entraîneur suédois.

SERGE BOLLOCH.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Cross-country du *Dauphiné libéré*. Dimanche 15 novembre à Grenoble.

Automobilisme

Championnat du monde de formule 1 (fin. Grand Prix d'Australie). – Dimanche 15 novembre à Adélaïde (TF1, 6 heures, direct).

Football

Championnat de France (deuxième division). – Samedi 14 novembre, à 20 h 30.

Basket-ball

Championnat de France (11e journée). – Samedi 14 novembre, à 20 h 30, sauf Tours-Nantes, à 15 heures (A2, direct).

Escrime

Challenge Martell au fleuret. – Samedi 14 novembre et dimanche 15 novembre à Cognac.

Haltérophilie

Championnats de France des 60, 90 et 110 kilos, à Saint-Quentin-sur-Isère. – Samedi 14 novembre (A2, dimanche 15 novembre, à 18 h 20).

Jeu à XIII

France-Nouvelle-Guinée. – Dimanche 15 novembre, à Carcassonne.

Off-shore

Championnats du monde. – Du 10 au 14 novembre à Key West (Floride).

Rugby

Championnat de France (5e journée, retour). – Dimanche 15 novembre.

Le Monde
SANS VISA

Désert en crue

Pluie et averse. L'oued se remplit. Des enfants vont vers ses bords. Ils disent : « la mer... » Mais il n'y a pas la mer à Ouarzazate.


Chakou (Sud marocain).

par
Jean-Claude Charles

DEVANT la tente caïdale, le chœur des vingt-deux hommes entonne une de ces mélopées qui accompagneront tout le repas.

Les mains se baladent dans l'énorme méchoui posé sur la table basse. *« C'est qu'on raconte des choses sur cette région »*, risquai-je. Il y a là, à ma gauche, le commandant de la garnison, en treillis vert. Claquemuré dans un silence définitif. Le conseiller municipal, géant au visage grave sous son chèche enroulé en turban, n'est guère plus bavard. Le capitaine, idem. Les quatre assistants du caïd, à ma droite, se contentent de me sourire de temps en temps. Heureusement qu'il y a le lieutenant Noureddine Sebrane, hilare : *« C'est l'endroit le plus calme du Maroc. Quelle zone militaire ? »*

Nous sommes à Mhamid. Belle palmeraie au sud du Sud. La route s'arrête ici. Au-delà, le plateau pierreux et nu de la Hammada. Au-delà encore, le Sahara occidental, la Mauritanie. Mhamid : plus de dix mille habitants, relativement à l'écart du développement touristique, pas un hôtel, rien. Et l'obligation d'avoir en à déclarer aux autorités cette virée sans risque. *« Pour votre propre sécurité »*, explique le maire, M. Salah Bakas. Les équipées en plein désert sont parfois aventureuses.

Voyage à travers les ocres

N'empêche, un léger problème d'image se pose.

Au bout de ces régions présahariennes, que le maréchal Lyautey n'hésita pas à enfermer dans le concept de « Maroc inutile » – par opposition au Nord, « Maroc utile », – Mhamid entend rappeler son existence. M. Abdelrhani Samoudi, le caïd, grand brun à la moustache de jais, nous reçoit donc. Derrière l'artifice et l'universel sérieux des notables, la gentillesse est réelle. J'avale une gorgée de vin rouge.

Le voyage a commencé samedi. A Ouarzazate. Un parcours d'un peu plus de 250 kilomètres, à travers la vallée du Draa, le long de l'oued. Un voyage à travers les ocres. La terre de Sienne et la terre d'ombre. L'ocre rosée. Les bleus et les verts. Quel est le secret des couleurs qui nous apaisent ? Quel est le secret des mots qui font rêver ? Ouarzazate. On a déliré tant qu'on pouvait sur le mot. Voici que sa réalité est là. Le soleil fou. A moins de quatre heures d'un Paris gris. Le touriste, malin, se moque. Refait le coup de la différence entre chameau et dromadaire. Croit ne pas céder à l'exotisme, par le rire. Ces ocres, ces terres, cette lumière triomphent. Vite il s'abandonne.


La vallée du Draa près de Zagora.


Dans la région de Ouarzazate.

« Tombouctou : 52 jours »

Dix-sept heures. Sur le chemin de Zagora, à 1 680 mètres d'altitude, la route sinueuse, à flanc de précipice. Cette image d'une meute de chiens errants. Les Berbères racontent beaucoup d'histoires sur les chiens. Ils racontent et ils chantent. Des histoires de lutte entre le Bien et le Mal où, paraît-il, le Bien finit toujours par vaincre le Mal.

Des thèmes patriotiques. L'émigration. Remercier Dieu quand la saison est bonne. Implorer Dieu pour que la pluie vienne. Célébrer l'iguane et l'acacia, l'herbe à chameau et la vipère à cornes. Qu'importe si vous ne saisissez pas le sens exact des paroles. Il n'y a qu'à regarder autour de vous.

Je sais, je sais, la langue des guides est comique. Comment dire le djebel quand le souffle est coupé ? Comment dire ces silhouettes drapées dans de longues robes noires sur la toile de fond éclatante des ksour ? On a des railleries toutes prêtes. Des sarcasmes douteux. Des impertinences en attente. Le paysage leur fait la peau. Les gens passent, altiers. Et le soir tombe comme une pierre jetée du ciel.

On entre dans Zagora parmi les chameliers. *« Tombouctou 52 jours »*, rappelle le panneau, un monument historique. Dans le temps, l'aventure commençait ici. Aujourd'hui, le confort s'y est mis. Les cars et les 4 × 4, l'eau chaude et l'eau froide, mais le bourg a gardé sa mémoire. Grâce à *« un plan d'urbanisme draconien »*, me dit quelqu'un. La formule a quelque chose de déplacé. Le désert, les reliefs sculptés par le vent, le vert touffu des palmeraies, puis cet hôtel qui, en effet, ne dépare pas le paysage. Le soir, il n'y a rien à faire à Zagora. Si vous êtes boîte, disco, restau, casino, ne venez pas ici. A cinquante-deux jours de chameau de Tombouctou, je savoure ce bonheur de n'avoir, à minuit, nulle part où aller, personne à appeler. La nuit est fraîche.

Dimanche. Au bord de la route, les gosses saluent, de la main ou au lance-pierres. Oh, rien de bien méchant. Le décor est parfois plat pays lunaire, parfois tumulte de dunes piquées d'eucalyptus. Le djebel Bani ceinture l'horizon, rempart naturel contre la progression des sables. *« De juin à octobre, les vents soufflent certains jours à 80 kilomètres à l'heure »*, raconte Ahssain El Khardali.

Peau sombre et turban noir, une élégance de prince dans sa djellaba bleu ciel, ce fils de nomades sédentarisé à Zagora est, dans ce désert, chez lui. La trentaine sportive, il ne sait pas où il est né, il sait les arbres et les vents, l'état des pistes et pourquoi il vivra quatre-vingts ans, pas plus. Rires.

Ahssain est l'homme à tout faire du Marathon des sables (200 kilomètres en autosuffisance alimentaire). Ils étaient une soixantaine de coureurs cette année. Ils seront deux cents, en mars prochain, flanqués d'autant d'accompagnateurs.

Tamegroute, 11 heures. Le mur rose. Par la lourde porte en bois, on accède au potager. Des aubergines, des piments, des choux, du basilic... Passé la baie vitrée au fer forgé peint en vert, on découvre une part des 4.000 volumes enluminés du centre d'études coraniques. *« Mathématiques, économie, astronomie, droit, médecine, poésie »*... Khalifa Bennacer, descendant du fondateur, le marabout Abou Abdallah Mohammed Bennacer, conservateur de la bibliothèque depuis vingt-huit ans, exécute pour la mille et unième fois sans doute ce numéro.

Les nuages battus de neige

D'un geste las, il montre le livre le plus ancien. Répète : « ... *écrit sur peau de gazelle...* » Des trésors mal gardés. Il hausse la voix sur certains mots, la baisse sur d'autres, il parle et marche vite : *« Histoire de l'Islam. Généalogie du Prophète. Droit coranique. Plan de la ville d'Alexandrie... »* La salle est pauvrement éclairée par deux ampoules nues au bout d'un fil tordu. Avec cent cinquante étudiants, cette zaouïa n'est plus ce qu'elle était.

Plus tard, à Tinfou, un barrage de gendarmerie marque l'entrée dans « la zone sensible ». Plus tard encore, à Anagam, à seulement 850 mètres d'altitude, cette impression qu'il suffirait de peu pour toucher le ciel, ses nuages battus en neige par le vent. Et plus tard encore, m'étant assoupi un moment dans le car, cette sensation d'être en un lieu qui serait à la fois le Sinaï et Death Valley. Quelque chose comme un désert de synthèse. Irréel.

La rumeur ne s'est pas privée d'attribuer à ces sables toutes sortes de vertus. Contre les rhumatismes, assurent certains. Ainsi peut-on assister à telle scène étonnante : un Canadien enterré jusqu'au cou, sous un parasol, le visage en sueur et rouge comme une écrevisse, qu'aère un Berbère à grands coups d'éventail.

Commentaire : *« Ils débarquent à l'état de zombies et repartent requinqués. Jusqu'à vérification médicale, n'en parlez pas trop dans votre journal, sinon ça va être l'invasion... »*

Nous avançons maintenant à travers une nuée de criquets pèlerins.

« Dieu, la patrie, le roi »

Passé Tagounit – poignée de commerces en enfilade des deux côtés d'une rue –, entrée du sel dans le paysage. Nouveau contrôle par la gendarmerie. L'ancienne piste des caravaniers mène à un cimetière perché sur une colline. On aura vu de loin l'inscription en pierres blanches : *« Dieu – La Patrie – Le Roi. »* Nous déterrons des racines sous les roches plates. Il paraît que ça fera des fleurs magnifiques.

Puis Ouled Driss. Les ombres furtives derrière les portes. Le gamin conduisant son âne à l'abreuvoir. Pour le moment, il va à l'école pas loin. Passera peut-être son bac à Zagora. S'il poursuit ses études, ça sera Marrakech ou Agadir. Il ne reviendra peut-être plus dans ce douar.

(Lire la suite page 16.)



VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06500 MENTON

HOTEL DU PARC***
Tél. : 93-57-66-66.
Près mer. Centre ville. Parking. Grand jardin. Cuis. réputée. Dépliant sur dem.

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Mapotel Best Western****NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
TV COULEUR PAR SATELLITE
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.

HOTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville. Calme.
Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur, Tél. direct, minibar.

Montagne

05470 AIGUILLES-EN-QUEYRAS
1 450/2 600 mètres

HOTEL SUPER 2000
Sur les pistes. Ambiance familiale.
1 113 F pour 7 jours.
Tél. (16) 92-44-24-80 (après 16 heures).

05390 MOLINES-EN-QUEYRAS

Stages ski de fond, randonnées.
Hôtel LA MAISON DE GAUDISSART
(16) 92-45-83-29 et 92-45-83-80

05490 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)

Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD, tél. 92-51-03-31
Chamb. - studio + cuisinette-grill.
Depuis 350 F pers./semaine.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pensions de 1 617 F à 1 848 F sem.
Demi-pens. de 1 267 F à 1 617 F.

VALLOIRE (Savoie)

MAISON FAMILIALE
« LES FENESTRELLES »
Grand confort, près des pistes, pension complète. Ouverte de décembre à avril. Familles. Groupes.
Renseignements et inscriptions :
U.F.C.V., 28, rue d'Angleterre, B.P. 19, 59005 LILLE CEDEX. Tél. 20-51-22-96.

PROVENCE

ROUSSILLON - 84220 GORDES

MAS DE GARRIGON***
LE PETIT HOTEL DE CHARME DU LUBÉRON
Étape gourmande. Passez-y un séjour ou un week-end cet automne.
Tél. 90-05-63-22.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE 1.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN (Alpes vaudoises)
1400 m, 4 h 30 de Paris par TGV

HOTEL SYLVANA***
Pour vos vac. d'hiver. Situat. except. à 50 m des pistes de ski. Chambres tout conf. Prix en demi-pension selon période 59 à 72 FS (env. 230 à 280 FF) tt compr.
Fam. BONELLI.
Tél. 19-41/25/34-11-36, CH-1854 LEYSIN.

3920 ZERMATT-VALAIS-SUISSE

HOTEL HOLIDAY***
Apparthôtel avec service d'hôtel, 60 lits. Situation tranquille, à proximité du funiculaire Sunnegga. Tous les studios avec balcon, cuisinette, réfrigérateur, bains, w.-c., radio. Hall d'accueil avec bar. Entrée grat. dans une piscine couverte. Restaurant. Prix spéciaux en janv., dès 70 FS (env. 250 FF), demi-pens.
Tél. 1941/28/67-12-03.
Fam. R. Perren, télex 472-107.

TOURISME

SKI DE FOND
(HAUT-JURA)

Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 personnes maxi.) dans une ancienne ferme du XVIIIe siècle confortablement rénovée. Chambres avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + thé à 17 heures + moniteur et matériel de ski. de : 2080 F à 2480 F personne/semaine, selon période.
Tél. (16) 81-38-12-51.

Ferme de la Besse XVe siècle
SÉJOUR SKI DE FOND
Sur le haut plateau ardéchois
7 jours pension + encadrement + matériel 1 200 à 2 000 F
DOCUM. GRAT. sur demande.
Tél. : 75-38-80-64 – MÉJEAN Gérard, 07510 USCLADES RIEUTORD.

L'AUTOMNE SE SAVOURE A JERSEY

Savourez le calme, la nature encore très fleurie et la chaude ambiance des pubs et des hôtels.

Savourez le plaisir de fouler le sable fin durant les grandes balades au bord de la mer.

Savourez cette campagne teintée de roux qui dispense l'odeur de toutes les essences d'arbres.

Savourez le don que vous fait Jersey : une merveilleuse détente qui vous permettra d'aborder l'hiver en pleine forme.

Savourez, à l'heure du thé, les « cookies » et les « scones » accompagnés de crème fraîche jersiaise et de confiture de fraises, avant d'aller rejoindre votre confortable hôtel (et il y a le choix !).

Savourez l'excellente cuisine faite avec les produits du cru : légumes, poissons, crustacés, laitages... et n'oublions pas les vins français, très sélectionnés, et d'un prix très abordable.

Savourez enfin les prix ; exemple : un homard entier et cuisiné à 120 F, une location de voiture à moins de 85 F la journée, etc.

JERSEY en automne, c'est une tranche de vie qui vaut la peine d'être vécue !

Pour documentation en couleurs, écrivez à :
MAISON DE L'ILE DE JERSEY
Département LM3
19, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS
Tél. (1) 47-42-93-68

DECOUVERTE

Désert en crue

(Suite de la page 15.)

Sous la tente caïdale de Mhamid, le déjeuner tire à sa fin. Noureddine (*« appelez-moi Noureddine »*, m'a dit le lieutenant) me décrit l'itinéraire classique d'un gosse d'ici. Des histoires simples de naissance, de pesanteurs sociologiques, d'exode, de lutte pour la vie. Lui-même aura connu un destin comparable. Un panachage de trois années d'études en droit à Casablanca et d'académie militaire, le voilà, à vingt-huit ans, assis auprès de son commandant, rêvant de Paris sans vraiment avoir envie d'y aller.

Le capitaine a bien un fils à la Sorbonne : *« Des études d'histoire, je crois. »* Il a répondu à ma question en s'adressant en arabe à Noureddine, lequel m'a traduit. Le conseiller municipal a deux fils en Suisse, à Lausanne : *« L'un est ingénieur, l'autre docteur. »* C'est toujours Noureddine qui traduit. Un des assistants du caïd a deux frères en usine en France : *« L'un à Paris, l'autre à Nancy... Celui de Paris est actuellement au chômage... »* Quant au maire : *« Trente-sept ans, six enfants... C'est mon deuxième mandat... Je serai probablement réélu en 1989... Ah ! L'anniversaire de la Révolution française... »* Suivent les silences. Nulle agressivité dans ces silences. Des pauses.

Il faut participer à une cérémonie du thé, dans un jardin clos, à l'heure où le soleil va basculer derrière le djebel, pour goûter un de ces moments où le temps s'étire à l'infini. Où la seule vie acceptable est d'être là. A verser de l'eau frémissante sur le thé vert, à rincer la théière une fois, à y ajouter des feuilles de menthe, un morceau de pain de sucre, remettre le tout sur le feu, actionner doucement le soufflet.

Sur le chemin du retour à Zagora, Hadj Abdeddaïm nous a invités chez lui. Une de ces kasbahs en pisé ocre, pleine de portes voûtées, avec des terrasses, des balustrades, des arcades. Ordonnance rigoureuse des espaces, ouverts, vastes. La seule image est un poster représentant la ville de Rouen, que lui a envoyé un de ses frères. Sinon, tous les murs sont nus. On est loin du monde de la saturation. Les gestes du thé dans le jardin et cette architecture sobre s'accordent. Nous échangeons peu de mots.

Lundi, un peu avant midi, retour à Ouarzazate. Un ciel couleur d'aluminium. La vallée du Draa vue sous une autre lumière. L'air s'assombrit soudain. D'abord, la pluie est si fine qu'il lui faudrait la preuve des odeurs et des bruits : la terre mouillée, les lointains orages... Puis c'est la franche averse. D'abord, on pense au bonheur des céréales et des palmiers, de la menthe et du henné... Puis, comme nous approchons de la ville, au détour d'un chemin en surplomb, c'est la surprise grandiose : l'oued en crue !

Lendemains d'inondation

Non pas la petite élévation de niveau périodique. Mais le grand débordement ! Le Tifoultout, affluent du Draa, dans tous ses états ! Des cataractes cavalant vers le sud. Emportant tout sur leur passage. Le pont que nous nous apprêtions à prendre résiste comme il peut. C'est-à-dire mal. Quelques voitures se risquent à traverser. Les camions font demi-tour.

Ça faisait douze ans qu'on n'avait vu autant d'eau passer ! Pour une fois, le Draa aura assez de force pour atteindre l'Atlantique. Les gamins descendent batifoler au bord de l'oued, qu'ils appellent... « la mer ». Pour la plupart d'entre eux, c'est la première fois qu'ils voient « la mer ».

Scènes des lendemains d'inondation. « La mer » s'est retirée. Les gens promènent leur nostalgie dans la boue laissée. Plus loin, des femmes font leur lessive dans les mares, le long des studios de cinéma Atlas. Hollywood du Maroc (*le Diamant du Nil* ; le dernier James Bond, *Tuer n'est pas jouer* ; Ken Russel, Scorcese, Francis Girod vont y tourner cet hiver). Un poids lourd rescapé du lit d'un affluent du fleuve nous barre le passage. Finalement les ponts ont tenu le coup. Quelqu'un ose une remarque sur *« le génie des constructeurs français »*.

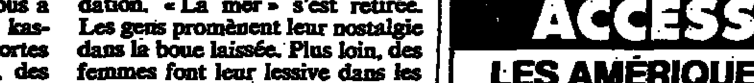
A proximité de la beauté

Repli vers la casbah de Taourirt, au sud de Ouarzazate. Le pacha de Marrakech qui y résidait a dû être un homme heureux. Les fêtes vues du balcon. Les décors tout en stucs peints, bois de cèdres, safran fixé au jaune d'œuf. On ne peut pas s'empêcher d'être jaloux. Bref dialogue entre touristes. Touriste 1 (montrant une inscription mélangeant une sourate du Coran et les chiffres 1344, date d'une restauration de la casbah) : *« Je pensais qu'ils lisaient à l'envers, de droite à gauche. »* Touriste 2, interloqué : *« Ils lisent à l'endroit, voyons. C'est nous qui lisons à l'envers, de gauche à droite. »*

En fin d'après-midi, sur la route de Marrakech, à 21 km de Ouarzazate : le ksar Aït Ben Haddou (XIIIe siècle). A une telle proximité de la beauté, on a le droit de se taire. Renoncer à acheter quoi que ce soit. Renvoyer les gosses qui veulent à tout prix me faire jouer à Lawrence d'Arabie (un tour à cheval, là-bas, vers les châteaux de sable, dans le soleil couchant). Je regarde le mince filet d'eau d'un fleuve hier encore en furie. Je songe à cette légende selon laquelle un homme, Sidi Allal Ben Jbira, aurait profité d'une crue du Draa pour flotter sur les eaux, jusqu'à Mhamid, éclairé par des chandelles.

Nous n'irons pas à Marrakech. Dans l'avion du retour à Paris, je feuillette le journal : *« Les crues enregistrées au niveau des différents cours d'eau, dans la zone sud de l'Atlas, ont occasionné des coupures de la circulation routière sur certains axes et des dégâts sur le réseau » (Le Matin du Sahara)*. Le déroulement du premier raid international auto-moto du Maroc a été également perturbé. Quant aux criquets pèlerins, ils venaient *« notamment d'Ethiopie, du Tchad, du Niger, du Mali... »* Mon horoscope est sympa : *« Passez une soirée tranquille de temps en temps »*.

JEAN-CLAUDE CHARLES.



Carnet de route

● **POUR Y ALLER.** – De Paris, Air France dessert désormais Ouarzazate chaque samedi. Brève escale à Fez. Le lundi et le vendredi, Royal Air Maroc. Aucune formalité particulière, à part un passeport en cours de validité.

● **SE LOGER.** – Nombreux hôtels. A Ouarzazate, le Karam Palace est d'un bon rapport qualité/prix. A Zagora, le Dounia. Compter environ, pour ces quatre étoiles, 175 F par personne et par jour en demi-pension. En tout, se rappeler que le Maroc est devenu l'une des destinations les moins chères du monde.

A Paris : voir PLM, 25, av. Carnot, 75017 Paris. Tél. : 46-22-54-50.

● **SE PROMENER.** – Diverses propositions de circuits. On peut également utiliser les services d'un guide. Ahssain El Khardali organise des excursions à dos de dromadaire, en 4×4, etc. A Zagora : BP 136. Tél. : 138, par Zagora. Bonnes chaussures de marche et petites laines (jour brûlant, nuit fraîche).

● **LECTURES** – On peut tout lire, du maréchal Lyautey au numéro de la revue d'art *l'Œil* consacré au Maroc (juillet-août 1987). On peut se contenter d'un guide touristique : *A Marrakech et dans le Sud marocain*, par M. Talabot (Hachette Visa). J'ai lu deux écrivains marocains contemporains : Abdelatif Lâabi et Tahar Ben Jelloun.




ROBERT FRANK

Smoking au Waldorf

Autour du très élégant réveillon télévisé du Waldorf Astoria, à New-York, Comitour (1, rue Daunou, 75001 Paris ; tél. 42-61-67-08) programme une prestigieuse semaine new-yorkaise : logement au Waldorf, dîners au World Yacht Cruise et chez Callagher's, l'un des célèbres steak-houses de New-York, déjeuner au Tavern on the Green, cadre baroque dans Central Park, soirée jazz à Greenwich Village, spectacle à Broadway, show de fin d'année au Radio City Music Hall, brunch du jour de l'An au Waldorf, et, bien sûr, visite guidée de New-York. Du 27 décembre au 2 janvier, à partir de 9555 F par personne en chambre double.

Ce prix comprend les vols Paris-New-York-Paris, l'hébergement au Waldorf et les manifestations mentionnées. Mais il faut y ajouter 2500 F pour participer au réveillon-spectacle du Waldorf.

Un train pour Monaco

Le Musée océanographique et son aquarium, qu'irisent près de cinq mille poissons, le Jardin exotique et ses sept mille variétés de plantes succulentes : pour visiter ces deux merveilles monégasques, la SNCF fait, dans sa brochure *Formule Plus*, une proposition intéressante aux habitants de six départements des Alpes et du Midi (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence.

Les prix comprennent le voyage aller-retour en première ou deuxième classe, les réservations de places assises (sauf au départ des Alpes-Maritimes) et les entrées au Musée océanographique et au Jardin exotique. Ils varient, évidemment, selon le département et la classe choisie. Pour un habitant des Bouches-du-Rhône, par exemple : 235 F en deuxième classe, 310 F en première. Tous les tarifs s'entendent à partir de n'importe quelle gare du département concerné. Renseignements dans les gares et agences de voyages agréées SNCF.

Les « pros » des santons

Comment prépare-t-on le traditionnel Noël provençal ? Sous le patronage de l'Office de tourisme de Nîmes (6, rue Auguste, 30000 Nîmes, tél. : 66-67-29-11) qui garantit le sérieux de leur prestation, deux femmes, une journaliste et une botaniste, propriétaires de chambres d'hôtes, en enseignent l'art et la manière.

L'accueil se fait dans un mas en pleine Camargue, non loin des Saintes-Maries-de-la-Mer. Les journées seront consacrées à la découverte de la flore, de la faune, au bord de la mer et à l'intérieur d'une étendue qui n'est ni terre ni eau. On cueillera ce qui est nécessaire à la préparation de la crèche provençale, on la réalisera et on apprendra à faire des « oreillettes », une pâtisserie indispensable sur la table du « gros souper » que l'on prendra en commun le dernier soir, sur la table du mas. Les soirées seront animées par des conteurs locaux et la cuisine sera celle du pays.

Cette initiation aura lieu du 19 au 23 décembre et coûtera 1 300 F en chambre double et pension complète.

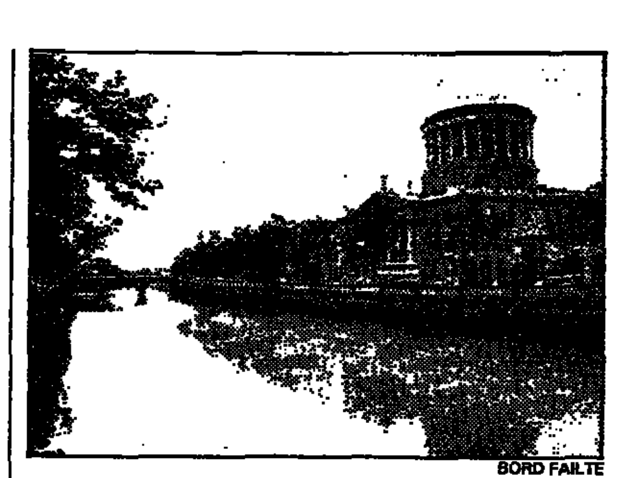
Vienne en politique

Vienne sous le signe de la tradition et de la modernité. Cette double image de la capitale autrichienne, la Fondation pour la démocratie (106, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 47-53-04-04) l'illustre par des rencontres avec des responsables des différents partis, une visite spéciale du palais impérial (actuellement présidence de la République) et un regard sur l'Autriche contemporaine et l'expérience Kreisky.

La deuxième journée de ce week-end permettra, en visitant la vieille ville, de saisir un panorama de l'histoire de l'empire austro-hongrois. Déjeuner-réception à l'hôtel de ville de Vienne et soirée dans une guinguette de Grinzing. Le dimanche, visite du Musée de l'histoire de l'art, déjeuner dans la célèbre pâtisserie Demel et après-midi au château de Schönbrunn.

Les 18, 19 et 20 décembre. Prix par personne en chambre double : 4 500 F tout compris, vols Air France, logement au Palais Hôtel, un ancien palais aménagé en hôtel 5 étoiles, pension complète. En option, une soirée à l'Opéra de Vienne.

Dublin sous le sapin


BORD FAILTE

A Dublin se trouvent les brasseries Guiness, les plus grandes d'Europe. On les visite avant d'aller réveillonner, en tenue de soirée obligatoire, au Fitzpatrick Castle, un château romantique à souhait transformé en hôtel de première catégorie. C'est ce que propose le Tourisme français (96, rue de la Victoire, 75009 Paris, tél. : 42-80-67-80 et dans les agences de voyages) dans sa balade irlandaise de cinq jours.

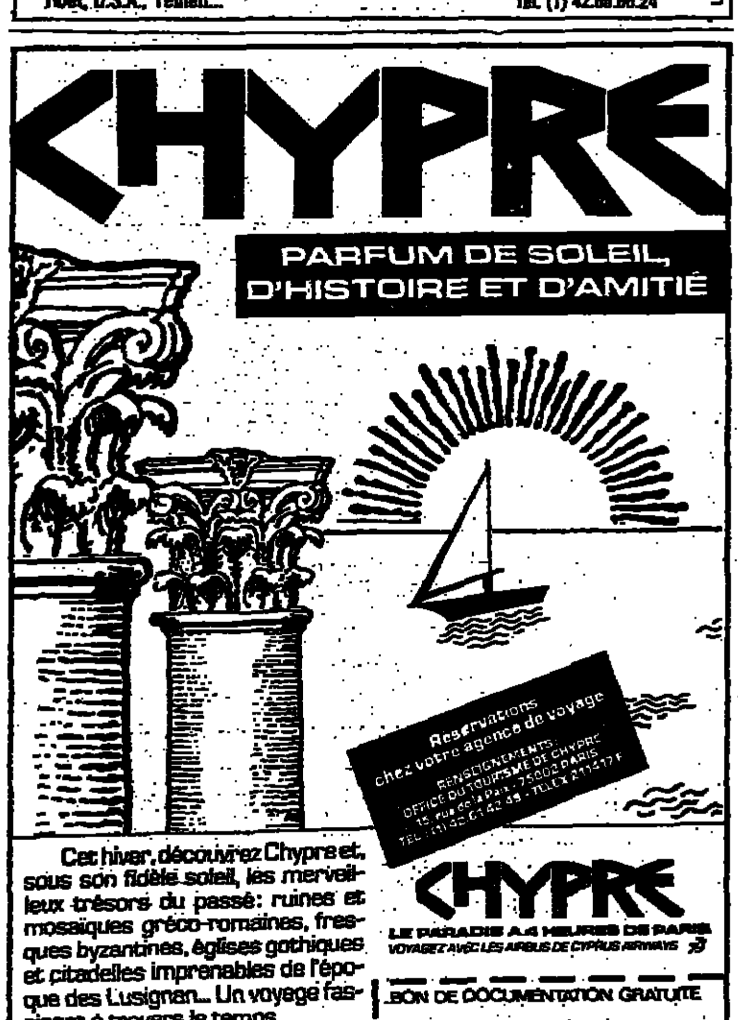
Du 30 décembre au 3 janvier, le temps de visiter Dublin et de découvrir Glendalough, les monts de Wicklow et la vallée de la Boyne. Le temps aussi d'écouter l'alerte musique irlandaise dans un pub ou une auberge. Par personne en chambre double et pension complète : 5 785 F tout compris (supplément chambre single, 630 F). Pour d'autres suggestions, consulter la brochure *Réveillons et carnavals* du Tourisme français.

Tourisme et littérature

Il existe quelque deux mille musées en France. Pierre Cabanne, historien d'art, les a recensés de façon exhaustive, du plus prestigieux au plus insolite. Il les présente, groupés en six « grandes régions », dans une nouvelle édition de son *Guide des musées de France* (éditions Bordas, 568 p., 185 F). Cet ouvrage vient d'obtenir, lors de la VIe Foire du livre de Brive, le Grand Prix national 1987 des guides touristiques, décerné sous l'égide de la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (FNOTSI).

Deux autres prix ont été attribués à cette occasion, toujours sous le patronage de la FNOTSI. Dans la catégorie Littérature et tourisme, Louis Nucera a été couronné pour *Mes rayons de soleil* (Grasset, 95 F). L'auteur de *l'Obstiné* a refait, à vélo, à pied et à stylo, le parcours du Tour de France 1949, gagné par Fausto Coppi.

Enfin, l'Association départementale de tourisme du Doubs a été récompensée, dans la catégorie Document touristique, pour sa présentation, très détaillée, des vallées de la Loue et du Lison.





JEUX

échecs

N° 1254

LE GRAND FOUET

(Tournoi « Chess for Peace », Londres, 1987)
Blancs : J. HEBDEN
Noirs : BENJAMIN
Gambit du R. Gambit Kieseritsky.

1. é4	é5	12. Cd2	Dh4
2. f4 (a)	éxf4	13. Cç3 (f)	Fd8
3. Cf3	g5	14. Cé4	Cç6
4. h4	g4	15. Cf3! (g)	gxf3 (h)
5. Cé5 (b)	h5 (c)	16. Txh4	Fxh4
6. Fç4	Ch6 (d)	17. Dxf3	Cxd4
7. d4	Df6 (é)	18. Dxh5	Cd-f5
8. 0-0	Dxh4	19. Fxh6	d5
9. Txf4	Fd6	20. Fxd5	Txh6
10. Cf3	Dg3	21. Dxf7+	Rd8
11. é5	Fé7	22. Df8+ abandon. (i)	

Partie n° 1251 *bis*.

(Tournoi Open « Lloyds Bank », Londres, 1987)
Blancs : J. HEBDEN
Noirs : LANE
Gambit du R. refusé.

1. é4	é5	11. Dé1 (o)	0-0-0(p)
2. f4	Fç5 (j)	12. a4!	éxf4
3. Cf3	d6	13. Fxf4	Ch8(q)
4. Cç3 (k)	Cç6 (l)	14. Cd4!	ç6 (r)
5. Ca4	Fb6	15. Dç3!	Cé8
6. Fb5!	Fd7	16. a5!	bxa5
7. Cxb6	axb6	17. Txa5	Cç7
8. d3	Dé7 (m)	18. Fç4	b5 (s)
9. 0-0	Cf6	19. Fxb5	çxb5
10. Rh1	h6 (n)	20. Ta7 abandon. (t)	

NOTES

a) L'arme préférée du jeune maître international anglais.

b) Après quatre cents années d'analyse, le Gambit Kieseritsky donne toujours lieu à des positions particulièrement complexes.

c) Cette vieille défense, déjà signalée par Polerio en 1590 ! est considérée comme insuffisante, les Noirs n'arrivant pas à égaliser ; il en est de même des réponses comme 5..., Fé7 ; 5..., Dé7 ; 5..., d5 ; 5..., Fg7. La continuation modeste 5..., d6 ; 6. Cxg4, Fé7 semble jouable mais la riposte la plus forte reste encore l'idée de Philidor : 5..., Cf6. A noter que la raison de la dénomination de cette variante dite du « grand fouet » se perd dans la nuit des temps.

d) 6..., Th7, examiné par Dal Rio en 1750, n'est pas satisfaisant : 7. d4 !, f3 ! ; 8. gxf3, d6 ; 9. Cd3 (le sacrifice sur f7 est généralement incorrect quand la colonne f est fermée), Fé7 ; 10. Fé3, Fxh4+ ; 11. Rd2, Fg5 et les Blancs, malgré leur pion de moins, ont une position d'attaque dangereuse comme le montrent les parties Kolisch - Anderssen, Paris 1860 : 12. f4, Fh6 ; 13. Cç3, Fg7 (si 13..., Cf6 ; 14. é5) ; 14. f5, Cç6 ; 16. Dg1, Fd7 ; 16. Té1 et Harrwitz - Anderssen, Paris 1857 : 12. Dg1, Cç6 ; 13. Fb5, Fd7 ; 14. Fxç6, bxç6 ; 15. Cç3, Dé7 ; 16. é5, Fxé3+ ; 17. Dxé3, d5 ; 18. Ta-é1. La défense du pion f7 par le C-R n'était pas non plus jugée suffisante du temps de Salvio en 1630.

e) Cette sortie de D est suspecte mais après 7..., d6 ; 8. Cd3, f3 ; 9. gxf3, gxf3 (ou 9..., Fé7 ; 10. Ff4, Fxh4+ ; 11. Rd2) ; 10. Dxf3, Fg4 ; 11. Df2, Dd7 (si 11..., Dé7 ; 12. 0-0, Th7 ; 13. Cç3, ç6 ; 14. é5, d5 ; 15. Fxd5!) ; 12. Cç3, ç6 ; 13. Fg5, Ca6 ; 14. Rd2, Fg7 ; 15. Ta-f1, 0-0 ; 16. Dé3 la position des Blancs est gagnante (Peev - Atanasov, Sofia, 1954).

f) L'avance de développement des Blancs est écrasante.

g) Est ainsi réfuté le voyage de la D noire.

h) Sur 15..., Dé7 suit 16. Cf6+, Rf8 ; 17. Ch4! (ou 17. Cd5) Rg7 ; 18. Txg4+! Les Noirs auraient pu abandonner ici.

i) Si 22..., Rd7 ; 23. Cç5 mat.

j) Lopez proposait déjà en 1561 de refuser le Gambit du R de cette manière, profitant du fait que les Blancs ne peuvent gagner le pion é5 par 3. fxé5? à cause de 3..., Dh4+.

k) La défense classique recommandée par Tchigorine et Alekhine.

l) Ou 4..., Cf6 ; 5. Fç4, 0-0 ; 6. d3, Cç6 ; 7. Ca4, Fb6 ; 8. Cxb6, axb6 ; 9. fxé5, dxé5 ; 10. ç3 et les jeux sont égaux.

m) Après 8..., Cg-é7 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. f5, f6 ; 11. Fç4+, Rh8 ; 12. a3, Fé8 (Capablanca - Molina, New-York, 1906). Les Blancs poursuivaient au mieux par 13. Fa2 et si 13..., Ff7 ; 14. ç4 !

n) Evitant la suite fxé5 et Fg5.

o) Attendant de connaître l'adresse du R noir.

p) Si 11..., 0-0 ; 12. Fxç6, Fxç6 ; 13. fxé5, dxé5 ; 14. Dg3 menaçant 15. Dxé5 et 15. Fxh6.

q) Les Noirs rejettent 13..., d5 qui favoriserait l'avance de développement des Blancs sans cependant trouver un meilleur plan.

r) Les Noirs n'ont fait qu'affaiblir gravement la situation de leur R.

s) Que les Noirs n'aient plus de bon coup est clair mais l'avance du pion b est un pur hara-kiri.

t) Si 20..., Ca6 ; 21. Txa6 ; si 20..., Fé6 ; 21. Cxb5 et si 20..., Fé8 ; 21. Cf5. Le Gambit du R, malgré sa longue histoire, demeure une arme dangereuse et passionnante comme le montre l'ouvrage de Estrin et Glazkov « Le Gambit du Roi » qui vient d'être traduit en français (Librairie Saint-Germain Garnier).

Solution de l'étude n° 1253.
J. Bething (1894).
(Blancs : Rf4, Pé7 et f6. Noirs : Rf7, Pç7 et d4.)

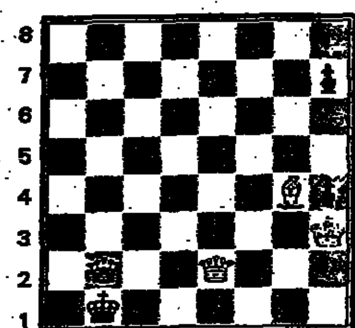
Après le coup naturel 1. Ré4, les Blancs ne gagnent plus : 1..., ç5 ; 2. Rd3, Ré8 ; 3. Rç4, Rd7 !

1. Rf3 !, ç6 ; 2. Rf4 !, ç5 ; 3. Ré4, Ré8 ; 4. Rd5, Rd7 ; 5. Rç4, Ré8 ; 6. Rxç5 !, d3 ; 7. Rd6, d2 ; 8. Ré6. Ou bien 1. Rf3 !, Ré8 ; 2. Ré4 !, ç5 ; 3. Rd5, Rd7 ; 4. Rç4 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1254

V. KOZIREV (1984)



BLANCS (3) : Rh3, Dé2, Fg4.

NOIRS (4) : Rb1, Db2, Ph7 et h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1252

66 CURIOSITÉS

Dans un livre intitulé « 66 Curiosités » les deux champions suisses Jean Besse et Pierre Beguin viennent de publier 66 donnes extraordinaires. Voici l'une d'entre elles. Elle est intitulée « En veux-tu en voilà », et Pierre Beguin précise qu'elle a été jouée au cours du Championnat de Zurich par paires.

♠ R 8 7 5
♡ A R 6
◊ A R 6 5
♣ R V

♠ D 2
♡ V 10 8 7 4 3
◊ V 8 2
♣ 10 7

N / O E / S

♠ V 9 3
♡ D 9
◊ D 10 9 7 3
♣ 9 3 2

♠ A 10 6 4
♡ 5 2
◊ 4
♣ A D 8 6 5 4

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Collings	X...	Hackett	Y...
–	–	1 ♣	1 ◊
1 SA	2 ♡	2 SA	passe
3 ♣	passe	3 ♠	passe
4 SA	passe	6 ♣	passe
7 SA	passe	passe	passe

L'ouverture artificielle de 1 Trèfle promettait au moins 17 points. En enchères Naturelles, Nord aurait ouvert de 2 SA.

Comment gagner contre toute défense SEPT SANS ATOUT 1° si Ouest entame le Valet de Cœur ? 2° si Ouest entame le 2 de Carreau comme ce fut le cas contre Collings qui a fait 13 levées ?

Réponse :

Ecoutons Pierre Beguin : « L'entame à Cœur, à Trèfle, voire à Pique donne le coup sur le champ. Après avoir engrangé les levées du mort sauf les Carreaux, le demandeur entre en main à Pique pour faire défiler le reste des Trèfles. Ce qui aboutit au double squeeze classique avec les espérances dans les majeures (derrière les tenantes adverses) et Carreau comme couleur commune. D'aucuns marquent ainsi 6 SA + une, une aubaine.

Oui, mais la gauche de notre histoire *entame Carreau du 2* ce qui supprime la communication, partant, le double squeeze. John Collings, bien connu en Suisse romande, remplit néanmoins son contrat. Comment ?

« La parlote adverse n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Notre ami engrange les quatre levées hautes des rouges et fait défiler les Trèfles :

♠ R 8 ♡ 6 ◊ 6
♠ D 2 ♡ V ◊ V — ♠ V 9 3 ◊ D
♠ A 10 6 ♣ 5

« Le petit dernier accule Ouest dans un squeeze de garde sur trois couleurs. Afin de protéger son partenaire, il défausse à juste raison un petit Pique. Peine perdue ! John Collings monte au Roi et prend le Valet en fourchette. « Simple, double, de garde, des squezzes en veux-tu en voilà auront amusé les Zurichois. »

Douloureux réveil

Une des situations les plus délicates dans les enchères est celle du réveil. Dans quel cas et avec quelle main doit-on intervenir pour ne pas laisser l'adversaire jouer tranquillement son contrat ? Même des champions du monde peuvent se tromper dans leur décision comme le prouve cette donne de la Finale du Grand National d'Amérique de 1983.

♠ R 8 7 5
♡ D 9 6 5 4 2
◊ V 7
♣ 9

♠ V 10
♡ A V 7
◊ 4 3 2
♣ R D 6 4 2

N / O E / S

♠ D 6 4 3 2
♡ R 10 3
◊ R 9 8 5
♣ 3

♠ A 9
♡ 8
◊ A D 10 6
♣ A V 10 8 7 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Freeman	Martel	Nickell	Stansby
1 ♣	passe	1 ♡	passe
2 ♣	passe	passe	contre
surc.	passe	passe	passe !

Quel a été le résultat de DEUX TRÈFLES surcontrés, Ouest ayant entamé le valet de Pique ?

En fait, le déclarant (Freeman) a fait dix levées, c'est-à-dire deux de mieux surcontrées vulnérables (1510). *Comment a-t-il joué ?*

Note sur les enchères.

La sagesse, évidemment, aurait été de passer sur « 2 Trèfles » avec le jeu d'Est, et pourtant, *aux deux tables, Est a réveillé* avec un contre d'appel. Mais ensuite, en Est, il était trop risqué de laisser le contrat surcontré même si l'on sait que Ouest a une grande force à Trèfle. D'ailleurs, à l'autre table, Gould en Est n'a pas laissé le surcontre et il a dit « 2 Carreaux », puis « 2 Piques » (quand « 2 Carreaux » ont été contrés). Finalement Ouest a joué « 2 SA » non contrés et chuté de deux (200), une bonne opération si on la compare à ce qui est arrivé à la table de Martel et Stansby.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 280

APRÈS LE THÉ, LE HASCH

Nous avons célébré récemment (13 juin 1987, *La chaire est faible*), les mariages du H et du C, et aussi leurs divorces. Nous étudion aujourd'hui le H de façon plus générale.

56 % des mots avec H sont en fait des mots avec CH ; 22 % ont l'H en initiale. Dans 9 % des cas, le H est enjugué avec le T, ce groupe TH transcrivant le *thêta* grec dans des mots d'origine savante, comme THÉORÈME. Vous trouverez en fin d'article quelques-uns de ces mots difficiles à construire ; en attendant, entraînez-vous sur les tirages correspondants :

1. H + ERMITE ; 2. N + EBAHIT ; 3. T + HALETE ; 4. E + HANTER ; 5. X + HANTER ; 6. D + CAHOTE ; 7. L + HUITRE ; 8. EXHUMAT ; 9. HUERENT ; 10. TRICHE + M.

De son côté, la lettre grecque *phi* génère le groupe PH, fréquent lui aussi dans les mots savants et qui apparaît dans 8 % des mots avec H. Voici encore quelques tirages où vous devrez le débucher : 11. H + PEINTRE ; 12. H + IMPOSER ; 13. H + IMPOSES ; 14. H + IMPASSE ; 15. H + PANIERS ; 16. H + OPERAIT ; 17. H + CRAMPE ; 18. N + CHOPEE ; 19. L + HEPTANE ; 20. PSYCHOSE.

Et les 5 % restants, me direz-vous ? Eh bien ! dans ce cas, faites de votre mieux pour que votre *H* COHABITE avec vos autres lettres. Bonne chance !

MICHEL CHARLEMAGNE.

Scrabble Club joinvillais, 25 septembre 1987
(Tournois au gymnase, rue E.-Moutier, les deuxième et quatrième vendredi, à 20 h 30)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ZEAUVSI			
2	BATERLO	SAUVIEZ	H 6	108
3	EEFRVUI	OBLITERA	10 E	68
4	XAJNHEP	FAUVERIE	7 G	70
5	-TEECOHR	JE	6 N	50
6	DUPATYI	TORCHERE	L 1	80
7	DU+IIAXK	TYPAIT	1 G	51
8	DUIK+LAM	AXIS (a)	6 E	38
9	ULAM+?AD	KID	M 9	34
10	ONUQWEA	LABDA(N)UM (b)	F 8	63
11	W+SRANCI	MANOQUE	15 F	48
12	W+TUNFOR	RANCIES	O 1	51
13	TNFOR+TE	WU	2 F	33
14	T+TIMNSE	FORENT	D 1	40
15	OGSSDAE	MINETTES	4 A	62
16	OGD+EUSL	ASES	N 9	34
17	DL+GINBE	GOUSSE	12 J	30
18	DLGN+RE?	BIEF	1 A	27
19	LGR?+ONE	EDEN	K 5	25
		MONERG(O)L	A 4	77
				989

(a) IXIAS, M 10, perd 1 point (b) ou LADANUM, gomme résine.
1er B. Caro 971. – 2e H. Chevallon 967. – 3. Ph. Diringer 933.

● Tournois homologables. Novembre : le 29, Saint-Etienne, 77-25-42-32. Décembre : les 5 et 6, Rennes, 99-54-51-96. – Le 6, Grenoble, 76-49-49-56 et Montpellier, 67-63-55-54.

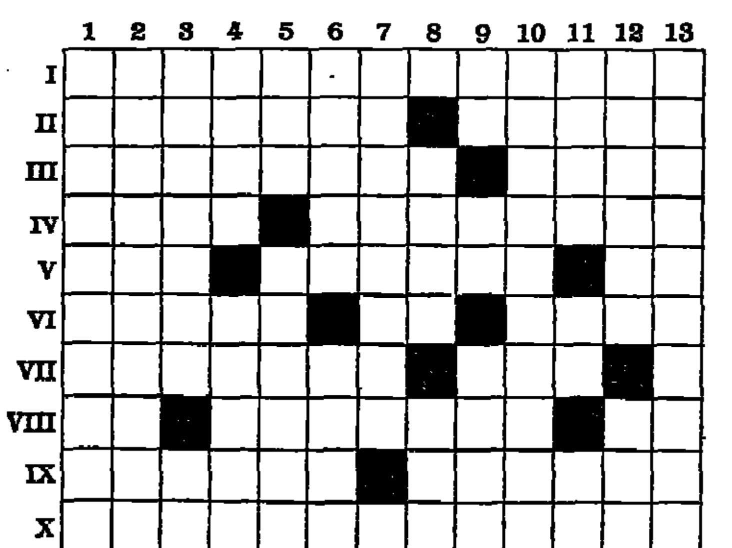
● Solution des anagrammes : 1. THERMIE ; 2. THÉBAIN ; 3. ATHLÈTE ; 4. ANTHÈRE ; 5. NARTHEX ; 6. CATHODE ; 7. LUTHIER ; 8. MATHEUX ; 9. RUTHÈNE, ukrainien ; 10. CRITHME, plante rupestre aussi appelée criste-marine ; 11. NÉPHRITE ; 12. ORPHISME ; 13. SOPHISME ; 14. SAPHISME ; 15. SÉRAPHIN ; 16. ATROPHIE ; 17. CAMPHRE ; 18. PHOCÉEN ; 19. ÉLÉPHANT ; 20. CYPHOSES.

mots croisés

N° 483

Horizontalement

I. Egoïste, lui ? Même pas. – II. Coûte. N'intéresse naturellement pas le I. – III. Donnerai un accord. Un bûcher y fut dressé. – IV. A l'œil. Permettent de faire court. – V. C'en est trop pour lui. On ne tient pas à faire court avec elle. Dans la nuit. – VI. Mettent ensemble. Pronom. A pris couleur. – VII. Jumelle pour Jules. A perdu toute hauteur. – VIII. Préposition. Sa région n'a pas à défendre sa réputation. Article. – IX. On les trouve costauds. Vous n'en saurez pas davantage. – X. Durs au travail pour un travail dur à conserver.



Verticalement

1. Frères ou confrères, ils se retrouvent rarement au placard. – 2. Gavai avec constance. – 3. On les prend à l'arbre. Elle a ses fans. – 4. Dans le temps. N'a rien perdu de sa grandeur. – 5. Elle est bien si c'est chez le précédent. Faire court, c'est tout le contraire. – 6. Difficile à attraper. Employer en un sens. – 7. On les a avec un peu d'oseille. – 8. Rivière. Je ne suis pas du tout vertical, même dans le bon sens. – 9. Pronom. Voyelles. Princesse. – 10. Ne font rien de bon. – 11. Réduites à la Bourse ? Pour calmer les impatiences. Au centre de la cité. – 12. Bonnes pour les petits. Se devine dans certains regards. – 13. Belles consciences, en vérités !

SOLUTION DU N° 482

Horizontalement

I. Amphétamines. – II. Narines. Nant. – III. Arise. Sévira. – IV. Bistro. Téton. – V. On. Ovulas. Ud. – VI. Ladre. Attila. – VII. Idoine. Citer. – VIII. Se. Etroite. – IX. Nt. Revu. Pi. – X. Naîtra. Irais. – XI. Tuberculeuse.

Verticalement

1. Anabolisant. – 2. Marinade. Au. – 3. Pris. Do. Nib. – 4. Historiette. – 5. Enervent. Rr. – 6. Te. Ou. Errac. – 7. Ass. La. Oe. – 8. Etat civil. – 9. Investiture. – 10. Naît. Ite. Au. – 11. Enroule. Pis. – 12. Standardisé.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 483

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. EHIIMPPS. – 2. EIRSSU (+ 1). – 3. EEOPRSTU (+ 1). – 4. EENRRTU. – 5. EEIINRT. – 6. EFINSST (+ 1). – 7. AEINNOTZ (+ 1). – 8. ACEIMRT (+ 1). – 9. EEEIMNNS. – 10. ABCEEEEN. – 11. ADILLMNR. – 12. ABEEGR. – 13. AEILNTU (+ 2). – 14. ADELOT. – 15. AAEEGLSS (+ 2). – 16. EIINSTTU. – 17. ADEEINNS. – 18. AEENRR. – 19. AAIRRST (+ 2).

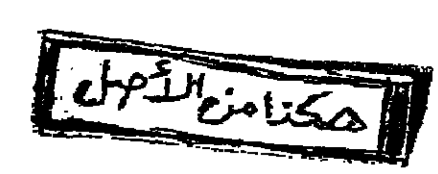
Verticalement

20. EEHINRTZ. – 21. ADEIMN (+ 4). 22. AEGNNOT (+ 1). – 23. AEGNNPRT. – 24. ADEITTU. – 25. EEIIMNRS (+ 1). – 26. EEIMNTT. – 27. EEIMNTU (+ 1). – 28. AEGLTU (+ 1). – 29. AEEEGNRT (+ 1). – 30. AEIILR (+ 3). – 31. ABEELNT (+ 1). – 32. EIRRST (+ 2). – 33. AABEGIRR (+ 1). – 34. ACEEIILT. – 35. CEEGIRS (+ 1). – 36. EEEEINPRS (+ 2).

SOLUTION DU N° 482

1. FENDAGE. – 2. ADULTES (DELUTAS). – 3. APAISES. – 4. RENIANT (ENTRAIN, INTERNA, RAINENT). – 5. EMMIELLA. – 6. BLEUTEE. – 7. IDOLATRE. – 8. SURETTE (TESTEUR, TRUSTEE). – 9. STEMMATE, œil des larves. – 10. ALOGIQUE. – 11. REVENU (VENEUR). – 12. TRACOIR (CROITRA). – 13. AERASSE (ARASEES). – 14. TENONNE (ENTONNE). – 15. ESCUDOS. – 16. STERENT (RESTENT, TERSENT). – 17. EVASONS (NOVASSE). – 18. PALETTE. – 19. HEURTES. – 20. FADAISES. – 21. EPANDUS (PENAUDS). – 22. CLERICAL. – 23. DIABLES (DEBLAIS). – 24. OVALISE. – 25. LATTAGES. – 26. GENETTE. – 27. INSTANT. – 28. UREMIQUE. – 29. CANETTES. – 30. DEMENAT. – 31. RESTEE (STEREE, TERSEE). – 32. BECTANCE. – 33. RECOURIR (COURRIER). – 34. TALWEG. – 35. ENLUMINE. – 36. INONDE (ONDINE). – 37. STASES (TASSES). – 38. PRESTES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Rognonnades

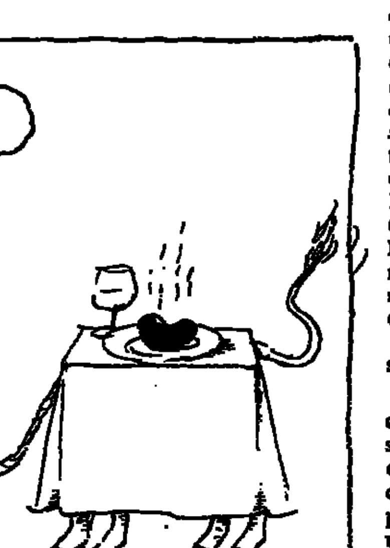
On ne vieillit pas à table, aime à dire Guy des Cars, qui, dans son roman de souvenirs *le Tourbillon*, raconte que Kouikette Terrail lui avait, en son restaurant *l'Escargot Montorgueil*, dédié un rognon de veau sans son accord. Or il n'aime point les rognons, qu'ils soient de veau, de porc ou de mouton. Personnellement, je préfère ceux de veau, très fins, surtout lorsqu'ils sont rissolés dans leur gangue de graisse, qui, fondant petit à petit, les imprègne et onctuosifie leur chair. Il faut les servir cuits entiers bien entendu.

A noter que rognons de veau et de bœuf comportent plusieurs lobes, alors que ceux de porc et de mouton n'en ont qu'un, en forme de haricot.

En cuisine, on appelle rognonnade un morceau de longe de veau d'où le rognon n'a pas été détaché. Désossée, dénervée, aplatie, elle est alors roulée autour du rognon (dégraissé légèrement puis coupé en deux), ficelée et mise à rôtir. Inutile de vous dire que c'est là un plat que l'on ne trouve plus jamais sur les cartes des restaurants : c'est trop simple, trop bourgeois et trop bon pour que les chantres de la cuisine dévaluée s'y attardent !

Aussi bien les simples et savoureux rognons de veau sont-ils rarement présentés entiers. Pensez ! En les éminçant en cuisine, cela permet de servir, sous l'inévitable cloche, quatre convives avec une seule pièce ! Tout bénéfice...

Je ne connais point la recette du rognon dédié éphémèrement à Guy des Cars, mais à *La Tour d'Argent* (15, quai de la Tournelle, 75005 Paris), le cher Claude Terrail, frère de Kouikette, propose à sa carte un rognon de veau entier à la goutte de sang qui est une merveille. La voilà, la grande cuisine simple !


DESCLOZEAUX

Et, puisque *La Tour d'Argent* ici intervient, comment ne pas signaler la très belle initiative de Claude Terrail, qui vient de faire (œuvre de longue haleine) creuser (j'allais écrire « tailler ») une seconde cave sous celle que l'on connaît et où se déroule un spectacle son et lumière illustrant les vins de France bien émouvant (et qui fait pâmer d'envie les touristes américains, ces touristes que notre secrétaire d'Etat Jean-Jacques Descamps voudrait bien faire revenir). Passons.

Les recettes de rognon sont nombreuses. Des classiques (le répertoire de la cuisine en note trente-deux !) aux nouvelles créations, du simple rognon grillé à l'américaine au rognon madère des noces d'autrefois. Je le répète, ma préférence va au plus simple, et je me suis régalé aux *Princes* (Hôtel George-V, 29, avenue George-V, 75008 Paris), d'un rognon rôti dans sa graisse (servi découpé certes, mais entier) nappé d'un succulent sabayon de baies roses aux fines herbes.

Cela n'empêche pas d'apprécier les recherches. Celles par exemple de Michel Derbane, pour qui « *la cuisine est une mélodie d'amour, une sonate en hommage à l'alliance du réel et de l'insaisissable* ». Derbane vient de transporter ses Chants du Piano de la rue Steinlein au 10, rue Lambert, 75018 Paris (tél. : 42-62-02-14 ; fermé dimanche soir et lundi midi ; parking gratuit, 50, rue Custine). Il y propose deux menus carte à 130 F, avec beaucoup de suppléments, et à 210 F (quatre plats, fromages et dessert).

Cuisine toute de recherche, quelquefois sophistiquée mais souvent intéressante, comme dans ce rognon de veau aux grains de café grillés par exemple. Au chapitre des « rognonnades », c'est une expérience à faire, entre la bombe des gourmets aux deux boudins et les sorbets assortis. Mais, au chapitre de la « symphonie des cuivres », notez encore un médaillon de lapin farci aux queues de langoustines et le filet de saumoneau sur coulis de cresson.

LA REYNIÈRE.

PS. — A noter l'intelligence du service des *Célébrités* (restaurant de l'hôtel Nikko (75015 Paris), où l'on vous demande courtoisement si vous désirez votre rognon entier ou tranché devant vous.

SEMAINE GOURMANDE

Les Princes

Restaurant d'un luxueux palace élyséen, l'Hôtel George-V, il avait besoin comme lui de sang nouveau. Pierre Larapidie, venu du *Windsor*, et sa jeune équipe font merveille. L'ami Frison, en salle, arbore l'air réjoui de celui qui est sûr de la fraîcheur des fruits de mer, de la finition parfaite des plats, de la saveur quelquefois originale des accords. Le foie gras (d'oie) est au kirsch, le tournedos de bar en peau et au poivre noir, le petit rôti de foie de veau à la confiture d'oignons. A noter aussi un saumon frais légèrement fumé sur une crème à la vodka et au caviar. Les salades de saison seront assaisonnées à votre choix. Peut-être, si l'on cherchait la petite bête, aimerait-t-on un plateau des fromages mieux conçu et de qualité supérieure (mais qui s'intéresse au fromage de nos jours ?). La carte des vins est belle et bien proposée par un maître sommelier. Il vous faudra compter 450 F-500 F. Mais, aux déjeuners, un menu « affaires » (deux plats, fromage ET dessert) est à 220 F.

Et puis, de l'autre côté du patio célèbre, il existe un grill (écrivons-le à l'anglaise — ici n'est-ce pas logique ?) moins goûteux et pour la restauration rapide et fonctionnelle. Mais un repas aux *Princes* est une fête (espérons que le gratin de macaroni d'hier nous reviendra, ainsi que le homard au whisky — de malt bien sûr !) et un enchantement dont le mérite revient également au cadre et au service.

● *Les Princes,*
29, avenue George-V,
75008 Paris,
Tél. : 47-23-54-00.
Ouvert tous les jours.
C.B., D.C., A.E.

Au Petit Montmorency

Daniel Bouché a de la chance : il poursuit son bonhomme de chemin avec une cuisine qu'il aime, indépendante de tout style, de toute mode. Et sa petite salle coquette est embellie plus encore par l'accueil — et le sourire — de Nicole Bouché. Simplement, il mériterait d'être mieux connu des médias si ceux-ci ne préféraient le bluff-mode à, par exemple, les huîtres chaudes au pomerol, servies — et c'est une trouvaille — accompagnées d'une tartine de pain de campagne grillée couronnée de cèpes. Ou encore le foie gras chaud (de canard) aux raisins et purée d'anchois, le saumon grillé sur la peau à la crème de cerfeuil, le gigot, langue et ris d'agneau à la cuiller. Et, enfin, cette étonnante terrine lutée, qui, découverte, libère le fumet exceptionnel d'une sorte de parmentier mêlant cochon, canard aux pommes de terre et poireaux, le tout accompagné, brûlant, d'une fraîche salade d'endives au raifort. Bons fromages accompagnés de noix, raisins et sablés aux épices (et tout au long du repas, de magnifiques petits pains signés Max Poilâne !). Somptueux desserts. Intéressante carte des vins. Comptez 400 F, et allez y trouver votre rond de serviette ! En effet, Bouché, qui court les antiquaires, loge chaque serviette dans « son » rond (mais ne l'emportez pas !).

● *Au Petit Montmorency,*
5, rue Rabelais,
75008 Paris.
Tél. : 42-25-11-19.
Fermé le dimanche.
Parking : 1, rue Rabelais.
C.B.

Le Galant Verre

Dans ces petites salles où nous connûmes l'étonnant Girard, Pascal Daguet est en cuisine depuis déjà plusieurs lustres. Et le patron, M. Cohen, peut en être heureux, car la cuisine est solide et bonne, des maquereaux crus au gros sel à l'aile de raie bouclée aux œufs de saumon, de l'épaule d'agneau en pie au navarin de coq aux haricots blancs, du bœuf à la ficelle au citron aux gibiers de saison. Avec un menu dégustation, à 220 F, très complet. A la carte, compter 300-350 F. Dans ce quartier assez délaissé quant aux choses de gueule, *le Galant Verre* joue la sobriété, la tranquillité et le bien-être sans épates. Merci Gérard Cohen.

● *Le Galant Verre,*
12, rue de Verneuil,
75007 Paris.
Tél. : 42-60-84-56.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Climatisation.
Parking : Montalembert et Bac.
A.E., D.C., C.B.
Salon : 25 couverts.

L. R.

MIETTES

● **Café littéraire** : *C'était une* bonne idée que d'avoir un restaurant au Centre national des lettres (rue de Verneuil). Une meilleure encore de l'avoir confié à Christian Constant. Mais l'homme propose et les finances disposent... Exit le *Café littéraire* faute de sous pour y aménager une vraie cuisine.

● **Lous Landès** : Le *Figaroscope* n'hésite pas à nous emprunter la rubrique « Miettes ». C'est ainsi que nous apprenons d'après M. Lazareff (le ramasse-miettes) que Georgette Descas, la patronne « *médiatique et médiatrice* » de *Lous Landès,* a pris sa retraite (c'était il y a un an, mais passons !). Son fils vient de vendre, nous dit M. Lazareff, à un successeur qui « *a juré de maintenir l'esprit des lieux* ». En fait, et comme je l'ai déjà annoncé, il s'agit d'Hervé Rumen, venu de son *Croquant* de la rue Maridor et qui, s'il a gardé l'enseigne, a changé le décor (heureusement !) et pratique là sa cuisine bien personnelle.

● **Une Association pour le respect des traditions fromagères françaises** vient de se créer, animée par Marie-Anne Cantin. En prévision de l'Europe de 1992, où l'uniformisation des productions fromagères (par le bas, bien évidemment) risque de mettre en péril l'artisanat, cette académie du fromage, qui réunit les meilleurs maîtres fromagers et les producteurs artisans comme Carles à Roquefort, Berthaut à Epoisses, Graind'orge à Pont-Lévêque, aura du mal à imposer une législation européenne de la qualité. Souhaitons-lui bonne chance.

● **Sur la Côte.** — Dominique Le Stanc, qui a quitté Monte-Carlo pour le *Château Eze* (à Eze-Village), prendra ses quartiers d'hiver à Zurich, au piano de *l'Ermitage*. Ce genre de diapason, hier à la mode, est-il bénéfique... pour la clientèle ? Et au *Vistaero* (Grande Corniche), rebaptisé *Vista-Palace,* le chef Michelon n'a fait qu'un petit tour (d'été) avant de s'en aller. Enfin, au *Domaine de Belieu* (à Gassin), Jean-Jacques Jouteux n'a été qu'un météore, remplacé par un élève de Jacques Maximin (du *Négresco).*

● **Pour ceux qui n'ont pas la chance**, passant par Roanne, de pouvoir aller chez *Troisgros,* on peut leur signaler *Ma Chaumière* (3, rue Saint-Marc, tél. : 77-67-25-93).

● **Relais et châteaux.** — Trois nouveaux châteaux en France : le Château de Chissay, en Touraine, l'Hôtel-Restaurant Darroze, à Villeneuve-de-Marsan, et le Château de Puy-Robert, à Montignac, en Périgord. Vingt-sept nouveaux Relais gourmands en France et hors des frontières. Avec aussi vingt et une disparitions dont nous reparlerons.

● **A Parly II,** dans la place du Marché, galerie gourmande du centre commercial, la *Ferme Saint-Hubert* (tél. : 39-54-43-43) a une boutique aussi achalandée que celle de Paris (21, rue Vignon).

L.R.



Culture

EXPOSITIONS

A Nîmes

Collection cherche murs...

Plus d'une centaine d'œuvres des années 60 aux années 80, d'artistes français ou méditerranéens : c'est la collection d'art contemporain du Musée de Nîmes. Un musée qui n'existe pas encore.

A Nîmes, il y a des œuvres, mais il n'y a pas de murs où les accrocher ; pas encore du moins. Depuis trois ans, une collection est en cours de formation, avec cette remarquable particularité d'être à la fois publique et invisible. Publique puisque les acquisitions ont été en grande partie financées par la municipalité. Invisible puisqu'il n'existe pas de musée d'art contemporain où les installer. Il a donc fallu se résoudre à les exposer dans le « vieux » Musée des beaux-arts, très harmonieusement restauré, que l'on a une fois de plus vidé de ses œuvres anciennes, devenues à leur tour invisibles, évidemment.

L'exposition finie, les pièces seront rangées bien proprement, et l'on recommencera à attendre. Quoi ? Le futur musée, cette arlésienne nîmoise, celui qui doit s'élever à proximité de la Maison Carrée, celui qu'a dessiné Foster, celui pour lequel on a immolé – après une belle polémique – la malheureuse colonnade du théâtre municipal et dont on ne voit pour l'heure que l'emplacement, en partie occupé par un parking.

C'est que ladite création fosterienne coûterait 230 millions de francs non compris les traditionnels dépassements de budget, et que l'Etat ne s'est engagé à en verser que 60. La région en consent 30. Reste : 140 millions, dont on dit que la municipalité entend les obtenir par l'emprunt.

Un manuel découpé en salles

On conçoit que ces difficultés aient eu une influence assez fâcheuse sur les travaux. Ils devraient enfin commencer au début de l'année prochaine. Si l'on compte trois ans pour les achever – délai « officiel », – les collections en ont encore pour au moins autant à demeurer invisibles. C'est long.

D'autant plus long et regrettable qu'à en juger par ce que l'on peut voir ces collections contemporaines mériteraient d'avoir leurs quartiers permanents. Plutôt que d'en extraire une sélection,



Encre sur papier de Jean Charles Blais (1984)

FRANÇOIS LAGARDE

Robert Calle, chef de file de l'opération, a choisi de les présenter *in extenso*. Appliqué à l'art actuel, cet exercice n'est pas sans danger, car il peut forcer à avouer des erreurs de jugement et des préférences qui ont mal vieilli.

Sans doute est-ce pour cela que les musées évitent d'ordinaire les confessions intégrales – suivant en cela l'exemple du très prudent et discret Musée national d'art moderne. Or, avec ses partis pris – le français d'abord, le méridional ensuite – et ses refus – l'avant-garde, rien que l'avant-garde, – l'ensemble nîmois a de la cohérence. Il reconstitue l'itinéraire qui mène des Nouveaux Réalistes à Support-Surface, aux minimalistes français puis aux retours à l'image et à la figure. C'est un manuel découpé en salles, de la façon la plus didactique, un manuel orné de nombre de belles pièces et qui pourrait permettre de faire justice du lieu commun *made in USA* selon lequel il ne se passe plus rien en France depuis la guerre.

Pour peu que l'on s'efforce de comparer – par la pensée naturellement, et non par la vue, hélas ! – les œuvres réunies ici à d'autres, exécutées dans les mêmes années à New-York ou ailleurs, il apparaît que, à partir de modèles communs, Duchamp, Dada, l'abstraction géométrique, plus lointainement le cubisme, les Français, eux aussi, ont développé des travaux de qualité. Sans doute ont-ils envie plus souvent que d'autres de sacrifier une supposée rigueur critique à la réussite formelle. Mais Raysse vaut bien Oldenburg ou Rosenquist. On ne voit pas ce que, dans des genres très différents, un Bertrand ou un Boltanski ont à envier à leurs contemporains. Et l'on voit encore moins pourquoi il serait nécessairement honteux pour un peintre, qu'il se nomme Hantaï ou Viallat, Cane ou Bioulès, Combas ou Garouste, de reconnaître qu'il aime la couleur, la matière, l'élégance de la toile aboutie et même la figuration. Collection d'art français – quelle audace ! – cette anthologie a la grande vertu de manifester une spécificité et de le faire sans honte ni mauvaise conscience. Rien que pour cela, il lui faut bien un musée.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts, Nîmes, jusqu'au 31 janvier.

Au Musée des arts décoratifs

L'âme des jouets de bois

Monica Burckhardt, conservateur du département jouets du musée, a rassemblé sur 700 mètres carrés plus d'un millier de pièces, issues de musées européens ou de collections particulières.

Alors que, dans les années 50, le plastique et le métal continuaient d'envahir peu à peu le monde des jouets, Roland Barthes, dans *Mythologies*, constatait : « *Un signe consternant, c'est la disparition du bois, matière pourtant idéale pour sa fermeté et sa tendreur, la chaleur naturelle de son contact* (...) ; *c'est une substance familière et poétique, qui laisse l'enfant dans une continuité de contact avec l'arbre, la table, le plancher. Le bois ne blesse, ni se détraque, il ne se casse pas, il s'use, peut durer longtemps, vivre avec l'enfant.* »

L'exposition qui a ouvert ses portes le jeudi 12 novembre, au Musée des arts décoratifs, en est la démonstration. Si, comme toute exposition, elle est la somme de vitrines, ici fort astucieusement conçues comme des jouets-cubes de verre, elle permet également aux enfants de reprendre contact avec une matière trop souvent négligée : les chevaux à bascule exposés ne demandent qu'à être enfourchés.

L'Allemagne, qui, elle, n'a jamais perdu ce « culte » du bois, est à juste titre fortement représentée. Le visiteur peut donc distinguer le travail des régions germaniques qui exportèrent massivement vers la France, entre autres, jusqu'à la première guerre mondiale : Sonneberg, Berchtesgaden et Oberammergau, où les arches de Noé, jouet protestant par excellence, sont aussi fameuses que les forteresses animées.

Mais l'exposition, heureusement, est plus qu'un simple catalogue historique ou technique qui rassemblerait d'un côté les jouets à base de bois découpé ou pressé et de l'autre les jouets sculptés ou tournés (comme ils le sont encore actuellement dans le Jura, à Lect, Vouglans ou Moirans) : Monica Burckhardt a pris le parti de rassembler les jouets par thèmes, en mélangeant les époques et les techniques.

Il y a là de véritables mises en scène. Six salles regroupent donc : les scènes de village, marchés, soldats en campagne ; le règne animal (avec entre autres un magnifique défilé de chiens à traîner) ; les moyens de transport (un Concorde survole un autobus 1920 !) ; les jouets de patience et d'adresse (des toupies, yoyos, diables de 1830 au jeu de quilles inspiré du Bauhaus) ; les jouets à ciseaux, à balanciers (les poules picorantes), ou autres jacquemarts reprenant le thème du bûcheron et de l'ours frappant alternativement la même enclume. Une salle s'adresse plus particulièrement aux adultes, qui découvriront que le jouet dit « pédagogique » ne date pas d'hier.

Enfin, dans une galerie, onze vitrines sont consacrées aux jouets réalisés par des artistes ou des artisans. C'est là qu'on trouve une armée miniature, avec campement, réalisée en 1887 par Caran d'Ache. Son ami Job, peintre militaire, a quant à lui dessiné un marché qui fut réalisé par l'Atelier des mutilés de Bordeaux en 1916. Parmi les grands noms d'illustrateurs français du début du siècle figurent encore Benjamin Rabier, le père de Gédéon, célèbre pour ses *Animaux en liberté* (1910), et André Hellé, qui ont repris tous deux les figures stylisées de leurs œuvres.

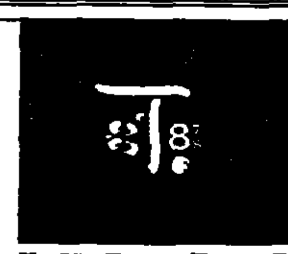
Pêle-mêle, on reste surpris devant les animaux-brosses de Sandoz, les animaux articulés (avec des élastiques) de l'Américain Schœnhut. Plus proches de nous, on reconnaîtra les modèles d'Hergé qui ont servi à la fabrication des jouets d'Aroutcheff ; on reste ébahi devant les « Goldorakeries » de Christian Poumeyrol (la science-fiction en bois) et séduit par la ligne laquée, très stylisée, des jouets Vilac, l'un des rares fabricants de jouets français à n'utiliser que du bois.

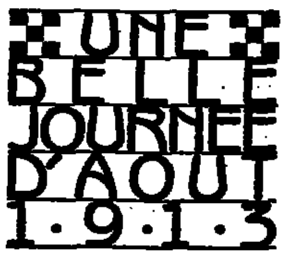
Pour bien faire, il faudrait aller à l'exposition du Musée des arts décoratifs en famille. Du grand-père aux petits-enfants. Noël s'y prête. Et puis, surtout, il y a dans ces vitrines de quoi retrouver avec bonheur ce qui a animé ou anime encore les artisans du jouet de bois : la simplicité de l'enfant.

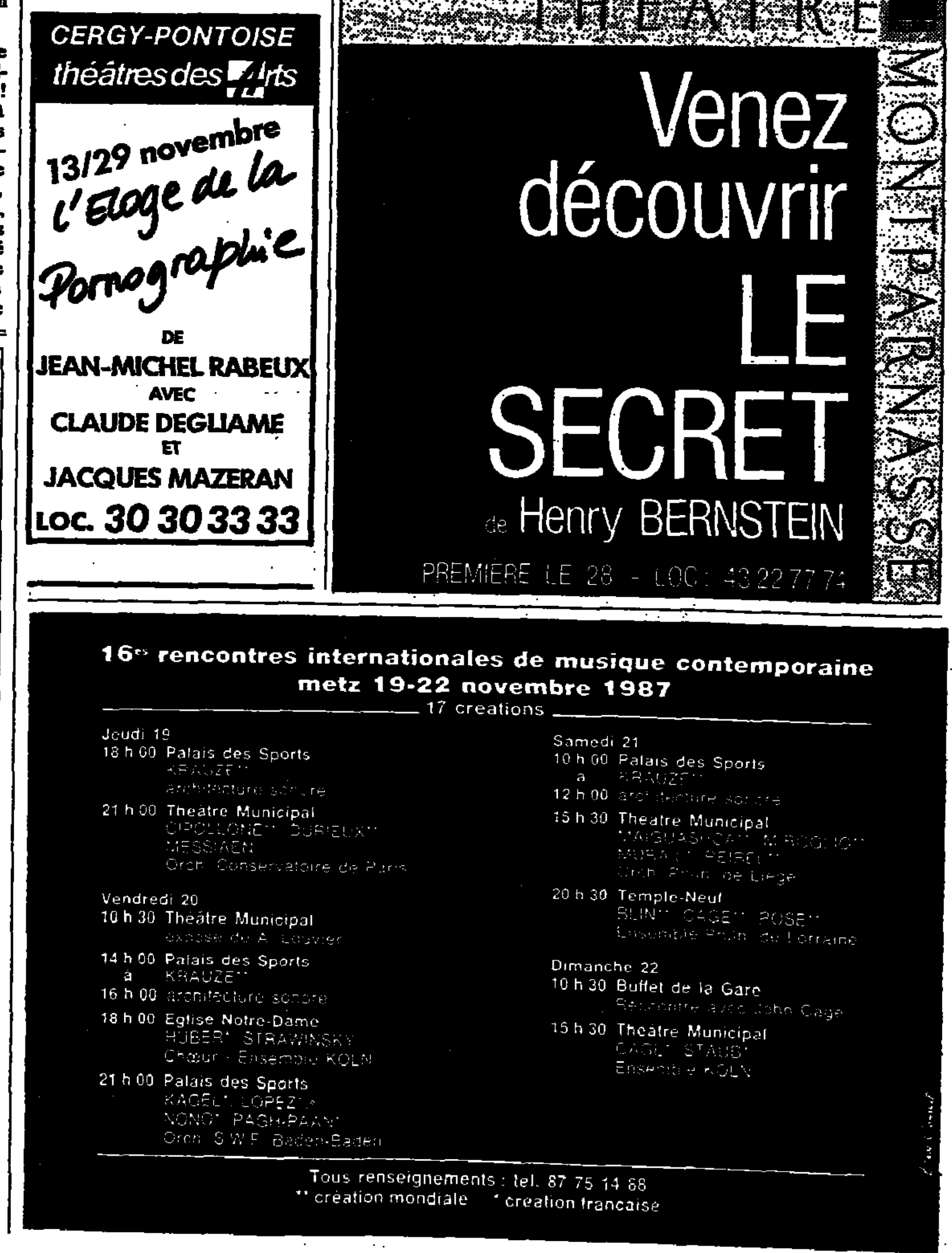
JEAN-MICHEL DUMAY.

★ Jusqu'au 14 février, du mercredi au samedi, de 12 h 30 à 18 heures, et le dimanche de 11 heures à 18 heures, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Catalogue : *Le Jouet en bois*, éd. Fleurus et l'UAD, par Monica Burckhardt, 96 F. La société Absorba a apporté son concours à cette exposition.











Culture

MUSIQUE

« Porgy and Bess » au Châtelet

Catfish Row comme si vous y étiez

Neuf ans après ses représentations au palais des Congrès, l'Opéra de Houston revient au Châtelet donner Porgy and Bess, *de George Gershwin, avec une distribution, des décors et des costumes nouveaux.*

Le metteur en scène de *Porgy and Bess*, Jack O'Brien, excelle à recréer l'atmosphère de la petite ville noire, où se passe l'action, par des tableaux très naturalistes joués par une troupe noire parfaitement stylée, où chacun est un personnage plein de vie et de caractère. Les décors tournants, avec leurs maisons minutieusement reconstituées de style colonial, les éclairages efficaces, bien qu'un peu criards, le formidable orage digne des antiques traditions du Châtelet, donnent vraiment l'impression d'être à Catfish Row. Et la spontanéité merveilleuse de la musique, les dialogues étincelants, les airs légers ou tragiques, les spirituals qui jaillissent naturellement, gardent la saveur d'une œuvre qui n'a rien perdu de sa verdeur et de son charme.

Ce réalisme, peut-être indispensable pour un grand spectacle populaire, a cependant l'inconvénient de diluer la force du drame, qui mériterait d'être plus dessiné. Si touchants qu'ils soient, les chanteurs n'émergent pas vraiment comme des héros tragiques au milieu de leurs délicieux comparses. Et l'on s'étonne de ne pas davantage s'émouvoir, alors qu'on a éprouvé à plusieurs reprises le pouvoir envoûtant de cette œuvre au sujet toujours actuel.

La jolie Bess d'Henrietta Davis n'a sans doute pas la personnalité de Wilhelminia Fernandez naguère; elle ne sort de son destin de petite fille livrée aux convoitises des hommes que lorsque enfin l'émotion trop violente secoue cette voix très pure pour lui donner un rebondissement extraordinaire jusqu'au cri jailli de ses entrailles. Michael Smartt est un beau Porgy, au long visage grave, avec une voix émue et tendre, un jeu peut-être trop intériorisé pour dominer le spectacle.

Comme en 1978, Larry Marshall incarne Sportin'Life, le trafiquant de drogue, avec une élégance de sous-Fred Astaire, une voix gouailleuse, trompettante et lâche, du plus sûr effet, tandis qu'Ivan Thomas a le timbre d'acier et la brutalité athlétique de Crown, le débardeur meurtrier. Parmi nombre de personnages touchants de ce petit peuple noir émergent surtout l'éclatante et émouvante Serena de Patricia Miller, et Rita McKinley, Clara à la voix si épanouie dans *Summertime*. Et l'on retrouvera avec bonheur tous les spirituals admirablement chantés et joués par les chœurs, en particulier dans la scène bouleversante des funérailles de Robbins.

Cette troupe bien rodée aurait mérité d'être accompagnée de manière plus vivante et inspirée par un orchestre peut-être plus habitué au style de Gershwin que celui de la Radio-Télévision polonaise; la direction de Chris Nance est lourde et le plus souvent incapable d'épouser la pulsation si souple et subtile du rythme qui donne tant de vie à ce chef-d'œuvre.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Trente-cinq représentations au Théâtre musical de Paris-Châtelet, avec deux distributions différentes, jusqu'au 13 décembre, soirées à 20 h, matinées à 14 h 30. *L'Avant-Scène Opéra* consacre son numéro de novembre à *Porgy and Bess*, avec le livret intégral et l'analyse de l'œuvre, ainsi que diverses études (nº 103, 130 pages, 65 F).

JAZZ

Au New Morning

Le cas Cecil Taylor

Plus le temps va passer, plus Cecil Percival Taylor va apparaître comme un cas.

On l'a dit lié à Duke Ellington et Thelonious Monk par le goût forcené de la discontinuité. Mais c'est de lui-même qu'il diffère le plus. Chaque concert de Cecil Taylor est une aventure, une remise en jeu sans répertoire, une épreuve fascinante qui absorbe. Son côté félin est démenti par une énergie qui déferle sans relâche. Il a la grâce d'un oiseau et l'acharnement d'un athlète.

Ses premiers amours sont allés aux danseurs et aux batteurs de big bands. Passions d'enfance. Son jeu en est comme habité, à la fois virevoltant et rageusement puissant. Le clavier est martelé et le morceau sans maître. Il s'entraîne comme un haltérophile et vit comme un ascète. Il vise ce déchaînement de liberté insubordonnée qui a pu passer pour une déclaration de guerre. L'érotique de Cecil Taylor est du genre énergique. Assez loin des caresses et des mièvreries.

Cecil Taylor est né en 1933. Il a commencé par une formation classique. Le goût du jazz est venu plus tard. Son premier disque en 1956, avec Steve Lacy, est une légende. Il apparaît vite comme une des références les plus déconcertantes du mouvement free mais il s'en est séparé. Pas un des ténors de l'époque qu'il ne rencontre à un moment ou un autre : Coltrane, Ayler, Shepp, et pourtant il reste terriblement singulier. Il anime et travaille Bartok, Stravinsky, Schönberg, Darius Milhaud. On le comprend. Mais il dit être frappé par la complexité harmonique d'un Dave Brubeck : tête de ses admirateurs ! Il fait une percée dans le public de la musique contemporaine. Aux Nuits de la Fondation Maeght en 1969, il fascine.

Cecil Taylor est de retour. A le recommander on ne risque pas de passer pour un nostalgique : la musique de Cecil Taylor a définitivement tordu le cou à toute nostalgie, à toute répétition, aux facilités. Toujours impressionnante plus qu'à la mode.

Et l'on regarde la composition de son équipe sur le papier. Leroy Jenkins, d'accord. C'est un violoniste qui ne versera pas dans le prévisible. Carlos Ward ? Tout dans son trajet l'inscrit dans une formation de Cecil Taylor. Mais Freddie Waits à la batterie, ça c'est une énigme. Bon batteur, tardivement classique, qu'est-ce qu'il va fabriquer avec son aîné turbulent ? Mystère.

FRANCIS MARMANDE.

★ New Morning, les 13 et 14 novembre, 21 h 30.

L'Ensemble Intercontemporain

Un concert de plus

Les concerts de l'Ensemble Intercontemporain ne sont jamais mauvais ; c'est, si l'on peut dire, leur point faible, car le bien est aussi l'ennemi du mieux.

Le concert de l'Ensemble Intercontemporain donné jeudi soir dans l'autitorium du Musée d'Orasy – et qui est rejoué vendredi au Théâtre des Amandiers de Nanterre, – tout beau qu'il soit, n'est pas représentatif de ce que peuvent Pierre Boulez et ses musiciens quand ils sont en état de grâce. C'est un concert de plus, voilà tout.

La soirée commençait bien cependant, avec une *Introduction et Allegro* de Ravel, perlée, où Marie-Claire Jamet tenait la partie de harpe soliste avec une maîtrise et une élégance qu'on n'a pas retrouvées tout à fait dans *la Châtelaine et sa tour*, de Fauré, et *l'Impromptu*, de Roussel, qu'elle jouait ensuite.

Le *Lied der Waldtaube*, extrait des *Gurrelieder*, dans la version pour petit ensemble que fit Schoenberg, est une belle page de concert. Elizabeth Laurence la chante avec une grande intensité, sinon toujours avec cette puissance soutenue qu'on pourrait souhaiter. On a seulement l'impression que l'accompagnement n'a pas été fouillé aux répétitions : comme toujours Pierre Boulez fait confiance à Schoenberg parce que c'est du cousu main ; on dirait que sa musique ne lui a jamais inspiré cette tendresse amoureuse dont elle a besoin pour vivre et devenir éloquente. C'est beau, naturellement, et ça s'arrête là.

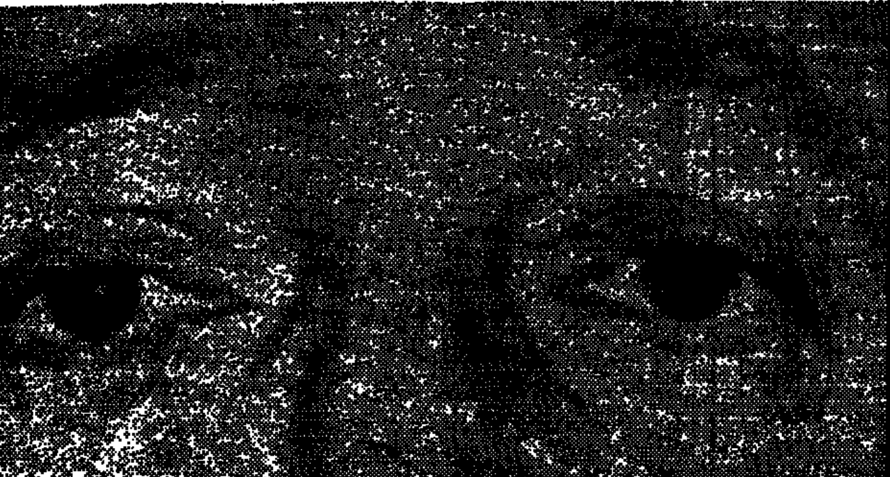
Après l'entracte, on se demandait si Pierre Boulez recommencerait l'expérience, tentée naguère avec Yvonne Minton, de faire chanter le *Pierrot lunaire*, qui doit seulement se déclamer en suivant un canevas mélodique. Il semble cette fois s'être incliné devant la volonté du compositeur, sauf pour *« la Lune malade »*, parce que la voix dialogue avec un solo de flûte, et pour la « Parodie » parce que la ligne vocale forme un canon avec les instruments. Si bonnes que soient ces raisons, le résultat reste insuffisant. *« On n'écrirait pas ainsi pour le chant »*, disait Schoenberg.

Elizabeth Laurence abordait cette œuvre pour la première fois ; à la différence du *Marteau sans maître*, où elle est actuellement sans rivale, le *Pierrot lunaire* participe presque autant du théâtre que du concert (bien que la musique soit superbe et très difficile) : il faut faire sortir le texte avec l'abattage d'une diseuse professionnelle dont la voix n'est pas nécessairement placée comme celle d'une chanteuse et qui peut la maltraiter sans crainte. Le travail et le talent ne peuvent remplacer une longue expérience, mais il faut bien commencer et, après tout, les concerts sont aussi faits pour cela.

GÉRARD CONDÉ.

● **PRÉCISION.** – Contrairement à ce qui a été annoncé, le Salon romantique aura lieu samedi à 15 heures, au Théâtre des Champs-Elysées.







Le Monde
CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Culture

CINÉMA

Le Festival de la Martinique

Prise de contact francophone

Le jury, présidé par Nathalie Baye, a donné son grand prix au film Bach et Bottine, *du Québécois André Mélançon. Les prix de la meilleure réalisation et de la meilleure musique ont couronné* la Vieille Quimboiseuse et le Majordome, *du Martiniquais Julius Amédé Laou, actuellement projeté sur nos écrans.*

Il fallait frapper les imaginations, montrer que la francophonie à la française mérite un festival à l'échelle cannoise. D'abord le budget, que l'on situe autour de 7 ou 8 millions de francs, environ le tiers de celui de Cannes. Les vedettes, on les a fait venir à la pelle dans un Boeing-747 spécialement affrété pour l'occasion : grandes vacances donc pour Bernadette Lafont, Carole Laure, Alexandra Stewart, Gérard Jugnot, Richard Bohringer, et quelques autres. La lecture du palmarès, le dernier jour, ressembla furieusement à la cérémonie des césars, une première vedette lisant le nom des « nominés » — mais un ami de la francophonie eut l'élégance de faire remarquer qu'il vaudrait mieux parler, dans notre langue, de « nommés », — une seconde vedette du sexe opposé nous révélant l'heureux ou l'heureuse élu (e).

Le mérite du palmarès, établi sur un total, modeste, de douze films, est d'avoir su également choisir une bande pour enfants promises à un grand avenir commercial *(Bach et Bottine)* et une œuvre personnelle, celle de Julius Amédé Laou. *Bach et Bottine* conte l'histoire d'une petite orpheline de la ville de Québec recueillie par un cousin mélomane qui accueille mal cette empêcheuse de vivre du matin au soir replié sur son cher Bach. Bottine, c'est l'animal préféré de Jenny, la fillette. L'habileté des auteurs consiste naturellement à accentuer le contraste entre les enfants, qui ont les pieds sur terre, et l'adulte quadragénaire, gauche, pas méchant, qui a besoin qu'une gamine délurée le ramène à la réalité.

Mais le vrai triomphe revient à *la Vieille Quimboiseuse et le majordome*, pourtant tourné avec quatre sous, dans la pauvreté noire... sans jeu de mots. Ce qui a enchanté une partie du public, c'est de voir enfin de véritables personnages, et pas seulement des figurants, plus ou moins doués, du folklore francophone. Jenny Alpha, la vieille dame si digne, tout d'un coup perçait l'écran par cette manière unique de mélanger l'humour et l'émotion.

A mi-course de la manifestation, un colloque assez brouillon, mais intéressant, a montré que ce festival a son rôle à jouer si les responsables veulent bien faire leur autocritique et ne plus se contenter de parachuter un événement parisien en Martinique. L'idée n'est pas neuve, certes, et un mois plus tôt, à Namur, dans le cadre d'un colloque Nord-Sud, les mêmes questions avaient été posées. Comment faire circuler les films de la sphère francophone ? Comment faciliter les coproductions ? Quel rôle peuvent jouer les télévisions ?

La France et le Canada ont visiblement misé gros sur une manifestation dont ils attendent beaucoup. Au sommet de Québec, où se retrouvaient en septembre une quarantaine de pays — souvent représentés par des chefs d'Etat — reliés de quelque façon à la francophonie, le Festival de la Martinique avait été annoncé dans la résolution finale avec la garantie de *« disposer des moyens nécessaires à sa réalisation »*. Beaucoup voient dans cette initiative une manœuvre de Jacques Chirac dans la perspective de l'élection présidentielle. Mais l'idée reste bonne, une fois évacuées les arrière-pensées politiciennes. Pour les Canadiens, c'est la priorité, un choix très franchement politique du gouvernement conservateur pour faire pièce au Commonwealth anglophone : le Canada sera bilingue ou ne sera pas. François Macerola, présent à Fort-de-France, numéro un du cinéma canadien, président de l'Office national du film et commissaire à la cinématographie canadienne, voudrait voir se créer un marché du film francophone.

Livrer la vérité

Le mot de la fin doit revenir à la grande dame martiniquaise de Paris, Jenny Alpha, qui, avec une exquise diplomatie, nous résume ce qui n'allait pas à Fort-de-France. On a eu le tort, et le grief est partagé par bien des Martiniquais comme par certains invités de France, de ne pas suffisamment ouvrir la manifestation aux habitants du pays : *« On aime beaucoup le théâtre, la musique et le cinéma à Fort-de-France. Or on n'a pas su mettre tous ces amateurs dans le coup. Le peuple martiniquais est très affectueux. Quand il boude, ce n'est pas bien. On aurait dû s'arranger pour faire rentrer tout le monde. Que tous puissent voir de près les vedettes. Pour la projection de la Vieille Quimboiseuse, j'avais fait inviter beaucoup d'amis, la famille, des acteurs, des musiciens, ce fut merveilleux. »*

La francophonie, pour Jenny Alpha, c'est une chance : *« Le langage gestuel ne suffit pas pour se comprendre, et pas davantage ce qu'on appelle « petit nègre ». La France peut réunir tout le monde. Mais qu'on ne s'adresse pas seulement aux intellos, qu'on travaille avec tous et toutes. Qu'on fasse l'effort nécessaire, les uns pour donner, les autres pour comprendre. Si j'aime tant Jules Amédé Laou, c'est parce qu'il dit toujours la vérité et qu'il veut livrer cette vérité à son peuple. »*

LOUIS MARCORELLES.

Une présidente pour Columbia

Dawn Steel, femme de tête

Hollywood respire : la Columbia a enfin son président. Le vide laissé par le départ de David Puttnam est comblé. La fusion de Columbia et Tri Star au sein de Coca-Cola s'affirme.

La place n'était pas facile à reprendre. La relève se montrait méfiante. Plusieurs noms ont été évoqués : ceux de Jeff Katzenberg (PDG de Touchstone, branche adulte de Disney), de Terry Semel (président de la Warner), de deux patrons (un actuel et un ex) de la NBC. Finalement, Victor Kaufman, PDG de la Columbia Pictures Entertainment Inc (nom de la nouvelle société) a choisi Dawn Steel, quarante et un ans, *« pour son intelligence*, dit le communiqué officiel, *et pour son habileté à attirer les talents, sa longue expérience de la production »*.

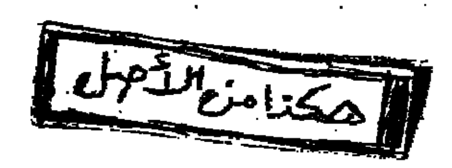
En effet, chargée de la production à la Paramount depuis avril 1985, Dawn Steel s'avouait peu satisfaite de son activité. Elle négociait son départ et souhaitait devenir indépendante auprès de la Major, sans clause d'exclusivité. L'offre de diriger un studio tombait à point.

L'arrivée de Dawn Steel annonce un changement de style. Le Britannique David Puttnam était resté européen dans ses options — *les Chariots de feu, la Déchirure*. Dawn Steel, à la Paramount, a produit *Flash Dance, Footloose, le Flic de Beverley Hill n° 2, Top gun, les Incorruptibles...* Aura-t-elle carte blanche comme David Puttnam ? Rien n'est moins sûr. Elle est présidente de la Columbia Pictures, David Puttnam en était le président-directeur général. Le titre — et le poste — ont été effacés de l'organigramme. Selon les « kremlinologues » hollywoodiens, Dawn Steel remplacerait en fait David Picker, adjoint de David Puttnam, renforçant ainsi l'intervention active de Coca-Cola. A l'appui de cet argument, la nomination par Victor Kaufman de son collaborateur direct, vice-président des affaires financières de Tri Star, comme adjoint de Dawn Steel.

Elle dirige désormais la production, le marketing, la distribution, devra en répondre directement à Victor Kaufman. C'est lui qui tranchera, alors que David Puttnam avait seul le pouvoir de décision. A Hollywood, la nouvelle présidente est considérée comme un cadre supérieur à qui l'on peut parler. Mais elle est vue également comme une femme « tough », qui ne s'en laisse conter ni par les bureaucrates ni par les saltimbanques.

Finalement, les options sont claires : le public attend de Dawn Steel de bons films, la Columbia une image améliorée et des films qui fassent de l'argent. Délicate balance.

HENRI BEHAR.



Spectacles

théâtre

■ t.l.j.
★ représentations irrégulières

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) : Derniers Chagrins ★. 20 h 30.

ANTOINE Simone-Berriau (42-08-77-71) : la Taupe. ■ 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70) : le Vœu ★ 20 h 30.

ARLEQUIN (restaurant-théâtre) (45-89-43-22) : le Miracle de Théophile. ■ 20 h 30.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10) : Elle lui dirait dans l'île ★. 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) : Une chambre sur la Dordogne. ■ 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90) : le Prince et le Marchand.

ATHÉNÉE- Louis-Jouvet (47-42-67-27) : les Acteurs de bonne foi et la Méprise, salle Louis Jouvet. ■ 21 h. Elvire Jouvet 40, salle Louis-Jouvet. ■ 18 h 30. – Fragment de Théâtre I = Fragment de Théâtre II, salle C. Bérard. 18 h 30.

AU JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) : Conversations conjugales. ■ 21 h.

BOUFFES-DU-NORD (42-39-34-50). Penthesilhea (Festival d'automne à Paris) ★. 20 h 30.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) : l'Excès contraire. ■ 20 h 45.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : Iphigénie. ■ 20 h 30.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) : le Temps, le Fou. ■ 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08) : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves. 18 h 30.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (45-51-35-73) : L'égalité brille pour tout le monde ★.19 h.

CHAPITEAU DAUMESNIL (chauffé) (FNAC) : Zingaro : Les portes sont fermées dès 20 h 30. 20 h 30.

CIRQUE D'HIVER (FNAC) On achève bien les chevaux : ■ 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Barouf à Chioggia. La Galerie : ■ 20 h 30, Bérénice. La Resserre. ■ 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) Reviens dormir à l'Elysée : ■ 21 h, COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) Les Dindons de la farce tranquille. ■ 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE 55 (43-21-22-22) Casanova ou la Dissipation. ■ 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14) Monsieur Masure, 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) Trop cher payé : ■ 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11) : les Péripatéticiens. ■ 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire. ■ 22 h.

EDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49) Epoque épique, ■ 20 h 30.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15) : Fandango ★. 20 h30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) : le Petit Bruit des perles de bois ★ : 20 h 30, La Tragédie des treize vaisseaux ★ : 22 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42) : Poésie et absolu, salle I : ■ 21 h, Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête, salle I : ■ 18 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40) : Au secours, tout va bien ! ■ 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) L'Eloignement, ■ 21 h.

GALERIE 55 (43-26-63-51) Be Trayal, ■ 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (Salle Gaveau) (45-63-20-30) : La petite chatte est morte : 19 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) : le Lutin aux rubans, ■ 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79) : Madame Sans-Gêne, 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99) : la Cantatrice chauve, ■ 19 h 30. La Leçon, ■ 21 h 30. Lettre d'une inconnue : ■ 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14) : les Filles du chef ★ : 19 h 30 : Bivouac (Festival d'automne à Paris) ★ : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) : Première jeunesse, ■ 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09) : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! ■ 20 h 15. Carmen Cru, ■ 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02) : L'Etonnante famille Bronté, ■ 21 h : Baby Sitting.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34) : Contes bariolés, suivi du Chant du cygne ★ Théâtre noir : 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre. Théâtre noir : ■ 21 h 30. Le Petit Prince. Théâtre rouge : ■ 20 h. Un riche, trois pauvres. Théâtre rouge, ■ 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09) : les Pieds dans l'eau, ■ 21 h.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42) : Marionnettes royales du Siam ★. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53) : En famille, on s'arrange toujours ■, 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41) : Kean ■ 20 h. MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74) : la Menteuse ■ 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00) : l'Idiot, (théâtre, musique, danse dans la ville).

MICHEL (42-65-35-02) : Pyjama pour six ★ 21 h 15.

MICHODIERE (47-42-95-22) : Double mixte ■ 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80) : Cabaret ■ 20 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74) : C'était hier, ■ 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99) : Hello and goodbye ★ (fêtes d'automne 1987) 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) : Mais qui est qui ? 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32) : le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32) : le Pyromane 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52) : Léopold le bien-aimé ■, 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) : Manoë ★, Grande salle 20 h 30 : Kleen ★ Grande salle 18 h 30 : Piano panier ★ Petite salle 19 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) : l'Affaire du courrier de Lyon. 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) : l'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux, ■ 20 h 30.

PARIS CENTRE (45-20-44-21) : Fantasmes d'une femme abandonnée... l'amour triste, 21 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) : Y'a bon Bamboula, ■ 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97) : Reine-mère, salle I, ■ 20 h 45. Ma chère Rose salle II, 21 h. Variations sur le canard, salle I, ■ 19 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16) : Crimes du cœur, ■ 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44) : Buffo, ★ 20 h 30 : La Dispute, ■ 19 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50) : Un jardin en désordre, ■ 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (ancien Théâtre de l'Epicerie) (42-71-30-20) : le Puceau d'Orléans, ■ 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) : les Seins de Lola, ■ 20 h 45.

SALLE CHOPIN-PLEYEL (45-63-88-73) : Notes en duo (d'après les « Notes sur Chopin ») ★.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) : Jango Edwards ■ 20 h. Patrick Timsit déboule et débite, ■ 22 h.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) : le Baiser de la femme-araignée, ■ 21 h.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) : la Faim, ■ 20 h 45.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) : l'Etranger ★, salle I, 20 h 30 : L'Ecume des jours ★, salle I, 22 h : La Métamorphose ★, salle II, 20 h 30. salle II, 22 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) : Comme on regarde tomber les feuilles ■ 20 h 45.

THÉATRE 14 – JEAN-MARIE SERREAU (42-45-49-77) : les Juges du ciel, ■ 20 h 45.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80) : la Nuit des rois ■ 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65) : la Chasse au corbeau ■ 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Baal ★, 20 h 45.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39) : le Pont des soupirs, ★ 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) : Arthur (les 3 Jeanne) ■ 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39) : Pluraliste que moi, tu meurs, ★ 21 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00) réservation au 42-61-19-83 : Porgy and Bess, ★ 20 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15) : le Soulier de satin, Grand Théâtre 20 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70) : la Vie offerte ★, Grande salle, 20 h 30 : Jean-Jacques Rousseau

Vendredi 13 novembre

Petite salle, ■ 21 h. 15 h : Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) Grande salle, 20 h 30 : Dans le cadre de « Une heure avec » : les Sept Miracles de Jésus, Petite salle ■ 18 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82) : le Détournement d'avion le plus fou de l'année, ■ 22 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48) : un Cœur sous une soutane ★ 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) : le Quatuor « Violons dingues » ■ 19 h. Sylvie Joly 1988, ■ 21 h.

USINE ÉPHÉMÈRE (43-80-97-16) : Que faire en cas de copropriétaire ? ★ 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) : C'est encore mieux l'après-midi ■ 20 h 30.

Les concerts

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. par S. Cimmissiona, avec T. Nikilaïeva (piano). Œuvres de Dvorak, Rimski-Korsakov et Tchaïkovski.

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). 19 h 30 : Norma. Tragédie lyrique en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani. Dir. mus. de M. Valdes, mise en scène de P.-L. Pizzi. De 40 F à 550 F.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). 21 h : Moderato Cantabile, roman de Marguerite Duras, adapt. et mise en scène de M. Laroche, lecture musicale de X. Le Masne, dir. mus. de Ph. Nahon, avec B. Cramoix (soprano-comédienne).

SALLE GAVEAU (45-63-20-30), 20 h 30 : Vincent Pasquier (ctb). Œuvres de Hoffmeister, Rachmaninov, Schubert, Chopin, Hindemith et Bottesini. De 70 F à 150 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). 21 h : Youri Potchar et Stephen Paulello (piano) et F. Morel (comédienne), Ph. Ferran (metteur en scène). « Notes en duo » d'après les « Notes sur Chopin » d'André Gide.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30 : Gustav Leonhardt (clavecin) et les frères Kuijken : Barthold Kuijken (fl. traversière baroque), Sigiswald Kuijken (vl. baroque et viole de gambe et Wieland Kuijken (viole de gambe). Deux programmes différents : Bach, Rameau et Leclair ; Bach, Couperin et Telemann. 52 F et 48 F.

cinéma

Cinémathèques

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le Paradis d'un fou, de Cecil Blount de Mille, 16 h ; Prima della Rivoluzione, de Bernardo Bertolucci, 19 h ; A Married Couple, d'Allan King, 21 h 20.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

Drame en Alaska, de Cecil Blount de Mille, 15 h ; les Conquérants, de Cecil Blount de Mille, 17 h 15 ; Touche pas à mon copain, de Bernard Bouthier, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Chant du Styrène, d'Alain Resnais, 20 h 30 ; le Tunnel, de Kurt Bernhardt, 20 h 30 ; Un misanthrope, de Gérard Pirès, 14 h 30 ; les Héroïnes du mal, de Walerian Borowczyk, 14 h 30 ; Un coup pour rien, de Jean-Louis Comolli, 17 h 30 ; Gibier de potence, de Roger Richebé, 17 h 30 ; le Coup du berger, de Jacques Rivette, 20 h 30 ; Vivre sa vie, de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

COMÉDIE ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

FLAG (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'ŒIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e.

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SUPERMAN IV (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

Les grandes reprises

L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

HANTISE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MAD MAX 2 (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PETER PAN (A., v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA POISON (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

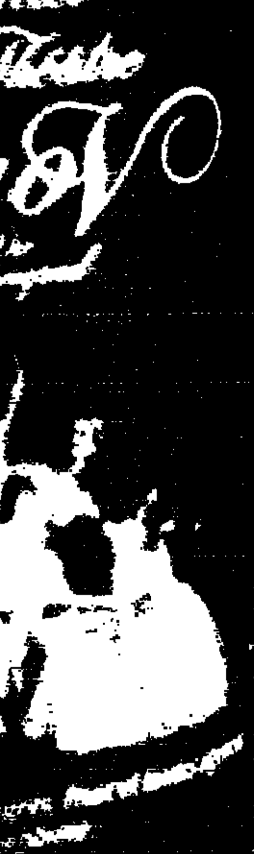
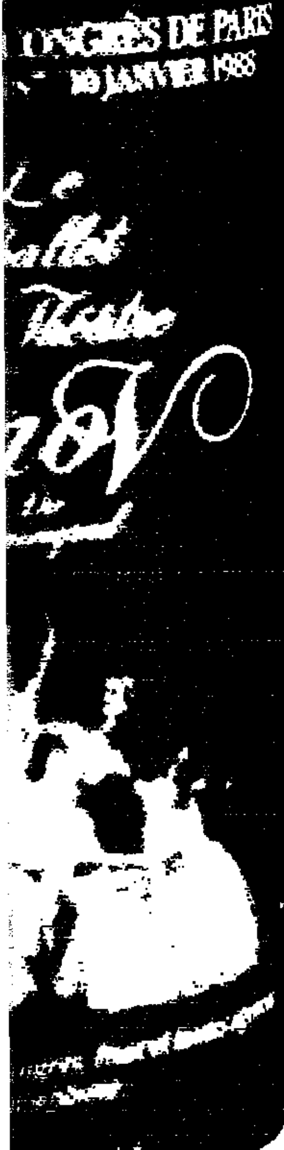
LES FILMS NOUVEAUX

NADINE. Film américain de Robert Benton, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA PASSION BÉATRICE. (*) Film franco-italien de Bertrand Tavernier : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PRICK UP YOUR EARS. (*) Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

UBU ET LA GRANDE GIDOUILLE. Film français de Jan Lenica : Studio 43, 9e (47-70-63-40).




Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 13 novembre

TF 1

20.30 Variétés : Lahaye d'honneur. Avec Eddy Mitchell, Elie Medeiros, Spagna, Mylène Farmer, Gérard Lenorman, Shirley Bassey, Joyeux Cocotier, Xavier Deluc, clip de Madonna, Barry White, Phil Barney. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la Couronne.** De Christopher Morahan et Jim O'Brien. **23.35 Journal. 23.48 La Bourse. 23.50 Magazine : Rapido.** La mode des grigris ; Interview de Steve Jones (ex-Sex Pistol) ; Réunion de Bickers à Nice ; Visite de Rome avec le cinéaste Dario Argento.

A 2

20.30 Feuilleton : Bonjour maître. De Denys de La Patellière. Avec Danielle Darrieux, Georges Wilson, Gérard Klein. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « En direct de chez Philippe Auguste » (à la cour Carrée du Louvre), sont invités : Georges Duby et Emmanuel Le Roy Ladurie *(Histoire de France : 1. Le Moyen Age, 2. L'Etat royal)* ; Jean-François Chiappe *(Louis XVI : 1. Le prince, 2. Le roi)* ; Claude Manceron *(les Hommes de la liberté, le Sang de la Bastille : 1787-1789)*. **23.00 Journal. 23.10 Ciné-club : Copie conforme** ■ Film français de Jean Dréville (1946). Avec Louis Jouvet, Suzy Delair, Annette Poivre, Jean-Jacques Delbo, Madeleine Suffel, Jean Carmet.

FR 3

20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. 20.57 Jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell. 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. La lagune de New-York. **22.20 Journal. 22.40 Série : Histoire et passion.** La Sologne : Bernard Edeine. *L'histoire de ce jeune professeur qui entreprit de bousculer les lieux communs d'une historiographie trop figée.* **23.35 Musiques, musiques.**

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. ► **21.15 Cinéma : Jour de fête** ■■■ Film français de Jacques Tati (1947-1949). Avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Mort un dimanche de pluie** ■ Film français de Joël Santoni (1986). Avec Nicole Garcia, Jean-Pierre Bacri, Dominique Lavanant. **0.25 Cinéma : Superstition** □ Film américain de James W. Roberson (1982). Avec James Houghton. **1.50 Cinéma : Stardust memories** ■■■ Film américain de Woody Allen (1980). Avec Woody Allen, Charlotte Rampling, Jessica Harper, Marie-Christine Barrault (v.o.). **3.15 Cinéma : Secrets de femmes.** Film français (classé X) de Michel Barny (1986). **4.30 Les superstars du catch. 5.20 Téléfilm : L'arbre aux diamants.** De Tommaso Dazzi, avec Philippe Leroy, Oskar Emilio Mafla.

LA 5

20.30 Variétés : Il était une fois... Emission de Patrick Sabatier. Avec Dominique Lavanant, Pierre Bachelet, Dennis Twist, Paco Cabana. **22.25 Loto sportif : Foot vos jeux.** Emission présentée par Michel Hidalgo. **22.30 Série : L'inspecteur Derrick.** La cavale. **23.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **1.00 Série : Max la menace** (rediff.). **1.25 Les cinq dernières minutes.** Le retour des coulons (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. Dalila a disparu. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (11e épisode). **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn ; Mr. Lucky. **23.45 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.15 Portrait de star : Chris Isaak. 0.45 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and Blue. Le Jazz en Amérique aujourd'hui. **22.40 Nuits magnétiques.** Claudel (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Livre pour orchestre, de Lutoslawski ; Symphonie en la mineur K.16a de Mozart ; Symphonie lyrique, de Zemlinski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. : Uri Segal. Solistes : Judith Beckmann (piano) et Andreas Schmidt (baryton). **22.20 Premières loges.** Bizet (Carmen, acte I) ; Massenet (Werther, actes I et IV) ; Document témoin : Robert le Diable (acte I) de Meyerbeer ; Jérusalem (acte I) de Verdi. **23.00 Informations. 23.07 Club de la musique ancienne.** Autour de la Suite et de la Partita pour violoncelle seul en ré mineur de Bach. **0.30 Archives.** Guido Cantelli et l'orchestre de la NBC (concert donné à New-York le 13 décembre 1952) : 29e Symphonie en la majeur K.201, de Mozart ; Musique pour cordes, percussion et célesta de Bartok.

Samedi 14 novembre

TF 1

13.45 La Une est à vous. 13.50 Série : Matt Houston. 14.50 La Une est à vous (suite). **15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 16.00 La Une est à vous** (suite). ► **18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. La « fille » de Jackie Sardou : Tara, teckel à poils durs ; 300 millions d'amis : les animaux en Chine ; Gros plan : le colley. **18.35 Série : Agence tous risques. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.27 Tapis vert et Tirage du Loto. 20.30 Théâtre : la Bonne Planque.** Pièce de Michel André, mise en scène Roland Bouily. Avec Bourvil et Pierrette Bruno. **22.45 Série : Le commissaire Moulin.** Un hanneton sur le dos. **0.15 Journal. 0.30 Série : Les incorruptibles.**

A 2

14.00 Série : Galactica. 15.00 Sport. Basket : Tours-Nantes (championnat de France). **16.30 Les nouveaux carnets de l'aventure.** Rio loco, le torrent fou (film primé au Festival international du film de spéléologie de La Chapelle-en-Vercors). **17.15 Jeu sportif. 17.30 Magazine : Sport passion.** Bobsleigh : entraînement pour les Jeux olympiques ; Culturisme : M. Olympia ; Patinage artistique : invitée, Katarina Witt ; Jeu à XIII : Rituel de la danse des Papous ; Club des dirigeants : P. Scatolici, président de la Fédération française de culturisme ; Les infos de la semaine. ► **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Alain Bougrain-Dubourg. Au sommaire : Le cobaye, bête d'exposition ; Manque de peau (exploitation des animaux à fourrure) ; Animalement vôtre : Bernard Haller ; Mémoire de chien : Du coq à l'âne ; Le requin pèlerin ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante.**

20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées. Emission de Michel Drucker. Après l'émission samedi 31 octobre sur TF1, une autre soirée spéciale consacrée à Thierry Le Luron, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort. Seront présents Line Renaud, Jacques Chazot, et de nombreux amis de l'artiste disparu. A partir de 21 h, diffusion intégrale de son dernier spectacle au Gymnase. **22.15 Série : Deux flics à Miami. 23.05 Les enfants du rock.** Musicalifornia : Rock'n'roll et skate-boarders. Festival rock de Montreux 87 (4e partie) : Whitney Houston, Lou Gramm, Level 42, Colin James Hoby, P. Young, A-Ha, Bananarama, Duran Duran. **0.35 Journal.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Spécial Entreprises. 15.30 Espace 3 : Auriège. 15.45 Connexions. 16.00 Espace 3 : Objectif santé. 16.15 Espace 3 : Hart communication. 16.30 Espace 3 :

Moteur. 16.45 Espace 3 : VVF. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Musicales. Quintette en ut majeur, de Schubert, par les solistes d'Uppsala ; Divertissements pour violon et piano, de Mozart, par Gottfried Schneider, violon, et Gerhard Opitz, piano. **18.00 Portrait.** Henri de Montpezat. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les neurones. **20.05 Jeux : La classe. 20.35 Disney Channel.** Dessins animés. A 21.00, un épisode de Texas John Slaughter. *Lancement d'un concours qui durera cinq semaines.* **22.00 Journal. 22.30 Magazine : Le divan.** Emission d'Henry Chapier. Invité : Claude Chabrol. **22.50 Magazine : Sports 3. 23.50 Magazine : Montagne** (rediff.). **0.20 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Superman. 15.20 Série : Les épées de feu. 15.45 Série : Batman. 16.15 Documentaire : Les capybaras de l'Orénoque. *Un animal très étrange au Venezuela : il ressemble à un cochon d'Inde, a la taille d'un mouton, ses pieds sont palmés, il a des dents de lapin et aboie comme un chien.* **16.40 Cabou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Magazine : Mon zénith à moi.** Invité : Richard Bohringer. **20.30 Téléfilm : Frankenstein follies.** *Un journaliste aigri se voit confier une tâche invraisemblable : prouver que Frankenstein vit.* **21.55 Flash d'informations. 22.00 Boxe :** En direct de Calais ; Championnat du monde des superplumes : Brian Mitchell (AFS)-Bruno Jacob (Fr.) ; Championnat du monde des poids coq : Kelvin Seabrooks (EU)-Ernie Cataluna (PHI). **23.30 Cinéma : Krull** □ Film anglais de Peter Yates (1983). Avec Ken Marshall. *Sur la planète Krull règne une créature monstrueuse tapie dans une cité de granit, se déplaçant dans le temps et l'espace. Une jeune femme, enlevée le jour de ses noces, y est amenée. Son fiancé veut la délivrer. Comme* Conan le Barbare, *cela relève de l'« heroic fantasy ». Mais c'est, malgré de gros moyens, un échec par la médiocrité de l'illustration cinématographique.* **1.25 Cinéma : Il était une fois en Amérique** (1re partie) ■■ Film américain de Sergio Leone (1983). Avec Robert De Niro, James Woods, Elizabeth McGovern, Treat Williams (v.o.). **3.20 Cinéma : Il était une fois en Amérique** (2e partie) ■■ Film américain de Sergio Leone (1983). Avec Robert De Niro, James Woods, Elizabeth McGovern, Treat Williams (v.o.). **5.05 Cinéma : Leçons très particulières** □ Film américain d'Alan Myerson (1980). Avec Sylvia Kristel.

LA 5

13.30 Série : Superminds. Fric-frac lapinous. **14.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 15.15 Série : La cinquième dimension.** La ballade des souvenirs. **15.40 Série : Cosmos 1999.** Les catacombes de la Lune. **16.30 Série : Drôle de vie.** Tiens, qui suis-je ? **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz.** Mombi essaie de rouler Glinda. **17.20 Dessin animé : Charlotte.** Simone et Charlotte enfin réunies. **17.45 Dessin animé : Emi magique.** Des gâteaux au chocolat pas ordinaires. **18.10 Série : Riptide.** Un meurtre qui refait surface. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandole.** Emission animée par Patrick Sébastien. Avec Serge Lama. **22.15 Sport : Télé-matches.** Emission présentée par Pierre Cangioni. Rediffusion du magazine Circuit et un événement sportif. **23.15 Série : La cinquième dimension** (rediff.). **0.45 Série : Les cinq dernières minutes.** Voies de fait (rediff.).

M 6

13.45 25 images seconde. Savoir dénombrer les idées visuelles contenues dans un clip. **14.30 Hit, hit, hit, hourra ! 14.40 Série : Le Saint.** Dalila a disparu (rediff.). **15.30 Série : Aventures dans les îles.** Sylvia. **16.20 Magazine : Danarama.** Invité : Marjorin, auteur de BD. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 11e épisode (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Le révolté. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Monsieur Félix bonne d'enfants. **19.30 Série : Daktari.** Clarence cœur de Lion. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie.** Le garage. **21.20 Série : Cagney et Lacey. 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Magazine : Ondes de choc.** Magazine de la communication proposé par Christian Blachas ; La sexy communication. *De la presse à la télévision, en passant par les messageries roses, le « charme » est-il une spécialité française ? Dossier.* **22.55 Série : Clair de lune.** Le torchon brûle. **23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.05 25 images seconde. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Serge Guirao.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Gérard Garouste, peintre. **20.45 Nouveau répertoire dramatique : Les déboires de Julie la Douce,** de Marlène Sainte-Marie Perrin. **22.35 Musique : Opus.** Le tribun, de Maurice Kagel (Ensemble à vent de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg). **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné en octobre au Théâtre national de Chaillot) : Prometeo (nouvelle version 1985), de Nono, par l'Ensemble Modern et le Chœur des solistes de l'Institut pour la nouvelle musique de la Staatlichen Hochschule für Musik. **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.** Œuvres de Brahms, Clara et Robert Schumann.

Dimanche 15 novembre

TF 1

6.00 Automobile : Grand Prix de formule 1 d'Australie. 8.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo. **9.00 Dorothée dimanche.** Dessins animés et sketches. **10.00 Série : Tarzan.** Le mystère de Kulu (2e partie). **10.50 Dorothée dimanche** (suite). Pas de pitié pour les croissants. **11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Folie furieuse. **14.15 Plus dimanche que jamais.** Un après-midi proposé par Dominique Cantien. Ushuaia, le magazine de l'extrême ; à 15.00, T'es pas cap ! jeu de Gérard Louvin, animé par Eric Galliano ; à 15.45, Tiercé à Auteuil ; à 16.00, A la folie..., émission de Patrick Poivre d'Arvor, avec Youri Boukoff, Jean Guidoni, L'affaire Luis Trio, Mory Kanté, Claude Morane, Malcolm Forbes. **17.30 Série : Pour l'amour du risque.** Le coup du lapin. **18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle. Avec Jean-Pierre Darras, Marthe Villalonga (10e épisode). **19.00 Magazine : Sept sur sept.** Emission d'Anne Sinclair. Invitée : Simone Veil. **19.55 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Cinéma : Mille milliards de dollars** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1981). Avec Patrick Dewaere, Caroline Cellier, Anny Duperey, Jeanne Moreau, Marco Ferrer, Fernand Ledoux. **22.55 Sport dimanche soir. 23.50 Journal. 0.05 Documentaire : Kandinsky.** Le regard d'André S. Labarthe sur le peintre né à Moscou en 1866, qui travailla au sein du Bauhaus de Weimar et de Dessau en Allemagne, avant de s'exiler en 1934 à Paris. Les cinq périodes.

A 2

8.55 Flash d'informations. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte. **9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** dans la salle des sports de l'île Vannes à Saint-Ouen. Préd. Mgr François Favreau. **11.55 Votre vérité. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Michel Sardou, Image, Lio et Los Portos, Calamity, Le chœur des solistes Hugues Reiner. **15.00 Série : L'homme qui tombe à pic. 15.50 L'école des fans.** Invité : Michel Sardou. **16.35 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier, Pascale Lichan. **17.15 Dessins animés : Disney dimanche. 18.20 Stade 2. 19.30 Série : Maguy. 20.00 Journal.** ► **20.30 Téléfilm : Vaines recherches.** De Nicolas Ribowski, d'après le roman de Hugues Pagan. Avec Jacques Weber, Kristina Van Eyck, Caroline Sihol, Stéphane Ferrara. **21.55 Magazine : L'œil en coulisses.** Le théâtre : Judith Magre, Loleh Bellon et Claude Roy, Jean-Paul Roussillon, Christine Fersen. **22.55 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.15 Informations : 24 h sur FA 2. 23.45 Série : L'homme qui tombe à pic.** (rediff.).

FR 3

8.15 Espace 3 : GVP. 8.30 Amuse 3. 10.00 Magazine : Ensemble en France. Le cinéma d'ailleurs. **11.30 RFO : Latitudes. 12.00 Dialectales et sports. 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : André Lajoinie. **14.30 Expression directe.** RPR ; CFDT. **14.50 Magazine : Sports loisirs.** De 15.45 à 16.45 : Volley-ball (France-Canada). **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. 17.30 Amuse 3. 19.00 Feuilleton : Strindberg.** Adapté par Per Olov Enquist. Avec Thommy Berggren (4e épisode). *Une vie entre le génie et la folie. Danemark, fin de l'hiver 1888. Le couple vit misérablement. Seul espoir, la sortie du roman : « Le plaidoyer d'un fou ».* **19.57 Flash d'informations. 20.05 Série : Benny Hill. 20.35 Variétés : Embarquement immédiat.** Emission présentée par Maritie et Gilbert Carpentier. Invité : Alain Chamfort. Avec : Jane Birkin, Marie-José Alie, Cathy Claret, Alain Bashung, Carmel, Gil Kaplan, Mylène Farmer, Francis Cabrel, Alain Souchon. **22.00 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : A lion is in the streets** ■■ Film américain de Raoul Walsh (1953). Avec James Cagney, Barbara Hale, Anne Francis, Warner Anderson, John McIntire. **23.55 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **8.05 Cabou cadin.** Dame Boucleline ; Rambo. **8.45 Série : Une vraie vie de rêve.** (3e épisode.) **9.10 Cinéma : Alamo bay** ■■ Film américain de Louis Malle (1985). Avec Amy Madigan, Ed Harris, Ho Nguyen, Donald Moffat, Truen V. Tran, Rudy Young. **10.45 Cinéma : Star Trek III. A la recherche de Spock** □ Film américain de Léonard Nimoy (1984). Avec William Shatner, Léonard Nimoy, Kelly de Forest, James Doohan, Walter Koenig. **12.30 Série : SOS fantômes.** (2e épisode.) **13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom.** Le présentateur du troisième type. **13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Football américain.** Un match du championnat professionnel américain. **15.00 Téléfilm : Assassin.** De Sandor Stern, avec Robert Conrad, Richard Young. **16.45 Documentaire : Les allumés du sport.** De Katmandou à l'Everest sur les ailes du vent. **17.10 Série : Le retour de Mike Hammer.** Une boucle blonde. **18.00 Cinéma : le Roi David** ■ Film américain de Bruce Beresford (1985). Avec Richard Gere, Edward Woodward, Alice Krige, Denis Quilley, Cherie Lunghi. **19.50 Flash d'informations. 19.55 Ça cartoon.** Dessins animés présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : A la recherche de Mr Goodbar** ■■ Film américain de Richard Brooks (1978). Avec Diane Keaton, Tuesday Weld, William Atherton, Richard Kiley, Richard Gere, Alan Feinstein. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Magazine : Picnic TV.** Magazine de la vidéo internationale : Spécial California. **22.50 Billard.** Coupe du monde, en différé d'Anvers. **1.15 Cinéma : Secrets de femmes.** Film français (classé X) de Michel Barny (1986).

LA 5

7.05 Dessins animés. 10.30 Série : Shérif, fais-moi peur (rediff.). **11.20 Série : Wonder Woman. 12.10 Série : Superminds.** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000. 14.20 Variétés : Childéric. 15.15 Face à France.** Emission animée par Guillaume Durand. Invités : Michel Rocard, Jacques Dutronc. Avec Résidence Nocturne, Eddy Mitchell, Elsa, Spagna, Alain Chamfort, Patty Laine. **16.45 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **17.45 Au cœur de l'affaire.** Les enfants handicapés, l'euthanasie. **18.45 Magazine : Travelling.** De Patrick Sabatier. Festival du film francophone en Martinique. **19.10 Série : Kojak. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Attention les dégâts** □ Film italien de E.B. Clucher (1984). Avec Terence Hill, Bus Spencer, April Clough. **22.10 Téléfilm : La recherche des dieux.** De Jud Taylor, avec Stephen McHattie, Kurt Russell, Victoria Racimo, Ralph Bellamy. **22.55 Série : Kojak.** Sur la sellette (rediff.). **0.50 Série : Maigret.** La folle de Maigret. **1.20 Série : Les évasions célèbres.** Jacqueline de Bavière.

M 6

9.00 Clip des clips. Le chouchou de la semaine : Serge Guirao. **9.05 Magazine : Album d'images.** Spécial Eddy Mitchell. **9.30 Série : Daktari.** (rediff.). **10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez.** Invité : Jean Lacouture. **11.40 Magazine : Multiplex.** Présenté par Henri Marque. Trois journalistes de la presse étrangère interrogent un invité politique. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** Présenté par Charles Villeneuve. L'affaire Saint-Aubin. *Un fils tué en auto. Un dossier refermé trop vite, beaucoup trop vite...* **13.15 Série : Le frelon vert. 13.45 Jeu : Fan de... 14.50 Hit, hit, hit, hourra ! 15.00 Série : Clair de lune.** (rediff.). **15.50 Série : Aventures dans les îles. 16.40 Les privés ne meurent jamais** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : le Gladiateur du futur** □ Film italien de Steven Benson (1983). Avec Al Cliver. **22.10 Série : Drôles de dames. 23.00 Journal. 23.10 Météo. 23.15 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **23.45 Carrefour des musiques : jazz.** Ce soir : Manu di Bango, saxophoniste camerounais. **0.40 Magazine : Starter** (rediff.). **1.10 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Serge Guirao.

FRANCE-CULTURE

20.40 Atelier de création radiophonique. On Nagra : Il enregistrera. La stéréo et la radio ; La stéréo et la musique ; Théâtre-Nagra ; La découverte du Nagra ; Le Nagra I.S. (Idiot Sicher) ; Le Nagra E (Economique) ; The SN (Série Noire) on the Moon ; Le Nagra et l'aventure numérique ; Utilisations particulières du Nagra. **22.35 Concert.** Récital Alain Kremski (œuvres de Liszt, Messiaen).

FRANCE-MUSIQUE

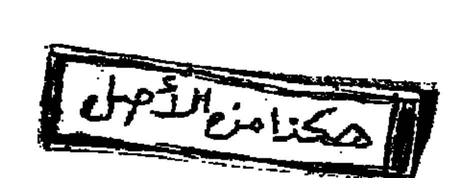
20.30 Concert (donné le 14 novembre salle Pleyel) : Léonore III, ouverture en ut majeur, op. 72 c, de Beethoven ; Concerto pour deux pianos et orchestre nº 10 en mi bémol majeur K 365, de Mozart ; Symphonie fantastique, op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre de Paris, dir. et solistes : Daniel Barenboïm et Georg Solti. **23.05 Climats. 1.00 Poissons d'or.**

Audience TV du 12 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.7	Santa Barbara 22.8	Actual. région. 9.1	Actual. région. 3.0	Nulle part 3.0	Porte magique 7.1	Oncle Bill 3.0
19 h 45	53.8	Roue fortune 25.4	Maguy 10.7	Actual. région. 5.1	Nulle part 4.1	Boulev. Bouvard 8.6	Daktari 1.5
20 h 16	63.5	Journal 26.9	Journal 17.8	La classe 8.1	Nulle part 4.1	Journal 3.6	Daktari 3.0
20 h 55	67.0	Ouest. à dom. 13.2	Juge hors-la-loi 29.4	A l'ouest den... 7.1	Star Track III 2.0	Enfer mécan. 15.2	Têtes brûlées 2.0
22 h 08	55.8	Ludo Sanders 5.1	Juge hors-la-loi 23.4	A l'ouest den... 9.6	Star Track III 0.5	Enfer mécan. 18.3	M6 aime 0.5
22 h 44	31.0	Ludo Sanders 5.1	Résistances 9.1	A l'ouest den... 2.5	Il était une fois 2.0	Cap. Furillo 10.2	Vivre libre 2.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

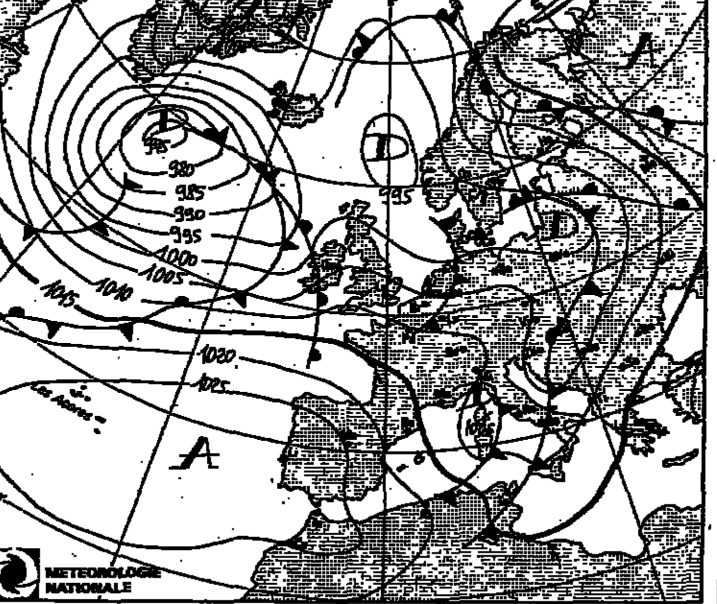


Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 15 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 novembre à 0 h TU et le dimanche 15 novembre à 24 h TU.

La France reste soumise à un courant perturbé très rapide de secteur ouest. Les épisodes pluvieux se succéderont avec une activité inégale au cours des prochains jours. Dimanche, des pluies intenses accompagnées de vents fort envahiront le pays par l'ouest.

Samedi, sur la majeure partie de la France, nuages, averses et rafales de vent prédomineront.

Sur les Alpes, la Corse et l'est des Pyrénées, le ciel restera couvert. Il neigera jusqu'en moyenne montagne (aux environs de 800 mètres d'altitude sur les Alpes, 1 000 mètres sur les Pyrénées). En-dessous, il pleuvra durant une bonne partie de la journée malgré quelques accalmies l'après-midi.

Sur le pourtour méditerranéen, nuages et éclaircies se partageront le ciel mais il ne pleuvra pas. En revanche, mistral et tramontane souffleront fort.

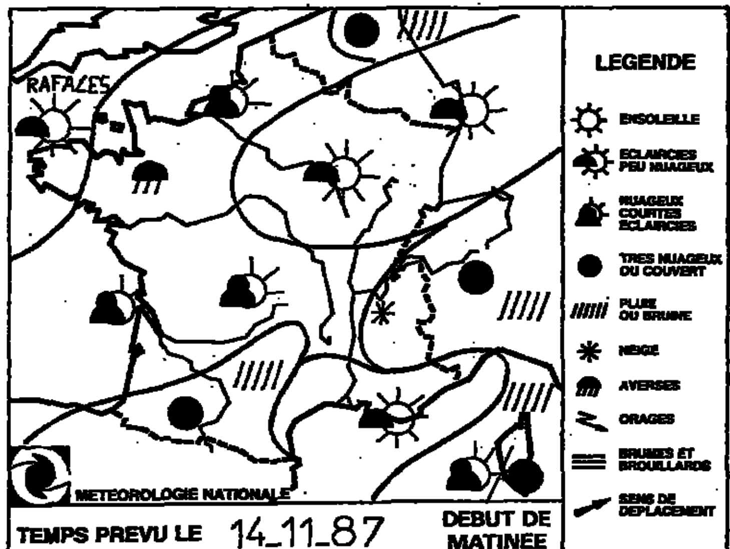
Partout ailleurs, passages nuageux et éclaircies alterneront avec de fréquentes averses parfois orageuses. Il neigera jusqu'à 800 mètres d'altitude sur le Massif Central, le Jura et les Vosges.

Dans l'après-midi, les régions océaniques bénéficieront d'une accalmie des précipitations.

Un vent modéré de nord-ouest s'établira sur la majeure partie du territoire. Il soufflera fort sur les régions méridionales.

Les températures subiront une baisse radicale, variant le matin entre 5 et 12 degrés du nord au sud, elles atteindront un maximum de 6 à 10 degrés du nord au sud, de 13 à 15 degrés sur le littoral de la Méditerranée.

Dimanche, pluie et vents fort en perspective sur la quasi-totalité de la France. Seuls la Corse, la Côte d'Azur et le sud des Alpes y échapperont. En revanche, nous bénéficierons d'une hausse importante des températures.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-11-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-11 à 6 heures TU et le 13-11-1987 à 6 heures TU

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	22	11	N
BIARRITZ	16	13	P
BORDEAUX	15	11	P
BOURGES	13	8	C
BREST	11	8	P
CAEN	10	6	C
CHERBOURG	10	6	A
CLERMONT-FERR.	13	9	P
DIJON	12	8	P
GRENOBLE-St-M-H	14	7	P
LILLE	10	6	A
LIMOGES	11	8	P
LYON	13	9	C
MARSEILLE-MAR.	16	9	N
NANCY	12	6	C
NANTES	14	7	P
NICE	17	13	N
PARIS-MONTS.	12	8	N
PAU	15	10	C
PERPIGNAN	17	6	N
RENNES	12	7	P
ST-ÉTIENNE	14	10	P
STRASBOURG	12	6	P
TOURS	12	8	C
TOULOUSE	16	10	P
POINTE-A-P.	33	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	23	8	D
AMSTERDAM	10	6	A
ATHÈNES	20	14	D
BANGKOK	31	26	P
BARCELONE	21	12	D
BELGRADE	9	2	N
BERLIN	11	4	D
BRUXELLES	10	5	A
LE CAIRE	25	20	D
COPENHAGUE	8	5	C
DAKAR	28	23	D
DELHI	32	15	B
DJERBA	23	15	D
GENÈVE	13	8	P
HONGKONG	27	23	P
ISTANBUL	16	13	P
JÉRUSALEM	21	9	D
LISBONNE	18	14	C
LONDRES	9	5	C
LOS ANGELES	28	14	N
LUXEMBOURG	9	5	A
MADRID	17	7	B
MARRAKECH	26	15	D
MEXICO	21	9	A
MILAN	11	10	C
MONTRÉAL	3	−7	C
MOSCOU	0	−9	C
NAIROBI	23	16	C
NEW-YORK	7	−1	D
OSLO	5	0	P
PALMA-DE-MAL.	21	7	B
PÉKIN	14	0	D
RIO-DE-JANEIRO	25	21	C
ROME	19	17	N
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	6	5	P
SYDNEY	22	12	N
TOKYO	22	15	P
TUNIS	23	11	D
VARSOVIE	9	4	P
VENISE	13	8	C
VIENNE	10	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Le cinquantenaire de l'Office des émissions de timbres-poste de Monaco

Monaco accueille les philatélistes, du vendredi 13 au mardi 17 novembre, au Centre de congrès auditorium de Monte-Carlo à l'occasion de l'exposition organisée pour le cinquantenaire de l'Office des émissions de timbres-postes de la principauté.

Les collectionneurs ont au moins cinq bonnes raisons de s'y rendre.

Ils pourront admirer les plus belles pièces de la collection de S.A.S. le prince Rainier, des musées postaux de Paris, de Stockholm et des Nations unies.

Une presse rotative transportée spécialement de Périgueux – elle imprime habituellement les timbres monégasques en taille-douce – produira, sur place, les vignettes commémoratives de l'exposition.

La seconde partie du programme philatélique 1987 de Monaco, comprenant une vingtaine de valeurs, sera mise en vente (*le Monde* daté 27-28 septembre). En vedette : les timbres *Louis Jouvet*, *Marc Chagall*, *Le Corbusier* et le premier carnet monégasque qui pourrait s'avérer une bonne affaire...

Un bloc-feuillet non dentelé, à tirage limité, mis en vente exclusivement durant l'exposition, devrait voir sa cote progresser rapidement. A titre de comparaison, un bloc similaire, vendu 20 F en 1985, pour le centenaire de la première émission monégasque, est coté 1 250 F par le catalogue *Yvert et Tellier* 1988.



Enfin, le timbre français de la série artistique Pevsner, *Monde*, sera mis en vente anticipée les 14 et 15 novembre (oblitération sans mention « premier jour ») au stand des PTT de France.

★ Exposition ouverte de 10 heures à 18 heures, sauf le mardi où les portes fermeront à 17 heures. Présence de stands de négociants. Entrée gratuite.

Renseignements auprès de l'Office des émissions de timbres-poste de Monaco, MC 98030 Monaco Cedex. Tél. : 93-30-47-73. Union philatélique de Monaco (président : M. Zwiller), 49, rue Plati, MC 98000 Monaco.

En filigrane

● **Frères ennemis.** – La République populaire de Corée a émis, le 30 avril dernier, une série de timbres représentant les deux supersoniques concurrents : Concorde et Tupolev 144. L'enveloppe premier jour allie les deux avions sous le même cachet (renseignemnts : Philimex (1) 48-78-64-10).

● **Expositions.** – La saison des expositions continue, en voici quelques-unes, qui auront lieu pendant le week-end des 21 et 22 novembre :

– *A Massy*, exposition philatélique départementale, gymnase Jean-Jaurès (renseignements : Amicale des philatélistes de Massy, Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec, 91300 Massy).

– *A Niort*, à l'hôtel de ville (renseignements : Union philatélique niortaise, BP 18, 79001 Niort Cedex).

– *A Sens*, le 21, baptême d'un TGV et bureau de poste temporaire muni d'un cachet grand format (renseignements : Cheminots philatélistes, 39, rue Tabarant, Laroche, 89400 Migennes).

– *A Villeneuve-d'Ascq*, exposition sur le thème « Le sport » et bureau de poste temporaire muni d'un cachet grand format (renseignements : M. Desrousseaux, Union commerciale GRO, 140, rue Jean-Jaurès, 59650 Villeneuve-d'Ascq).

● **Cachet temporaire.** – Pour le vingt-cinquième anniversaire de l'Association des chroniqueurs de la presse philatélique française (ACPPF), un cachet grand format sera mis en service pour une seule journée, le vendredi 20 novembre, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e.

Croix-Rouge 1987

Le timbre traditionnel de la Croix-Rouge sera mis en vente générale le lundi 23 novembre. D'une valeur de 2,20 F, il est affecté d'une surtaxe de 0,60 F reversée entièrement à la Croix-Rouge.

Cette année, le timbre reproduit une œuvre de Melchior Broederlam intitulée *la Fuite en Egypte*, peinture qui orne le volet droit d'un retable achevé en 1399, sculpté par Jacques de Baerze pour la chartreuse de Champmol, près de Dijon. Cette chartreuse fut fondée en 1383 par Philippe le Hardi, quatrième fils du roi de France Jean le Bon, pour servir de nécropole à sa lignée.



Le timbre, au format vertical de 30 × 35,75 mm (nº PTT 1987-40), est dessiné d'après le retable par Jean-Paul Véret-Lemarinier et imprimé en héliogravure, en feuilles de 30, ainsi qu'en carnets de dix timbres vendus 28 F.

★ Vente anticipée à Dijon (Côte-d'Or), les 21 et 22 novembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au rez-de-chaussée du Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle ; le 21 novembre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Dijon RP. Les oblitérations seront réalisées à l'encre rouge.

Souvenirs philatéliques auprès du comité Croix-Rouge française, « Timbre Croix-Rouge 1987 », 2, rue Bernard-Courtois, 21100 Dijon.

**Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-08**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 NOVEMBRE

« Le Musée Picasso et l'hôtel Salé », 12 heures, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Mystérieuse Egypte au Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).

« Notre-Dame », 14 h 30, parvis, devant le portail central (Arcus).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Trésors des princes celtes », 14 h 30, Grand Palais, dans le hall (Jeanne Angeot).

« La Conciergerie, de Philippe-le-Bel à la Terreur », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Michèle Pohyer).

« Fragonard au Grand Palais », 14 h 30, entrée porte A (Paris et son histoire).

« Le Musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« Montmartre, quartier d'artistes », 15 heures, métro Abbesses (Christine Merle).

« Le vieux village de Saint-Merri », 15 heures, parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (Gilles Botteau).

« Musée de l'Assistance publique », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Anne Ferrand).

« Le ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (La France et son passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Victor Hugo en sa maison », 15 heures, 6, place des Vosges (Anne

« La peinture française du dix-huitième siècle au Louvre », 11 heures, hall d'entrée, 36, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

« La Mosquée, histoire de l'islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Michèle Pohyer).

« Toiles et gravures de la collection Henner », 14 h 50, musée Henner, 43, avenue de Villiers (L'art pour tous).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau (Isabelle Hauller).

« Les salons de l'hôtel de Bourrienne et les hôtels du faubour Poissonnière », 15 heures, 58, rue d'Hauteville (Didier Bouchard).

« L'ancienne cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

« La Conciergerie de Philippe-le-Bel à la Terreur », 15 heures, entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« L'Opéra », 15 heures, dans l'entrée (Christine Merle).

« Hôtels et curiosités du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 15 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Les catacombes. L'histoire des carrières de Paris », 15 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Paris passion).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Academia).

« L'hôtel de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Ars conférences).

« La paroisse des rois de France et le bourg Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Pont-Neuf, sortie (Gilles Botteau).

« La Révolution et le Directoire dans les jardins du Palais-Royal », 15 h 15, 6, rue de Valois (Simone Barbier).

« Les salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

« L'hôtel de la marine », 10 h 30, 2, rue Royale, pièce d'identité (Monuments historisques).

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, porte de l'administration, place Colette (Monuments historiques).

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 11 heures, à l'intérieur de la crypte, côte Préfecture de police (Monuments historiques).

« Le siècle de Picasso », 10 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Pierre-Yves Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« La civilisation pharaonique au Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« La peinture espagnole du Greco à Goya au Louvre », 11 heures, porte de Flore (Didier Bouchard).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, devant la chapelle basse, cour du Palais de justice (Monuments historiques).

« De M. Audiard à Coluche, pèlerinage au cimetière de Montrouge », 14 h 30, devant l'entrée (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Auditorium du Musée d'Orsay, 11 heures : « Les arts du spectacle en 1913 », débat animé par Denis Bablet, entrée libre.

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Le Caire, des pharaons à l'islam » (Aurel Sala).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « La femme dans l'Egypte ancienne », par Marc Desti ; 16 heures : « Les citadelles de Silicie, Toprakkale, Namrun, Sis, Yilankale, Anavarza... », par Daniel Elouard (Clio-Les amis de l'histoire).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 17 heures : « Le mythe d'Adam et Eve » (AGEASAC).

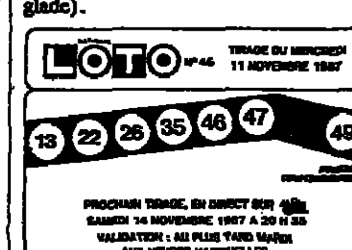
DIMANCHE 15 NOVEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg. 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Les Capétiens, de Hugues Capet à Richelieu » (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « La radiesthésie, dialogue avec son être intérieur », par M. Hourdequin ; « Le don de double vue », par Natya.

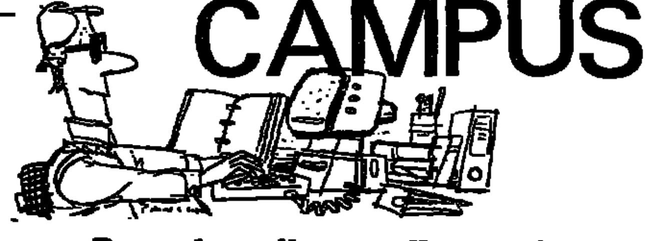
38, rue Ribera, 15 h 30 : « Sicile, terre d'histoire et de feu » (Aurel Sala).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 16 heures : « Israël, la terre trois fois sainte ; Mystérieuse Albanie » (Clio-Les amis de l'histoire).



Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

CAMPUS



Brest joue l'agro-alimentaire

UN institut des sciences de l'agriculture est en voie de création à l'université de Bretagne occidentale. Le projet a été présenté à M. Chirac, en visite à Brest le 5 novembre. Selon le président de l'UBO, M. Firmin Tuffin, le premier ministre a fourni une réponse engageante pour l'avenir.

Cet institut, dont on prévoit l'intégration dans le technopôle brestois, sera spécialisé dans le secteur agro-alimentaire, en particulier dans les recherches sur la transformation des productions végétales et animales. Il comportera une école d'ingénieurs pouvant accueillir des promotions de trente à quarante étudiants, l'actuelle maîtrise de sciences et techniques de biologie appliquée aux industries agro-alimentaires et un centre de formation permanente destiné aux agriculteurs français, dont le niveau, souligne M. Tuffin, n'atteint pas celui des Néerlandais. La création de 4 000 mètres carrés de locaux est programmée. Le coût de cet institut devrait être de 25 millions de francs.

Pour l'UBO, les débouchés sont assurés : les titulaires de la maîtrise de biologie « agro » n'ont que l'embarras du choix pour trouver une place, et les velléités d'exportation des agriculteurs bretons vont stimuler la recherche, notamment dans la consommation des produits.

G. S.

Des idées pour la place d'Italie

La place d'Italie à Paris, *« début de la descente symbolique vers Turin et Perpignan »*, doit être réaménagée, estiment l'Ecole d'architecture Paris-Tolbiac et l'Association pour le développement et l'aménagement du treizième arrondissement. Pour redonner du *« caractère »* à cet espace, tout en conservant le projet de l'architecte Kenzo Tange, elles lancent un appel *« sans exclusive »*. Les étudiants pourront y répondre par un exercice d'école que sanctionnera une unité de valeur ; les autres, par un projet qui sera éventuellement publié et exposé.

★ **Renseignements : Véronique Brossy, Ecole d'architecture de Paris-Tolbiac, 5, rue du Javelot, 75645 Paris Cedex 13. Tél. : 45-82-27-27.**

Chambres de commerce

L'UFR des lettres de l'université de Paris-Nord organise, à partir de décembre, un stage de soixante heures pour préparer le diplôme des Chambres de commerce allemande, anglaise et espagnole.

★ **Université de Paris-Nord, UFR des lettres, avenue J.-B. Clément, 93430 Villetaneuse. Tél. : 48-21-61-70 (poste 6099).**

L'actuel et le quotidien

Le Centre d'étude sur l'actuel et le quotidien de l'université de Paris-V organise les colloques suivants : « Actualité de Charles Fourier » (26 janvier), « Sociologie allemande » (22 mars), « Sociologie de la vie quotidienne (bilan international) ».

★ **CEAQ, 12, rue Cujas, 75005 Paris. Tél. : 43-54-46-56.**



Economie

SOMMAIRE

■ **Les résultats du commerce extérieur américain du mois de septembre — malgré un déficit de 14,08 milliards de dollars — ont été salués le 12 novembre par une remontée du billet vert et de tous les marchés financiers, qui les avaient attendus avec anxiété.**

L'analyse de la balance commerciale extérieure des Etats-Unis montre que les exportations ne cessent de progresser en volume dans ce pays, entraînant la croissance de la production *(lire ci-dessous)*. ■ **L'écart d'inflation entre la France et la RFA n'a jamais été aussi bas depuis 1973. Cela témoigne d'un progrès incontestable dans la lutte contre la hausse des prix** *(lire page 28)*. ■ **Aux Etats généraux de la Sécurité sociale, la première journée a révélé des convergences entre les différents participants, notamment sur l'interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac et sur la revalorisation du médecin généraliste** *(lire page 29)*. ■ **L'année 1987 sera une année record pour l'automobile, la réduction de la TVA ayant favorisé la progression des achats** *(lire page 32)*.

L'accalmie et les échanges extérieurs américains

(Suite de la première page.)

Nés de la conjonction d'une forte croissance et d'un dollar surévalué qui a favorisé les importations et pénalisé les exportations, les déficits commerciaux américains ont littéralement explosé depuis la fin de la récession, en 1982 : ils atteignaient 167 milliards de dollars l'an dernier contre... 28 milliards, cinq ans auparavant. Les pays marchands les plus dynamiques — aux premiers rangs desquels la RFA et le Japon — en profitaient largement et voyaient dans le même temps leurs excédents gonfler démesurément pour représenter, l'an dernier, 92,6 milliards de dollars pour Tokyo et 57,6 milliards pour Bonn. La purge imposée à l'industrie américaine par un dollar flamboyant, ouvrant les frontières à toutes les concurrences étrangères, s'est révélée trop forte. L'amélioration de la productivité, qui en était escomptée, n'a pas eu lieu.

Tirant, un peu tard, les leçons de cette évolution, les Etats-Unis acceptaient, le 22 septembre 1985, de mettre en place, avec leurs quatre principaux partenaires, les «accords du Plaza», visant à faire baisser de façon ordonnée le dollar vers des niveaux plus compatibles avec le pouvoir d'achat américain. Tous les analystes savaient qu'un redressement de la situation serait à la mesure des dégâts accumulés au cours des années précédentes : long et laborieux. Les faits leur ont malheureusement donné raison. Malheureusement, car la patience n'étant pas le fait ni des politiciens ni des marchés financiers ou monétaires, la polémique s'est amplifiée au fil des mois pour savoir comment accélérer le processus de retour à de meilleurs équilibres.

La tentation protectionniste

La première tentation a été celle d'une fermeture des frontières. Le président Ronald Reagan — ses partenaires lui en savent gré encore aujourd'hui — a réussi à freiner les ardeurs protectionnistes du Congrès. Désormais affaibli, il entend toujours opposer son veto à une loi trop contraire à sa profession de foi libre-échangiste. Le krach de Wall Street, le 19 octobre dernier, lui sert de nouvel argument : la mise en place de barrières douanières en 1930 a amplifié la crise de 1929. Les économistes l'ont depuis lors reconnu. Il est d'ailleurs significatif que les débats du Congrès sur la nature même des protections à mettre en place dans la prochaine loi commerciale se soient faits beaucoup plus discrets. La mise au point finale d'un *« trade bill »* politiquement dangereux pour le président Reagan était envisagée pour décembre. Elle sera sans doute remise à février, au plus tôt.

D'ici là, un autre danger devra être conjuré, celui d'une dégringolade incontrôlable du dollar pour doper les exportations. Une *« recette pour un désastre »*, selon l'économiste Stephen Marris. En dehors même des conséquences néfastes pour l'ensemble du système monétaire international ou des conséquences inflationnistes d'une telle thérapeutique, ses effets sur les statistiques du commerce extérieur seraient pour le moins décevants. Le maintien d'un fort déficit depuis le début de 1987 en est la meilleure illustration. En dépit d'une dépréciation du billet vert de quelque 10 % par rapport aux principales devises depuis un mois, et de près de 50 % en deux ans et demi, les soldes négatifs se succèdent. Le commerce extérieur américain n'a toujours pas profité au niveau des chiffres en valeur de cet incontestable atout que représentait la chute du dollar. La raison de cet échec apparent est connue : dans un premier temps, la dépréciation d'une monnaie entraîne un renchérissement des importations et limite les recettes en devises engrangées à l'exportation. Ces *« courbes en J »* qui ne cessent de s'enchaîner masquent une réalité plus encourageante : la vive remontée des ventes à l'étranger, en volume, autrement dit en dehors du facteur prix et taux de change (voir graphiques).

Le tournant date du troisième trimestre 1986. Il s'est amplifié depuis et les analystes estiment qu'avec un rythme de croissance de quelque 10 %, en volume, les exportations ont contribué pour plus d'un point à l'augmentation de 2,7 % du produit intérieur brut enregistré durant les neuf premiers mois de l'année. Au moment même où les Américains déplorent un déficit commercial tenace, en valeur, il apparaît que les exportations constituent et constitueront encore plus nettement l'an prochain l'un des facteurs d'expansion du pays. Alors qu'ils envisagent, s'il le faut, de trouver une issue protectionniste à leurs déséquilibres, leurs partenaires, et tout particulièrement l'Europe, commencent à voir s'aiguiser la concurrence des Etats-Unis.

La récession dans l'expansion

Certes, le problème lancinant de la compétitivité de l'industrie ne paraît pas résolu pour autant. Sous la bannière du *« dollar super-star »* des années 1983-85, de solides bastions étrangers se sont implantés aux Etats-Unis. Les industriels américains ont, pour longtemps, été balayés de certains secteurs allant de la chaussure à la hi-fi. Ce n'est pas en quelques mois qu'une stratégie longtemps concentrée sur le marché intérieur peut s'adapter aux attraits de l'exportation. Mais les survivants disposent désormais de très solides atouts, leurs concurrents le savent qui reconnaissent la qualité, le sens commercial, l'apport technologique des produits américains.

Le dossier du commerce extérieur des Etats-Unis tournerait à l'absurde s'il débouchait sur de nouveaux chocs monétaires ou sur l'isolationnisme. La vulnérabilité de l'économie mondiale comme des échanges internationaux qui continuent de tourner au ralenti en apportent constamment la preuve. Mais il est une issue à laquelle les Américains restent apparemment hostiles, celle d'une cure d'austérité réduisant la consommation, notamment de produits importés, et permettant au pays de réduire ses énormes besoins de financement par l'appel aux investisseurs étrangers. La principale menace à court terme réside sans doute dans ce constat : affaiblie par la crise monétaire et boursière des dernières semaines, la croissance sera maintenue coûte que coûte en année électorale, même s'il s'agit de ce que les économistes américains appellent une *« récession dans l'expansion »*, cette dernière étant trop faible pour créer de nouveaux emplois. Une situation que connaissent depuis maintenant plusieurs années bien des pays européens.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Amélioration masquée...

Base 100 = 1er trimestre 1982 — *Echanges en valeur*

IMPORTATIONS

EXPORTATIONS

180 — 160 — 140 — 120 — 100 — 80

1982 1983 1984 1985 1986 1987

Source : DRI Europe

...mais bien réelle

Taux de croissance sur 12 mois — *Echanges en volume*

IMPORTATIONS

EXPORTATIONS

40 % — 30 — 20 — 10 — 0 — −10 — −20

1982 1983 1984 1985 1986 1987

Source : DRI Europe

La courbe des échanges, en valeur, donne une idée de l'importance du décalage existant entre exportations et importations, libellées en dollars. Rien que pour stabiliser le déficit accumulé depuis cinq ans, il faudrait que les ventes de produits américains à l'étranger augmentent deux fois plus vite que les achats. La courbe en volume illustre, en revanche, la vive remontée réalisée par les exportateurs depuis la fin de 1986 et le ralentissement des importations calculées hors taux de change et inflation. L'effet de ciseau, au début de 1987, marque un tournant appelé à s'amplifier.

Des résultats mensuels ambigus

Ramené à 14,08 milliards de dollars en septembre, son plus faible niveau depuis avril, le déficit commercial américain recouvre des résultats ambigus. Les importations ont certes baissé de 2,3 % en un mois, mais elles restent, à 35,1 milliards de dollars, supérieures à la moyenne mensuelle des huit premiers mois de l'année.

Un phénomène sensible pour les produits manufacturés que masque le retour à la normale des achats de produits pétroliers. Ces derniers ont représenté 3,9 milliards, après la poussée à 4,7 milliards, due, au mois d'août à des achats de précaution en période de tension dans le Golfe.

La bonne tenue des exportations, en hausse de 3,8 % en un mois, est plus encourageante. De 21 milliards de dollars, les ventes américaines sont supérieures de 800 millions à la moyenne des huit premiers mois de l'année.

La répartition géographique donne en revanche une image contrastée des échanges. Le déficit avec le Japon, 4,6 milliards de dollars, est inférieur de 300 millions à celui d'août, mais encore supérieur de 500 millions à ce qu'il était en septembre 1986.

La stabilisation du déficit avec Taiwan et la Corée du Sud, son aggravation de 400 millions de dollars avec le Canada illustrent la difficulté de redresser la situation avec des pays dont la monnaie a pratiquement suivi le dollar dans sa chute.

Ce n'est qu'avec l'Europe que les progrès sont patents. Le déficit a été ramené à 1,4 milliard contre 2,1 milliards en août et 1,6 milliard en septembre 1986.

« Ils sont tous devenus fous ! »

A Paris, les boursiers étaient, jeudi 12 novembre au soir, dans un état analogue à celui que connaissent les joueurs rescapés de la roulette russe : hagards mais soulagés. Le déficit du commerce extérieur américain pour septembre n'était que de... 14,08 milliards de dollars. Un niveau de pertes pourtant considérable, mais attendu par les opérateurs. Alors, contrairement à celui du mois d'août, annoncé le 14 octobre, sa publication n'a pas tué le marché. Au contraire, elle l'a porté.

Et pourtant, les intervenants au fil de la journée, à mesure qu'approchait l'heure fatidique de l'annonce (14 h 30), minimisaient l'effet à venir du résultat. Ils préféraient s'intéresser à un autre déficit américain, celui du budget. L'évolution progressive vers un accord sur son montant entre la Maison Blanche et le Congrès était, à leurs yeux, beaucoup plus important et positif pour l'avenir de l'économie mondiale.

Or la Bourse a vécu un véritable psychodrame. Peu avant la minute de vérité, l'activité se réduisait sensiblement, nombre d'intervenants préférant être suspendus à leur téléphone pour être les premiers à savoir. Les photographes et les cameramen apparaissaient alors comme par enchantement. Ils profitaient de cet instant de répit pour prendre d'assaut les endroits stratégiques afin de réaliser leurs prises de vue.

Ils ne furent pas déçus, car la réaction fut spectaculaire. Subitement la frénésie gagna les opérateurs jeunes et vieux. Tous se ruèrent vers les groupes de cotations criant leurs ordres d'achats aux commis. *«Je ne trouve plus de Peugeot, personne ne veut lâcher de papier»*, répondait désespéré l'un d'entre eux avant de repartir tête baissée dans la mêlée en hurlant *«je prends, je prends»*. Les valeurs littéralement massacrées mardi 10 novembre étaient cette fois réservées à la hausse, et donc incotables. Les acheteurs étaient trop nombreux et les vendeurs rares.

Sueurs froides

De quoi dérouter le néophyte et même le professionnel ! L'indicateur de tendance rythmait l'ascension. *Lui*, qui maintenait sa progression aux alentours de + 5 % durant une grande partie de la séance, progressa subitement à 7,5 % pour clôturer à 8,31 %. *«Les gens ont tellement perdu depuis le mois d'octobre qu'ils tentent de se refaire*, commentait, stupéfait, un gérant de portefeuille. *Alors, ils ont tout misé sur le résultat du commerce extérieur. Pour gagner, il fallait qu'il soit de 14 milliards de dollars. A la limite, la signification de ce chiffre n'a plus d'importance...»*

«Nous avons tellement souffert que même un mauvais chiffre devient pour nous une bonne nouvelle. Imaginez : il aurait pu être catastrophique», expliquait un agent de change adossé à un pilier. De quoi se donner des sueurs froides rétrospectivement.

Finalement, tout bien réfléchi, cette hausse spectaculaire a à peine permis d'effacer les pertes des deux premières séances de la semaine. Le mouvement se poursuivra-t-il ? Personne n'osait avancer de pronostics... surtout à la veille d'un vendredi 13. Toutefois, l'espoir a peut-être resurgi, même de façon fugace. *«Mais ils sont devenus fous*, affirmait un passant en observant la sortie du palais Brongniart. *Le 11 novembre, ils ne nous ont parlé que de krach à venir, et voilà qu'aujourd'hui ils descendent les marches en souriant. Tiens, il y en a même un qui fume un cigare...»*

DOMINIQUE GALLOIS.

Le redressement du dollar a entraîné celui des marchés boursiers

Amorcé mardi soir par les propos «rassurants» du président Reagan, le redressement du dollar s'est accéléré, jeudi après-midi 12 novembre, après l'annonce d'une diminution de 10 % du déficit commercial des Etats-Unis au mois de septembre. De 1,6480 DM et de 133,20 yens mardi, records historiques de baisse, le cours du billet vert s'est retrouvé à 1,69 DM et 136 yens à la veille du week-end des 14 et 15 novembre. A Paris, où la devise américaine remontait à 5,74 F contre 5,61 F au début de la semaine, le cours du mark s'est maintenu au-dessous de 3,40 F, cotant 3,3950 F environ, sans soutien de la Banque de France, cela en raison, précisément, du redressement du dollar par rapport à la devise allemande.

Pour les marchés financiers internationaux, qui redoutaient beaucoup un «mauvais» chiffre pour le commerce extérieur américain, l'amélioration enregistrée a constitué un réel soulagement, teinté d'un certain scepticisme : *« On souffle, mais ce n'est pas fini. »* Le pire est évité pour l'instant, mais on s'inquiète toujours de la lenteur des négociations à Washington — entre le Congrès et la Maison Blanche, — pour réduire le déficit budgétaire. Mercredi, il semblait que les parlementaires républicains et démocrates étaient «à deux doigts» d'un accord, mais un net coup de frein a été donné à l'approche du week-end, bien que les positions se soient considérablement rapprochées.

C'est donc dans un climat nettement meilleur que la semaine s'est terminée, aussi bien sur les marchés des changes que sur les marchés boursiers, en pleine reprise après une descente aux enfers. Déjà mardi soir et mercredi, les cours s'étaient redressés à Wall Street et à Tokyo, de même qu'à Londres. A la Bourse de Paris, à la veille du jour chômé du 11 novembre, l'ambiance était épouvantable, les opérateurs craignant le pire pour la séance du jeudi 12 novembre, c'est-à-dire un « trou » de 10 %, si les marchés de New-York et de Tokyo avaient été mauvais. Il n'en fut rien et, le redressement du dollar aidant, la reprise du cours fut très vive jeudi (+ 8 %), accélérée encore par l'annonce de la réduction du déficit commercial américain.

Il reste, maintenant, à consolider l'amélioration enregistrée partout, et qui reste tout à fait fragile. Bien que le déficit commercial des Etats-Unis ait un peu diminué, revenant au niveau du mois de mai, et que les exportations américaines continuent à augmenter en volume, on a déjà noté que l'excédent commercial japonais sur les Etats-Unis pour le mois d'octobre est identique à celui d'octobre 1986, ce qui traduit bien l'effet pervers de la dévaluation du dollar, qui gonfle la valeur des importations et réduit celle des exportations. Les marchés financiers ont tendance à ne prendre en considération que les valeurs, ce qui explique les pressions sur le dollar et la montée irrésistible du yen et du mark.

Dans l'immédiat, toutefois, la reprise du billet vert réduit les tensions au sein du système monétaire européen. Au sommet franco-allemand de Karlsruhe, les deux gouvernements ont réaffirmé leur volonté de défendre les parités actuelles au sein du SME. Par ailleurs, le vice-président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, a évoqué la possibilité d'une nouvelle diminution des taux d'intérêt en RFA, ce qui permettrait, peut-être, une détente des taux français, relevés la semaine dernière. A cet égard, l'annonce d'une augmentation des prix de 0,2 % seulement en France, pour octobre, a été bien accueillie sur les marchés des changes.

F. R.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Cette annonce est diffusée à simple titre d'information



FF 21 milliards, £ 2 600 millions et US $ 450 millions

Crédit en Financement de Projet
Tunnel sous la Manche

Banques Chefs de file

Crédit Lyonnais National Westminster Bank PLC
Banque Nationale de Paris Midland Bank plc Banque Indosuez

Banques garantes de la Syndication

Groupe Banque Indosuez Banque Nationale de Paris Crédit Lyonnais Midland Bank plc National Westminster Bank PLC Amsterdam Rotterdam Bank N.V. Arab Banking Corporation (B.S.C.) Banca Commerciale Italiana The Bank of Tokyo, Ltd. Barclays Bank PLC Bayerische Vereinsbank A.G. Crédit Agricole Citibank, N.A. Commerzbank A.G. Deutsche Bank A.G. Dresdner Bank A.G. The Industrial Bank of Japan, Limited Lloyds Bank Plc The Long-Term Credit Bank of Japan, Ltd. The Sanwa Bank, Limited/Sanwa International Limited Security Pacific National Bank The Tokai Bank, Limited Union Bank of Switzerland Crédit Suisse The Dai-Ichi Kangyo Bank, Limited The Daiwa Bank, Limited The Fuji Bank, Limited Generale Bank S.A./N.V. The Mitsubishi Bank, Limited The Mitsui Bank, Limited Banque Arabe et Internationale d'Investissement Den norske Creditbank Group Hessische Landesbank Girozentrale Kredietbank International Group The Mitsubishi Trust and Banking Corporation The National Bank of Kuwait S.A.K. The Saitama Bank, Ltd. The Taiyo Kobe Bank, Limited Westdeutsche Landesbank Girozentrale The Bank of Nova Scotia Canadian Imperial Bank of Commerce (International) S.A. Crédit National NMB Bank The Nippon Credit Bank, Ltd. Standard Chartered Bank The Sumitomo Bank, Limited The Yasuda Trust and Banking Company, Limited Banque Internationale à Luxembourg S.A. BIAO-Afribank AL UBAF Banking Group

Senior Managers

Kreditanstalt für Wiederaufbau Moscow Narodny Bank, Limited DG Bank International S.A. S.N.C.I.-N.M.K.N. Banque Fédérative du Crédit Mutuel Banque Française du Commerce Extérieur Crédit du Nord Groupe Crédit Industriel et Commercial Banque Commerciale pour l'Europe du Nord (EUROBANK) Union Bank of Norway Arab Bank, Limited ASLK-CGER Bank Banco di Napoli Bank of China (London and Paris) Banque de l'Union Européenne Consorzio di Credito per le Opere Pubbliche - CREDIOP Crédit Communal de Belgique S.A./Gemeentekrediet van Belgie N.V. EFIBANCA S.p.A. Girozentrale und Bank der österreichischen Sparkassen AG The Hokkaido Takushoku Bank, Limited The Kyowa Bank, Ltd. The Mitsui Trust and Banking Co., Ltd. Groupe Société Générale Swiss Bank Corporation TSB Group

Managers

Banca Popolare di Milano Banco de Bilbao Banque de la Société Financière Européenne Bayerische Landesbank Girozentrale The Chuo Trust and Banking Company, Limited Creditanstalt Bankverein Genossenschaftliche Zentralbank AG Kansallis Banking Group The Royal Bank of Scotland plc Union Bank of Finland Ltd.

Senior Co-Managers

BACOB Savings Bank S.C. Banco Hispano Americano Group Banco di Sicilia Group Bank of Scotland Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts (BRED) Berliner Bank A.G. Caisse Centrale des Banques Populaires Cassa di Risparmio di Torino Götabanken The Hyakujushi Bank, Ltd ICCRI-Istituto di Credito delle Casse di Risparmio Italiane Osterreichische Länderbank Royal Trust Bank

Co-Managers

Alahli Bank of Kuwait KSC Compagnie BTP Finances/Banque du Bâtiment et des Travaux Publics Skandinaviska Enskilda Banken The Ashikaga Bank, Ltd. Banco di Santo Spirito Bank für Gemeinwirtschaft AG The Bank of East Asia Limited The Bank of Yokohama, Ltd. Banque Cantonale Vaudoise Banque Demachy et Associés Paris Banque Générale du Luxembourg S.A. Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet Caisse d'Epargne de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg/Banque de l'Etat Caisse d'Epargne Genève The Chiba Bank, Ltd. Citic Industrial Bank The Commonwealth Bank of Australia, Limited Crédit Chimique Den Danske Bank Deutsche Girozentrale-Deutsche Kommunalbank DBS Bank Electro Banque The Hachijuni Bank, Ltd. The Hokkaido Bank, Ltd. The Hokuriku Bank, Ltd. FRAB Bank International Hamburgische Landesbank Girozentrale Investors in Industry PLC Kuwaiti - French Bank Riyad Bank The Rural and Industries Bank of Western Australia Sparkassen SDS Swiss Cantobank (International) Swiss Volksbank The Toyo Trust and Banking Company, Limited

Participants

Banca del Gottardo Banco Exterior Group Bahrain Middle East Bank (E.C.) Bank Leu Ltd. Die Erste Osterreichische Spar-Casse - Bank Banco Arabe Espanol S.A. The Bank of Fukuoka, Ltd. The Bank of Hiroshima, Ltd. B. Metzler, seel, Sohn & Co. KGaA The Nippon Trust Bank, Limited Al Saudi Banque Zentralsparkasse und Kommerzialbank Allied Irish Banks plc Baden Wurttembergische Bank AG Badische Kommunale Landesbank Girozentrale Banca Credito Agrario Bresciano Bank für Handel und Effekten The Bank of Kyoto, Ltd. Crédit Coopératif Banque Hervet Banque Industrielle et Mobilière Privée Banque Pétrofigaz Banque Sudameris France Banque Worms Bergen Bank A.S. Cassa di Risparmio di Genova E Imperia Cassa di Risparmio di Verona Vicenza E Belluno Cera Spaarbank The Chugoku Bank, Limited Copenhagen Handelsbank A.S. Crédit Foncier de France Crédit Naval Credito Romagnolo L'Européenne de Banque Fico France Robert Fleming & Co. Limited Fokus Bank A.S. Gulf Riyad Bank E.C. The Gunma Bank, Ltd. International Bankers Incorporated S.A. The Iyo Bank, Ltd. The Joyo Bank, Limited Sal. Oppenheim Jr et Cie Postipankki The 77 Bank Limited The Shizuoka Bank, Ltd. Société de Banque Occidentale The Sumitomo Trust and Banking Co. Ltd. Trinkaus & Burkhardt (International) S.A. UBAE Arab German Bank SA Deutsche Verkehrs-Kredit-Bank AG The Bahraini Kuwaiti Investment Group The Bank of Kuwait and the Middle East K.S.C. Bankhaus Hermann Lampe Kommanditgesellschaft Crédit des Bergues Banque Belgo-Zaïroise SA-Belgolaise Banque Intercontinentale Arabe Banque Nordeurope S.A. Bank UCL S.A. FennoScandia Ltd. Forsta Sparbanken OKOBANK Saudi European Bank S.A. SKOPBANK Volksdepositokas N.V Savings-Bank

Banques Agents

National Westminster Bank PLC Crédit Lyonnais
Banque Nationale de Paris Midland Bank plc

Banques de Paiements

International Westminster Bank PLC Crédit Lyonnais

Financement sous forme de Prêts et de Lettres de Crédit
avec £ 1 milliard consenti par la

Banque Européenne d'Investissement

4 novembre 1987

Économie

BILLET

Prix : en progrès

En octobre, la hausse des prix de détail en France a été de même importance qu'en RFA : 0,2 %. Du coup, l'écart d'inflation avec le grand voisin d'outre-Rhin – écart calculé sur les taux annuels dans les deux pays – s'est beaucoup réduit, passant de 2,8 points en septembre à 2,2 ou 2,3 points en octobre (1).

Il faut remonter à 1973 pour trouver un écart aussi faible. Celui-ci avait été de 6,4 points en moyenne en 1983, de 5,3 points en 1984, de 3,6 points en 1985, de 2,8 points en 1986. Il pourrait descendre à 2,5 points, voire en dessous cette année, ce qui serait un bon résultat, de nature à conforter le franc par rapport au deutschemark au sein du système monétaire européen. Cette amélioration de notre situation était connue de M. Balladur, alors que se tenait le sommet franco-allemand de Karlsruhe : elle a constitué une raison supplémentaire de resserrement de l'entente monétaire et financière franco-allemande, entente qui s'était traduite le 5 novembre par la double opération de baisse des taux d'intérêt en RFA et de leur relèvement en France.

La hausse des prix de détail est de 3,1 % en un an (octobre 1987 comparé à octobre 1986), ce qui est conforme aux dernières prévisions faites par l'INSEE (+ 3,3 % entre décembre 1986 et décembre 1987). En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus, l'inflation est de 2 % tout juste, ce qui donne une idée assez exacte des progrès accomplis dans la voie de la désinflation, même si le chiffre d'octobre est encore influencé par la baisse de la TVA sur l'automobile. La France se trouve dès maintenant dans une position moyenne au sein des pays industrialisés, à mi-chemin entre les pays les plus vertueux (Pays-Bas avec + 0,2 % d'inflation annuelle, RFA avec + 0,5 %, Japon avec + 0,8 %) et les pays les plus laxistes (Royaume-Uni avec + 4,2 %, Etats-Unis avec + 4,3 %, Canada avec + 4,5 %, Italie avec + 5 %).

Seul point un peu inquiétant à l'horizon : le dérapage continu des services privés qui, dix mois après la libération des prix, continue d'augmenter trois fois plus vite que l'ensemble des prix.

A.V.

(1) L'indice d'octobre publié le jeudi 12 novembre par l'INSEE n'est que provisoire. Le chiffre définitif, ainsi que ses composantes (alimentation, produits manufacturés, services, tarifs publics...), sera publié dans une dizaine de jours.

A l'Assemblée nationale

« Il n'y a aucune raison de modifier les grandes orientations » de la politique économique

déclare M. Edouard Balladur

« Notre politique économique est la bonne. Elle est encore plus justifiée dans un environnement difficile. » M. Edouard Balladur persiste et signe. Pourtant, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation ne cache pas son inquiétude devant les répercussions de la crise financière sur la santé de l'économie française. A l'Assemblée nationale, jeudi 12 novembre, à l'occasion de la discussion de son budget, le ministre d'Etat a, en effet, lancé ce constat de la tribune : *« Soyons lucide. La baisse de la Bourse va avoir des effets négatifs tant en France qu'à l'étranger, même s'ils sont difficiles à quantifier. Elle va se traduire par une diminution de la richesse des ménages qui peut inciter ceux-ci à modérer leur consommation. »*

« Le véritable risque, c'est celui du retour au protectionnisme », a prévenu le ministre en se prononçant pour un renforcement de la coopération internationale : *« Les difficultés sont internationales. C'est à ce niveau qu'il faut les traiter (...) Lors de la signature des accords du Louvre, des efforts financiers budgétaires et économiques furent demandés à chaque partenaire. Nous avons tenu nos engagements. Si une nouvelle réunion concluait à la nécessité d'efforts supplémentaires, nous nous y joindrions. »*

S'agissant de la baisse du dollar, M. Balladur a lancé une sorte d'appel aux Etats-Unis : *« Si cette baisse se poursuit, elle aura des conséquences négatives sur la croissance mondiale en détériorant encore plus la balance commerciale américaine et en aggravant l'instabilité des taux, l'incertitude et l'attentisme des entreprises. De plus, elle portera un nouveau coup à la compétitivité des entreprises européennes* (...). *Une baisse prolongée du dollar est donc contraire aux intérêts fondamentaux de l'Europe et du monde occidental* (...). *Les Etats-Unis s'en rendent-ils compte ? »*

Revenant à l'Hexagone, M. Balladur a affirmé qu'il n'y avait *« aucune raison de modifier les grandes orientations »* de sa politique économique. *« L'économie française a déjà obtenu de bons résultats en ce qui concerne les exportations, l'investissement, la demande et la production ainsi que l'inflation. »* Toutefois, le ministre a admis que ces bons résultats obtenus avant la tempête boursière ne feraient pas disparaître *« l'inquiétude des Français »*. *« Nous tiendrons fermement le cap* (...). *Nous ne pratiquerons ni relance ni austérité »*, a-t-il ajouté. La politique du gouvernement *« préservera le pouvoir d'achat sans revenir à l'indexation des salaires »*.

Le minitre d'Etat a ensuite examiné les risques qui pèsent sur les hypothèses retenues par le gouvernement pour la croissance (2,2 % du produit intérieur brut) et les prix à la consommation (2,5 %). Il a estimé que s'il n'y avait pas pour l'instant d'inquiétude à avoir pour les prix, on pouvait, en revanche, *« s'interroger »* sur l'évolution de l'activité internationale en 1988. *« Mais, pour l'instant, aucune réponse sérieuse et chiffrée ne peut être apportée à cette question en Europe comme aux Etats-Unis. »* M. Balladur compte sur une concertation internationale bien préparée pour préserver la croissance européenne.

Privatisations et budget

Sentant poindre les critiques du groupe socialiste, il a assuré qu' *« en l'état actuel des choses »*, le budget 1988 restait *« valable »*. *« Puisque certains l'attaquent, envisageons un instant l'hypothèse d'école – qui n'est, bien sûr, pas la mienne – d'un arrêt des recettes des privatisations d'ici à la fin 1988 »*... M. Jean Le Garrec (PS, Nord) : *« Ce n'est pas une hypothèse d'école ! »*... *« La dette de l'Etat diminuerait moins,* a poursuivi M. Balladur. *Le redressement des entreprises publiques serait retardé. Mais l'équilibre du budget 1988 ne serait nullement remis en cause. »*

Un point de vue vigoureusement contesté par les élus socialistes. L'ancien rapporteur général du budget, M. Christian Pierret (PS, Vosges), a expliqué, jeudi, que les perspectives budgétaires de M. Balladur se révélaient *« complètement fausses avant même la fin de la discussion budgétaire »*. M. Jean Le Garrec a affirmé quant à lui : *« Nous n'avons pas l'habitude de faire de la petite politique avec les difficultés du pays. Mais nous n'avons pas non plus l'intention de gommer vos propres responsabilités* (...) *Ces nouvelles données rendent caduques toutes les prévisions sur lesquelles repose le budget. »* Enfin, M. Michel d'Ornano (UDF) a annoncé que M. Balladur serait entendu mardi prochain par la commission des finances dont il est le président.

P. S.

AFFAIRES

La Société de banque suisse prend le contrôle de la Banque Stern

La Société de banque suisse (SBS), l'un des trois grands établissements de dépôts helvétiques avec l'Union de banque suisse et le Crédit suisse, s'installe en France dans le secteur finances en prenant le contrôle de la petite Banque Stern et de la charge d'agent de change Ducatel-Duval. La SBS rachète à M. Edouard Stern et à sa famille 51 % du capital de la banque, pourcentage qui sera porté à 80 % ultérieurement. Dans l'immédiat, une augmentation de capital en espèces portera les fonds propres de la Banque Stern de 120 millions de francs à plus de 600 millions, sans modifier les positions en présence (51 % SBS, 49 % famille Stern). Pour la banque helvétique, qui avait déjà essayé de prendre une participation dans la BIMP (Banque industrielle et mobilière privée), récemment privatisée, il s'agit de développer son activité sur le marché financier français, qui, selon elle, va prendre encore de l'envergure, surtout à l'horizon 1992.

La Banque Stern, avec un bilan supérieur à 3 milliards de francs, a dégagé un bénéfice de 72,2 millions de francs. Présidée par M. Jean, Peyrelevade, PDG de Suez, jusqu'en juillet 1986, qui succédait lui-même à M. Claude Pierre-Brossolette, évincé du Crédit lyonnais en 1982, la Banque Stern a cédé son activité commerciale en 1985 pour se consacrer aux opérations de marchés, à l'ingénierie financière et à la gestion de portefeuille. Elle s'est signalée par plusieurs initiatives sur la place de Paris : premier emprunt à coupon zéro émis à Paris fin 1984, contre-OPA réussie sur la Banque hypothécaire européenne au profit de la mutuelle MAAF, entrée, avec Dumenil-Leblé, dans le capital du groupe Rivaud. La SBS, au deuxième rang helvétique, emploie quinze mille personnes et a réalisé un bénéfice de 674 millions de francs suisses (3,8 milliards de francs).

REPÈRES

Chômage

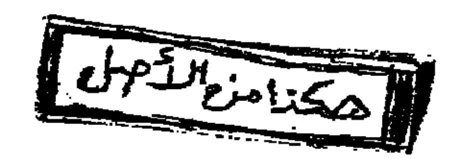
La Grande-Bretagne au-dessous des 10 %

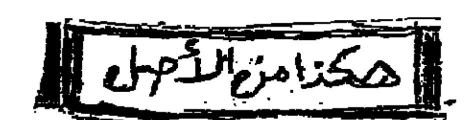
Une nouvelle réduction du nombre des chômeurs en octobre, pour le seizième mois consécutif, a permis au taux de chômage de passer en dessous de la barre psychologique des 10 % en Grande-Bretagne, pour la première fois depuis six ans. Le ministère de l'emploi a annoncé que les sans-emploi étaient de 2,71 millions en octobre, soit 9,8 % de la population active. La réduction du nombre des chômeurs atteint 497 600 en seize mois et se manifeste désormais dans toutes les régions.

Logements

Hausse des mises en chantier

Le nombre de logements neufs mis en chantier en France pendant les neuf premiers mois de 1987 s'est élevé à 224 700, en progression de 4 % par rapport à la même période de 1986, selon les statistiques publiées par le ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Le rythme des mises en chantier a légèrement ralenti en septembre, la progression étant passée de + 5 % à + 4 %. Le nombre des appartements construits en immeubles collectifs (+ 4,1 % en neuf mois) progresse désormais à un rythme proche de celui des mises en chantier de maisons individuelles (+ 3,9 %) après avoir connu depuis le début de l'année une progression sensiblement supérieure.





AFFAIRES

La Société de banque suis[se] prend le contrô[le] de la Banque Sta[...]

Economie

Les états généraux de la Sécurité sociale

Consensus pour une taxation accrue de l'alcool et du tabac

M. Jean Marmot, rapporteur général des états généraux de la Sécurité sociale, a été très net, dès le premier jour des assises qui ont réuni, le jeudi 12 novembre à Paris, plusieurs centaines de personnes : *« Aucun des décideurs qui s'interrogent sur le destin de notre Sécurité sociale – et en premier lieu, bien sûr, le gouvernement – ne pourra à l'avenir ignorer ce qui va se passer ici. »* Face aux gestionnaires des caisses, aux professions de santé et aux partenaires sociaux, M. Marmot a souhaité que cette réunion soit l'occasion, non de *« juxtaposer des monologues stéréotypés »*, mais d'engager un vrai dialogue.

Les monologues comme les réactions corporatistes n'ont pas été absents de cette première journée consacrée à l'assurance-maladie et à la politique familiale. Mais le dialogue a été souvent de qualité. Si les idées n'étaient pas vraiment nouvelles, de vrais débats ont été noués et des zones de convergence sont apparues. Réservé, au départ, sur ce type de manifestation, M. André Bergeron, qui y a participé de bout en bout, a jugé l'initiative *« intéressante »*. La CGT n'avait envoyé qu'un dirigeant de second rang, M. Melis, mais il a tenu des propos plus mesurés que ceux de M. Krasucki dans les manifestations. La représentante de la FEN, Mme Fonfria, apparaissait souvent plus virulente sur l'assurance-maladie.

Si certains échanges ont été vifs – notamment à la « table ronde » sur la famille, animée par Philippe Labro, – les incidents ont été rares. Dans la matinée, lors de la « table ronde » sur l'assurance-maladie, animée, de façon corrosive, par Jean-Pierre Elkabbach, le docteur Jean-Claude Levasseur, président de l'Assemblée fédérale des ophtalmologistes praticiens, a quitté la réunion parce qu'on lui avait refusé la parole. M. Paul Marchelli a vivement réagi, le matin, à des propos du docteur Savy (UNAM), seul parlementaire (RPR) présent, qui vantait la liberté des médecins, en craignant qu' *« on en vienne aux mains »* avant la fin de la journée. Tel ne fut pas le cas, mais le président de la CGC a réussi à se singulariser de nouveau l'après-midi, en usant de la menace pour le cas où il n'y aurait pas de réforme des structures de la Sécurité sociale l'année prochaine : *« Je ferai dans ce cas campagne pour qu'on ne paie pas le prélèvement supplémentaire. Les beaux parleurs, c'est bien gentil, mais ce sont toujours les mêmes qui sont les payeurs. »*

La démographie médicale

La « table ronde » sur l'assurance-maladie a permis de dégager quelques convergences, même si elles ont rarement été totales. Le président de la CSMF, le docteur Jacques Beaupère, a manifesté son *« accord total »* avec l'idée du rapport des « sages » de revaloriser les médecins généralistes, tout en ajoutant que, *« sur la façon de le faire c'est plus compliqué »*. *« Nous ne sommes pas favorables*, a-t-il souligné, *à une interdiction de l'accès direct au spécialiste. »* Mais le docteur Beaupère a donné son accord à l'idée que le taux de remboursement puisse être « modulé » de façon que les malades soient incités à voir d'abord le médecin de famille.

La question de la démographie médicale n'a pas été éludée. L'un des six « sages », M. Jean Choussat, directeur général de l'Assistance publique, a affirmé que le « contrôle démographique » devra être maintenu *« très durablement, en l'ajustant, bien entendu, au fil des décennies, aux besoins qui se manifesteront »*. Il a rappelé que le nombre d'étudiants en médecine entrant en deuxième année était aujourd'hui d'environ quatre mille par an contre douze mille dans les années 1975-1976. Faut-il aller plus loin ? M. Beaupère a estimé qu'il fallait *« actuellement diminuer le nombre d'entrées dans la profession »*, tout en envisageant de *« réélargir ces quotas »* après l'an 2000. M. Marchand (FMF) s'est montré intéressé par une modulation de la sélection en fonction de la médicalisation d'une région.

Lors du débat sur l'hospitalisation, M. Jean de Kervasdoué, ancien directeur des hôpitaux, a indiqué qu'*« il y a environ 30 % de lits en trop en hospitalisation d'aigus »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *je vois mal l'équilibre être rompu de manière significative et faire porter toute cette baisse au seul secteur public. »* Un représentant de l'hospitalisation privée, M. Serfaty, a suggéré de *« mettre dans nos hôpitaux publics et privés des indicateurs pour mesurer la productivité »*.

Les prix des médicaments

L'après-midi a donné lieu d'emblée à un débat assez animé sur le prix des médicaments. Le président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, M. Louis, est apparu souvent isolé, notamment dans son plaidoyer en faveur de la liberté des prix. *« Le médicament*, a répliqué M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la Mutualité française, *n'est pas un produit comme les autres. Il n'obéit pas aux lois du marché. »* Un début de consensus s'est cependant dégagé sur l'idée d'un taux de remboursement unique du médicament. *« D'accord*, a lancé M. Teulade, *mais 70 % c'est un minimum ! »* Le docteur Beaupère a plutôt suggéré d'adopter le taux des non-salariés non agricoles – 50 % – malgré les plaintes qu'il devait susciter ensuite de la part de l'Union professionnelle de l'artisanat. *« 70 % doit être le grand maximum »*, a surenchéri M. Marchelli. *« Un taux unique, c'est séduisant*, a noté M. Bergeron. *Mais, dans la pratique, est-ce que cela ne va pas conduire à réduire le taux de remboursement à 70 % ? »* M. Louis a mis en garde contre des « déremboursements » en parallèle, en évoquant le cas – *« stupéfiant »* – de vitamines utilisées dans les traitements de désintoxication de l'alcoolisme, récemment déremboursées...

Une large partie du débat de l'après-midi a porté aussi sur la prévention, non sans que s'amorce aussi une réflexion sur la question du financement à l'ordre du jour du 13 novembre, sujet évidemment très consensuel. M. de Kervasdoué, qui avait souligné qu'en France, selon l'OCDE, la part des dépenses de santé remboursée par la Sécurité sociale (71 % pour la France contre 85 % en moyenne en Europe) est la plus faible après les Etats-Unis, s'est fait contrer par M. Jean Brunet, vice-président de la CGPME, qui a jugé inéluctables des *« sacrifices supplémentaires »* pour continuer à payer un tel système de protection.

Le consensus le plus net est apparu sur une des principales propositions des « sages » – *« Ce serait*, a souligné M. Choussat, *le test d'« une politique cohérente de santé »*, – à savoir l'interdiction totale de toute publicité pour l'alcool et le tabac, consensus aussi sur l'idée de majorer les taxes sur le tabac et l'alcool en affectant le produit à l'assurance maladie pour des actions de prévention, non sans que M. Marchelli évoque une apparente contradiction : *« Comme contribuable, je commence à payer une subvention aux vignerons, puis on me demande de supporter une taxation pour dissuader de boire du vin. »*

Globalement, les participants, à de rares exceptions près, ont manifesté leur attachement au système de protection sociale, tout en souhaitant que la tutelle de l'Etat soit moins contraignante : *« Il faut plus de liberté, moins de centralisme et plus de contractuel pour maîtriser les dépenses de santé »*, a assuré M. Jean-Marie Spaeth (CFDT). Même M. Bergeron a reconnu que s'il faut *« tout faire pour préserver le niveau de couverture actuel »*, il doit *« y avoir des contreparties »*. Tout le débat est justement là...

MICHEL NOBLECOURT.

« Un rideau de fumée » pour le PS

« Un rideau de fumée. » C'est ainsi que les députés Michel Coffineau et Jean-Pierre Sueur, s'exprimant au nom du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, le jeudi 12 novembre, devant la presse, ont qualifié la réunion des Etats généraux de la Sécurité sociale. Ce *« grand show »*, ont-ils affirmé, a pour but de *« faire croire aux Français que le gouvernement s'occupe de la Sécurité sociale. Mais il ne sont pas dupes »*.

Pour MM. Coffineau et Sueur, *« l'orientation du gouvernement semble être de ne prendre aucune mesure avant les élections et de laisser ainsi une nouvelle bombe à retardement pour le second semestre de 1988 avec un déficit considérable de la Sécurité sociale. Les mesures seront d'autant plus difficiles à prendre qu'elles seront tardives. »*

Commentant le rapport des sages sur la Sécurité sociale, MM. Coffineau et Sueur se sont déclarés *« globalement d'accord avec leurs propositions sur le coût de la santé »*. Sur le financement, ils ont rappelé que la gauche avait *« montré le chemin »* pour la contribution de 1 % sur les revenus et se sont montrés favorables aux propositions des sages qui *« vont dans le sens de la solidarité »*.

« Dans la mesure, ont-ils indiqué, *sans doute inévitable à court terme, où des recettes supplémentaires sont nécessaires, la meilleure formule consiste en un prélèvement sur tous les revenus »*, en exonérant les revenus les plus bas, en établissant une progressivité et en inclinant *« les revenus du capital et les revenus immobiliers »*.

La CGT manifeste sans beaucoup de succès

En contrepoint des « états généraux de la Sécurité sociale », la CGT organisait, le 12 novembre, une journée nationale d'action. Dans la plupart des villes, les manifestations ont rassemblé peu de participants et n'ont pas obtenu le succès escompté.

A Paris, douze mille personnes selon la CGT, six mille personnes selon la police, ont défilé de Montparnasse aux Invalides, où des tentes étaient dressées pour symboliser un hôpital de campagne. La Sécurité sociale *« mérite autre chose qu'une opération médiatique grosse comme une baleine »*, a déclaré M. Henri Krasucki. Le secrétaire général de la CGT a souligné qu'il n'attendait *« rien de bon des états généraux, mais beaucoup de l'action des travailleurs »*. Comparant le déficit du système de protection sociale, faible en regard des centaines de milliards *« évaporés à la Bourse »*, M. Krasucki a rappelé la revendication de la CGT pour *« une mesure immédiate de justice sociale »* : le prélèvement identique aux cotisations salariales *« de 12,5 % sur le revenu du capital »*.

A Lyon, deux manifestations différentes ont rassemblé mille cinq cents personnes, et un millier, selon la CGT (huit cents selon la police), à Bordeaux. On comptait quelques centaines de manifestants à Nantes, au Havre, à Rouen, à Saint-Nazaire, à Toulouse et à Marseille. Les regroupements ont été plus modestes dans l'Est et ont dû être annulés à Tourcoing, à Roubaix, à Dunkerque et à Maubeuge.

GRAND CONCOURS

LE MONDE DU VIN

600 PRIX
2.000.000 F A GAGNER

Pour commander vos numéros manquants voir page 2

Le bulletin-réponse paraîtra dans *le Monde* du lundi 16 novembre, numéro daté 17 novembre 1987.



QUESTION SUBSIDIAIRE

A QUEL AUTEUR ATTRIBUEZ-VOUS CHACUN DE CES NEUF TEXTES ?

LES TEXTES

1 Souvent, noir et flou comme chevaucheur d'escovettes, il regarde dans les logis par des mortaises : « – O, ces morceaulx savoureux et frians ! Ces tartes, ces flans, ces gelines dorées ! – Je suis plus affamé que Tantalus ! – Du rost ! Du rost ! – Oh ! Cela sent plus doux qu'ambre et civettes ! – Du vin de Beaulne dans de grandes aiguières d'argent ! – Haro ! La gorge m'ard !... 0, si j'eusse estudié !... – Et mes chausses qui tirent la langue, et ma hucque qui ouvre toutes ses fenêtres, et mon feautre en dents de scie ! – Si je rencontrais un piteux Alexander, pour que je puisse, bien recueilli, bien débouté, chanter à mon aise comme Orpheus le doux ménétrier ! Si je pouvais vivre en honneur une fois avant que de mourir !...

∴

2 Il faut avoir le goût plus lâche et plus libre ; pour être bon buveur, il faut un palais moins tendre.

∴

3 Elle était dans mes bras, je la tenais, je ne voulais plus la lâcher et, en même temps, je la tâtais sous le prétexte inconscient mais assez hypocrite de m'assurer qu'il s'agissait bien d'elle. – Comment s'y tromper ! Ces yeux clairs comme du gris-meunier, ces cheveux blonds comme un Turquant, ces lèvres rouges comme un Bourgueil et le fût mince de sa taille et la grappe ourlée de ses oreilles et le cep étroit de ses poignets et la rasade de ses baisers, tout cela ne pouvait appartenir qu'à ma dive fillette, l'ivresse calme de mes vieux jours ! (Remerciements chaleureux aux belles lectrices qui pleurent à chaudes larmes.)

∴

4 Ce soir, à Beaume, j'ai eu l'honneur d'assister à une longue discussion : faut-il vendanger le clos-vougeot par bandes transversales et parallèles à la route, ou par bandes verticales allant de la route au sommet du coteau ?

∴

5 Pour preuve première d'une affirmation aussi catégorique, je dirai que je n'avais pas plus de trois ans lorsque mon père, partisan des méthodes progressives, me donna à boire un plein verre à liqueur d'un vin mordoré, envoyé de son pays natal : le muscat de Frontignan.

Coup de soleil, choc voluptueux, illumination des papilles neuves ! Ce sacre me rendit à jamais digne du vin. Un peu plus tard, j'appris à vider mon gobelet de vin chaud, aromatisé de cannelle et de citron, en dînant de châtaignes bouillies. A l'âge où l'on lit à peine, j'épelai, goutte à goutte, des bordeaux rouges anciens et légers, d'éblouissants Yquem. Le champagne passa à son tour, murmure d'écume,perles d'air bondissantes ; (...).

∴

6 Ginguet. De peu de valeur. Vin ginguet. Habit ginguet.

∴

7 On avait mangé dans des assiettes bordées de noir des soupes à la tortue, des pains de seigle russe, des olives mûres de Turquie, du caviar, des poutargues de mulets, des boudins fumés de Francfort, des gibiers aux sauces couleur de jus de réglisse et de cirage, des coulis de truffes, des crèmes ambrées au chocolat, des poudings, des brugnons, des raisinés, des mûres et des guignes ; bu, dans des verres sombres, les vins de la Limagne et du Roussillon, des Tenedos, des Val de Penas et des portos ; savouré, après le café et le brou de noix, des kwas, des porter et des stout.

∴

8 Tchaoutcholo. C'est tout bonnement du vin sucré, du vin « pur » naturellement, où l'on trempe du pain, mais non sans nuances : le vin doit être chambré ; le sucre de canne, la proportion de 50 gr de sucre pour 250 cc de vin exactement ; je dis, sachant ce que je dis, exactement ; sans oublier le clou de girofle, bien sûr.

∴

9 Le souper fut d'abord naturellement triste. Toutefois, après avoir sablé quelques rasades de vieux Léoville, la conversation s'anima. D'autant mieux qu'elle roulait sur les duels incessants qui défrayaient un grand nombre de conversations parisiennes vers cette époque.

LES AUTEURS

A.D.G. – Guillaume Apollinaire – Barbey d'Aurevilly – Antoine Blondin – Brillat-Savarin – François Cavanna – Claudel – Colette – Frédéric Dard – Alphonse Daudet – Régine Deforges – Joseph Delteil – Alexandre Dumas – Gustave Flaubert – Théophile Gautier – André Gide – Victor Hugo – J.K. Huysmans – Alphonse de Lamartine – Roger Martin du Gard – François Mauriac – Henri Michaux – Montaigne – Pascal – André Pieyre de Mandiargues – Edouard de Pomiane – Marcel Proust – François Rabelais – Jean Richepin – Rimbaud – Ronsard – Mme de Sévigné – Stendhal – Tallemant des Réaux – Villiers de L'Isle-Adam – François Villon.

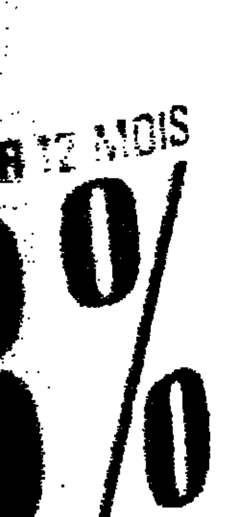
Le Monde

SPÉCIAL RTL-LE MONDE DU VIN

Sur RTL, au cours du « Petit Journal » avec Max Meynier, Jean-Yves Nau, du *Monde*, parlera du concours et de la question subsidiaire le lundi 16 novembre à 10 h 30.

RECTIFICATIF. – Dans la question n° 47 (*le Monde* du 13 novembre), une erreur de transmission a modifié le contenu d'une des réponses proposées. Il fallait lire en quatrième proposition :
- dans la Nappa Valley ?

et non
- dans la Naft Valley ?



ULT



Marchés financiers

Après de nouveaux achats en Bourse

Ferruzzi détient 13,6 % du capital de Saint-Louis

L'italien Ferruzzi, qui détenait, depuis le 25 octobre, 6,29 % du capital de Saint-Louis (Générale sucrière, Lesieur), a porté ces jours derniers sa participation à 13,6 % dans le capital du groupe sucrier, grâce à des achats en Bourse, a annoncé, le 12 novembre, M. Bernard Dumon, PDG de Saint-Louis.

« *Le seuil d'inquiétude n'est pas atteint* », déclarait, le 12 novembre, M. Bernard Dumon, après avoir annoncé que l'italien Ferruzzi détenait 13,6 % du capital de son groupe, *via* sa filiale française European Sugar. C'est seulement le 10 novembre que M. Dumon a, pour la première fois, eu un contact par téléphone avec M. Raoul Gardini, président de Ferruzzi. Retenu en Italie, ce dernier a demandé à M. Jean-Marc Vernes, PDG de Béghin-Say, que contrôle Ferruzzi, et à M. Cragnotti, directeur général d'European Sugar, de prendre langue avec le patron de Saint-Louis, ce qui fut fait le jour même.

« *Nous voulons participer à la définition de la stratégie de votre groupe* », a-t-on précisé du côté italien, ajoutant que les titres achetés seraient partagés pour moitié entre Béghin-Say et European Sugar.

Des activités totalement différentes

Manifestement surpris par cette entrée déjà significative de Ferruzzi, M. Dumon a aussitôt obtenu de certains actionnaires du noyau stable de Saint-Louis qu'ils renforcent leur participation. Le groupe Worms, principal détenteur de titres de Saint-Louis avec 19 % du total, souscrira début décembre à une augmentation de capital de l'ordre de 60 millions de francs et portera ainsi sa part à 29 %. L'opération s'effectuera par échange de 603 462 actions nouvelles Saint-Louis contre 147 000 actions BSN actuellement détenues par Worms (3 % du capital), à travers ses filiales Pechelbronn et Préservatrice foncière.

M. Dumon refusait jeudi de préciser quels autres actionnaires étaient prêts à s'engager davantage dans le groupe sucrier (1). Au-delà de la bataille boursière engagée, les interrogations portent sur l'intention réelle de Ferruzzi. Numéro un de l'agro-alimentaire en Italie, leader européen du sucre et du soja, champion de l'éthanol, le groupe de Ravenne dit à qui veut l'entendre qu'il s'intéresse à Lesieur. Mais cette version ne convainc pas M. Dumon. « *Dans le secteur des corps gras, nos activités sont totalement différentes*, expliquait-il le 12 novembre. *Ferruzzi est surtout présent dans la trituration de soja. Il détient seulement 7 % du marché italien pour les huiles de consommation. Saint-Louis est, en revanche, très faible sur le soja et privilégie les produits à forte valeur ajoutée.* »

M. Dumon rappelait, en outre, qu'une entrée trop marquée de Ferruzzi dans son groupe poserait des problèmes de concurrence sur le marché du sucre. En France, Béghin et Saint-Louis, réunis sous la coupe de l'italien, contrôleraient, en effet, 100 % du raffinage sucrier et environ 75 % de la production de sucre de bouche.

Une assemblée des actionnaires de Saint-Louis a été convoquée pour le 11 décembre. A cette date, M. Dumon aura reçu une lettre de M. Gardini l'informant officiellement de ses intentions.

ÉRIC FOTTORINO.

(1) En l'état actuel des choses, le noyau dur de Saint-Louis se compose ainsi : Worms 19 %, Banexi 7,5 %, AGF 5,3 %, Crédit agricole 2 %, Familles Bouchon et Lesieur 6 %, UAP 2,5 %, Auto-Contrôle 1,6 %. Le reste du capital est entre les mains du public et d'European Sugar (pour 13,6 %).

NEW-YORK, 12 nov. ↑

Bonne nouvelle

L'annonce d'une contraction en septembre du déficit commercial américain a dopé Wall Street jeudi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 1 960,21, en hausse de 61,01 points dans un marché très actif : 206,28 millions d'actions ont été échangées, contre 147,85 à la séance précédente.

Tombé à – 14,1 milliards de dollars, le résultat de la balance commerciale est le meilleur enregistré depuis mai. En août, le chiffre avait atteint 15,7 milliards de dollars. La perspective d'un accord à Washington sur une réduction du déficit budgétaire a également contribué à la meilleure tenue du marché. Le dollar ayant remonté dans la foulée à 1,6970 deutschemark et à 136,65 yens. Mais les déclarations, en fin de journée, du chef de file de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, M. Thomas Foley, affirmant qu'il « *ne* [s'attendait] *pas à une rapide conclusion des discussions* », ont tempéré le mouvement à la hausse.

Faute d'un accord négocié avant le 20 novembre, des coupes de 23 milliards dans les dépenses seraient pratiquées automatiquement au titre de la loi Gramm-Rudman-Hollings sur le retour progressif à l'équilibre budgétaire. Dans la matinée de jeudi, les négociateurs paraissaient de fait très proches d'un compromis, qui réduirait de 30 milliards de dollars environ le déficit 1988 et de 45 milliards de dollars l'exercice suivant.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 12 nov.
Alcoa	42	43 3/4
Allegis (ex-UAL)	71 1/2	71 1/2
A.T.T.	28 7/8	30
Boeing	34 3/4	35 1/8
Chase Manhattan Bank	27 1/4	27 1/4
Du Pont de Nemours	83 3/4	84 1/4
Eastman Kodak	48 3/8	49 1/4
Exxon	39 7/8	41 1/8
Ford	71 3/4	74 1/4
General Electric	43 7/8	46 1/4
General Motors	57 3/4	60 3/8
Goodyear	47 1/8	49 5/8
I.B.M.	119 1/4	122 1/4
I.T.T.	48 1/4	48 1/2
Mobil Oil	38 1/4	38
Pfizer	49 3/8	52
Schlumberger	32 1/8	32 1/2
Texaco	29 1/8	29 7/8
Union Carbide	20 1/2	21 1/8
U.S.X.	28 1/4	28
Westinghouse	45 3/4	46 3/4
Xerox Corp.	56 3/8	59 3/8

PARIS, 13 novembre ↓

Manque de chance

Le vendredi 13 aura rendu hésitants les intervenants à la Bourse de Paris. Après avoir esquissé un mouvement de hausse au tout début de la séance du matin, l'indicateur de tendance a repris le chemin de la baisse. Durant les transactions officielles, il descendait jusqu'à – 1,60 % avant de remonter doucement. A 14 heures, il s'inscrivait à – 0,65 %. Après la spectaculaire hausse surprise du jeudi 12 novembre, peu de boursiers croyaient à une poursuite du mouvement, avec une telle ampleur, malgré l'embellie de New-York et de Tokyo. Ils étaient cependant un peu plus nombreux à reprendre espoir, comptant que d'ici à la fin du week-end le Congrès et 1 la Maison Blanche se seront mis d'accord sur la réduction du déficit budgétaire américain.

Dans ce contexte, certains opérateurs envisageaient de procéder à quelques acquisitions, mais avec prudence. D'autres préféraient prendre des bénéfices après la folle progression de jeudi. Parmi les hausses, on notait Roussel-Uclaf, Martell, Printemps, Cérus, Fives-Lille... L'Electro-financière était même à un moment réservée à la hausse, les acheteurs étant trop nombreux. A la baisse : Synthélabo, Casino, Midi, Sommer-Allibert et Ciments français.

Sur le MATIF, le contrat de décembre perdait 0,26 % à 97,45. Dans le cadre de la réforme de la Bourse, un deuxième projet d'association était présenté à la Chambre syndicale des agents de change : celui de la banque Indosuez avec la charge Cheuvreux-de Virieu.

Enfin, malgré la tempête, certaines sociétés n'hésitent pas à se préparer à entrer en Bourse. C'est le cas de Canal Plus. Un million et demi d'actions seront introduites le 26 novembre à un prix qui pourrait être voisin de 275 F.

LONDRES, 12 nov. ↑

Optimisme

Première de toutes les Bourses mondiales à avoir amorcé un mouvement de hausse dès mardi 10 novembre, la place londonienne a consolidé sa progression jeudi 12. L'indice FT des trente valeurs industrielles a gagné près de 38,8 points, à 1 328,8, après avoir atteint un sommet de 1 340,7 en séance. Le marché apparemment optimiste demeurait cependant prudent. La réduction du déficit budgétaire américain demeure un facteur essentiel pour une véritable reprise estimaient les professionnels.

L'annonce de la réduction du chômage en Grande-Bretagne, au mois d'octobre, n'a, en revanche, pas eu d'effet sur les opérateurs. Dans cette ambiance, Royal Dutch Shell annonçait une hausse de 27 % de son bénéfice net pour le troisième trimestre. Trafalgar House indiquait être entré à hauteur de 5,4 % dans le capital du groupe de BTP Costain. Sur le front des OPA, si la prise de contrôle de la chaîne de grands magasins Storehouse par Benlox Holdings va se réaliser, la brasserie australienne indiquait, pour sa part, qu'elle n'avait pas l'intention de racheter le brasseur Greene King. Quant à la direction du groupe Cadbury Schweppes, elle a vivement critiqué l'entrée, à hauteur de 10 %, de l'américain General Cinema Corp. dans le capital du groupe.

TOKYO, 13 nov. ↑

Excellent

La Bourse de Tokyo a connu une très forte hausse vendredi, permettant ainsi à l'indice Nikkeï de terminer la semaine au-dessus de la barre des 22 000 yens, à 22 448,25. La progression de la séance, + 901,75 points, est la troisième plus importante du marché de Tokyo. Le record du Nikkeï avait été atteint le 21 octobre dernier, avec + 2 037,23 points. Le 24 juillet, l'indice avait augmenté de 906,42 points.

Le dollar a enregistré, lui aussi, une progression notable. Pour la première fois depuis le début de la semaine, il s'est maintenu au-dessus de la barre des 136 yens, à 136,05, contre 134,80 yens à la clôture précédente. Les opérateurs soulignent cependant que tant sur le marché monétaire que sur le marché financier, le déficit commercial de 14,1 milliards de dollars enregistré par les Etats-Unis ne pouvait constituer qu'une amélioration temporaire, l'inconnue restant la réduction du déficit budgétaire.

VALEURS	Cours du 12 nov.	Cours du 13 nov.
Akaï	420	441
Bridgestone	1 120	1 190
Canon	900	950
Fuji Bank	2 950	3 020
Honda Motors	1 220	1 280
Matsushita Electric	2 080	2 200
Mitsubishi Heavy	610	629
Sony Corp.	4 290	4 550
Toyota Motors	1 820	1 880

FAITS ET RÉSULTATS

● **Dumez vise l'Espagne.** – La compagnie électrique catalane FECSA (Fuerza Electrica de Cataluna), cinquième société du secteur en Espagne, est en négociations pour vendre au groupe français Dumez une entreprise de travaux publics espagnole qui lui appartient, Constructora Pirenaica SA (COPISA). « *Les négociations sont très avancées et devraient se conclure avant la fin de l'année* », a précisé un responsable de la société catalane. Les directions des deux groupes sont parvenues à un accord de principe sur cette transaction. En cas d'accord définitif, Dumez signera une option ferme d'achat à la fin du mois de novembre, et la vente pourrait être définitivement conclue à la mi-décembre.

● **Une filiale de Rhône-Poulenc prend 41 % de Ceramicas Tenaces.** – La filiale espagnole du groupe Rhône-Poulenc, Rio Rodano, a pris une participation de 41 % dans la société Ceramicas Tenaces, entreprise de haute technologie contrôlée par le groupe March (l'un des premiers groupes financiers et industriels espagnols).

L'accord vient d'être signé entre les représentants de Rio Rodano et des responsables de Uralita, holding dépendant du groupe March, et qui exerce une tutelle directe sur Ceramicas Tenaces.

Le montant de la prise de participation sera communiqué dans les prochains jours.

● **FNAC Sport devient GO Sport.** – La FNAC a vendu à la société GO Sport (du groupe Genty-Cathiard) ses deux magasins FNAC Sport, celui du Forum des Halles, à Paris, et celui de Lyon, qui vont prendre l'enseigne GO Sport. La décision a été justifiée par le fait que l'activité de ces magasins ne parvenait pas à atteindre les objectifs visés. GO Sport réalise un chiffre d'affaires dépassant 1 milliard de francs dans cinquante-quatre magasins en Europe. La société vient d'ouvrir son premier magasin aux Etats-Unis, à Los Angeles.

● **Eurocom se renforce dans l'emballage.** – Techpack, filiale spécialisée dans l'emballage d'Eurocom, lui-même holding filiale de l'Agence Havas, fusionne avec Teleplastics Industries (TPI), entreprise d'emballages plastiques pour la parfumerie. La nouvelle entité, où Eurocom sera majoritaire, sera présidée par M. Jacques Landelle, membre du directoire d'Eurocom. Le nouveau groupe, sous la raison sociale TPI (cotée au second marché de Nantes), représentera un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de francs et emploiera deux mille personnes.

● **Acquisition de ST Dupont par Dickson Concepts.** — Le ministère de l'économie et des finances vient d'autoriser l'acquisition de ST Dupont par Dickson Concepts Ltd, groupe basé à Hongkong, a annoncé la société ST Dupont, qui commercialise notamment des briquets, des stylos, des montres et de la maroquinerie.

Dickson Concepts Limited présente « *d'importantes synergies avec ST Dupont* », précise un communiqué, selon lequel, à la fin de l'exercice fiscal (clos au 31 octobre), le groupe, qui était contrôlé par Gillette, a enregistré « *une situation de profitabilité grâce à une combinaison de croissance commerciale et de programme de réduction de coûts* ».

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1165	1155	Metallurg. Minière	115	....
Alain Manoukian	202 30	....	Métrologie Internat.	280	270
Arnault & Associés	444	444	Microservice	169	150 70
Asystel	290	308	M.M.B.M.	440	440
B.A.C.	410	430	Molex	161	177 d
B. Demachy & Assoc.	501	481 o	Navale-Delmas	560	537 o
B.I.C.M.	710	715	Olivetti-Logabax	299	282 o
B.I.P.	390	390	Om. Gest.Fin.	360	360
Bolloré Technologies	670	677	Petit Bateau	181	184
Buitoni	506	506	Petrofigaz	390	392
Câbles de Lyon	790	770	Pier Import	188	200
Calberson	566	550	Prnboorg (C. In. & Fin.)	100	100
Cardif	1185	1185	Razel	903	829 o
C.D.M.E.	880	662	St-Gobain Emballage	931	935
C. Equip. Elect.	292	308	St-Honoré Matignon	138 50	129 o
C.E.G.I.D.	636	....	S.C.G.P.M.	215	....
C.E.G.E.P.	144 50	139 o	Segin	310	305
C.E.P.-Communication	910	848	Serna-Metzz	425	388 o
C.G.I. Informatique	515	....	S.E.P.	963	980
Ciments d'Origny	381 60	380	S.E.P.R.	931	950
C.N.I.M.	260	260	Sigos	800	832 d
Concept	200	190	S.M.T.Goupil	230	210 o
Conforama	615	617	Sodinforg	700	614
Dafsa	180 20	180 20	Sofibus	355	355
Dauphin O.T.A.	2750	2860 d	Sopra	574	550
Devanlay	1420	1425	TF 1	159	166
Deville	720	763	Union Financ. de Fr.	442	440
Drouot-Ob. convert.	....	....	Valeurs de France	295	310
Editions Belfond	144	146			
Elect. S. Dassault	303	317			
Elysées Investiss.	17 30	18 10 d			
Expand	380	385			
Filipacchi	309	315			
Guintoli	560	583 d			
Guy Degrenne	985	985			
I.C.C.	200	200			
IDIA	128	128			
I.G.F.	106	106			
IN2	140	126			
Int. Metal Service	152	158			
La Commande Electron.	295	270			
Le gd livre du mois	216	194			
Loca Investissement	250 10	245 10			
Locamic	170 50	170			
Manutan	295	306 80 d			
Merlin Immobilier	280	....			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 12-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	40	–	–	–	–	–	–	–
Paribas	400	7,50	21	35	–	75	50	–	–
Peugeot	1300	20	72	–	–	355	380	–	–
Thomson-CSF	1100	12	–	–	–	350	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	15	21	36	–	38	50	–	–
Midi	1100	20,90	80	140	–	300	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 nov. 1987
Nombre de contrats : 57 063

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	97,70	97,15	96,20	96,60
Précédent	96,10	95,65	95,35	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7480 F ↑

Le dollar était en hausse vendredi matin à Paris. Il s'échangeait à 5,7480 F, contre 5,7250 F à la clôture de New-York jeudi soir. Après la semaine mouvementée, les marchés se calmaient sensiblement à la veille du week-end.

FRANCFORT	12 nov.	13 nov.
Dollar (en DM)	1,6885	1,6880

TOKYO	12 nov.	13 nov.
Dollar (en yens)	135,9	135,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 nov.)	9 3/16-9 5/16 %
New-York (12 nov.)	6 3/4-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	10 nov.	12 nov.
Valeurs françaises	68,5	74
Valeurs étrangères	87,3	97,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	273,6	284,50

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	11 nov.	12 nov.
Industrielles	1 899,20	1 960,21

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	11 nov.	12 nov.
Industrielles	1 290	1 328,8
Mines d'or	268,6	282,60
Fonds d'Etat	90,99	91,14

TOKYO

	12 nov.	13 nov.
Nikkeï Dow Jones	21 546,50	22 448,25
Indice général	1 767,23	1 842,73

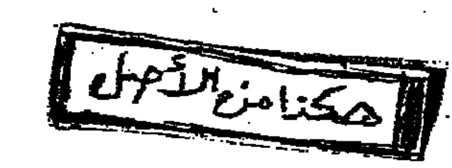
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

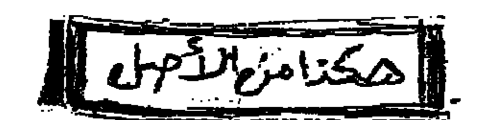
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6860	5,6910	+ 90	+ 105	+ 140	+ 170	+ 410	+ 500
$ can.	4,3141	4,3212	+ 3	+ 21	+ 8	+ 40	– 16	+ 67
Yen (100)	4,2134	4,2202	+ 164	+ 182	+ 327	+ 360	+ 975	+ 1061
DM	3,3936	3,3980	+ 135	+ 154	+ 275	+ 304	+ 794	+ 871
Florin	3,0161	3,0199	+ 91	+ 102	+ 197	+ 216	+ 565	+ 622
F.B. (100)	16,2179	16,2414	+ 257	+ 332	+ 492	+ 648	+ 1543	+ 1990
F.S.	4,1353	4,1419	+ 177	+ 207	+ 332	+ 376	+ 991	+ 1122
L (1 000)	4,6040	4,6156	– 141	– 102	– 285	– 225	– 651	– 529
£	10,0972	10,1118	– 34	+ 4	– 36	+ 28	– 45	+ 142

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	7 5/16	7 7/16	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/2	3 3/4	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
Florin	4 3/4	5	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
F.B. (100)	6 1/2	7	6 3/8	7	6 3/4	7 1/8	6 7/8	7 1/4
F.S.	3 1/2	4	2 7/8	3	3 7/8	4	3 7/8	4
L (1 000)	9 3/4	11	11 7/8	12 3/8	11 7/8	12 3/8	11 5/8	12
£	9	9 1/4	9	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8
F. franç.	8 1/2	9 1/2	9 3/8	9 7/8	9 1/4	9 1/2	9	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





PARIS
ché

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

NS NÉGOCIABLES

Marchés financiers

BOURSE DU 13 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1852	1860	1863	+ 0 87
4005	C.N.E. 3 %	3880	3940	3915	+ 1.42
1130	B.N.P. T.P.	1055	1055	1053	– 0 18
1107	C.C.F. T.P.	1015	1026	1026	+ 1 08
1115	Créd. Lyon. T.P.	1045	....	....	....
1848	Renault T.P.	1562	1510	1520	– 2 68
1850	Rhone-Poul. T.P.	1773	1750	1750	– 1 29
1190	St-Gobain T.P.	1213	1223	1223	+ 0 82
1135	Thomson T.P.	1065	1073	1073	+ 0 75
390	Accor	338	334	334	– 1 18
490	Agence Havas	425	429	429	+ 0 94
605	Air Liquide	495	521	520	+ 5 05
1660	Alcatel	1700	1670	1675	– 1 47
1910	Als. Superm.	1460	1350	1400	– 4 11
370	A.L.S.P.I.	291	288 90	275	– 5 50
295	Alsthom ★	266 50	275	272	+ 2 06
1600	Arjom. Prioux	1480	1500	1520	+ 2 70
430	Aussedat-Rey	300	303	304	+ 1 33
1030	Aux. Entrepr. ★	778	750	760	– 2 44
920	Avions Dassault	874	878	879	+ 0 57
370	BAFIP	253	314	312	+ 23 32
325	Bail-Equipem. ★	281 10	273 20	280	– 0 39
785	Bail Investiss.	849	830	840	– 1 06
340	B.N.P. C.I.	284	275	280	– 1 41
545	Cie Bancaire	450	437	437	– 2 89
380	Bazar H.-V.	308	305	305	– 0 97
430	Béghin-Say ★	377 80	375	383 60	+ 1 51
825	Berger (Me)	530	566	566	+ 6 79
680	Bic ★	520	528	520	....
1040	B.I.S.	779	778	765	– 1 80
2500	Bongrain S.A.	2140	2150	2150	+ 0 47
945	Bouygues	935	940	945	+ 1 07
75	B.P. France	70	71	71	+ 1 43
4230	B.S.N.	4190	4232	4210	+ 0 48
2100	Cap Gem. S. ★	1728	1706	1730	+ 0 12
1100	Carnaud	982	995	995	+ 1 32
2800	Carrefour ★	2500	2550	2483	– 0 68
143	Casino	136	132 80	128	– 5 19
117	Casino A.D.P.	105	106	100 50	– 4 29
....	C.C.M.C.	1010	....	....	....
770	Cetelem	568	569	589	+ 1 87
680	Cerus	435	452	455	+ 4 50
1560	C.F.A.O.	1410	1370	1370	– 2 84
275	C.G.E.	225	220	220	– 2 22
1000	C.G.I.P. ★	780	784	782	+ 0 26
830	Chargeurs S.A.	762	760	765	+ 0 39
58	Chiers-Châtill.	42	48 80	48 80	+ 16 19
995	Ciments franç. ★	897	872	851	– 5 13
475	Club Méditerr.	370	361	361	– 2 43
155	Codetel ★	149 80	149	150	+ 0 13
300	Colimeg	305	310	305	....
1550	Coles	1300	1365	1365	+ 5
225	Compt. Entrepr.	202	205	208	+ 2 97
650	Compt. Mod.	498	498	498	....
985	Créd. Foncier	906	896	900	– 0 66
435	Crédit F. Imm.	370	381	377	+ 1 89
115	C.C.F.	108 80	109 90	108 90	+ 0 09
660	Créd. Lyon. (CI)	600	601	605	+ 0 83

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
920	Crédit Nat. ★	730	720	725	– 0 68
160	Crouzet ★	137 70	140	142	+ 3 12
2650	Damart S.A.	2120	2120	2135	+ 0 71
375	Darty ★	285	280	277 90	– 2 49
305	Darty (DP)	230	222	222	– 3 48
1800	De Dietrich	1489	1500	1500	+ 0 07
255	Dév. R.d.C. (Li)	257	250	250	– 2 72
470	D.M.C.	398	399	395	– 1
400	Drouot Assur.	326	340	335	+ 2 76
2130	Docks France ★	1502	1500	1470	– 2 13
820	Dumez ★	700	714	698	– 0 29
1100	Eaux (Gén.)	1050	1061	1044	– 0 57
1140	Ecco ★	1011	1020	995	– 1 58
780	Electrofinancière	530	575	577	+ 8 87
290	Elf-Aquitaine	259	263 50	255	– 1 53
280	— (certific.)	245	238	238	– 2 86
780	Epeda-B-Faure	570	566	566	– 0 70
3100	Essilor	2040	2070	2090	+ 2 45
2200	Essilor Int. (DP)	1500	1520	1520	+ 1 33
375	Esso S.A.F. ★	345	341	340	– 1 45
1970	Eurafrance	1147	1120	1071	– 6 63
1380	Eurocom ★	895	881	839	– 6 26
3450	Euromarché	2999	2861	2861	– 4 60
580	Europe n° 1 ★	464	452	473	+ 1 94
1130	Exor ★	862	900	900	+ 4 41
650	Facom	641	550	638	– 0 55
1050	Fichet-Bauche	860	925	925	+ 7 58
200	Finextel ★	200	200	198	– 1
124	Fives-Lille	94	99	99 50	+ 5 85
1100	Fromageries Bel	1115	1145	1100	– 1 35
1280	Gal. Lafayette ★	1000	1030	981	– 1 90
380	Gascogne	238	246	246	+ 3 36
1450	Gaz et Eaux	1235	1215	1215	– 1 62
500	Géophysique ★	340	340	350	+ 2 94
1950	Gerland	1390	....	....	....
595	GTM-Entrepose	459	450	440	– 4 14
520	Guyenne-Gas. ★	406	409	410	+ 0 99
2570	Hachette ★	2050	2050	2040	– 0 49
590	Hénin (La)	442 10	440	415	– 6 13
1170	Hutchinson	1040	1120	1090	+ 4 81
153	Imétal	109 90	114	114 90	+ 4 55
380	Imm. Plaine-M.	331	328	339 70	+ 2 63
1060	Ingénico	809	810	830	+ 3 75
4600	Inst. Mérieux	3890	3800	3780	– 2 83
520	Interbail ★	520	520	500	– 3 85
1000	Intertechnique	821	800	845	+ 2 92
630	J. Lefebvre	559	555	541	– 3 22
1220	Lab. Bellon	1031	1082	1100	+ 6 69
1440	Lafarge-Coppée	1125	1120	1110	– 1 32
1340	Lebon ★	1349	1310	1330	– 1 41
2850	Legrand ★	2305	2320	2215	– 3 90
2450	Legrand (DP) ★	1680	1700	1700	+ 1 19
720	Leroy-Somer ★	485	480	523	+ 7 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1780	Lesieur	1400	1540	1540	+ 10
880	Locabail Immob.	859	850	854	– 0 76
675	Locafrance ★	382	377	360	– 5 76
885	Locindus	870	871	851	– 2 18
445	Luchaire	220	230	220	....
1940	L.V.M.H.	1430	1422	1449	+ 1 33
1320	Lyonn. Eaux ★	1139	1130	1120	– 1 67
76	Mais. Phénix	64	63	60 50	– 5 47
675	Majorette (Ly)	505	....	....	....
330	Mar. Wendel ★	210	220 10	212	+ 0 95
1660	Martell	1500	1600	1615	+ 7 67
....	Matra	1575	1505	1505	– 4 44
2500	Merlin-Gerin ★	1867	1878	1800	– 3 59
265	Michelin	208	215 70	214	+ 2 88
1050	Midi (Cie)	912	890	870	– 4 60
240	Midland Bk SA ★	204 50	203	203	– 0 73
1280	Min. Salsig. (Ms)	610	700	700	+ 14 75
44	M.M. Penarroya	34 50	35	33 95	– 1 59
70	Moulinex	52 60	54	53 70	+ 2 09
775	Navig. Mixtes	719	717	721	+ 0 28
119	Nord-Est	100	99 90	99 90	– 0 10
440	Nordon (Ny)	315	330	330	+ 4 76
480	Nouvelles Gal.	325	333	338 80	+ 4 25
850	Occident. (Gén.)	610	610	620	+ 1 64
1270	Omn.F.Paris	960	930	930	– 3 13
225	Olida-Caby	208	212	212	+ 1 44
320	Opfi-Paribas	233	230	231	– 0 86
3300	Oréal (L')	2402	2450	2425	+ 0 96
395	Paribas	325 10	316	315 50	– 2 94
520	Paris-Réesc. ★	413 50	423	413	– 0 12
1020	Pechelbronn ★	830	840	783	– 5 66
1010	Penhoet	800	755	750	– 6 25
815	Pernod-Ricard	730	731	735	+ 0 68
1370	Peugeot S.A.	975	970	992	+ 1 74
17	Poclain	15 10	15 80	15 90	+ 5 30
1780	Poliet	1640	1630	1630	– 0 61
680	P.M. Labinal	575	580	587	+ 2 09
3190	Presses Cité	2195	2210	2300	+ 4 78
1200	Prétabail Sic.	1140	1101	1135	– 0 44
840	Primagaz	805	805	809	+ 0 66
600	Printemps ★	435	441	450	+ 3 45
1900	Promodès	1703	1800	1682	– 1 23
1450	Radiotechn.	1000	1000	1012	+ 1 20
79	Raff. Dist. Total	72 70	74	75 50	+ 3 85
3180	Redoute (La) ★	2900	2919	2900	....
360	Rober financière	254	254	254	....
1230	Roussel-Uclaf	861	920	894	+ 3 83
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4570	R. Impériale (Ly)	4000	....	....	....
206	Sade	155	155	155	....
1600	Sagem ★	1530	1530	1401	– 8 43
455	Saint-Gobain	423	430	430	+ 1 65
1100	St-Louis	1170	1145	1143	– 2 31
1590	Salomon	1020	....	....	....
1500	Salvepar	1100	1145	1145	+ 4 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
630	Sanofi	540	525	525	– 2 78
520	S.A.T. ★	454	470	470	+ 3 52
1270	Saupiquet (Na)	1000	1070	1070	+ 7
330	Schneider ★	275	280	282	+ 2 55
96	S.C.O.A.	74	76	76	+ 2 70
680	S.C.R.E.G.	505	495	485	– 3 96
830	Seb ★	666	680	686	+ 3
400	Sefimeg ★	415	437	425	+ 2 41
1110	S.F.I.M.	1100	1095	1111	+ 1
51	S.G.E.	43 20	42 90	41 50	– 3 94
450	Signaux ★	330	330	337	+ 2 12
846	Silic	795	750	825	+ 3 77
500	Simco-U.P.H. ★	500	505	508	+ 1 60
330	Simnor (Li)	350	340	340	– 2 86
1100	Skis Rossignol	994	995	990	– 0 40
650	Siminco	640	635	651	+ 1 72
390	Société Générale	335	335	335	....
167	Sodecco	168 90	171	171	+ 1 24
220	Sodero (Na)	178	188	188	+ 6 82
2300	Sodexho	2000	1902	1902	– 4 90
128	Sogenal (Ny)	101	102	102	+ 0 99
370	Sogerap	336	335	350	+ 4 17
2780	Somm.-Allib. ★	2339	2350	2231	– 4 62
670	Source Perrier	605	595	595	– 1 65
800	Sovac ★	688	694	720	+ 4 65
470	Spie-Batignol.	340	345	343	+ 0 88
480	Strafor ★	412	398	390	– 5 34
....	Suez	266	271	271	+ 1 88
280	Synthelabo ★	262 50	261	255 50	– 2 67
615	Talcs Luzenac	550	554	554	+ 0 73
3380	Tél. Elect.	2780	2730	2739	– 1 47
1040	Thomson-C.S.F.	785	775	781	– 0 51
380	Total (CFP) ★	363 80	363	359 50	– 1 18
89	— (certific.)	80	79	78 50	– 1 88
1280	T.R.T. ★	1030	1030	955	– 7 28
380	U.F.B.	370	360	362	– 2 16
950	U.I.C. ★	820	841	760	– 7 32
520	U.I.F. ★	531	527	505	– 4 90
825	U.I.S.	758	758	749	– 1 19
215	U.C.B. ★	193	195	178	– 7 77
685	Unibail	700	682	685	– 2 14
546	Valéo	430	423	427	– 0 70
68 80	Vallourec	41	42 80	42 50	+ 3 66
345	Via Banque	285	288	274	– 3 86
800	Elf-Gabon	683	720	720	+ 5 42
117	Amax Inc.	96	96 40	95 40	– 0 63
146	Amer. Express	134 50	142	142	+ 5 58
172	Amer. Teleph.	169	169 50	170	+ 0 59
144	Anglo Amer. C.	105	103 50	103 50	– 1 43
685	Amgold	475	491	493	+ 3 79
970	BASF (Akt)	870	865	865	– 0 57
1020	Bayer	950	910	910	– 4 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
123	Buffelsfont.	106	109	108 50	+ 2 36
169	Chase Manh.	160	156	156	– 2 50
76	De Beers	56 50	53 50	53 50	– 5 31
1850	Deutsche Bank	1550	1540	1540	– 0 65
985	Dresdner Bank	840	812	812	– 3 33
145	Driefontein Cld	118 90	121 80	121 50	+ 2 19
525	Du Pont-Nem.	520	497	501	– 3 65
510	Eastman Kodak	430	433	433	+ 0 70
78	East Rand	59	61	60 10	+ 1 86
255	Electrolux	188	200 50	200 50	+ 6 65
188	Ericsson	155	158	158	+ 1 94
265	Exxon Corp.	245	233 50	238	– 2 86
460	Ford Motors	433	438 50	438 50	+ 1 27
83	Freegold	76	77 20	77 10	+ 1 45
121	Gencor	92	93	93	+ 1 09
280	Gén. Electr.	270	264	264	– 2 22
520	Gén. Belgique	364	380	380	+ 4 40
360	Gen. Motors	352	349	349	– 0 85
108	Goldfields	79 50	83	84	+ 5 66
45	Gd Metropolitain	38 80	39 95	39 95	+ 2 96
91	Harmony	68 05	70	69 90	+ 2 72
46	Hitachi	53	50 75	50 80	– 4 15
910	Hoechst Akt.	865	845	840	– 2 89
111	Imp. Chemical	113	108 50	111	– 1 77
720	IBM	699	701	701	+ 0 29
325	ITT	281	288	288	+ 2 49
146	Ito-Yokado	139	137	137	– 0 72
82	Matsushita	89	90 40	91	+ 2 25
980	Merck	1049	1042	1042	– 0 67
385	Minnesota M.	331	346	346	+ 4 53
245	Mobil Corp.	236	224	224	– 5 08
230	Morgan J.P.	195 50	205	205	+ 4 86
38900	Nestlé	32100	34400	34300	+ 6 85
182	Norsk Hydro	137 50	142 30	142 30	+ 3 49
220	Ofsil	184	185	185	+ 0 54
1790	Petrofina	1500	1500	1540	+ 2 67
575	Philip Morris	508	512	513	+ 0 98
113	Philips	92 50	92 20	92 20	– 0 32
95	Placer Dome	69 50	69 95	68	– 2 16
360	Quilmès	299	300	299	....
700	Randfontein	510	518	518	+ 1 57
640	Royal Dutch	626	610	610	– 2 56
....	Rio Tinto Zinc	32 10	32 95	32 80	+ 2 18
99	St Helena Co	67 90	66 50	66 10	– 2 65
220	Schlumberger	191	188 90	188 90	– 1 10
103	Shell transp.	103	99	99	– 3 88
1890	Siemens A.G.	1425	1325	1358	– 4 70
180	Sony	192	186 50	187	– 2 60
184	T.D.K.	174	175	174	....
28	Toshiba Corp.	28	28 20	28 20	+ 0 71
330	Unilever	313	316 20	316 20	+ 1 02
235	Unit. Techn.	220	200	200	– 9 09
715	Vaal Reefs	545	525	530	– 2 75
340	Volvo	223 60	251 60	250	+ 11 86
330	West Deep	233	243	243	+ 4 29
360	Xerox Corp.	328	337	337	+ 2 74
2 09	Zambia Corp.	1 48	1 59	1 58	+ 6 76

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% de coupon
Emp. 7 % 1973	8940	..
Emp. 8,80 % 77	122 80	4 208
9,80 % 78/93	99 60	3 347
10,80 % 79/94	101 80	2 085
13,25 % 80/90	104 60	6 937
13,80 % 81/89	105 22	11 466
16,20 % 82/90	112 30	13 533
16 % juin 82	113 85	8 907
14,60 % fév. 83	112 70	10 640
13,40 % déc. 83	114	12 042
12,20 % oct. 84	108 61	1 233
11 % fév. 85	106	8 015
10,26 % mars 86	100 30	6 924
ORT 12,75 % 83	1780	..
OAT 10 % 2000	98 95	4 672
OAT 9,90 % 1997	102 75	8 113
OAT 9,80 % 1996	98 95	7 733
Ch. France 3 %	140	..
CNB Bques janv. 82	102 10	3 248
CNB Paribas	102	3 248
CNB Suez	102	3 248
CNI janv. 82	102 05	3 248
PTT 11,20% 85	103	9 776
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104	4 638
CNT 9% 86	90 60	4 891
CRH 10,90% déc. 85	100 10	8 574
Métrologie I. 8% 8/7	89 20	6 820

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	680	580
Agache (Sté. Fin.)	1650	1600
A.G.F. (St Cent.)	825	820
Applic. Hydraul.	611	636 d
Arbel	339	339
Astorg	285	273 o
Avenir Publicité	335 50	305 o
Bain C. Monaco	250	227 o
Banque Hypoth. Eur.	324	329
Béghin-Say (C.I.)	209	218 d
B.G.L.	350	....
Blanzy-Ouest	625	....
B.N.P. Intercontin.	220	233 20
Bénédictine	5000	5000
Bon-Marché	715	720
B.T.P.	133	133
Calf	553	562
Cambodge	560	575
C.A.M.E.	286	220 o
Campenon Bern.	280	238 o
Carbone-Lorraine	480	445 o
C.E.G.Frig.	392	....
Centen. Blanzy	1720	1536

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cassel (Ny)	186	187
Cembati	99	101
Chambourcy (M.)	800	....
Champex (Ny)	136 10	136
C.I.C. (Financ. de)	210	220
C.I. Maritime	585	595
Cineo-Gintes	245	....
Citram (B)	480	374 o
Clause	408	384
Cofradel (Ly)	1566	1329 o
Cogifi	330	335
Comiphos	359	333 o
Cie Industrielle	2460	2186
Comp. Lyon-Alem.	431	404 o
Concorde (La)	770	....
C.M.P.	20 50	....
Créd. Gén. Ind.	554	516
Cr. Universel (Cie)	502	522 d
Créditel	132	131
Darblay S.A.	402	402
Delalande S.A.	1075	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1316	1380
Didot-Bottin	650	650
Eaux Bass. Vichy	1170	....
Eaux Vittel	2000	1862 o
Economats Centre	544	387 o
Electro-Banque	266	285 20 d
Eli-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	650	570
Entrepôts Bretagne	211	212
Entrepôts Paris	400	385
Epargne (B)	2650	2600
Europ. Accumul.	34 10	36
Eternit	1640	1636
Finalens	189	180
FIPP	267	236 50 o
Fnac	600	576 o
Foncière (Cie)	330	335
Fonc. Lyonnaise	571	580
Foncina	480	....
Forinter	1065	1060
Fougerolle	244	245
France I.A.R.D.	233	230
France (La)	4890	4600
From. Paul Renard	400	416 d
GAN	835	870 d
Gaumont	407	407
Gévelot	618	563 o
Gr. Fin. Constr.	390	390
Gds Moul. Paris	330	334
Groupe Victoire	1850	1961
G. Transp. Ind.	440	455
H.E.F.	105	105
Immindo S.A.	425	412
Immoinvest	233	233
Immobail	351 10	351 10
Immobanque	671	650
Immob. Marseille	6810	6540 o
Immofice	464	462
Invest. (Sté Cent.)	2850	2875
Jaeger	137	130
Lafitte-Bail	422	424
Lambert Frères	164 50	168
Lille-Bonnières	623	615
Loca-Expansion	261	244 o
Locafinancière	315	....
Locatel	650	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1050	1113
Lucia	820	809
Machines Bull	35	32 o
Magasins Uniprix	181	168 60 o
Magnant S.A.	83	76 50
Maritimes Part.	225	205 o
Métal Déployé	381	....
Mors	89	90 20 o
Navig. (Nat. de)	40 10	39 80
OPB Paribas	170	170
Optorg	165	153 o
Oréal (L') C.I.	1492	1347 o
Origny-Desvroise	780	780
Palais Nouveauté	620	540 o
Paribas-CIP	390	405 60 d
Paris France	225	238
Paris-Orléans	230	235
Partenhes	280	275
Patern. Risq. Div.	1350	1330
Pathé-Cinéma	455	424 o
Pechiney (cert. inv.)	209	218
Piles Wonder	800	680
Piper-Heidsieck	600	564 o
P.L.M.	110	110
Porcher	412	436
Promodès	1100	1050
Providence S.A.	1272	1280
Publicis	2180	2033 o
Raff. Souf. R.	95	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	302	297
Ricqlès-Zan	200	....
Rochefortaise S.A.	600	528 o
Rochette-Cenpa	55	31 10 o
Rosario (Fin.)	680	690
Roudière	160	150
Rougier et Fils	59	60
Sacer	380	390
SAFAA	280	288 80
Safic-Alcan	840	....
SAFT	1200	1240
Saga	180	180
St-Gobain C.I.	427	402
Salins de Midi	391	397
Santa-Fé	127	125
Saturn	91	....
Spalnas	39 50	40
Savoisienne (M)	220	....
SCAC	353	368
Sénelle Maubeuge	257	....
S.E.P. (M)	123	120
Serv. Equip. Véh.	64 50	68
Sicli	199 50	207 50
Sicotel	305 10	306
Sievin	210	210
Siph (Plant. Hévéas)	325	344
Sté Générale-CIP	330	301 o
Sofal financière	1605	1575
Sofical	538	490 o
Soffo	455	470
Soficomi	600	605
S.O.F.I.P. (M)	142 60	137 o
Sofragi	1000	950
Souders Autog.	357	297
Sovabail	600	600
S.P.I.	515	509

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	255	271
Stami	980	....
Taittinger	1200	....
Testut-Aequitas	580	415 o
Tour Eiffel	401	417 d
Ufiner S.M.D.	517	520
U.A.P.	238	238
U.T.A.	900	890
Veuve Clicquot	2950	3000
Vicat	1150	1090
Viniprix	1198	1200
Virax	145	113 50 o
Waterman S.A.	640	650
Brass. du Maroc	118	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	930	780 o
Akzo	230	253 d
Alcan Alum.	129 80	118
Algemene Bank	112	117
American Brands	226 10	247 60
Am. Petrofina	410	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	128	....
Banco de Santander	200	220
Bco Pop Espanol	280	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3500	1750 o
B. Régl. Internat.	41000	41000 d
Br. Lambert	385	387
Canadian-Pacific	76 10	80
CIR	18 50	18 o
Commerzbank	720	710
Dart. and Kraft	230	250 10
De Beers (port.)	90	58 o
Dow Chemical	422	445
Gén. Belgique	384	380
Gevaert	890	....
Glaxo	100	108
Goodyear	256	280
Grace and Co	254 50	252
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	309	324
I.C. Industries	161	168
Johannesburg	1360	730 o
Kubota	22	....
Latonia	280	280
Midland Bank Plc	33	39 50
Mineral-Ressourc.	61	....
Nixdorf	1824	1824
Noranda	85 20	89 10
Olivetti	22 40	23
Pakhoed Holding	180	171 50
Pfizer Inc.	276	290
Procter Gamble	450	490
Ricoh Cy Ltd	41	42
Rolinco	224 10	226 50
Robeco	245 20	242
Rodamco	415	429 50
Saipem	13 10	11 70 o
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	176	193 d
Steel Cy of Can.	117	90 o
Tenneco	218	....
Thorn EMI	45	48
Toray indust. inc	29	30 20
Vieille Montagne	880	902
Wagons-Lits	580	570
West Rand	16 50	18

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Calciphos	205	183 o
C.E.M.	....	....
Cochery	164 60	....
Cogeshar	110	111
C. Occid. Forestière	183	....
Coparex	280	275
Dubois Inv. (Conso.)	755	700 o
Gachot	101 80	110
Hydro-Energie	335	310 o
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	36 20	28 40 o
Nicolas	670	623
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	333	....
Rorento N.V.	161 40	192 30
S.P.R.	506	383
Sté Lecteurs du Monde	895	895
Ufinex	380	....
Union Brasseries	128 50	....

SICAV (sélection) 12/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	668 23	651 93
Actilion	178 71	173 93
Actions France	382 66	368 83
Action Invest.	321 18	306 62
Actions sélectives	488 30	470 65
Aedificandi	567 19	546 69
A.G.F. Actions (ex-CIP)	959 28	935 86
A.G.F. 5000	481 21	469 47
A.G.F. ECU	1039 17	1028 88
A.G.F. Interfonds	409 13	399 15
A.G.F. Invest	93 40	91 12
A.G.F. OBLIG.	1055 61	1050 36
A.G.F. Sécurité	10352 31	10352 31
Agimo	542 56	529 33
Altaïr	211 22	203 59
A.L.T.O.	184 76	178 08
Amei-Gan	4634 11	4423 97
America-Valor	655 33	625 61
Amplitude	446 08	433 07
Arbitrages court terme	6544 36	6533 28 ◆
Argonautes	334 27	323 75
Associa Patrimoine	23736	23736
Associc	1170 95	1170 95
Aurasc	1361 74	1322 08
Axa Europe	112 70	107 59
Axa Investissements	98 52	95 01
Bourse-Investiss.	379 79	362 57
Bred Associations	2676 14	2668 14
Bred International	79 89	78 32
Capital Plus	1683 35	1683 35
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	321 37	309 01
Cortal court terme	1273 18	1273 18
Cortal Intérêt trim.	1041 24	1021 32
Cortexa	808 16	769 80
Credinter	428 12	415 65
Croissance Finance	231 60	221 83
Croissance Immobilière	542 65	518 04
Croissance Mercure	2584 32	2509 05
Croissance Prestige	305 63	281 77
Drouot-France	554 13	529
Drouot-Investiss.	878 22	838 40
Drouot-Sécurité	238 58	227 76
Drouot-Sélection	131 35	125 39
Ecutic	1175 47	1158 10
Ecureuil Prévisions	309 34	300 33
Elicoop Sicav	11368 25	11368 25
Elf-Valeurs	7342 56	7183 47
Energie	233 78	223 18
Eparcic	2822 96	2820 14
Eparcourt Sicav	4092 62	4082 41
Epargne Associations	24462 89	24426 25
Epargne-Capital	7880 40	7812 28
Epargne-Croiss.	1325 68	1290 20
Epargne-Industr.	631 60	602 95
Epargne-Inter	560 23	545 24
Epargne J.	53777 78	53777 78
Epargne-Long-Terme	1625 60	1582 08
Epargne-Oblig.	187 13	182 12
Epargne-Oustre	1028 60	1028 60
Epargne-Unie	1039 02	991 90
Epargne-Valeur	374 02	364 01
Eparoblig	1280 37	1277 81 ◆
Epsilon	998 39	968 50
Eurinvest Croissance	1048 81	1001 25
Eurinvest Rendement	1049 80	1001 24
Eurocic	9291 06	9153 75
Euro-Croissance	486 13	471 97 ◆
Eurodyn	930 93	900 32
Euro-Gan	3923 81	3745 88
Extrême Orient Sicav	491 44	477 13
Fixord Placement	60802 64	60620 78
Fixord Valorisation	13258 48	12898 55
Fonsicav (div. par 10)	10928 25	10928 25
Fonchel	236 18	225 47
France-Gan	4872 85	4651 89
France-Garantie	276 67	276 12
France-Investiss.	399 14	381 04
France-Net	121 30	120 10
France-Obligations	428 24	424

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	319 27	308 97
Francic Pierre	89 07	88 48
Francic Régions	939 64	911 20
Fructi-Associations	1352 51	1352 51
Fructicapi	306 82	301 30
Fructicourt	106797 38	106797 38
Fructidor	237 98	234 46
Fructifrance	828 74	813 40
Fructimmo	222 57	217 14
Fructivalor	425 90	415 51
Fructuar	82738 04	82631 71
Fructi ECU	588 95	580 54
Fructi-Première	11189 85	11003 79
Futuroblig	892 89	891 90
Gestilion	57265 59	57122 78
Gestion Amérique	304 48	290 67
Gest. France Europe	82 89	79 23
Gestion Orient	154 18	147 19
Gestion Sécuricourt	10727 51	10821 30 ◆
Gestion Sicavimmo	648 01	618 63
Gestion Uni-Japon	1377 73	1315 26
Gestion Associations	138 43	136 38
Gestion Mobilière	553 72	528 81 ◆
Gest. Rendement	453 80	433 22
Gest. Sél. France	599 34	572 16
Haussmann Associat.	1187 48	1187 48
Haussmann court terme	1212 28	1212 28
Haussmann Epargne	1385 02	1385 02
Haussmann Europe	1910 98	1841 89
Haussmann France	785 02	756 65
Haussmann Obliconvert.	1265 26	1265 26
Haussmann Obligation	1435 86	1383 96
Horizon	980 80	952 23
I.M.S.I.	525 53	501 70
Indo-Suez Valeurs	618 49	590 44 ◆
Interoblig.	11470 93	11028 74
Interselect France	385 33	367 86
Intervaleurs Indust.	530 98	508 90 ◆
Invest. net	14506 25	14477 30 ◆
Invest. Obligataire	17982 68	17956 75 ◆
Japacic	153 03	148 57 ◆
Jeune épargne	228 46	225 08
Laffitte-Amérique	235 44	224 76
Laffitte-crt-terme	59234 47	59234 47
Laffitte-Expansion	714 77	682 36
Laffitte-France	265 60	253 46
Laffitte-Immobilier	217 38	207 52
Laffitte-Japon	298 27	284 74
Laffitte-Oblig.	145 99	139 37
Laffitte-Placements	84587 61	84587 61
Laffitte-Rend.	204 80	195 51
Laffitte-Tokyo	1202 49	1147 98
Lion-Associations	11451 71	11451 71
Lion court terme	116145 82	116145 82
Lion-Institutionnels	23276 41	23218 36
Lionplus	709 38	702 38
Livret portefeuille	563 27	537 16
Méditerranée	148 06	141 35
Minimax	25845 98	25846 98
Mondiale Investissem.	406 22	387 80
Monecic	5589 57	5589 57
Monedan	51811 91	51811 91
Moné J.	55503 33	55503 33
Monelibre	270726 83	270726 83
Monevalor	63294 48	63294 48
Multi-Obligations	419 88	400 82
Mutuelle Unie Sél.	141 52	135 10
Natio-Assoc.	6202 94	6180 56
Natio-Epargne	13676 76	13441 35
Natio-Court terme	202069	202069
Natio-Immobilier	904 23	880 09
Natio-Inter.	1125 29	1095 17
Natio-Obligations	528 04	513 91
Natio-Patrimoine	1229 61	1196 70
Natio-Placements	84834 30	84834 30
Natio-Revenu	1022 53	1012 41 c
Natio-Sécurité	10912 94	10912 94
Natio-Valeurs	596 82	571 11
Nippon-Gan	4639 53	4429 15
Nord-Sud Développ.	1186 41	1184 04 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Nomrat F	13508 06	13243 20
Oblicic Régions	1020 72	1005 64
Oblicoop Sicav	1337 81	1311 58
Obligations Convert.	394 30	376 42
Oblilion	1099 59	1088 70
Optimavalor	514 14	490 83
Paramérique	511 39	488 20
Parsurope	713 81	681 26
Paribas Croissance	533 75	511 99
Paribas Epargne	15583 04	15561 92
Paribas France	81 05	78 69
Paribas Opportunités	91 87	89 19
Paribas Patrimoine	481 89	462 05
Paribas Revenu	91 85	90 94
Parnasse-Valor	1094 88	1093 79
Patrimoine-Retraite	1632 45	1600 44
Phenix Placements	246 52	245 29
Pierre Investiss.	630 60	602
Placement A	834 58	834 58
Placement crt-terme	71834 86	71834 86
Placement J	55938 56	55938 56
Placement Premier	53801 90	53801 90
Placements Rendement	10742 24	10742 24 ◆
Placements Sécurité	108381 04	108381 04 ◆
Plasinter	791 15	771 85
Première Obligations	10610 62	10589 44
Pra/Association	21873 37	21873 37
Province Investiss.	449 38	429
Quartz	100 81	98 33
Rentacic	158 63	156 29
Revenus Trimestriels	5341 89	5289
Revenu Vert.	1110 92	1109 81
Rivoli Plus	1041 89	994 64
St-Honoré Assoc.	14203 97	14133 30
St-Honoré Bio-aliment.	673 12	642 60
St-Honoré Pacifique	472 46	451 04
St-Honoré P.M.E.	397 62	379 59
St-Honoré Real	11485 30	11449 50
St-Honoré Rendement	11355 43	11298 94
St-Honoré Services	413 75	397 84
St-Honoré Technol.	646 83	617 50
St-Honoré Valor	12152 73	12056 28
Sécuricic	11095 19	11095 10
Sécur. Mobilière	404 77	386 42
Sécuri Taux	10855 98	10855 98
Sélection Croissance	442 92	430 02
Secaden (Casden BP)	711 88	701 16
Sicav-Associations	1420 23	1418 10
S.F.I. fr. et étr.	538 92	521 28
Sicav 5000	291	283 21
S.I. Est	1061 48	1032 45
Sivafrance	461 76	439 67
Sivam	367 07	357 25
Sivarente	201 81	199 61
Sivinter	382 06	371 83
S.N.I.	1076 33	1044 98
Sogepargne	336 18	324 03
Sogepremière	64492 37	62513 95
Sogerac	50654 12	48178 76
Sogevalor	77936 76	77067 94
Sogever	910 30	869 02
Soginter	1151 14	1098 94
Soleil Investiss.	426 09	406 77
Stratégie Actions	967 03	929 84
Stratégie Rendem.	1058 97	1025 64
Technocic	960 28	932 31
Techno-Gan	5478 81	5230 37
Trilion	5197 05	5146 59
U.A.P. Investiss.	361 41	338 71
Uni-Associations	112 93	112 93
Unifrance	389 03	371 39
Unifoncier	1050 76	1003 11
Uni-Garantie	1303 23	1277 65
Unigestion	760 28	725 80
Uni-Régions	2520 19	2405 91
Unirente	2098 81	2029 80
Univer	182 36	182 36
Univers-Actions	880 99	861 69
Univers-Obligations	1478 19	1429 58
Valorem	441 13	430 37
Valoblig	60404 22	59895 27
Valorg	1539 83	1538 29
Valrail	80915 20	80874 76

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 714	5 748	5 600	6
ECU	7 004	7 006	....	....
Allemagne (100 DM)	339 800	339 650	329	347
Belgique (100 F)	16 248	16 252	15 650	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 900	301 850	292	310
Danemark (100 krd)	88 100	88 080	84	91
Norvège (100 k)	88 990	89 580	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 114	10 143	9 800	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 323	4 325	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 806	4 808	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	413 930	413 100	400	420
Suède (100 krs)	93 850	94 160	90	96
Autriche (100 sch)	48 300	48 220	46 750	49 200
Espagne (100 pes.)	5 035	5 025	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 173	4 165	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 324	4 358	4 100	4 550
Japon (100 yens)	4 221	4 228	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/11
Or fin (kilo en barre)	85600	85800
Or fin (en lingot)	86200	86500
Pièce française (20 fr)	550	540
Pièce française (10 fr)	376	.....
Pièce suisse (20 fr)	563	558
Pièce latine (20 fr)	498	496
Souverain	648	640
Pièce de 20 dollars	3120	3110
Pièce de 10 dollars	1540	1485
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3390
Pièce de 10 florins	522	522
Or Londres	463	464 20
Or Zurich	462 50	464 50
Or Hongkong	462 15	464 95
Argent Londres	.....	.....

Le Monde

Tempêtes en France et aux Etats-Unis

Le mauvais temps qui sévit sur la France depuis le 11 novembre devrait se prolonger jusqu'au 16 novembre. Certes, plusieurs villages de la Manche ont été inondés – une dame âgée de quatre-vingt-quatorze ans est même morte noyée dans son cellier – dans la nuit du 11 au 12 novembre.

Rien de comparable avec l'ouragan exceptionnel qui avait déferlé, dans la nuit du 15 au 16 octobre, sur l'ouest de la France et sur la Grande-Bretagne.

Sur la côte est des Etats-Unis, la situation est plus dramatique. Les tempêtes de neige qui sévissent depuis le 11 novembre ont tué déjà une vingtaine de personnes.

L'ouragan d'octobre aura coûté plus de 10 milliards de francs

C'est finalement à plus de 10 milliards de francs que se chiffre la tempête qui s'est abattue les 15 et 16 octobre sur la Bretagne et une partie de la Normandie. Cette somme correspond aux dommages « classiques » (destruction partielle d'habitations, de matériel et d'équipements agricoles dans ces régions d'élevage), mais également aux dommages subis par les bateaux de pêche et les nombreuses forêts de la région, sans compter les églises, les panneaux de signalisation, les cimetières, etc. Les dommages subis par les Côtes-du-Nord sont les plus importants (4 milliards de francs). Viennent ensuite ceux du Finistère et du Morbihan (2 milliards), de l'Ille-et-Vilaine (500 millions) ; la Manche, pour sa part, affiche 900 millions de dégâts.

Trois semaines après ce qui restera dans la mémoire bretonne comme un véritable désastre, le discours de M. Jacques Chirac, venu rassurer les élus des départements touchés à Quimper, le 5 novembre, n'a fait que confirmer ce que les victimes de la tempête savaient déjà : les pouvoirs publics ont déclaré la Bretagne zone sinistrée, ce qui multiplie les possibilités d'indemnisation. En effet, si un agriculteur possédait une assurance, quelle qu'elle soit, pour un véhicule ou un équipement, il sera intégralement indemnisé, même si son assurance ne couvre pas le risque de tempête.

D'autre part, afin d'éviter l'afflux sur le marché de bois entraînant une chute des cours, les pouvoirs publics ont adopté les mêmes mesures qu'ils avaient prises lors de la tempête qui avait dévasté le Massif Central au début de la décennie. Les dégâts ont été évalués à 2 milliards de francs dans la forêt bretonne. Contrairement à d'autres régions où les incendies sont fréquents, celle-ci n'était pas assurée. Les pouvoirs publics ont donc pris en charge le transport du bois ainsi produit dans les régions qui en avaient besoin. Le Crédit agricole a consenti, sur leur demande, des avances de trésorerie aux agriculteurs. En outre, les bûcherons sont venus prêter main forte aux trois cents professionnels régionaux.

M.-C. R.

Avis favorable du Conseil d'Etat à la réforme de l'instruction

Après examen en assemblée générale, le Conseil d'Etat a donné, jeudi 12 novembre, un avis favorable au projet de réforme de l'instruction élaboré par la chancellerie, sous réserve de « *quelques modifications secondaires de détail* », a-t-on indiqué vendredi place Vendôme.

Le texte qui reçoit l'aval du Conseil d'Etat, après avoir été remanié, institue notamment une chambre collégiale de trois magistrats, dont aucun ne sera un juge d'instruction, pour décider de la mise en détention provisoire d'un inculpé, retirant ainsi ce pouvoir au magistrat instructeur. Il renforce en outre les pouvoirs de la chambre d'accusation en donnant à cette juridiction la faculté de retirer le dossier à un juge qui n'aurait accompli aucun acte d'instruction depuis six mois.

M. PIERRE BÉRÉGOVOY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre des finances du gouvernement Fabius, député socialiste de la Nièvre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » le dimanche 15 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Nevers répondra aux questions d'André Passeron et de Claire Blandin, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 13 novembre 1987 a été tiré à 523 646 exemplaires

Selon « El Pais »

Luchaire aurait acheminé des armes par des ports espagnols après mars 1986

Le quotidien espagnol *El Pais* a affirmé, le jeudi 12 novembre, que la société Luchaire a continué de livrer des armes à l'Iran, par l'intermédiaire de bateaux enregistrés en Espagne, après l'arrivée de la droite au pouvoir en France, en mars 1986.

El Pais se base sur des documents des enquêteurs français qui donnent les noms des deux sociétés espagnoles intermédiaires entre Luchaire et l'Iran. Il s'agit de la Sea Spain, de Bilbao, et de la Flick Canarias, de Las Palmas, aux Canaries.

Entre mars 1986 et mars 1987, les armes étaient chargées au port français de Cherbourg, puis dirigées vers les ports espagnols de Barcelone, Santander, Cadix, Castellon ou Bilbao avant de gagner le port iranien de Bandar-Abbas. En Espagne, les navires recevaient leurs documents de transport authentiques mentionnant la destination finale.

Le quotidien rappelle que l'Espagne a interdit dès 1985 la vente d'armes à des pays en guerre, tels que l'Iran et l'Irak. Les autorités espagnoles, poursuit *El Pais*, connaissent les quantités exactes d'armes originaires de France et vendues illégalement à l'Iran grâce à la complicité de douaniers espagnols. *El Pais* a, à plusieurs reprises, affirmé que des fabricants d'armes espagnols ont vendu illégalement et fait transporter des armes à destination de l'Iran en utilisant des documents falsifiés, mais le gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez l'a toujours vigoureusement nié. Aucune enquête n'a été officiellement ouverte. – *(AP.)*

[M. Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré vendredi matin que depuis mars 1986 « *Il n'y a pas eu de détournement d'armes fabriquées en France vers des pays directement ou indirectement sous embargo* ». Il a ajouté que les informations d'*El Pais* ne lui « *semblaient pas sérieuses* ». D'autre part, au ministère espagnol des affaires étrangères, à Madrid, on indiquait, le vendredi 13 novembre, qu'aucun chargement d'armes transitant par l'Espagne n'avait été destiné à l'Iran, selon une enquête de la commission interministérielle chargée d'accorder les autorisations d'exportation. Cependant, de même source, on ajoutait que des précédents doivent inciter à la prudence : il est arrivé, en effet, que cette commission ait été trompée par des exportateurs qui déclarent, au départ de l'Espagne, une autre destination ou un autre chargement.]

● **La banque Indosuez se rapproche d'une charge d'agents de change.** – Dans le cadre de la réforme de la Bourse, qui prévoit l'ouverture des charges d'agents de change à des établissements financiers français ou étrangers, un douzième projet de rapprochement vient d'être présenté : la banque Indosuez s'associe avec les cadres de la charge Cheuvreux-de Virieu pour en prendre le contrôle à travers une structure originale. Une société créée à cet effet regroupera les deux agents de change, quatorze cadres supérieurs de la charge et la banque Indosuez. D'ici à 1990, cette société prendra progressivement 92 % du capital de la charge.

● **Fin de la visite du chef de l'Etat chinois.** – M. Li Xiannian a quitté, vendredi matin 13 novembre, Paris pour Rome, à l'issue de la première visite d'Etat effectuée en France par un président chinois. Il a été salué par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'environnement et du logement. Jeudi, M. Li avait visité une ferme expérimentale près de Houdan (Yvelines), s'était recueilli devant le tombeau de Napoléon, et s'était entretenu avec M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Le président chinois a également rencontré les dirigeants du PCF pendant son séjour.

Sur le vif

Rompez !

Vous allez encore me traiter de sale réac, mais tant pis, je le dis comme je le pense : plus ça va, plus j'y crois, moi, à la sociobiologie. Et aux lois qui régissent la survie des espèces. La nôtre compris. Sur bien des points, attirance de la femelle pour le mâle le plus puissant, désir de marquer, de défendre, bec et ongles, son territoire, instinct de tuer, l'homme est resté ce qu'il était : un grand prédateur.

Regardez un peu ce qui se passe dans l'armée britannique. C'est hallucinant. La paix, ils ne supportent pas, les soldats de Sa Majesté. Alors, à défaut de faire la guerre, ils se trucident, ils s'estropient, ils s'étripent entre eux. Les casernes sont devenues des temples. A la violence. Des bataillons entiers aux arrêts, des officiers traduits en cour martiale pour tortures, coups, blessures, sévices en tous genres infligés à des bleus, sous prétexte de bizutage. On les tabasse, on les sodomise, on les taillade, on les jette par la fenêtre. Certains en viennent à se supprimer. D'autres arrivent à s'en sortir dans un fauteuil. Roulant.

Les victimes n'osaient pas piper. L'omerta, la loi du silence, protégeait cette maffia galonnée. Et puis, là, le scandale a éclaté. Un dossier, en forme de bombe, envoyé par un député de l'opposition à la figure du ministre de la défense, pour dénoncer ces rites initiatiques barbares. Particulièrement prisés dans des corps d'élite, les gardes en bonnet à poil plantés devant les grilles de Buckingham et les Écossais du Roi, stationnés en Allemagne.

Tiens, à propos, côté français, c'est pas non plus la joie. Témoin ce jeune appelé en RFA encouragé par son père, un agriculteur du Doubs qui, lui, a fait son service en Kabylie, à déserter. Entraînement trop poussé, brimades, marches forcées, deux tentatives de suicide, déjà, dans sa chambrée. Il a craqué, ce gosse. L'exemple vient de haut : même le prince Edward, le fils de la Queen, en a eu marre !

CLAUDE SARRAUTE.

Automobile : 1987 sera une année record en France

Les ventes de voitures neuves ont atteint un niveau exceptionnel en octobre, avec 233 260 unités, selon les chiffres de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles. Ce qui porte à 1,7 million les immatriculations réalisées sur les dix premiers mois de l'année (en hausse de 9,6 % sur la même période de 1986) et devrait permettre de battre le record établi en 1982 avec 2,056 millions d'immatriculations.

La hausse de 24,5 % du marché en octobre s'explique par la réduction de la TVA automobile (passée de 33,3 % à 28 %, entraînant une baisse des prix de 4 %) et a été considérablement amplifiée par de nombreux clients ayant attendu après le 17 septembre (date de l'entrée en vigueur de la TVA à 28 %) pour prendre livraison de leur véhicule. Ce report avait limité à 1,6 % la progression des immatriculations en septembre.

La baisse des prix, soutenue par l'apparition de nouveaux modèles français (AX Citroën cinq portes, Renault 21 turbo, 405 Peugeot), a accéléré la progression d'un marché national déjà dynamique (+ 9,6 % à fin octobre contre + 8,3 % à fin août). Les constructeurs français ont davantage profité de ce boom que les importateurs. La part des marques étrangères sur dix mois a été ramenée à 36 % (contre 36,6 % en 1985 et 36,4 % en 1986). Les constructeurs français se partagent à égalité le reste du marché en octobre avec 33,3 % chacun. Depuis le début de l'année, le groupe privé reste en tête avec une croissance de 13,1 % et 33,2 % du marché, contre 9,9 % de hausse et 30,8 % du marché pour Renault. 1987 marquera donc un bon cru pour l'automobile française, mais ce dynamisme risque, dès le début de 1988, d'être entravé par les effets de la crise boursière et monétaire actuelle. Les constructeurs américains ne sont pas optimistes dans leurs prévisions pour l'année prochaine. Renault travaille également sur une hypothèse de recul du marché européen de 10 %.

Report au 17 novembre de la date limite de paiement de l'impôt

Les contribuables qui devaient régler leur impôt sur le revenu ou leurs impôts locaux le 15 novembre au plus tard ont un délai supplémentaire pour régler ce qu'ils doivent au fisc, a annoncé, le jeudi 12 novembre, le ministère de l'économie et des finances. La date limite est ainsi repoussée au mardi 17 novembre à minuit, « le cachet de la poste faisant foi ».

Rudolf Noureev pourra se rendre en URSS

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a annoncé, vendredi 13 novembre, que Rudolf Noureev, directeur artistique du ballet de l'Opéra de Paris, qui avait « choisi la liberté » en 1961 au cours d'une tournée en France, venait d'obtenir un visa pour l'Union soviétique afin d'aller rendre visite à sa mère malade. M. Léotard a dit qu'il accompagnerait Rudolf Noureev afin de préparer une tournée des ballets de l'Opéra.

[Né en 1938, Rudolf Noureev était danseur étoile aux ballets de l'Opéra Kirov de Leningrad lorsqu'il demanda l'asile en France au mois de juin 1961, à l'occasion d'une tournée à l'étranger. Il n'était jamais, depuis lors, retourné en URSS.]

● **Doublage : levée de la grève sur M 6, poursuite sur la 5.** – Après avoir conclu un accord avec les trois premières chaînes, Canal Plus et la SEPT, les artistes-interprètes en grève depuis le 19 octobre dernier ont décidé, le jeudi 12 novembre, de lever leur mouvement sur M 6. La chaîne s'est, en effet, engagée à ne pas acheter plus de quatorze heures par an d'émissions doublées à l'étranger, au terme d'une période transitoire : quarante-deux heures en 1988 et vingt-huit heures en 1989. La 5, pour l'instant, ne s'est pas jointe à l'accord.

A C D E F G H

